La Corporation Sir Georges-Étienne Cartier menace de contremander l'ouverture officielle de la Place des Arts

L'ouverture officielle de la nouvelle salle de concerts et du centre culturel de Montréal menace de ne pas avoir lieu.

La Corporation sir Georges-Etienne Cartier, qui dirige la Place des arts, a fait savoir dans un communiqué remis à la Presse Canadienne hier soir, que si deux syndicats d'artistes ne règlent pas d'ici samedi leur différend d'ordre juridique, les cérémonies d'inauguration seront supprimées. Le salle de concerts de la Place des arts doit ouvrir le 21 septembre, et les premières représentations du festival doivent se poursuivre jusqu'au 5 octobre.

La corporation a fait savoir qu'une réunion de ses membres a décidé hier qu'il serait impossible de retarder les manifestations qui doivent marquer l'inauguration de la Place des arts.

L'Union des artistes a prétendu cette semaine qu'elle avait la juridiction exclusive sur les représentations de la salle et a interdit à ses membres d'y jouer tant qu'un contrat n'aura pas été signé. Actors Equity, syndicat établi à New York, a les mêmes prétentions que l'Union des artistes.

M. Jean Drapeau, maire de Montréal, membre de la corporation, a rencontré dimanche des représentants de l'Union des artistes et a proposé qu'un accord spécial intervienne avec Actors Equity.

Certaines vedettes canadiennes-françaises appartiennent aux deux syndicats.

La déclaration de la corporation fait savoir que le différend doit être réglé d'ici le 24 août; dans le cas contraire, on ne pourra réaliser les projets d'inauguration.

Le Congrès du Travail du Canada a par ailleurs nettement pris position en faveur de l'Union des artistes. Le vice-président, M. William Dodge a demandé à la ville de Montréal de négocier immédiatement avec l'union.

Dans un télégramme au maire Drapeau, il a déclaré que l'union est le seul organisme dans ce conflit qui respecte les intérêts des Canadiens sans trop nuire aux intérêts des artistes étrangers.

Il a réclamé la seule reconnaissance de l'Union des artistes pour toutes formes de spectacles à l'exception de quelques spectacles de variété.

La résolution

Voici le texte de la résolution adoptée par la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier (Il s'agit d'une traduction) :

"Attendu que l'Union des artistes, représentant les artistes professionnels et canadiens-français de Montréal, a demandé à ses membres de ne pas participer aux spectacles de la Place des arts à moins que leur union n'obtienne juridiction exclusive sur toute représentation dans la Grande salle ;

"Attendu que ce conflit de juridiction entre deux syndicats pourrait rendre impossible la réalisation d'un festival d'ouverture de la Place des arts à moins que le conflit ne soit réglé avant le samedi 24 août 1963 ;

"Attendu qu'il est impossible de retarder les spectacles prévus pour le festival d'ouverture ;

"Il est proposé et résolu à l'unanimité que la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier, rappelant sa reconnaissance du mouvement ouvrier, demande à l'Union des artistes de Montréal et à l'Actors' Equity Association d'en venir à une entente avant le samedi 24 août 1963, évitant que la réalisation du festival d'ouverture de la Place des arts, annoncé à travers le monde pour le 21 septembre et jusqu'au 5 octobre 1963, ne soit cancellée."

C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
ÉDITION DE MONTRÉAL
Montréal, mardi 20 août 1963 / S. Bernara, abbé, conf. et docteur.
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 259 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

La taxe de 15 pour cent

Pas d'exemption totale en faveur du Canada

WASHINGTON, (PC) — Le secrétaire américain au Trésor, M. Douglas Dillon, a déclaré ce matin que les autorités canadiennes ont laissé entendre qu'elles favoriseraient l'établissement de taux d'intérêt peu élevés au Canada. Il en a conclu qu'une telle politique rendra les emprunts aux Etats-Unis moins attrayants aux yeux des Canadiens.

Il a fait cette déclaration après avoir annoncé que seul le Canada peut s'attendre à une exemption de l'éventuelle taxe d'égalisation sur les obligations à longue échéance vendues aux résidants ou aux citoyens des Etats-Unis.

Le Canada avait jusqu'ici espéré obtenir une exemption totale de la taxe de 15% qui doit être en vigueur jusqu'en 1965.

Mais il a appuyé sur le fait qu'aucun pays ne bénéficiera d'une exemption sur les émissions en cours.

Les autorités canadiennes ont par ailleurs déjà nié qu'elles aient promis aux Américains de réduire les taux d'intérêt au Canada en échange d'une promesse américaine d'exemption de la taxe d'égalisation sur les nouvelles émissions.

Parlant ensuite de "l'efficacité de la taxe", M. Dillon a déclaré que les autorités canadiennes ont laissé entendre que la conjoncture canadienne favorise l'établissement d'une politique expansioniste au moyen de taux d'intérêt les plus bas possible, sans pour autant éliminer les Etats-Unis en tant que source de capitaux nécessaires à la balance internationale des comptes.

"L'adoption d'une telle politique par le Canada lui-même servirait à rendre moins attrayants les taux d'intérêt ayant cours sur nos marchés. Ainsi, nous pouvons prévoir que même avec une exemption totale sur les nouvelles émissions, le volume des emprunts canadiens sera sensiblement moins élevé qu'il ne l'a été à la fin de 1962 et au début de cette année.

M. Dillon a déclaré par la suite que l'exemption en faveur du Canada ou de tout autre pays, le cas échéant, sera accordée par un ordre du président lui-même, en vertu des dispositions du projet de loi.

Il a précisé que le président pourra fixer une limite sur les montants touchés par l'exemption, de même qu'une période de temps pendant laquelle elle serait en vigueur. Le président pourra aussi décider d'une exemption sans limite de temps.

Mais l'exemption ne concernera pas les émissions d'obligations en cours qui "demeureront taxables", de déclarer M. Dillon.

Voir PEARSON en page 2

En Pennsylvanie

Un des trois mineurs ne répond plus

HAZLETON, Pennsylvanie, (UPI) — Les efforts déployés par les secouristes pour rejoindre Louis Bova, l'un des trois mineurs ensevelis vivants dans une mine de la Pennsylvanie, ont abouti à un échec hier à Hazleton. Si grâce à un premier trou de 6 pouces de diamètre et profond de 331 pieds les deux mineurs David Fellin et Henry Throne ont pu se procurer de la nourriture, des médicaments, des couvertures et même des cigares, leur compagnon, qui est séparé d'eux de 15 pieds, entre aujourd'hui dans sa septième journée de jeûne. Le deuxième trou qui a été creusé hier durant toute la journée a en effet passé à côté de la cible.

Dans l'intention des experts en forage, le deuxième trou devait servir à l'alimentation

Voir MINEURS en page 2

En Yougoslavie

Khrouchtchev commence ses "vacances de travail"

BELGRADE, (Reuter, AFP, UPI) — M. Nikita Khrouchtchev est arrivé en Yougoslavie où il se rend en vacances sur l'invitation du maréchal Tito. Il s'agit en fait de "vacances de travail" au cours desquelles le chef soviétique aura d'importants entretiens avec le président yougoslave.

"Nous allons passer de bons moments ensemble," a promis M. Khrouchtchev à Tito, qui l'accueillait à l'aéroport. Il a ajouté qu'il poursuivrait au cours de son séjour de 15 jours en Yougoslavie "les conversations qui avaient député en décembre dernier" lors de la visite de Tito à Moscou.

"Nos relations avec la Yougoslavie, dit-il, sont placées sous de bons auspices. Nous sommes mus par la politique léniniste fondée sur le principe de l'internationalisation socialiste."

Dans son allocution de bienvenue, le maréchal Tito a salué cette visite du chef soviétique comme "une nouvelle contribution à la collaboration qui se

Voir KHROUCHTCHEV en p. 2

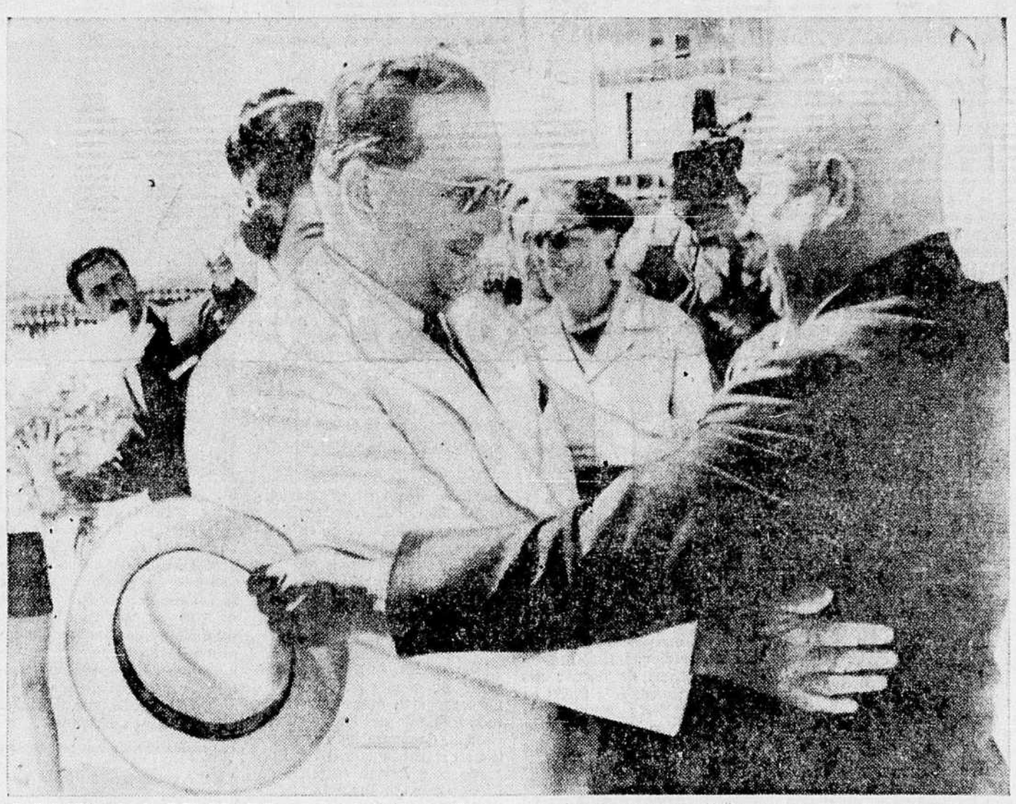

BIENVENUE A BELGRADE — Le président Tito accueille le premier ministre Nikita Khrouchtchev à son arrivée dans la capitale yougoslave. Le chef soviétique, qui est accompagné de son épouse et de quelques personnalités russes, passera 15 jours en Yougoslavie, où il aura d'importants entretiens avec Tito sur les problèmes du monde communiste.

(téléphoto UPI)

Pour les municipalités

Québec forme un comité d'étude sur la création d'une banque de crédit

Le gouvernement du Québec a décidé de former un comité d'étude qui verra à déterminer si la création d'une banque de développement municipal est désirable pour le Québec.

Le cabinet n'a pas décidé du principe de l'établissement d'une telle banque dont les actionnaires seraient les municipalités du Québec. C'est elle qui financerait directement les municipalités en centralisant tout leur crédit.

Elle se procurerait les sommes d'argent nécessaires en émettant des obligations pour l'ensemble des municipalités de la province. Aujourd'hui les possibilités d'emprunt de la plupart des municipalités sont souvent restreintes. La banque provinciale verrait à combler cette lacune.

Le ministre des Affaires municipales, Me Pierre Laporte qui a soumis l'idée au cabinet verrait une telle banque modelée sur celle de Belgique qui existe depuis 102 ans. On sait que le ministre a fait en Europe, il y a quelques semaines, un voyage dont un des buts était de se renseigner sur de telles organisations.

Ouverture de la session spéciale demain à Québec

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — Une session spéciale du 27ème parlement du Québec s'ouvrira demain après-midi.

Son Excellence le représentant de la reine, l'honorable Paul Comtois, qui était à l'extérieur de la Vieille Capitale, est rentré hier au Bois de Coulonge pour pouvoir prononcer demain son "Discours du Trône".

Dans ce discours, le lieutenant-gouverneur fera connaître l'intention du gouvernement Lesage : 1 — de présenter aux Chambres une loi pour permettre aux autorités provinciales de répartir les $120,000,000 qui, sur les $400,000,000 mis de côté par Ottawa pour les administrations municipales, constituent la part du Québec ; 2 — de proposer une résolution proclamant l'intention d'instituer une caisse provinciale de retraite.

La cérémonie inaugurale de la session spéciale se déroulera dans la plus grande simplicité, contrairement à ce qui se passe quand on ouvre une session régulière.

Les présidents de l'Assemblée législative et du Conseil législatif ne donneront pas de réception.

Immédiatement après le "Discours du Trône", les membres de la Chambre basse siégeront sous la présidence de M. Richard Hyde, député de Westmount - Saint-Georges, pour l'adoption de l'Adresse.

Le Dr Gérard Dallaire, député de Kamouraska, maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et M. George O'Reilly, député et maire de Verdun, ont été choisis pour proposer cette adoption.

Les deux porte-parole ministériels ont reçu l'instruction d'éviter tout commentaire pour qu'il n'y ait pas de discussion.

Il semble qu'une entente ait été conclue entre le premier ministre Jean Lesage et le chef

Voir SESSION en page 2

Le gouvernement a voulu en faire trop, trop vite (Lester B. Pearson)

ELLIOT LAKE, Ont., (PC) — Le premier ministre Pearson est revenu hier dans son propre comté, Algoma-Est, où il passera trois jours.

Il a tout de suite établi le ton qu'il entend prendre, reconnaissant au cours d'un dîner à Sudbury, que son gouvernement a fait quelques erreurs au cours des cinq premiers mois de son administration.

Ces erreurs se sont produites, selon lui, parce que le gouvernement libéral a voulu "en faire trop, trop vite". Mais il a bien recommandé aux partisans libéraux de ne pas laisser ces erreurs les empêcher de voir ce que le gouvernement a fait de bien.

Des fêtes non-partisanes de trois jours devaient être réservées au premier ministre à Sudbury, mais le programme a tourné court lorsque certaines autorités municipales ont retiré leur appui au projet en soutenant que l'association libérale locale était en train d'en faire une manifestation politique.

Le premier ministre Pearson a donné la promesse que le centre minier d'Elliot Lake, loin de disparaître, prendrait de l'essor.

Plus tôt dans la journée, il avait déclaré à Sudbury qu'il s'abstiendrait de toute participation directe à la campagne électorale en prévision des élections provinciales en Ontario.

Pourtant, dans l'allocution qu'il a prononcée à Elliot Lake, il a affirmé que si cette ville pouvait aller de l'avant sous une administration libérale à Ottawa, "l'aide du gouvernement provincial était néanmoins nécessaire".

"Et je dirais plus", ajouta-t-il avec un large sourire.

Elliot Lake

Et le premier ministre de noter que le programme de son ministère destiné à accumuler d'ici le mois de juillet prochain des stocks d'uranium d'une valeur de $20 millions permettra aux habitants d'Elliot Lake de respirer d'ici là. L'emploi de l'uranium à des fins commerciales s'intensifiera d'ici 1970 et le programme fédéral donne au gouvernement "plus d'un an pour trouver d'autres moyens de faire servir ce minerai entre les années 1964 et 1970".

"Nous trouverons bien le moyen de maintenir l'embauche à un haut niveau à Elliot Lake de façon à écarter la menace d'une débâcle lors de l'épuisement des réserves.

Aujourd'hui, M. et Mme Pearson, accompagnés de quatre secrétaires et d'une douzaine de journalistes, se rendront par avion à Chapleau, à l'extrémité nord de cette circonscription, ainsi qu'à l'île Manitoulin.

Et notre voisin ?

IRON BRIDGE, Ont. (PC) — Le premier ministre Pearson a déclaré hier que les relations canado-américaines poseraient toujours au Canada son principal problème de relations extérieures, mais il assura que le Canada, en dépit de cela, accorderait toujours aux Etats-Unis son amitié et son support.

M. Pearson parlait au cours de la soirée devant quelque 50 personnes dans une localité de

Laurendeau et Dunton sont à l'oeuvre

OTTAWA. (PC) — La Commission royale Laurendeau-Dunton commence à se mettre à l'oeuvre aujourd'hui avec une première rencontre de ses deux présidents conjoints au bureau du président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne.

Cette rencontre a pour but de fixer la date de la première conférence plénière des 10 commissaires chargés de l'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme à travers le pays. La date du 27 août serait envisagée pour cette première séance, tandis que les audiences publiques débuteraient probablement en octobre.

MM. André Laurendeau, rédacteur en chef du quotidien montréalais "Le Devoir" et Davidson Dunton, président de l'université Carleton, à Ottawa, doivent également discuter des multiples détails de l'organisation matérielle de la commission.

La composition de la Commission Laurendeau-Dunton a été annoncée le 22 juillet dernier à la Chambre des Communes, par le premier ministre Pearson. Outre les deux présidents, elle comprend trois commissaires canadiens-français :

Voir LAURENDEAU en page 2

Le cabinet norvégien en péril

OSLO. (AFP, Reuter) — La plus violente bataille politique de l'après-guerre, en Norvège, est entrée dans sa phase finale aujourd'hui au Parlement, où s'est ouvert le débat sur le "scandale des mines de Kings Bay". On s'attend que ce débat, qui durera trois jours, s'achèvera par la chute du gouvernement travailliste.

L'opposition non-socialiste rend le gouvernement responsable de la non application des règlements de sécurité dans les mines nationalisées de Kings Bay, dans le Spitsberg, où 74 mineurs ont trouvé la mort au cours des dernières années. Une commission d'enquête indépendante, nommée par le gouvernement, a constaté que les règlements de sécurité ont été ignorés malgré les mises en garde des inspecteurs du travail et les demandes renouvelées du Parlement. Le ministre des industries, M. Kjell Holler, avait donné sa démission à la suite de ce rapport.

Le gouvernement socialiste de M. Einar Gerhardsen, premier ministre, est à la merci de deux votes hostiles.

Si le gouvernement était renversé, il s'agirait du premier changement de gouvernement que connaîtrait la Norvège depuis 1935. Les socialistes occupent en effet le pouvoir depuis 28 ans.

Le parlement norvégien comprend 150 membres. Les socialistes y disposent de 74 voix. Les autres partis, conservateur, libéral, agrarien et chrétien populaire, disposent également, à eux tous, de 74 sièges.

Les deux sièges restants, décisifs, appartiennent au parti socialiste du peuple, excroissance de gauche du parti socia-

Voir NORVEGE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 27 à 35
Bandes dessinées / 41
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 41
Editorial / 4
Finance / 24, 25
Horoscope / 36
Immeuble / 6
Les patrons / 29, 31
Les Tribunaux / 21, 22
Mots croisés / 13
Nouvelles internationales / 23
Radio et télévision / 26
Spectacles et Concerts / 20
Sports / 37 à 40 et 42
Vie dans les parcs / 43
Vie féminine / 15 à 19
Vie mondaine / 17
Vie syndicale / 12
Votre médecin / 7

LA MÉTÉO

MIN. : 55. MAX. : 75 — SOLEIL DEMAIN
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Vols de carabines

Des bandits ont dérobé une quarantaine de carabines dans une quincaillerie du boulevard Saint-Laurent, hier soir. C'est le deuxième important vol du genre en moins de 24 heures. PAGE 3

ACELF

Mgr Irénée Lussier prédit que le Canada se disloquera si les revendications des Canadiens français ne sont pas satisfaites. PAGE 9

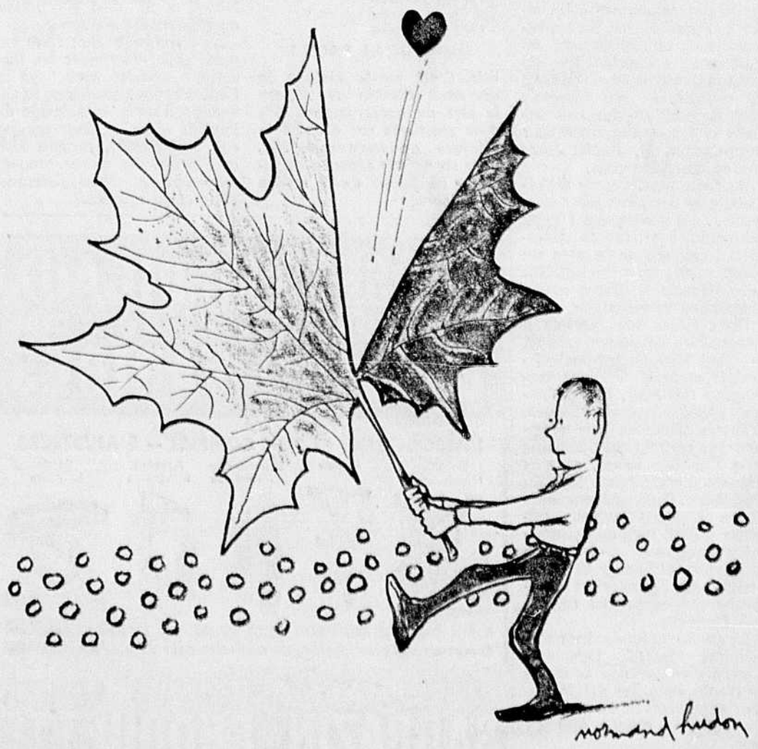

"Les projets sont les promesses que l'imagination fait au coeur; il ne refuse jamais ces dangereux présents."
Jean-Louis Vaudoyer

La nomination de Struelens à l'Un. de Sherbrooke cause de l'agacement au Congo

LEOPOLDVILLE. (par **YVES SANG**) — L'annonce de la nomination de M. Michel Struelens au poste de Directeur du nouvel Institut des Affaires africaines, à l'Université de Sherbrooke, n'a pas été sans causer un mouvement d'humeur parmi les membres du gouvernement congolais.

En effet, les dirigeants politiques de Léopoldville s'interrogent sur cette nomination et se demandent comment on a pu confier pareil poste à celui qui organisa toute la propagande du gouvernement Tshombé aux Etats-Unis. Ils se demandent aussi qui peut bien porter la responsabilité de cette nomination. M. Struelens est pour eux un ennemi mortel.

Le Gouvernement de Léopoldville s'apprête à faire à Ottawa des représentations diplomatiques à ce sujet. Il a également fait tenir aux gouvernements africains une note explicative sur les activités de M. Struelens, les mettant en garde contre l'enseignement que pourrait dispenser un institut dirigé par un ennemi de l'unité africaine.

M. Struelens avait été invité à quitter le territoire des Etats-Unis, à la suite d'une recommandation à cet effet de la commission sénatoriale américaine des Affaires étrangères. Tentant de rester aux Etats-Unis avec l'appui du groupe financier Guggenheim, M. Struelens fut finalement déclaré persona non grata.

Tout l'état-major américain favorise l'accord de Moscou

WASHINGTON. (AFP, PA, Reuter) — Tous les chefs de l'état-major inter-armes "sont d'accord sur le fait que le traité de Moscou est, dans son ensemble, acceptable", a déclaré hier le chef d'état-major des forces aériennes, le général Curtis LeMay, au cours d'une déposition au Congrès.

Les quatre chefs de l'état-major inter-armes ont en effet déposé en faveur de la ratification de ce pacte devant les commissions sénatoriales chargées d'étudier le traité avant son acceptation par le Sénat.

"Si nous appliquons le programme de sauvegarde, les désavantages militaires du traité pourront être compensés au point qu'il soit possible de réaliser des avantages politiques", a poursuivi le général LeMay. A ses yeux, les désavantages en question comprennent notamment la possibilité qu'à l'aide d'essais souterrains autorisés par le pacte, les Soviétiques rattrapent la supériorité nucléaire tactique actuelle des Etats-Unis.

Comme gains importants politiques pouvant résulter du traité, le général LeMay envisage entre autre la stabilisation des relations internationales et la création d'une atmosphère favorable au règlement pacifique des différends Est-Ouest.

Pour marquer l'importance qu'il attache au respect des sauvegardes énumérées la semaine dernière par le général Taylor, mesures qui rendent le pacte "acceptable", le général LeMay a dit que les désavantages militaires du traité sont si nets que s'il en avait eu l'occasion, il aurait présenté, en temps voulu, des recommandations défavorables au paraphe du traité.

Contrairement à ce qu'avaient déclaré avant lui d'autres dirigeants américains, dont M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense, le général LeMay a affirmé qu'il fallait mettre au point une bombe nucléaire très puissante, comme par exemple la bombe soviétique de 50 mégatonnes.

Les trois autres chefs d'état-major, les généraux Wheeler, Shoup et McDonald, ont déclaré pour leur part qu'ils ont toujours été favorables à la conclusion du traité.

Trois points importants

Les autres points importants de la déposition des chefs d'état-major ont été les suivants :

1— Pression : Unanimement, les quatre chefs d'état-major ont affirmé n'avoir subi aucune pression de l'administration en faveur du traité.

2— Essais antérieurs : Je n'ai pas toujours été très satisfait de notre programme d'essais, a précisé le général LeMay; nous aurions pu, dans le passé, effectuer plus d'expériences souterraines et atmosphériques.

3— Différend sino-soviétique : Le général LeMay est convaincu que ce différend est plus apparent que réel. Il croit que le litige disparaîtrait si l'un des deux pays avait un jour à faire face à un conflit d'envergure.

En réponse à une question du sénateur républicain Barry Goldwater, qui s'est déjà prononcé contre la ratification du traité, le général LeMay a répondu "être sûr autant qu'on puisse l'être" que les emplacements de missiles, aux Etats-Unis, étaient à même de pouvoir résister à une attaque nucléaire et ensuite de riposter.

Un dissident

Le général Thomas S. Power, commandant en chef du "Strategic Air Command", a exprimé hier son opposition à la ratification du traité de Moscou parce que cet accord "n'est pas conforme aux meilleurs intérêts des Etats-Unis".

C'est le premier haut gradé américain à se déclarer absolument opposé au pacte. Son témoignage entre ainsi en conflit avec ceux présentés précédemment par les quatre chefs d'état-major qui, même avec des réserves, ont toutefois favorisé la ratification du traité de Moscou.

Le général Power déposait alors à huis clos devant la Commission de préparation à la Défense. C'est le président de cette commission, le sénateur John Stennis, qui a donné quelques précisions à la presse.

Aux yeux du chef du "Strategic Air Command", c'est la supériorité nucléaire américaine qui constitue actuellement "le seul obstacle à la guerre". Le général Power n'a pas confiance que les Etats-Unis maintiendront cette supériorité incontestée si le traité est ratifié.

SESSION

SUITE DE LA PAGE 1

de l'Opposition Daniel Johnson pour réduire au minimum le "débat sur l'Adresse".

Cette formalité terminée, les représentants du peuple commenceront aussitôt le travail pour lequel le chef du gouvernement les a convoqués : l'étude de la loi pour l'aide aux municipalités; et l'examen d'une résolution annonçant le prochain établissement, par le Québec, d'une caisse provinciale de retraite.

En faisant voter une telle résolution, les membres du cabinet veulent mettre Ottawa devant le fait accompli, avant que l'administration fédérale ait eu le temps d'instituer sa propre caisse de retraite.

Le groupe de l'Opposition a l'intention de faire deux principaux reproches à M. Jean Lesage et à ses ministres : pourquoi n'avez-vous pas fondé une caisse provinciale pour secourir les municipalités avant qu'Ottawa commence à les aider ? Pourquoi ne soumettez-vous pas immédiatement au Parlement québécois une loi instituant un régime universel de retraite, ce qui couperait radicalement l'herbe sous les pieds des autorités fédérales ? demanderont M. Daniel Johnson et ses lieutenants.

De toute manière, les délibérations ne devraient pas s'éterniser . . . à moins que l'Union Nationale n'en décide autrement; car elle reste avec un nombre de députés suffisant pour pouvoir se livrer à une obstruction systématique.

Deux sièges sont vacants à l'Assemblée législative, ceux de M. Paul Earl (Notre-Dame-de-Grâce) et de M. Philippe Castonguay (Matane), l'un et l'autre décédés depuis Pâques. D'autres sièges en plus ne seront pas occupés cette semaine à la Chambre basse, certains députés étant retenus hors du Parlement. C'est ainsi que Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre d'Etat, sera en Colombie britannique pour représenter le gouvernement Lesage au 16ème congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

La session spéciale devrait se terminer vendredi. Comme il s'agira d'une session de moins de trente jours, les députés seront rémunérés à la journée : ils recevront, chacun, $100 par jour.

Au Conseil législatif, c'est M. Philippe Brais, appuyé par M. Frank Connors, qui proposera l'adoption de l'Adresse.

VERS LA RUSSIE — Il a fallu toutes les forces de trois hommes pour "convaincre" ce jeune boeuf rébarbatif de monter à bord de l'Athene qui le conduira à Leningrad en compagnie de 267 congénères. Des experts russes ont choisi en Alberta un millier de têtes de bétail pour des fermes collectives de la Sibérie du sud. Ce matin, les débardeurs ont procédé au quatrième chargement. Les 270 bêtes de race expédiées aujourd'hui ont coûté aux Russes la jolie somme de $105,000.
photo René Picard, LA PRESSE

Bertrand Russell condamne la diffusion des armes-A chez les alliés des E.-U.

MANCHESTER, (Reuter) — Le philosophe britannique Bertrand Russell demande aujourd'hui dans une lettre publiée par le "Guardian" (libéral), la ferme condamnation de ce qu'il appelle les "plans" nucléaires des Etats-Unis, du Canada, de la France, de l'Allemagne de l'Ouest, de la Turquie et du Japon.

Bertrand Russell écrit notamment: "M. Adlai Stevenson (représentant des Etats-Unis à l'ONU) a justifié au nom du gouvernement américain le blocus de Cuba, qui a déclenché la crise cubaine, en professant aux Nations unies une nouvelle doctrine."

"Il a dit qu'il n'était pas nécessaire de déclarer la guerre et que la présence "d'armes agressives" représentait un acte d'hostilité suffisant pour justifier des mesures telles que celles qu'ont prises les Etats-Unis" ajoute le philosophe britannique, qui affirme:

"Après le traité d'interdiction des expériences nucléaires, l'un des problèmes les plus importants qui restent à résoudre est d'empêcher la dispersion de ces armes nucléaires, qui selon M. Stevenson, constituent par leur existence même un acte d'agression. L'Union soviétique a refusé de donner ses armes nucléaires à la Chine ou aux autres Etats communistes et pourtant les Etats-Unis vont maintenant donner des engins nucléaires au Canada, négocient dans ce but avec la France, "flirtent" avec l'Allemagne de l'Ouest à ce sujet".

"Je doute que le gouvernement américain se soit rendu compte des implications de ce qu'a affirmé son représentant à l'ONU" affirme encore Bertrand Russell qui poursuit :

"Il est maintenant urgent que ceux qui ont défendu le blocus de Cuba, en déclarant que des armes nucléaires avaient été introduites dans une nouvelle région du monde, condamnent sans restriction les plans américains concernant la France, le Canada, l'Allemagne de l'Ouest, la Turquie et le Japon".

"Ces armes ont totalement modifié la nature des relations entre les nations. Elles ne permettent plus de déclarations de guerre officielle ou la longue évaluation d'un choix politique. Je maintiens que tous ceux qui ont condamné la présence d'armes nucléaires à Cuba doivent maintenant faire preuve de logique et démontrer leur sincérité" conclut Bertrand Russell.

MINEURS

SUITE DE LA PAGE 1

du troisième mineur, tandis que le premier jouerait le rôle de voie de communication. Une ligne téléphonique a été installée dans ce premier trou et par cette voie Fellin et Throne dirigent les opérations de forage. Ce n'est qu'après la "remise en état physique" de Bova que le lien direct pourra être effectué entre les deux chambres où sont emprisonnés les mineurs.

On s'inquiète de la condition de Bova, d'abord parce qu'il est blessé, ensuite parce qu'il ne répond plus à ses deux compagnons depuis une demi-journée. On ignore si, à l'instar de ses compagnons, il peut respirer à l'aise grâce à une bouche d'air qui s'ouvre dans la chambre où sont installés Fellin et Throne. Ces derniers peuvent fumer, tellement la chambre est bien aérée. Le seul inconvénient appréciable serait la présence d'un filet d'eau qui coule dans la mine. Il y a assez d'espace pour que les deux mineurs puissent se reposer à l'aise, puisque la chambre mesure environ 24 pieds de côté.

LAURENDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

le R. P. Clément Cormier, c.s.c., recteur de l'université St-Joseph de Moncton, M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux et M. Jean-Louis Gagnon, journaliste de Montréal; ainsi que trois Anglo-Canadiens: M. Frank Scott, professeur à la faculté de Droit de McGill; Mme Gertrude Laing, de Calgary, et M. Royce Frith, avocat de Toronto; et enfin deux Néo-Canadiens : M. J. B. Rudnyckyj, de l'Université du Manitoba, et M. Paul Wyczynski, de l'Université d'Ottawa.

La commission doit faire enquête pour déterminer les mesures à prendre pour "que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada."

Abandon d'un centre d'essais

Les Etats-Unis vont fermer le centre d'essais nucléaires de l'île Christmas, dans le Pacifique, le plus tôt possible après le 21 septembre, a annoncé hier à Honolulu la Commission de l'énergie atomique. Ce centre a été utilisé l'an dernier pour une série d'essais nucléaires. La soixantaine de personnes qui y travaillent seront assignées ailleurs.

NORVEGE

SUITE DE LA PAGE 1

liste. C'est sur la décision de ces deux députés que repose le sort du gouvernement. Ces deux membres ont critiqué la politique gouvernementale, mais on ne sait encore s'ils voteront en faveur de la motion de censure.

Les ogives-A au Canada, cause de tension mondiale !

WASHINGTON. (UPI) — Le secrétariat d'Etat des Etats-Unis a rejeté hier l'accusation soviétique voulant que le récent accord canado-américain par lequel les forces canadiennes reçoivent des ogives nucléaires américaines, ait aggravé la tension internationale.

Le porte-parole du secrétariat d'Etat a déclaré que le traité de Moscou sur les essais nucléaires n'empêchait aucunement les Etats-Unis de maintenir ses dispositifs de défense et de prêter assistance à ses alliés.

L'accord canado-américain, rendu public vendredi dernier à Ottawa, prévoit la fourniture au Canada, membre de l'OTAN, et aux forces de la défense aérienne continentale, d'ogives nucléaires américaines. Les ogives resteront sous la garde des Américains mais seront utilisées par les Canadiens advenant une attaque.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

près de 200 personnes au cours d'une tournée qu'il effectue dans son comté d'Algoma-Est. Près du tiers de son auditoire était composé de touristes américains.

"De tous no sproblèmes de relations internationales, les plus sérieux sont de loin ceux que nous occasionne notre voisin . . . Nous aurons des difficultés et des désagréments dans nos rapports, mais nous sommes certains qu'il y aura toujours une grande amitié entre les deux pays."

Il ajouta directement à l'intention des Américains présents : "Tout en voulant conduire nos propres affaires comme toute démocratie qui se respecte elle-même, nous comprenons combien nous sommes fortunés d'avoir un si grand voisin. Comme peuple libre, nous sommes fortunés d'avoir en notre voisin une grande démocratie. Ceci doit nous guider."

KHROUCHTCHEV

SUITE DE LA PAGE 1

développe entre nos deux pays". Il s'est félicité de la politique de coexistence pacifique menée par M. Khrouchtchev, "politique conséquente qui finira par triompher". "Les forces réactionnaires, a-t-il ajouté, ne réussiront pas à précipiter le monde dans le chaos".

M. Khrouchtchev avait quitté Moscou par avion ce matin, sous une pluie battante. Il est accompagné de son épouse et de plusieurs personnalités soviétiques, notamment de M. Youri Andropov, l'un des secrétaires du parti et spécialiste des relations entre les pays du bloc communiste.

Belgrade était pavoisée pour accueillir les visiteurs soviétiques. Pour M. Khrouchtchev, c'est sa troisième visite en Yougoslavie et sa première depuis sept ans, soit depuis que le soulèvement hongrois de 1956 avait envenimé le différend idéologique entre les deux pays.

L'avenir du communisme

D'après les observateurs, l'avenir du mouvement communiste mondial, divisé par l'attitude militante des communistes chinois, dominera les conversations qui se dérouleront à Belgrade et à Brioni, cette île de l'Adriatique qui abrite la retraite de Tito.

Les deux hommes d'Etat examineront sans doute les effets de la querelle sino-soviétique et les moyens d'y remédier; ils aborderont également, croit-on, la place de la Yougoslavie dans la communauté communiste. M. Khrouchtchev tenterait de ramener Tito dans le giron soviétique en lui offrant une assistance économique et un commerce accru. La Yougoslavie, souligne-t-on, a besoin des deux.

De toute façon, ces conversations Khrouchtchev-Tito pourraient bien établir un nouveau schéma pour les relations au sein du monde communiste, aussi bien qu'entre Moscou et Belgrade.

Par ailleurs, un journal égyptien annonce aujourd'hui que M. Khrouchtchev se rendra en Egypte aussitôt après la fin de son séjour en Yougoslavie, dans la première quinzaine de septembre. Cette nouvelle n'a pas été confirmée officiellement à Moscou.

Jusqu'au 3 septembre

Le secrétariat aux affaires étrangères de Yougoslavie a annoncé hier que, d'après le "programme provisoire" établi pour la visite du leader soviétique, celle-ci durera jusqu'au 3 septembre.

Ce programme prévoit que M. Khrouchtchev déposera aujourd'hui des gerbes sur la tombe du Soldat inconnu yougoslave et au cimetière où sont inhumés des partisans yougoslaves et des soldats de l'armée rouge tombés au moment de la libération de Belgrade, durant la dernière guerre. Dans la soirée, le président et madame Tito donneront un dîner officiel en l'honneur de leur hôte.

Demain, le leader soviétique visitera une fabrique de moteurs à Belgrade. Il se rendra le lendemain à Sjoplje et, vendredi, à Cetinie, ancienne capitale du Montenegro. De Cetinie il gagnera Kotor où il s'embarquera sur le "Galeb", yacht du président Tito, pour Doubrovnik. Dimanche, il sera à Brioni ; il en repartira mercredi pour se rendre en Slovénie où il passera deux jours en compagnie du président Tito. Ensuite, il passera une demi-journée à Zagreb, samedi, et ira à Belje pour une partie de chasse le dimanche.

M. Khrouchtchev sera de retour à Belgrade le lundi 2 septembre, et repartira le lendemain par avion pour l'URSS.

M. JEAN ALAURENT, qui vient d'être nommé directeur de l'Institut d'urbanisme de l'université de Montréal, succédant à M. Benoit Bégin, qui retournera à l'enseignement et à la recherche. M. Alaurent, né en 1908 à Auxerre (France), est diplômé de l'Institut d'urbanisme de Paris, conseil en planification régionale et ex-administrateur de la France d'Outremer. Il a publié une vingtaine d'études dans ce domaine.

VU DE WASHINGTON

Les ogives-A du Canada n'inquiètent pas M. "K"

par **M. P. DEAN**
exclusif à LA PRESSE

L'indignation soviétique contre l'équipement des forces canadiennes en ogives nucléaires n'est pas prise au sérieux par Washington. Khrouchtchev se plaint pour la forme, disent de hautes personnalités du secrétariat d'Etat et de la Maison Blanche. On lui avait fait savoir, avant la signature du traité interdisant les essais nucléaires, que le Canada obtiendrait des ogives atomiques pour ses Bomarc et ses avions de chasse.

Il est possible que Khrouchtchev se plaindra aux Nations unies de l'accord nucléaire entre les Etats-Unis et le Canada. Mais il ne s'attendra pas à être appuyé par un nombre significatif de pays du bloc afro-asiatique. L'arrangement avec le Canada n'est pas sans précédent. Plusieurs alliés européens des Etats-Unis ont déjà des armes atomiques sous des ententes semblables.

Un effet minime . . .

Les Afro-asiatiques reconnaissent que ces ententes au sein de l'OTAN sont purement d'ordre défensif malgré le fait que les avions de chasse canadiens en Europe ont, entre autres missions, celle de dévaster certains centres de communication de l'Europe de l'Est. Les Afro-asiatiques et les Soviétiques savent très bien que l'aviation canadienne ne déclenchera une telle attaque qu'en cas de conflit généralisé. Dans un tel cas, l'effet des ogives nucléaires larguées par le Canada serait minime par rapport à celui des fusées intercontinentales des grandes puissances occidentales. Et les neutres ne croient pas à la possibilité d'une guerre nucléaire limitée en Europe.

Le Canada ne perdra certainement pas son influence parmi les neutres à cause des ogives nucléaires qu'Ottawa va acquérir (sous clé américaine, d'ailleurs). La valeur des Canadiens pour le bloc des neutres réside dans le rôle d'intermédiaires raisonnables entre Washington et le reste du monde.

"K" : Pas de chahut à l'ONU

On n'est même pas sûr, à Washington, que Khrouchtchev fera beaucoup de chahut à l'ONU au sujet des ogives nucléaires du Canada, car il semblerait ainsi donner raison à ceux qui, parmi ses collègues, se sont opposés à la conclusion du Pacte de Moscou.

Khrouchtchev, selon Washington, a obtenu ce qu'il voulait. Il voulait réduire les frais occasionnés par les essais et le développement illimité des armes nucléaires. Cela ne lui aurait pas été possible tant que les Américains poursuivaient leurs essais atmosphériques. Le traité, et le fait qu'il l'imposa à ses camarades, couronne le succès de Khrouchtchev contre ses "durs".

Nous avions dit, il y a quelques mois, qu'il y avait de bonnes raisons de croire que M. "K" s'était lancé dans l'aventure cubaine plutôt à contre-coeur, afin de prouver à ses "durs" que les Etats-Unis ne se laisseraient pas faire. Ceci étant prouvé, il poussa les choses à leur conclusion logique en signant un traité qui constitue un premier pas important vers le relâchement des tensions.

Défaite pour Pékin

Il n'ira pas plus loin pour le moment. Il lui serait impossible d'obtenir que ses "durs" le suivent. Mais il leur a coupé les ailes. Il lui sera plus facile de réduire les dépenses "nucléaires" et plus facile, également, d'explorer la possibilité d'un accord américano-soviétique pour un vol vers la lune.

Pour Khrouchtchev, le traité interdisant les essais-H représente une défaite infligée aux Chinois. Ceux-ci s'étaient opposés au traité et avaient tâché d'utiliser cette question pour conspirer contre "K" à Moscou. Il vient de leur démontrer qu'il est bien trop fort. Et les complots de Pékin ont donné au leader soviétique l'occasion d'isoler ses adversaires au sein du comité central en les identifiant avec la Chine — c'est-à-dire avec la puissance qui de plus en plus représente le danger pour l'URSS, un danger racial et territorial, un danger culturel aussi car le Russe moyen ne veut pas se considérer comme un Afro-asiatique.

Et contre ses adversaires russes, Khrouchtchev peut brandir la signature que posa l'Allemagne occidentale, hier, au bas du traité. Les "durs" en URSS savent très bien que les Etats-Unis ne pourraient pas donner secrètement des armes nucléaires aux Allemands. Les Britanniques n'accepteraient jamais une telle combine; ils la dévoileraient.

Khrouchtchev peut donc déclarer qu'il a éliminé, pour le moment, la menace d'une Allemagne armée d'engins nucléaires. Tout ceci est trop à son avantage pour qu'il bouleverse le traité de Moscou, simplement parce que quelques ogives nucléaires anti-aériennes des Etats-Unis seront placées en territoire canadien.

La météo

Minimum cette nuit : 55
Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Cantons de l'Est** : ensoleillé ce matin devenant nuageux avec périodes ensoleillées et pluie occasionnelle dans l'après-midi. Température près de la normale. Vents augmentant du sud-ouest à 20 milles cet après-midi. Maximum à Montréal, Ottawa, Ste-Agathe et Sherbrooke, 70.

Aperçu pour demain : ensoleillé avec périodes nuageuses et peu de changement dans la température.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : nuageux avec averses. Peu de changement dans la température.

Vents de l'ouest de 15 à 25 milles. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 70.

Aperçu pour demain : généralement nuageux, peu de changement dans la température.

Régions de Québec, St-Maurice et Lac St-Jean : généralement nuageux avec quelques averses commençant cet après-midi. Température près de la normale. Vents de l'ouest de 15 à 25 milles. Maximum à Québec, La Tuque et Chicoutimi, 70.

Aperçu pour demain : généralement nuageux, peu de changement dans la température.

Les recherches

Au Conseil des arts

OTTAWA. — Le Conseil des Arts du Canada se réunira la semaine prochaine, du 25 au 28 août, à London (Ont.). Douze anciens membres se joindront aux membres actuels pour la circonstance. Le 28 août, un comité spécial se réunira pour établir les grandes lignes d'un programme qu'il soumettra au Conseil des Arts du Canada, sur la manière de favoriser les études supérieures et les recherches entreprises au Canada par des Canadiens dans les domaines du génie, de la médecine et des sciences.

Le Conseil a fait savoir aujourd'hui que le financement de ce programme sera assuré par une caisse spéciale constituée par un bienfaiteur anonyme, qui s'est engagé à verser un total de plus de quatre millions de dollars à cette fin.

Le comité consultatif qui se réunira à London se compose de trois membres du Conseil des arts : le Dr G. E. Hall, président de l'Université Western, de London, le Dr J. W. T. Spinks, président de l'Université de la Saskatchewan, et le Dr C. J. Mackenzie, d'Ottawa.

Les autres membres sont le Dr John Johnstone, professeur de physique à l'Université Dalhousie, de Halifax, le Dr J. McCreary, doyen de la faculté de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique, le Dr Louis-Paul Dugal, doyen de la faculté des sciences de l'Université d'Ottawa, le Dr Louis-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'Université Laval, et le Dr Pierre Gendron, vice-président de la Brasserie Dow.

Salon de beauté

Mme Dupont a fait une visite au salon de beauté. La séance terminée, on lui présente une note de $10. "Dix dollars", s'écrie-t-elle, "vous avez simplement massé mon menton !" — "Et alors, c'est exact, $5.00 par menton !"

OLD ORCHARD BEACH
LONG VIEW HOTEL
DIRECTEMENT AU BORD DE LA MER.
SPECIAL : TRANSPORT ET CHAMBRE $37.50 PAR SEMAINE PAR PERSONNE.
AUSSI : 3 JOURS FETE DU TRAVAIL $26
DE 1 H. P.M. A 10 HRS P.M.
Infs : Réservations : Montréal LA. 5-1150
J. BOURDREAULT, A. BEAUCHAMP, Propriétaires

OFFRES D'EMPLOIS
CITE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL

Architecte ($6,500-9500) — Hommes ou femmes. Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : être membre en règle de l'Association des Architectes de la Province de Québec ; de préférence posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

Botaniste grade 1 ($5000-6200) — Hommes bilingues. Instruction : posséder un baccalauréat ès-ciences (option botanique) ou l'équivalent. Expérience : quelque expérience pratique dans l'exécution de travaux botanique.

Dactylo ($2700-3700) — Femmes bilingues. Résidence à Montréal. Age : au moins 17 ans au 1er octobre 1963. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Aucune expérience n'est exigée.

Dessinateur grade 1 ($4200-6200) — Hommes bilingues. Age : au moins 18 ans au 1er septembre 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : quelque expérience en dessin industriel, topographie, paysagiste, technique, ou de construction ; des études spécialisées en dessin d'une institution reconnue pourront compenser pour l'expérience requise.

Estimateur en expropriation ($7700-8900) — Hommes bilingues. Age : au moins 30 ans au 1er septembre 1963. Instruction et expérience : au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et posséder quelques années d'expérience dans l'estimation d'immeubles ou comme entrepreneur, surintendant ou préposé à la préparation de soumissions dans le domaine de la construction du bâtiment ; ou posséder un diplôme universitaire en génie ou en architecture et avoir quelque expérience professionnelle dans le domaine de la construction de l'immeuble ou de l'estimation foncière. L'expérience devra avoir été acquise dans la région métropolitaine. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats qui auront suivi des cours post-universitaires dans le domaine de l'estimation foncière.

Imprimeur de la Cité ($12800-15000) — Hommes bilingues. Connaissances et expérience ; posséder une connaissance approfondie des procédés d'imprimerie et de photogravure ainsi qu'une connaissance pratique des disponibilités et caractéristiques particulières aux diverses imprimeries de Montréal. Avoir une vaste expérience dans l'organisation d'un bureau d'imprimerie, de manière à pouvoir diriger le travail se rapportant à la publication de revues, journaux, plaquettes, etc., ainsi que tout travail que comporte la réalisation d'ouvrages imprimés. La nature de l'expérience acquise par les candidats doit être telle, qu'ils doivent pouvoir reviser et évaluer les textes soumis, guider les dessinateurs, les artistes commerciaux, etc., dans l'illustration des textes et la mise en pages, discuter des procédés d'impression avec les imprimeurs ou leurs représentants, surveiller le travail de production, etc.

Ingénieur ($6500-9500) — Hommes ou femmes. Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : de préférence posséder un diplôme en génie ou science appliquée d'une université reconnue ; être membre en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec lors de la nomination.

Ingénieur junior — Pour la première année de pratique, le traitement sera $5500 et la deuxième année $6000. Après deux ans, sur présentation de la carte de membre en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec, le candidat pourra être promu à la fonction d'ingénieur ($6500-9500). — Instruction : de préférence, posséder un diplôme en génie ou science appliquée d'une université reconnue ; être membre junior en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec, lors de la nomination.

Inspecteur agronome ($6500-7700) — Hommes bilingues. Instruction : posséder un diplôme universitaire en sciences agricoles ; posséder en plus un certificat d'études en technologie laitière ou un diplôme d'études supérieures en industrie laitière d'une école de laiterie reconnue ; être membre en règle de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec, lors de la nomination.

Opérateur de téléphone et de télétype ($4200-5200) — Hommes bilingues — Heures de travail : la semaine de travail est fixée à 30 heures réparties en cinq jours consécutifs de six heures. — Age : au moins 21 ans au 1er octobre 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 9e année d'études ou l'équivalent. Expérience : bien connaître le maniement d'un tableau de contrôle téléphonique ou d'un télétype ; bien connaître la géographie de Montréal et de sa banlieue.

Policier ($4400-5795) — Hommes bilingues. Age : au moins 18½ ans et moins de 30. Instruction : 10e année ou l'équivalent. Taille minimum : 5' 9", pieds nus ; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Le salaire maximum sera atteint après trois ans de service.

Stagiaire en architecture — Pour la première année de pratique, le salaire sera $5500 et la deuxième année $6000. Hommes bilingues ou femmes. Le candidat sera nommé architecte ($6500-9500) après deux ans de cléricature. Instruction : être inscrit en qualité de membre étudiant auprès de l'Association des Architectes de la Province de Québec et posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

Technicien du personnel grade 1 ($5000-6200) — Hommes ou femmes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent et de préférence avoir suivi des cours universitaires en relations industrielles, en psychologie industrielle, en orientation professionnelle ou en d'autres domaines appropriés. Expérience : quelque expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec les principes d'administration du personnel. Une maîtrise en relations industrielles ou en psychologie pourra compenser pour l'expérience requise. Le directeur du personnel pourra également admettre aux examens les candidats possédant une combinaison d'instruction et d'expérience jugée équivalente.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Service du Personnel — Bureau 403 — Hôtel de Ville.

CORSETS MÉDICAUX
Bandes herniaires — Collets — Bretelles — Béquilles — Cannes
BAS pour VARICES
L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS
Bretelle redressement | Urinoir | Sacro-iliaque ou lombaire | Appareil suspension | Bande herniaire

Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS, etc., etc.
Exécution des prescriptions de médecins pour articles d'orthopédie
12 PHARMACIES professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
PRESCRIPTIONS. ANALYSES. ORTHOPEDIE. OPTIQUE
Succ. 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622 — 6511 St-Hubert, CR 2-8233

VENTE
DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE
FENÊTRES
D'ALUMINIUM à 3 rainures
PREMIERE QUALITE — 5 ANS DE GARANTIE ECRITE
Prix rég. $37.95
$19.95
TOUTES GRANDEURS JUSQU'A 36" LARG. x 72 HAUT.
INSTALLATION FACULTATIVE

PORTES D'ALUMINIUM COMPLETES AVEC MOUSTIQUAIRE **$49.50** INST. FACULTATIVE
Démonstration gratuite à domicile • Termes faciles
Alstar Industries Ltd. 6045, Côte-de-Liesse, Ville St-Laurent — **RI. 7-4044**

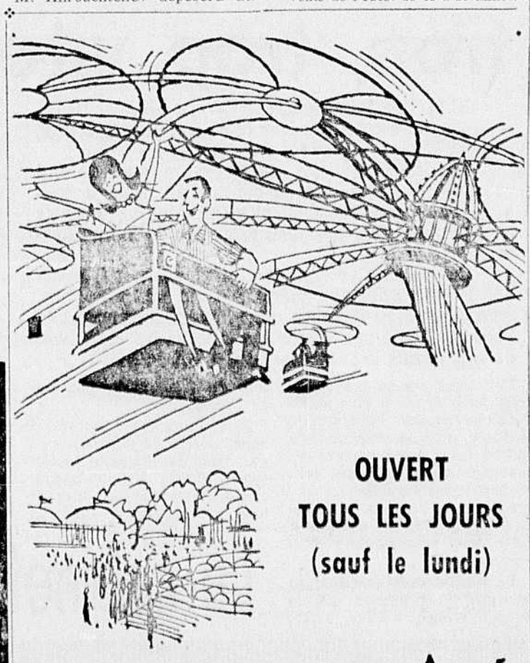
OUVERT TOUS LES JOURS (sauf le lundi)
PLAISIR... GAÎTÉ POUR TOUS!
★ divertissements pour toute la famille ★ nouveaux manèges ★ amusements variés au royaume des petits ★ pavillon de danse ★ cuisine délicieuse au restaurant
Y'A DE LA JOIE AU JOLI **PARC BELMONT**

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 20 AOUT 1963 — 79e ANNEE — No 259

Ottawa recherchera Bizier si Québec en fait la demande

Le ministère des Affaires extérieures entreprendra des procédures pour retrouver Richard Bizier, si le procureur général du Québec lui en fait la demande. C'est ce qui a été révélé hier à Ottawa, à la suite de la disparition du jeune présumé terroriste du FLQ qu'on croit aux îles St-Pierre et Miquelon.

Par ailleurs, l'assistant du procureur général du Québec, Me Charles Cantin a dit hier qu'il ne savait pas encore si le procureur général demandera l'aide du ministère des Affaires extérieures pour retrouver Bizier.

Bizier, qui n'a pas comparu comme témoin, ainsi qu'il le devait la semaine dernière, à l'enquête préliminaire d'un autre membre du FLQ, doit subir son procès à l'automne. Il avait été relâché moyennant un cautionnement de $2,500.

On a rapporté à diverses reprises depuis sa disparition, que l'ex-garçon d'ascenseur du Reine-Elizabeth aurait obtenu asile politique aux îles St-Pierre et Miquelon. On attend à ce sujet des précisions de l'ambassade de France au Canada aujourd'hui.

Me Cantin a par ailleurs souligné que rien ne peut empêcher un homme libéré sous cautionnement de se rendre où il veut, pourvu qu'il comparaisse pour entendre les accusations portées contre lui.

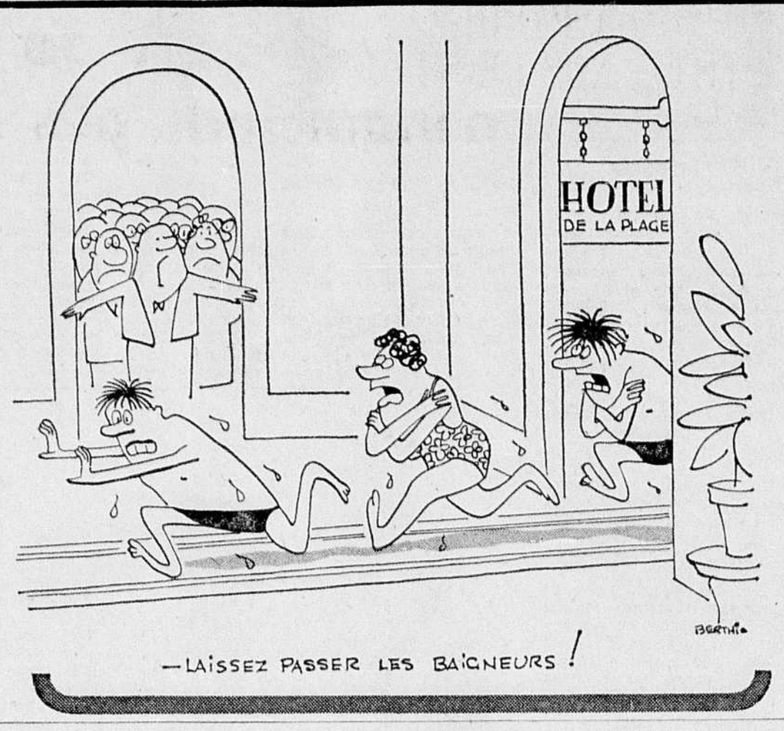

2e vol d'armes à feu en 24 heures: 40 carabines

En moins de 24 heures, la police enregistre un deuxième vol d'armes à feu dans la métropole.

Hier soir, vers 11 h., des voleurs s'emparaient d'une quarantaine de carabines de tous calibres à la quincaillerie Trudeau, au 6541 rue St-Laurent. Ils ont fait main basse également sur des appareils électriques évalués à plus de $1,000. Ils ont dévalisé en même temps la sous-station du bureau de poste que loge cet établissement.

Les malfaiteurs ont réussi à pénétrer dans la quincaillerie en perçant un mur d'un hangar voisin pour ainsi atteindre le bureau du gérant. La police croit qu'il s'agit des mêmes voleurs qui ont perpétré un vol important d'armes à feu, la veille, au magasin de surplus de guerre J. A. Beauséjour au 4559 rue Papineau où les cambrioleurs se sont emparé de 115 fusils, 90 revolvers et une forte quantité de munitions. Le directeur de la police, M. Adrien Robert, révèle ce matin toutefois que ces 90 revolvers n'était que des armes inoffensives, servant à donner le signal de départ des courses.

Pénurie de policiers ?

M. Jacques Francoeur, copropriétaire de la quincaillerie Trudeau et membre de la Commission de sécurité de la ville de Montréal, s'est élevé contre le manque de policiers dans la métropole.

Dans une entrevue accordée ce matin au représentant de LA PRESSE, M. Francoeur a déclaré : "Ce deuxième vol perpétré à mon établissement en moins de deux mois m'a fait voir la rareté de policiers à Montréal".

M. Francoeur a précisé que les agents étaient arrivés à son établissement environ 10 minutes après le début de la sonnerie du système d'alerte installé à la quincaillerie.

"Mon gérant, a-t-il dit, est arrivé sur les lieux avant la police, même si celle-ci avait été avertie du cambriolage en même temps que lui par le même système d'alerte".

Il déclare de plus que des policiers d'un district voisin ont constaté le vol. "Il n'y avait pas d'autos-radio disponibles dans le district du poste 18 au moment de la découverte du vol".

M. Francoeur a précisé aussi une des anomalies qu'il a relevées hier soir après le vol. "Pour surveiller mon établissement après le vol, on est allé chercher un des rares agents affectés à la surveillance des nombreux magasins de la Plaza St-Hubert. L'absence de policiers à cet endroit en fait donc une cible facile pour les voleurs".

M. Francoeur a déclaré que si les policiers étaient accourus à la quincaillerie dès le début de la sonnerie d'alerte installée au poste 18, ils auraient certainement mis la main sur les cambrioleurs.

Les enquêteurs de la police amplifient donc leurs recherches pour éclaircir ces deux vols d'armes à feu.

Les Faits divers sont en page 11

Rencontre "secrète" sur le financement de l'Expo

Le ministre-tuteur de l'Expo de 1967, M. Jean-Paul Deschatelets, le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, responsable pour le Québec, M. Gérard-D. Lévesque, et le maire Jean Drapeau, de Montréal, se sont rencontrés, en huis clos, ce matin, pour discuter du financement de l'Exposition universelle.

La rencontre en fut une préliminaire à la "rencontre au sommet" qui doit réunir prochainement les premiers ministres fédéral et provincial sur le même sujet.

Les représentants des trois gouvernements, accompagnés d'experts, se sont réunis dans les bureaux mêmes de la Compagnie de l'Exposition universelle de Montréal, Place Ville-Marie. Et il semble que les dirigeants de la compagnie aient voulu entourer la réunion du secret le plus absolu.

Bien que la rencontre ait été annoncée par Ottawa et Montréal, un porte-parole de la compagnie de l'Expo s'est dit fort surpris d'apercevoir le journaliste et le photographe de LA PRESSE sur les lieux.

S'excusant, il a dit qu'il n'y aurait aucune déclaration concernant la réunion et qu'on ne pourrait même pas prendre une photographie des principaux personnages. Devant l'insistance du journaliste, le porte-parole a ajouté : "Je regrette; mais j'ai reçu des instructions".

Par ailleurs, on a appris que les représentants fédéraux, provinciaux et municipaux devaient discuter du partage des frais de l'Expo, en présence du commissaire général de l'Expo, M. Paul Bienvenue, et de son adjoint, M. C. F. Carsley.

On devait y poser les bases à la rencontre Pearson, Lesage et Drapeau, qui doit avoir lieu bientôt.

Bandits tortionnaires

Deux individus ont odieusement battu deux sexagénaires hier soir à Longueuil, dans le but de leur faire révéler l'endroit où il cachaient leur argent.

Les deux victimes, le frère et la soeur, ont été identifiés comme étant M. Patenaude Clément, âgé de 66 ans, et Mlle Célina Clément, âgée de 62 ans, tous deux domiciliés au 1052 ouest, rue St-Laurent, à Longueuil.

Mlle Clément se trouvait seule au logis quand les deux apaches se sont présentés, vers 6 h. Ils se mirent en devoir de la torturer afin de lui soutirer l'argent qu'elle cachait. Toute-

Voir BANDITS en page 11

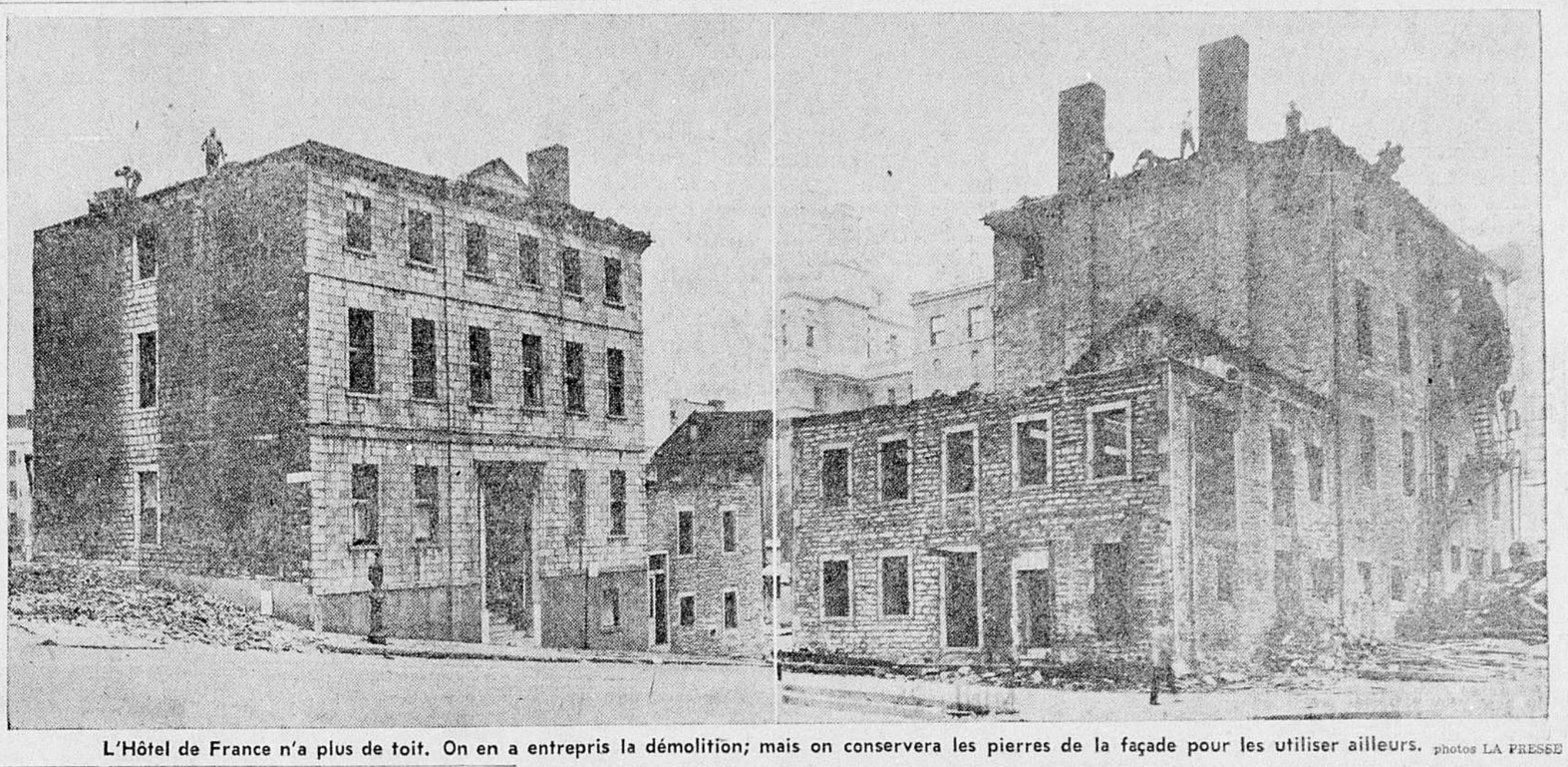

L'Hôtel de France n'a plus de toit. On en a entrepris la démolition; mais on conservera les pierres de la façade pour les utiliser ailleurs. photos LA PRESSE

L'affaire des narcotiques

On attend des preuves incessamment de Paris

Un membre de la Gendarmerie royale est attendu à Montréal venant de Paris, avec des éléments de preuves qui seront utilisés lors de l'enquête préliminaire de Roger Lapierre, accusé de conspiration dans le but d'importer des narcotiques au Canada.

L'inspecteur J.-R. Carrière, de la Gendarmerie royale a déclaré que le sergent Maurice Poitras apportera avec lui "les preuves importantes qui étaient disponibles" à Paris.

Lapierre a été arrêté le 9 août, après que deux autres Montréalais, Roger Phaneuf et Roger Laviolette, eurent été appréhendés à l'aéroport d'Orly. Ces derniers étaient alors en possession de 13 livres d'héroine brute.

Anatole Ethier, de Hull, a été également arrêté. Son enquête préliminaire aura lieu le 3 septembre, et celle de Lapierre jeudi prochain.

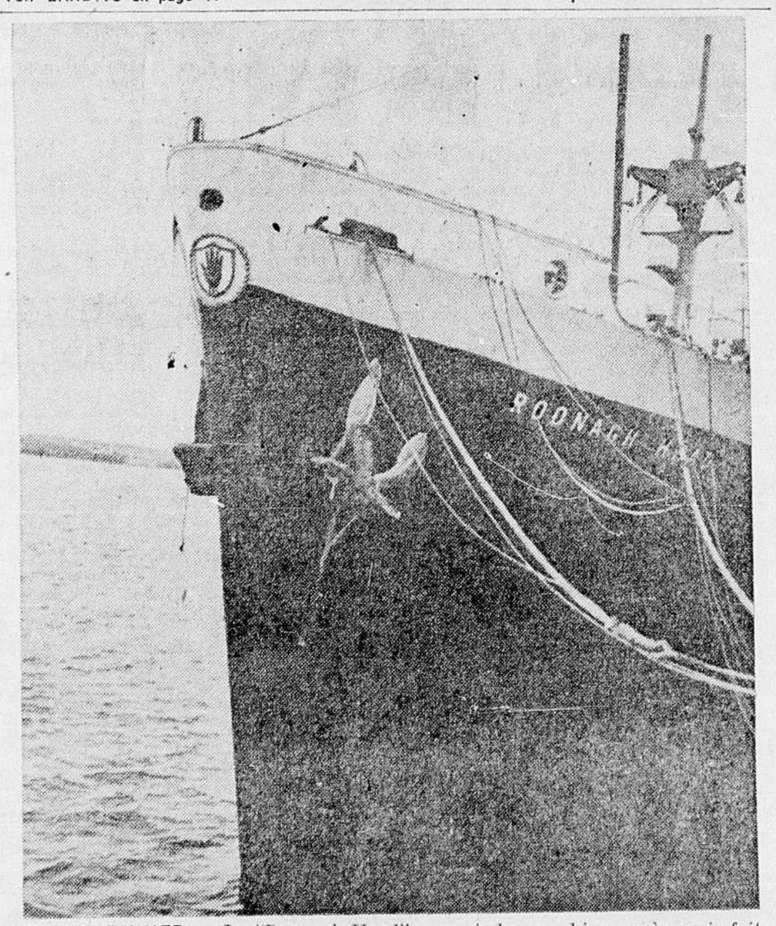

RETOUR EN MER — Le "Roonagh Head" a repris la mer, hier, après avoir fait colmater le trou béant dans sa proue. Ce cargo de 6,000 tonneaux était en cale-sèche depuis le 20 juillet, alors qu'il est venu en collision avec le "Tritonica", qui a coulé dans le St-Laurent, entraînant dans la mort ses 33 membres d'équipage. Le "Roonagh Head" a quitté Québec, à destination de l'Irlande, avec une cargaison de céréales. Par ailleurs, la Cour de l'amirauté a entrepris, hier matin, la seconde semaine de son enquête sur cette tragédie maritime.

L'Hôtel de France disparaît, mais...

On a entrepris, hier matin, la démolition de l'ancien Hôtel de France, rue St-Gabriel, angle Craig, qui a fait l'objet d'un long litige et qu'on a finalement déclaré édifice historique, dont il faudrait sauvegarder la façade et certaines pierres des coins ainsi que des cadres de fenêtres.

Le démolisseur s'est attaqué au toit du vieil immeuble, ainsi qu'à l'appenti sur le côté de la rue Craig. Il ne commencera vraisemblablement pas avant demain, de descendre les précieuses pierres de la façade, une à une.

Ces pierres, a expliqué un membre de la Commission Jacques Viger, seront numérotées et étiquetées pour être entreposées, en attendant que quelqu'un s'y intéresse pour construire la façade d'un autre immeuble. "Ce qui peut ne pas se produire avant deux ou trois ans", dit-il.

On sait que la commission Viger s'est dite fort désappointée de voir ce vieil immeuble tomber sous le pic du démolisseur pour céder la place, avec d'autres imposantes bâtisses, au nouvel immeuble que le gouvernement provincial se propose d'ériger dans le quadrilatère borné par les rues Craig, St-Laurent, Notre-Dame et St-Gabriel.

Une fausse joie

Les conservateurs des édifices et monuments historiques ont eu une fausse joie, à un certain moment, lorsque la rumeur courut que la Chambre de commerce de Montréal aurait utilisé la façade de l'Hôtel de France, dans l'édifice neuf qu'elle projette de construire.

Mais, un porte-parole de la Chambre a fait savoir définitivement qu'on n'utilisera pas ces pierres. "L'édifice que nous aurions pu construire avec cette façade, explique-t-il, aurait été deux fois et demie trop petit pour répondre à nos besoins".

"La Chambre n'en continue pas moins de s'intéresser aux maisons historiques et à collaborer avec la Commission Jacques Viger, ajoute le porte-parole, dans l'espoir de pouvoir utiliser quelques vestiges du passé dans sa construction future".

On se souvient que la Chambre de commerce de Montréal avait déjà utilisé, comme local, un vieil immeuble situé juste à côté de l'Hôtel de France, sur le côté sud de la ruelle des Fortifications.

L'immeuble, aujourd'hui démoli, avait abrité un gouverneur général du Canada, puis servi de bureaux provinciaux. La Chambre de commerce l'acheta en 1891 et y établit ses bureaux jusqu'en 1923, alors qu'elle déménagea dans ses locaux actuels, rue Notre-Dame.

Par la suite, le vieil immeuble fut démoli et le terrain est aujourd'hui utilisé pour le stationnement.

C. G.

L'affaire du "Tritonica"

Les deux navires ont échangé des signaux

par **Denis MASSE**

QUEBEC — Aucune des dépositions faites hier à la reprise de l'enquête sur le naufrage du "Tritonica" ne saurait expliquer l'abordage qui s'est produit en face de la Petite rivière St-François dans la nuit du 20 juillet et le juge Arthur Ives Smith qui entend tour à tour les officiers et matelots du "Roonagh Head" et les survivants du "Tritonica" doit rester perplexe.

Les témoins d'hier ont tous confirmé qu'au moment de la collision, les deux navires faisaient marche arrière. Mais ces mouvements étaient sans doute des manoeuvres de dernière minute, les deux navires se heurtant sur l'élan qui les propulsait encore en avant.

Il faut alors se rappeler le témoignage du capitaine William Haddock, entendu dès le premier jour de l'enquête, voulant que le courant ait agi défavorablement sur le "Tritonica".

D'après l'officier de quart, John W. Auld, du "Roonagh Head", il y a eu échange de coups de sirènes entre les deux navires peu avant l'abordage. Celui-ci a raconté dans les menus détails toutes les circonstances qui ont entouré la collision et les dramatiques sauvetages qui ont suivi, mais n'a rien signalé de nouveau.

On mise beaucoup sur les deux témoignages-clé qui restent à venir, celui du pilote Herman Gamache qui dirigeait le "Roonagh Head", de Québec aux Escoumins; et le capitaine John G. Swanson qui commandait le "Tritonica".

Le cargo "Roonagh Head" a finalement appareillé de Québec à destination de Liverpool sous le commandement d'un autre capitaine de la Head Line, le capitaine Davy.

On sait que les réparations faites à la Davie Shipbuilding se sont élevées à $137,000. Le capitaine Haddock et son second, l'officier Auld, sont restés à Québec pour l'audition de l'enquête.

Le seul élément nouveau de la journée d'hier a été fourni par le chef ingénieur, Albert C. Bulley du "Tritonica", lorsqu'il a fait savoir que le titanium étant une cargaison lourde, les cales du "Tritonica" n'étaient qu'à moitié remplies, ce qui laissait évidemment beaucoup d'espace à l'eau qui a envahi le navire au moment de la collision et l'a fait basculer dans l'abîme en peu de temps.

NOUVELLE ADRESSE
6741
ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal

AUTREFOIS
OPTOMETRISTE CONSULTANT
A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE

272-7611 • 272-7616

Paul-E Talbot
Bachelier en optométrie

SANDWICHES
SPLENDIDE VARIETE — FRAICHEUR ASSUREE

JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail $2.40

POUR INFORMATIONS TELEPHONEZ AUJOURD'HUI
VI. 4-3901 PEGROID'S Ltée
LIVRAISON RAPIDE 4075, rue ST-DENIS

"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"

MÉDARD DENIGER
président

CHRYSLER - DODGE
VALIANT - SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES

Longueuil Automobile
LIMITEE
268 St-Charles ouest, Longueuil
OR 4-1571

OUVRIERS ou SPORTSMEN...
Voici un support dorsal tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Vous en ajustez la tension suivant vos besoins.
Consultez l'un de nos techniciens diplômés
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

EXPERIENCE: Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années consécutives... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30. Ce sont des spécialistes qui ne quitteront pas ce domaine pour aller vendre des chaussures ou appareils domestiques au gré de leur fantaisie.

VERIFICATION ADEQUATE: C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

APPAREILS DE LA MEILLEURE QUALITE : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée en prothèse auditive — MAICO fabrique 95% des appareils de vérification de l'ouie en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO !

SERVICE: Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez. Vous n'avez pas à vous inquiéter qu'on vous prête un appareil.

NOUS NOUS SPECIALISONS EN APPAREILS AUDITIFS
C'EST LA NOTRE SEULE OCCUPATION !

Maico SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale
1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

LE MUFFLER MIDAS
COÛTE MOINS CHER
ET PORTE UNE guarantie ÉCRITE
POUR LA VIE DE VOTRE AUTO
CONTRE TOUS RISQUES, Y COMPRIS LA ROUILLE ET LA CORROSION
VALIDE AUX 488 ATELIERS MIDAS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS
INSTALLATION GRATUITE ET RAPIDE PAR EXPERTS
DANS L'EST
4495, RUE IBERVILLE
LA. 6-1627-8
AU NORD
10111, BOUL. PIE IX
321-7108
À CHOMEDEY
850, BOUL. LABELLE
681-1601
MIDAS MUFFLER SHOPS
OUVERT TOUS LES JOURS
8 a.m. à 9 p.m. — Sam. 8 a.m. à 5 p.m.
INSPECTION des 'Choc Absorber' GRATUITE

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

Les éditoriaux de LA PRESSE étant signés, ils expriment les opinions de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des membres du Conseil d'administration

MONTREAL, MARDI 20 AOUT 1963 — 79e ANNEE — No 259

Remballez votre chantage!

IL EST malheureux que le premier ministre du Canada, prenant la parole à Pointe-au-Pic devant l'Association des hebdomadaires de langue française, n'ait pas cru devoir expliquer à ses auditeurs comment la signature qu'il vient de donner, touchant l'établissement d'armes nucléaires au Canada, va maintenant s'accorder avec ses appels pathétiques à l'indépendance du Canada vis-à-vis les Etats-Unis.

Comme cela est admirable! D'une main, je te signe un accord militaire qui fait faire des pas de géant à l'intégration d'Ottawa à Washington, de l'autre j'écris un beau discours sur les vertus de la souveraineté. M. Lester B. Pearson n'a plus rien à apprendre sur l'art de tenir de beaux discours sur la chasteté tout en caressant la belle. La "belle", en l'occurrence, avec ou sans jeu de mots, c'est évidemment la province de Québec.

M. Pearson est un homme instruit. Il ne peut pas ignorer que la voie la plus sûre vers l'assimilation d'un pays à un autre passe par l'assimilation sur le plan des techniques militaires par le pays le plus fort. Un historien anglais, que M. Pearson connaît sûrement, Arnold Toynbee, l'a montré par de multiples exemples puisés dans le passé. On ne peut pas dire: je vais prendre tes armes, le reste, garde-le. Le reste viendra quand même, que ça plaise ou non.

● ● ●

Non content d'avoir opté pour les USA, il paraît que le Canada va maintenant se faire, sur d'autres rivages, notamment pour son aviation stationnée en Europe, l'apôtre de la nucléarisation américaine. Quelqu'un va-t-il finalement prendre, sur le plan international, le numéro d'un certain Canada aux fausses allures de boy-scout en culottes courtes, tentant de se faire passer pour un arrangeur de conflits et un faiseur de paix universelle? Parlant moins de deux jours après la signature d'un accord sur les armes nucléaires, M. Pearson ne pouvait ignorer le sentiment de ceux auxquels il parlait, dans une province inquiète et mécontente de sa politique nucléaire.

● ● ●

Parlons culture. C'est bien plus rassurant. M. Pearson n'a pas omis le rite. Que tu es donc beau, que tu es donc fin, cher Canada français. Mais prends garde, si tu te fais trop exigeant et trop capricieux, tu vas te retrouver dans la mélasse. Ainsi parle M. Pearson. Il n'a pas parlé de mélasse, bien entendu, il a dénoncé les dangers de l'"American encroachment", expression que les dépêches en langue française ont traduite par: engloutissement dans une mer anglophone. Ce n'est pas tout à fait la même chose, nous semble-t-il, mais on commence à connaître le couplet.

M. Pearson a eu l'honnêteté de servir le même avertissement à ses compatriotes qui ne parlent que l'anglais. Il a évoqué finement Henri Bourassa, il reconnaît que le Québec "a besoin des moyens de rester lui-même" et qu'il a des responsabilités vis-à-vis les groupes minoritaires français.

● ● ●

M. Pearson essaie de tenir les deux bouts de la chaîne: ni séparatisme pour le Québec, ni annexionisme pour les autres provinces du Canada, mais une Confédération renouvelée, inspirée d'un généreux courant coopératif. Tels sont les objectifs, ce sont ceux-là même qui ont conduit le premier ministre à entreprendre ce vaste inventaire connu maintenant comme l'enquête sur les cultures.

Oublions la pointe de chantage et posons-nous une question: les deux groupes (anglais et français) sont-ils dupes de leurs déclarations d'intention réciproques? Le Canada anglais compte sur le Québec pour donner au Canada une "âme". Mais où la prendrons-nous nous-mêmes, cette "âme"? C'est la télévision qui a sauvé la langue française au Canada, proclamait récemment un hebdomadaire sérieux. C'est une belle réussite. Quelles sont les prochaines étapes?

Si l'enquête sur les cultures devait révéler que ni l'ouvrier d'Oshawa, ni l'agriculteur de l'Ouest ne peuvent ou ne veulent se distinguer des Américains de Détroit ou de Seattle, que des millions de Néo-Canadiens sont d'ores et déjà des Américains, le Québec n'en continuera pas moins son petit bonhomme de chemin. Avec d'autres compagnons, s'il le faut.

Guy CORMIER

LA PAROLE EST A NOS LECTEURS

A la défense des Canadiens français

Monsieur le Rédacteur,

J'ai été révolté en lisant la lettre de M. Parnasse, parue dans cette rubrique, le 5 août, sous le titre "L'inutilité du jeûne de M. Chaput".

L'auteur, qui ne saurait paraître ni grand ni moqueur, malgré ses airs, ne signe pas de son nom et n'indique pas son origine ethnique.

Il accuse les Canadiens français de ne pas savoir écrire, mais il emploi des "ils" et des "nous" en voulant les indiquer. Serait-il un Français naturalisé canadien? Je suis un Néo-Canadien d'origine italienne. Arrivé au Canada, j'ai suivi un cours secondaire en français et maintenant je parachève mes études universitaires en anglais. C'est une opinion courante, dans les milieux anglophones, que les Français parlent leur langue de façon correcte et charmante, mais que les Canadiens sont incapables de parler français. Pourtant, les conversations de certains de mes copains français me donnent la nostalgie du "joual" plus ou moins légitime des bons "Canayens".

Comme le travaille à temps partiel pour une agence de service social aux immigrants, j'ai l'occasion de constater que les Français et les autres francophones d'outre-mer ne dédaignent pas le "joual" servi par les Canadiens et de plus lui apportent leur modeste tribut, couronné ou non de l'approbation des messieurs de l'Académie française.

Peut-être les Canadiens français méritent-ils des reproches pour avoir somnolé pendant deux siècles, mais je suis heureux d'assister, depuis quelques années, à un réveil de plus en plus remarquable et évident de cette race qui ne semble pas être domptée.

Un "hourra" retentissant pour eux et un chaleureux merci à tous mes professeurs canadiens-français qui m'ont appris cette langue.

Greg Guardo,
Montréal

Le nationalisme peu prisé des "Canadians"

Monsieur le Rédacteur,

Le nationalisme est l'une des plaies de l'humanité! Car, enfin, on ne saurait le nier: les guerres ont lieu entre nations. Et ne nous arrêtons pas là; retirons aussi aux individus leur personnalité; deux personnalités qui se rencontrent, cela se heurte! et pendant qu'on y est, supprimons aussi le sel et les piments de notre cuisine; ce n'est bon qu'à brûler l'estomac...

—Oh! Mais! Arrêtez, Monsieur! vous allez tout affadir; je ne veux pas me dissoudre dans l'informe et l'insipide.

Le fait est là: l'"Intelligentzia Canadian" fait campagne contre le sentiment national; pourquoi? L'une des missions de l'intellectuel, n'est-ce pas, c'est de sécréter des idées qui servent les intérêts de sa société d'appartenance; dès l'instant que le sentiment national canadien-français menace les intérêts "canadian", ou qu'on croit qu'il les menace, ce sentiment devient haïssable, évidemment!

Mais n'y aurait-il pas un motif plus obscur qui rend ce sentiment redoutable aux "Canadians". Vous connaissez la fable de La Fontaine, le renard qui avait laissé sa queue dans les mâchoires d'un piège et qui voulait persuader ses frères d'abandonner eux aussi cet ornement odieux. Se pourrait-il faire que pour quelque raison cachée, les "Canadians" se soient vu refuser par la nature ce sentiment qu'ils déclarent pernicieux?

Les autres groupes humains parviennent tôt ou tard à l'état adulte; certains ont été précoces, les Suisses par exemple, qui n'ont pas attendu le XVe siècle pour se débarrasser de la tutelle autrichienne; et Guillaume Tell, dit-on, a mené rondement son affaire, sans même prendre le temps de méditer Mao-Tsé-Tong;, peu importe d'ailleurs la rapidité du processus, pourvu que le terme ultime et désirable soit atteint un jour.

Une seule exception: le Canada anglais! La maman a d'abord été bien contente d'avoir un enfant si sage; puis elle a dit "Tu es bien gentil, mais va jouer avec les autres". Enfin, agacée, elle lui répète: "Mais ne t'accroche donc pas comme cela à mes jupes; tu n'as plus 5 ans; tu es d'âge à avoir ton propre drapeau". Mais voilà! cet enfant ne sera apparemment jamais adulte; et s'il lâche les jupes de sa mère, ce sera pour s'accrocher aux pantalons de quelqu'un d'autre, de l'Oncle Sam, par exemple.

P.S.: Et si un mandarin, fréquentant les cercles d'affaires "canadian", me dit: "Croyez-en ma vieille sagesse, jeune homme, si l'on se hisse assez haut, avec une vision plus vaste des choses, on découvre des intérêts supérieurs". Je lui demanderai si les intérêts en question ne sont pas tout simplement ceux de son portefeuille.

D. Dumas,
Montréal.

Les maux qui rongent notre société

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir entendu la radio et avoir lu la presse régulièrement, je trouve regrettable de voir soigner la maladie plutôt que le mal dans le cas des quatre victimes dans l'affaire Dion et les mamans éplorées avec lesquelles je sympathise beaucoup, ayant moi-même huit enfants que j'aime bien.

De grâce, chères mamans, consolez-vous; vous êtes tout simplement les premières victimes de la société modernisée que nous subissons actuellement. Depuis 1960, nous avons ouvert de nouvelles écoles du vice: grills, hôtels, motels, tavernes, bars, etc., etc. Notre ministre, René Lévesque n'a pas eu peur de se lever en Chambre et de se prononcer contre la fameuse Régie des alcools. Mères de famille n'ayez pas peur de vous unir et d'exiger l'abolition de cette fameuse régie pour que demain vos enfants ne soient pas attaqués de la même façon, car il sera trop tard. Allez voir, bonnes mamans, où vos fils vont apprendre à devenir des seconds Dion et vous serez dégoûtées de voir de quelle façon le respect de la femme, base de la société, est représenté dans les fameux spectacles pour exciter les sens de nos jeunes et remplir nos maisons de santé, nos crèches, nos prisons et en bâtir de nouvelles au détriment des payeurs de taxes.

Le mal, à mon point de vue, est beaucoup plus là que n'importe où ailleurs. Que nos journalistes, une fois pour toute, travaillent à faire respecter la femme et disent d'où vient pareille trouble.

Un sympathisant des mamans éprouvées

Du français dans toutes les provinces

Monsieur le Rédacteur,

J'ai été à l'emploi de nos grands réseaux ferroviaires, le Canadien National et le Pacifique Canadien, pendant plusieurs années. Un jour je causais (en anglais) avec un garde-barrière qui était dans le train avec moi. Il était en vacances et il rentrait dans sa famille. Nous roulions dans la province d'Alberta. Je lui fis remarquer qu'aux passages à niveau il n'y avait aucune inscription en français. "Pas de différence, lui fis-je remarquer, avec les USA, l'anglais est tout à fait de rigueur". Le garde-barrière réprima mal un sourire et rougit légèrement. J'insistai. Dans ce cas-ci, omettre la langue française est inexcusable; je trouve, lui dis-je, que votre appréhension est superflue! Et sans plus mon concitoyen se déroba sur-le-champ.

Aujourd'hui, en l'an de grâce 1963, nous semblons vouloir mettre le cap au vent et y aller de plein pied avec un biculturalisme et un bilinguisme sans défaillance. C'est heureux, car autrement nous risquerions de nous engouffrer avec violence dans une polémique sans issue. Pour maintenir la culture française partout au Canada, il ne "serait pas juste" pour "nos jeunes amis" appartenant aux cultures anglo-saxonnes de les priver du "sens de la vue" d'un panneau-réclame ou d'un journal, d'un affiche ou d'un bon film, en un mot de tout ce qui concerne la culture et le génie français; la forme même de la pensée et la vraie discipline de l'esprit, c'est-à-dire le mode naturel d'accès à une culture intellectuelle.

Rolland Dagenais,
Montréal

La concurrence entre l'URSS et les E.-U.

Monsieur le Rédacteur,

Je n'ai pas encore lu le livre de Suzanne Labin, paru chez Fomac, intitulé "Compétition URSS-USA", mais j'ai lu par contre, les commentaires qu'en a fait M. Fernand Beauregard, dans la chronique hebdomadaire "Le monde qui s'écrit", le 3 août.

M. Beauregard écrit: "Quand Moscou proclame que, de 1940 à 1955, sa production pétrolière s'est accrue de 100% par rapport à 48% aux Etats-Unis pour la même période, les profanes, les militants ne peuvent qu'applaudir devant ce haut fait économique. Mais, transposé en chiffres absolus, cet accroissement équivaut à ceci: 100% en URSS = 177 millions de tonnes, alors que le maigre 48% aux USA signifient 660 millions de tonnes. Le tableau n'est pas tout à fait le même".

Je ne voudrais pas contester ces chiffres, ni m'amuser avec des statistiques; mais je tiens à montrer par un exemple très simple que le "défi économique" de l'URSS existe bel et bien, au contraire de ce que veulent nous faire croire les paranoïaques de l'antisoviétisme.

Prenons la suite de chiffres suivants: 5-10-20-40-80-160... Ceci représente, comme hypothèse, une certaine production durant une période déterminée et constante, avec une augmentation de 100%. Comparons ces chiffres avec cette autre série: 20-30-45-67.5-101.2-151.8... (augmentation de 50%).

L'accroissement pour les quatre premières données est supérieur, en chiffres absolus, dans la deuxième série. Mais le taux d'accroissement supérieur de la première donne comme résultat final 160 au lieu de 151.8.

C'est un peu ce qui se passe dans la compétition économique entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Et c'est ainsi qu'on s'aperçoit que le mensonge ne vient souvent pas d'où l'on pense.

Y. D.

Ce que les institutions sociales tolèrent, veulent et organisent, et dont les individus sont en droit de vouloir jouir, ne peut pas par la suite être imputés à ces mêmes individus. On ne reproche pas à autrui ce que l'on permet de pratiquer de bon droit! Il vaut bien mieux dans une circonstance pareille, avouer sa propre turpitude que de la loger chez autrui.

Par le seul respect que le Collège des médecins se devait à lui-même et devait à ses membres, le Collège se devait de disculper le docteur Hori: il y aurait eu là plus de noblesse chez lui si, en plus, il avait avoué sa propre indiscipline plutôt que, paradoxalement, la reprocher au Docteur Hori...

Gerard Petit
Montréal

Le Dr Hori et le Collège des médecins

Monsieur le Rédacteur,

Le caractère des institutions sociales ne saurait en aucune circonstance, consacrer le principe de leurs faiblesses; surtout quand ces faiblesses cessent d'être occultes et apparaissent comme inhérentes à l'institution proprement dite; autrement, le cas échéant, on risque de pratiquer la petite vertu comme à rebours: ce qui ordinairement est trop facile, car on voit mal qu'on puisse reprocher à autrui ce que souvent l'on a concouru à tolérer soi-même, sinon par voie indirecte, à le vouloir spécifiquement.

Le vrai mal dans le cas du Dr Hori (Georges) ce n'est pas tant qu'à deux reprises nos cours de justice ait, en somme, si je comprends bien, et récemment encore, refusé au Docteur, son droit de pratique mais que ce droit de pratique continue à lui être interdit par le Collège des médecins dont il était membre et ce, même pour un temps déterminé: ce qui est pis encore!

Quels sont donc les crimes, si crimes il y a, qu'on reproche au Dr Hori? Le public attentif a gardé précisément le souvenir que, de ce qui paraissait obscur, confus et peu clair il s'agissait, à tous les points de vue, d'en sauver la face; je ne sache pas, en effet, qu'à date le Docteur ait reçu une ordonnance judiciaire le forçant de paraître devant une cour de justice pénale pour répondre des actes qu'il aurait pu poser en toute illégalité et contre les bonnes moeurs et l'ordre public, comme on l'écrit. Or, tout ce que l'on a dit, c'est-à-dire, le reste, s'affichait semble-t-il comme une habile et opportune diffamation, sinon publicitaire, du moins assez remarquable. L'on a aussi gardé l'impression que, là comme ailleurs souvent, l'effort intellectuel manquait, mais que les jugements pleuvaient!

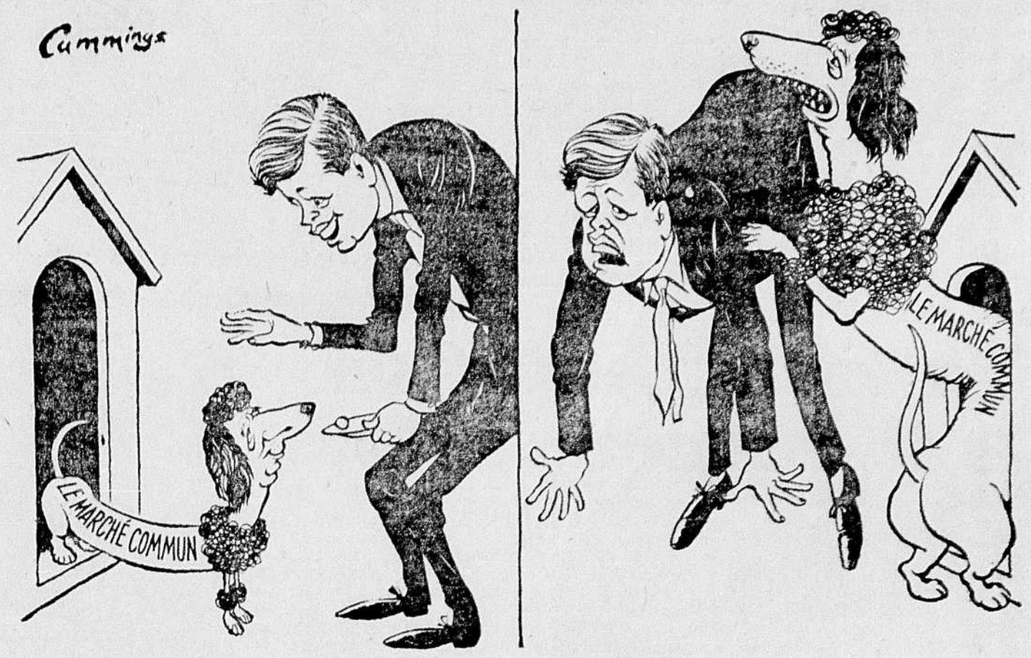

Il n'y a pas que les petits poissons qui deviennent grands

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an: Canada: $18.00 — Etats-Unis: $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

TOPOS DU JOUR

Neuf voix et la bombe

UN député conservateur à Ottawa, M. Clément Vincent (Nicolet-Yamaska) met en lumière, dans une lettre à M. Pearson, le caractère troublant d'une affirmation du premier ministre touchant l'accord sur l'entreposage des armes nucléaires au Canada.

On sait que le chef libéral s'est déclaré convaincu qu'il pouvait conclure l'accord de vendredi dernier sans consulter le parlement, à cause de la confiance que lui avaient votée les représentants du peuple, le 21 mai dernier, à l'occasion d'une motion de censure proposée par les néo-démocrates. Le gouvernement l'avait alors emporté par 124 voix contre 113, soit neuf voix de majorité.

Mais, fait remarquer M. Vincent, le premier ministre a tort de considérer ce vote comme une approbation anticipée de l'accord. Et il cite le cas d'un député qui a déclaré expressément que son vote en faveur du gouvernement n'était pas un vote POUR l'entreposage des ogives mais un vote CONTRE la résolution néo-démocrate, qu'il trouvait prématurée.

L'argument est valide, assurément. On peut même se demander s'il est nécessaire. N'apparaît-il pas anormal, en effet, que M. Pearson s'autorise d'une aussi faible marge en sa faveur pour justifier une décision d'une portée aussi considérable? Les syndicats ouvriers déclenchent rarement une grève à moins que leurs membres ne l'appuient à 70% des voix.

Neuf voix pour les armes nucléaires? On tremble à la pensée que M. Pearson doive jamais faire face à la guerre elle-même. Pour une douzaine de voix majoritaires, il se sentirait capable de nous précipiter dans le conflit!

Gérard PELLETIER

Un seul pour tout acheter

C'EST CONNU! Les volumineux rapports des Commissions royales d'enquête sont soigneusement déposés aux archives et il faut souvent des années et des années pour qu'il soit donné suite à certaines de leurs recommandations.

Le rapport de l'enquête Glassco va-t-il échapper au douillet enterrement? Oui, (dans une certaine mesure) puisque le ministre de la Production pour la défense, M. C. M. Drury, annonce qu'en moins de douze mois, son ministère sera converti en un Office (ministère) des Achats et Approvisionnement pour tout le gouvernement. Pour une fois, voici de l'excellente centralisation.

De loin, le gouvernement fédéral est l'acheteur numéro un du pays. Il achète de tout: des chaussettes de laine aux ogives nucléaires! Mais chaque ministère opérant pour son propre compte, on a vu dans le rapport Glassco, à quel fantastique gaspillage conduisait l'absence de coordination. On a pu rire devant la nomenclature des objets, produits; denrées, appareils achetés en trop, entreposés et qui seront périmés, démodés ou sans valeur lorsque viendra le temps de les utiliser. On a ri... jaune, ce qui n'arrange pas les choses.

Certes, nous comprenons que chaque ministère soit jaloux de son autonomie et connaisse ses besoins mieux que quiconque. Néanmoins, la preuve a été faite des méfaits de la formule.

Les vices de l'ancienne méthode constituent une "trinité" aussi inefficace que puissante: (1) ingérence à tous les échelons (2) pressions indues par le jeu des intermédiaires et (3) chevauchement, multiplication des commandes avec risque sérieux de gabegie. Et les millions coulent.

La Commission Glassco, on s'en souvient, a été catégorique: un seul acheteur exerçant une sévère surveillance pour mettre fin une fois pour toutes à la sarabande des paniers percés. Si le mitre Drury tient parole, il ne fera sûrement pas plaisir à tout le monde mais il aura l'appui des contribuables qui espèrent toujours (ô naïveté!) que les économies faites à l'achat se traduisent un jour par une diminution des impôts!

Roger CHAMPOUX

Pour réussir en affaires

IL Y A longtemps que l'on insiste pour que les Canadiens français se lancent davantage dans les affaires, qu'ils fassent profiter leurs capitaux et qu'ils participent de plus en plus à la vie économique du pays.

Cela est bien juste, mais bien vague également. Autrefois on invitait de même les cultivateurs à améliorer leurs méthodes de culture et à produire en plus grande quantité. Cependant, ce n'est qu'à la venue des agronomes et à la suite de leurs enseignements que nos agriculteurs ont vraiment délaissé leurs anciennes méthodes et adopté celles qui devaient les conduire à des réussites qui leur font mériter aujourd'hui des honneurs et des décorations enviables.

Dans le monde des affaires, il y aura désormais des guides, des pilotes. M. Gérard-U. Maurice, du ministère de la Jeunesse, sera l'un de ceux-là.

Lui-même vient de parfaire sa formation à Ottawa, où il a suivi un cours intensif de direction des petites entreprises donné par le ministère fédéral du Commerce. Dès cet automne, M. Maurice inaugurera les cours destinés à nos petits hommes d'affaires. L'enseignement portera sur la vente au détail, la commercialisation pour les fabricants, la comptabilité pour les propriétaires, la tenue des livres et les achats.

L'expérience de vingt ans que M. Maurice a acquise dans l'organisation et la direction de programmes de formation administrative lui sera précieuse. Cette initiative constitue un heureux démarrage. Les nôtres peuvent devenir d'excellents hommes d'affairhes; ils le deviendront plus vite et plus sûrement grâce aux conseils et leçons qu'ils recevront.

Alfred AYOTTE

Texte hors contexte

les propos du timide

PAR ALBERT BRIE

Le hasard m'a fait mettre la main sur une pleine caisse de livres oubliés. Rien n'a meilleure odeur que ces vieux bouquins qui résident au frais dans les placards. Quoi de plus propre à susciter la curiosité, d'autant mieux qu'il s'agissait de romans à la mode et surtout de manuels scolaires en usage il y a 50 ou même 100 ans.

J'ai donc grappillé à la fortune de l'index et du pouce quelques connaissances nouvelles et d'autres qui n'avaient pas affleuré de ma mémoire depuis fort longtemps. Je vous les livre.

Extrait de "Candide ou l'Optimiste" de Voltaire, voici, replacés dans leur contexte, les fameux "quelques arpents de neige". C'est Martin, le savant cicérone qui instruit Candide: "Vous connaissez l'Angleterre; y est-on aussi fou qu'en France? — C'est une autre espèce de folie, dit Martin. Vous savez que ces deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada, et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut. De vous dire précisément s'il y a plus de gens à lier dans un pays que dans un autre, c'est ce que mes faibles lumières ne me permettent pas."

Extrait de "Abrégé du Catéchisme de Persévérance" (1842).

"Q. — De quoi Dieu couvrit-il la terre? R. — Il la couvrit d'herbes vertes, parce que le vert est la couleur qui repose le mieux notre oeil. S'il eût teint la terre en rouge, blanc ou noir, nous n'aurions pu en soutenir la vue". Q. — Par qui Voltaire et Rousseau furent-ils réfutés? R. — Voltaire et Rousseau furent solidement réfutés par Bergiet, Bullet, Guénée et Nonotte."

Mais où sont nos Nonottes d'antan?

De "Abrégé d'Histoire du Canada à l'usage des étudiants" (1900), j'ai appris que Gaspé doit son nom à Gaspard de Cortéréal qui mit le pied sur la péninsule en 1500; que la baie d'Hudson a été découverte par le Danois Anskolk; que Champlain fit l'erreur de s'allier avec les Algonquins et les Hurons contre les Iroquois, "la nation la plus brave et la plus vindicative qu'il y eût alors parmi les sauvages"; que les trois frères Kertk (sic) qui s'emparèrent de Québec en 1629 étaient des huguenots français que les conflits religieux avaient fait passer au service de l'Angleterre.

Pendant l'hiver de 1690, Frontenac organisa trois partis contre la Nouvelle-Angleterre. L'auteur de l'abrégé raconte: "Cette expédition (la troisième), ne fut pas moins heureuse que les deux autres". Et pourquoi fût-elle heureuse? L'auteur enchaîne: "Le fort et quatre autres postes moins considérables furent pris et rasés, les habitations furent brûlées et le pays dévasté." A la guerre comme à la guerre!

Dans le même "Abrégé", on peut lire, à propos de Thomas Dunn, administrateur du Canada de 1805 à 1807: "C'est de son administration que date l'ère de la liberté de la presse au Canada." Et deux lignes plus bas: "Dunn fit exécuter à Québec, avec un grand appareil militaire et dans un lieu élevé, un Américain, nommé McLane, qu'on accusait d'avoir comploté la perte du Canada, en cherchant à entraîner les Canadiens à embrasser la cause de la Révolution française."

"O notre Histoire, "écran" de perles ignorées!"

Henri Bourassa écrivait en 1916, sous le titre: "Hier, aujourd'hui, demain", ces mots prophétiques: "Tout l'argent dont nous aurons besoin, c'est à nos voisins qu'il faudra l'emprunter Nous verrons chaque jour notre ministre des Finances, nos trésoriers de provinces et de villes, les administrateurs de nos grandes industries et de nos voies de transport, prendre la route de New-York et en rapporter les millions qu'ils allaient, avant la guerre, chercher à Londres".

FAITS divers

Vol de trois carabines automatiques

En plus de l'arsenal raflé hier dans un magasin de surplus de l'armée et des 40 carabines volées dans une quincaillerie du nord de la ville, des malfaiteurs ont fait main basse sur trois carabines automatiques, trois boîtes de balles et $500 d'articles divers dans l'appartement de M. Paul Lalande, 1253, rue Amherst. Ces vols ont fait dire à un limier : "S'ils ne se préparent pas à une série de hold-up, ils seront au moins bien équipés pour la saison de chasse qui s'ouvrira bientôt. Les orignaux de la Côte-Nord n'ont qu'à se bien tenir."

Vol chez un ancien député

La police de Dorion a révélé aujourd'hui que des bandits étaient entrés par effraction dans la résidence de M. Loyola Schmidt, ancien membre de l'Assemblée législative, durant la nuit, et avaient volé divers articles dont la valeur reste encore indéterminée.

M. Schmidt, de l'Union nationale, était membre de l'assemblée législative pour Vaudreuil-Soulanges de 1957 à 1960.

Un mort et cinq blessés à St-Paulin

Une violente collision a fait un mort et cinq blessés, vers 10 h. hier soir, à l'intersection des routes 44 et Ste-Angèle, à St-Paulin. Sous la violence du choc, l'une des voitures, qui avait été heurtée de l'arrière, a fait un bond de 45 pieds pour aller s'arrêter dans un fossé.

La victime de cette tragédie est Mlle Nicole Gaumont, âgée 22 ans, domiciliée au 1550, 6e Avenue, à Grand-Mère. Les blessés sont : la mère de la victime, Mme Raoul Gaumont, de la même adresse ; Jean-Noël Halley, 23 ans, Jean-Marc Vincent, 23 ans et Walter Marcotte, 39 ans, tous trois demeurant au 1892 Royal, à Shawinigan, de même que Paul Vaugeois, du 1727 rue Champlain, à Shawinigan.

Les blessés ont été transportés dans des hôpitaux de Trois-Rivières et de Shawinigan.

Une auto fonce sur un policier

La police recherchait la nuit dernière une automobile dans laquelle prenaient place quatre suspects. On recherchait cette voiture à la suite d'un incident peu ordinaire. En effet, c'est un policier qui a été heurté pour ne pas dire "fauché" par les individus.

L'agent Marcel Laberge (556), 32 ans, domicilié au 8863, 2e avenue, à Ville St-Michel, tentait de s'approcher de la voiture en question dans le but d'enquêter auprès de ses occupants, mais le véhicule se mit en marche pour foncer sur l'agent, le renverser et fuir dans la nuit. Le tout s'est déroulé à 2 h. 20 ce matin, à l'arrière de l'hôpital Général Juif.

Le policier devait par la suite être conduit à l'hôpital St. Mary's, souffrant de douleur à une main et à l'épaule. Il a été gardé en observation.

Hold-up dans une pharmacie

Deux bandits armés ont fait main basse sur une somme de $192, soit le contenu de la caisse de la pharmacie Lortie, au 1308 est, rue Bélanger, vers 9 h. 20 hier soir. Au moment du vol, le commis se trouvait seul dans l'établissement.

Un camion capote : un mort

Un contremaître du ministère de la Voirie est décédé, hier, lorsque son camion a capoté dans un champ à proximité de Baie-St-Paul. La victime a été identifiée comme étant Justin Tremblay, 39 ans, originaire de cette municipalité située à environ 60 milles au nord-est de Québec.

Verdict de mort accidentelle

RIVIERE-DU-LOUP, (PC) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier par un jury du coroner, appelé à se prononcer sur un accident de la circulation qui entraîna la mort de cinq religieuses et d'une infirmière, à Rivière-du-Loup, durant la fin de semaine.

Des témoins ont déclaré que la voiture qui transportait les six victimes dérapa sur le pavé mouillé et alla donner contre un autobus.

Les témoins ont ajouté que la conductrice, garde Chantal Boucher, 28 ans, de Trois-Rivières, tentait apparemment de ramener la voiture sur le pavé. La voiture a été complètement détruite dans la collision.

Vol de banque de $1,000

Trois bandits armés, dont l'un masqué, ont perpétré un vol à main armée de $1,000 vers 2 h. 35 hier après-midi à la succursale de la Banque Canadienne Nationale située au 5225 Côte-de-Liesse, à Ville St-Laurent.

Tandis que l'un des suspects se tenait à la porte et surveillait l'extérieur de la banque, les deux autres forçaient les personnes qui étaient à l'intérieur à se réfugier dans la voûte, en compagnie du gérant, M. J. Bélanger, et d'une caissière, Mlle Larivière.

Après s'être emparé de l'argent, le trio prit la fuite en voiture.

Tué

Serge Dubé, 8 ans, de St-Cyprien, comté de Témiscouata, a été écrasé par une automobile, hier, non loin du domicile de ses parents. Il est mort instantanément.

Vols divers

Des cambrioleurs ont enfoncé la porte arrière du restaurant Ajen, 995 ouest, rue Jean-Talon, et se sont emparés de $1,000 de cigarettes, grille-pain, caisse enregistreuse et autres. Dans le tiroir-caisse du libraire "Editions du Jour", 3407, rue St-Denis, ils ont pris $300; et ont causé pour $400 de dégâts dans le bureau du Dr Louis-Phillipe Hébert, à la même adresse, où ils avaient pénétré pour commettre un vol.

L'agent Arthur Thibault, âgé de 50 ans, et attaché au poste no 18, a été coincé dans la cabine de son panier à salade, après avoir été heurté par une auto qui venait en sens inverse, à l'intersection des rues St-Hubert et Lagauchetière. Après avoir été dégagé par les pompiers de sa malencontreuse position, le blessé a été hospitalisé à Saint-Luc où les médecins révélaient ce matin que son état était satisfaisant.

Elle succombe à ses blessures

Mme Paul-Emile Jacques, 60 ans, de Québec, est décédée, hier, dans un hôpital de Québec après avoir été blessée dans la collision de deux véhicules dans la banlieue nord de la Vieille Capitale.

Hold-up

Deux voyous de 16 à 18 ans, brandissant un revolver, ont fait irruption dans le salon de coiffure Emile, 1339 est, rue Ontario, en criant : "C'est un hold-up. Tout le monde au mur." Puis cependant que l'un d'eux montait le guet près de la porte d'entrée, l'autre pillait $40 dans la caisse.

Deux marins étrangers dont la cause est en appel seraient déportés

Deux marins étrangers qui étaient détenus à la prison de Montréal ont été confiés au service d'immigration et seront probablement en haute mer le mois prochain lorsque la Cour d'appel revisera leur sentence.

Les deux hommes, un Sud-Africain et un Norvégien ont été condamnés à une semaine de prison sous l'accusation d'avoir été trouvés en possession de narcotiques.

La Couronne en a appelé du jugement afin que les hommes aient des sentences plus sévères. Les deux hommes, William Kerr et Aksel Nielson s'étaient reconnus coupables.

Après qu'ils eurent purgé leur peine, on continua de détenir les deux hommes à Bordeaux en attendant que la Cour d'Appel décide de leur sort. Mais les autorités de l'Immigration les ont réclamés. Dans une telle cause la présence des inculpés n'est pas nécessaire.

2 citoyens mécontents de leur compte de taxe auraient endommagé l'hôtel de ville

par Maurice MORIN

Il arrive souvent que les contribuables sont mécontents... à la vue de leurs comptes de taxes foncières et qu'ils protestent avec véhémence. Puis les choses en restent là.

Mais deux propriétaires de ville d'Auteuil seraient allés plus loin . . . en fin de semaine. Mécontents, ils auraient causé pour environ $2,000 de dommages à l'hôtel de ville neuf de la municipalité, sise au nord de Pont-Viau, en "fonçant" avec une automobile dans le palais municipal.

Mais nous n'avons pu savoir si le véhicule avait été endommagé.

Bien plus, l'un des citoyens en furie aurait de plus "foncé" dans la direction d'un policier, Norman Cartier qui, heureusement pour tout le monde, a vu la manoeuvre et a pu éviter le coup.

Encore plus, Me Rhéal Brunet, procureur permanent de la Couronne, a informé la Cour, en l'occurrence le juge Armand Cloutier, que nos deux citoyens auraient aussi menacé de faire sauter l'hôtel de ville. Mais le projet n'a pas été mis à exécution.

Michael Drysdale, 32 ans, et Léopold Daniel, 31 ans, ont été appelés à comparaître à Montréal et ils ont nié leur culpabilité, affirmant même "que les autorités de ville d'Auteuil étaient dans les "patates" et que ce qu'elles leur reprochaient étaient pour le moins exagéré.

Des plaintes d'avoir causé des dégâts ont été portées contre les deux individus, cependant que Daniel a aussi eu à répondre à l'accusation d'avoir "foncé" sur le policier.

Représenté par Me Stephen Forbes, qui occupait pour Me Cyrille Gagnon, absent de la ville pour affaire urgente, ils subiront leur procès le 29 courant.

Tous deux ont obtenu des cautionnements, deux de $950 dans chaque cas. (C'était les premiers que le juge Cloutier accordait depuis le début des comparutions) pour leur permettre de jouir de leur liberté provisoire.

Et tout en affirmant qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de faire sauter l'hôtel de ville et en réitérant que tout ce que "la police avançait contre eux" était pour le moins très très "soufflé."

La plainte, nous le répétons, mentionne que les dégâts à l'hôtel de ville se chiffreraient par $2,000. Mais, nous avons appris que c'était une porte qui avait été brisée... une porte de grande valeur quoi. Les portes du palais d'Auteuil valent-elles celles du palais de Versailles ?

Grève du transport à Hull ?

HULL, (PC) — Les chauffeurs et les mécaniciens de deux compagnies d'autobus de Hull ont pris hier un vote de grève pour appuyer leurs demandes d'augmentation de salaires.

Le vice-président d'un syndicat international d'employés de transport en commun, M. Sydney W. Hare, a laissé savoir que 81 membres se sont prononcés en faveur de la grève cependant que 36 s'y opposaient.

"Nous pouvons maintenant faire la grève mais, a-t-il précisé, le moment où nous la déclencherons n'a pas encore été fixé."

Si la grève se produit elle paralysera la Hull Metropolitan Transport Limited et la Hull City Transport Limited qui assurent le transport en commun dans cette ville de 57,000 habitants.

M. Hare a déclaré que de nouveaux efforts seront tentés demain, alors que les représentants du syndicat et de la compagnie se rencontreront.

Les deux compagnies ont accepté une sentence d'un comité fédéral de conciliation proposant un contrat de travail de deux ans qui accorderait des augmentations de 15 cents l'heure pour les conducteurs de la cité de Hull et de 12 cents à ceux qui vont dans la périphérie de la ville.

Les syndiqués ont rejeté cette proposition jeudi dernier. Ils veulent que les salaires soient les mêmes pour les employés des deux compagnies, ce qui voudrait dire une augmentation de 25 cents l'heure pour les uns et de 15 cents pour les autres. Actuellement la base horaire de salaire est de $1.50 et de $1.60.

Hausse du tarif des télégrammes

Les Télécommunications du Canadien National et du Canadien Pacifique ont annoncé hier une majoration de 10 pour cent du tarif des dépêches télégraphiques entre le Canada et les Etats-Unis, qui entre en vigueur aujourd'hui.

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
UNIVERSITE DE MONTREAL
COURS D'ANGLAIS
• Laboratoire de langues modernes
• Professeurs expérimentés
• Cycle ordinaire et cycle accéléré
Date limite pour l'inscription : 14 septembre
Dépliants sur demande à
Extension de l'Enseignement
Université de Montréal
Case Postale 6128
Montréal, Québec.
Téléphone : 733-9951, postes 396-397-398 et 229.

Les seuls Jets vers NEW YORK
9:00 A.M.
4:10 P.M.
Service ultra-rapide
Seulement 71 minutes. Plus 3 départs quotidiens sans escale par DC-7B vers New York y compris le seul service vers l'aéroport de Newark. Pour vos réservations, appelez votre Agent de Voyages ou VIctor 9-2201. Pour tous renseignements relatifs aux arivées et départs Eastern, appelez 631-9801.
aller-retour à compter
$57.20
par jet
EASTERN AIR LINES
LA LIGNE AERIENNE DU PROGRES

TONDEUSES A GAZON TECOMASTER, UNE MARQUE REPUTEE EATON

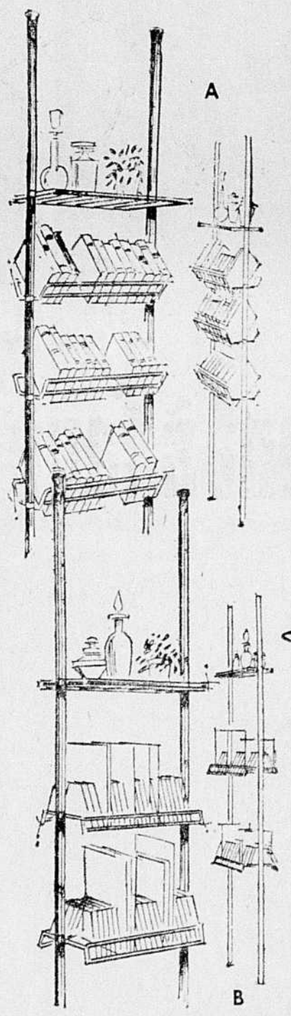

Sauve-espace à prix de vente
Meubles par éléments, très moderne pouvant aussi servir de cloison. Les ensembles illustrés à gauche, sont composés de 2 colonnes extensibles en métal émaillé ton bronze. Hauteur de 7'8" pouvant atteindre 8'8".

A. Bibliothèque
3 tablettes en forme de V pour soutenir les livres et une tablette horizontale, réglable. Couleur beige rosé, environ 20" x 8½". Prix de la vente : 9.99

B. Discothèque
Tablette pour bibelots et 2 classeurs pour disques, en métal émaillé beige rosé. Tablette et classeurs réglables; environ 20" x 8½". Prix de la vente 9.99

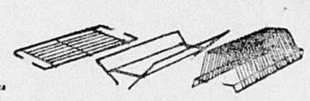

C. Eléments additionnels
Tablettes et classeurs pour meubles ci-haut; métal émaillé beige rosé. Prix de la vente 1.99 chacun

COMPOSEZ VI. 2-9211
ARTICLES DE MENAGE (RAYON 254) AU QUATRIEME

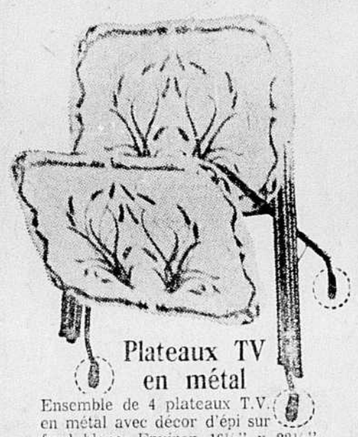

Plateaux TV en métal
Ensemble de 4 plateaux T.V. en métal avec décor d'épi sur fond blanc. Environ 16½" x 22½" chacun; pieds pliants ton bronze, amovibles. L'un des plateaux est monté sur roues et sert de table gigogne.
Prix de la vente semestrielle, ensemble de 4 8.88

Panier à rebuts
Très grand panier en métal, d'environ 14½" de hauteur et 13" de diamètre à l'ouverture. Motif de couronnes de fleurs et feuilles émaillées. Couleur : brun, blanc. Prix de la vente semestrielle, chacun 1.69

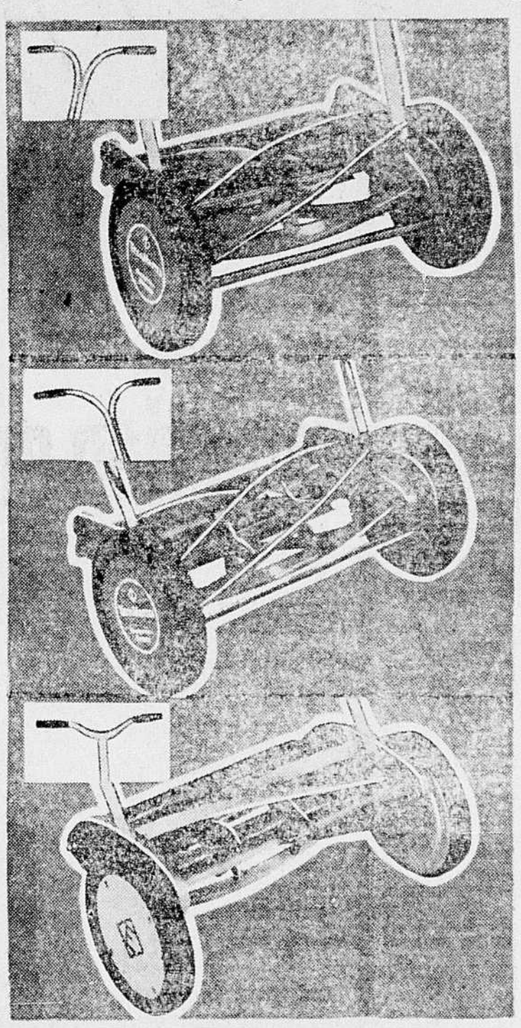

Profitez des économies de fin de saison

Tecomaster "Standard"
Très légère, maniement facile, 5 lames en acier suédois spécial qui s'aiguisent elles-mêmes en tournant, montage sur roulement à billes, construction tubulaire solide, manche brasé émaillé blanc avec poignées plastique.
Spécial mercredi
tondeuse avec lames 14" ou 16". 12.99
Les modèles de 16" ne sont pas nombreux : donc, premiers arrivés, premiers servis.

Tecomaster "Suburban"
Mêmes caractéristiques que le modèle ci-dessus sauf que le manche est chromé.
Spécial mercredi
tondeuse avec lames 14" ou 16". 15.99
Les modèles de 16" ne sont pas nombreux : donc, premiers arrivés, premiers servis.

Tecomaster "Holiday"
5 lames de 18" en acier à haute teneur de carbone et trempées, 2 rouleaux, roues de 9½" en fonte d'aluminium avec pneus de 1⅜", montages sur roulements à billes, manche effilé en acier. — Spécial mercredi. 26.99

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock.
JARDINAGE (RAYON 253), CINQUIEME ETAGE, CHEZ EATON

BANDITS

SUITE DE LA PAGE 3

fois, elle endura pendant plus d'une demi-heure les mauvais traitements qu'on lui infligea, soit jusqu'à ce que son frère arrive. Les bandits se lancèrent alors sur lui, croyant avoir plus de succès, mais ce dernier réussit à s'enfuir après un certain temps et se réfugia chez des voisins, d'où il alerta la police.

Les voleurs ont pris la fuite avec une somme d'argent qui n'a pas encore été déterminée, mais qui serait de l'ordre de $500 à $1,000.

Les deux vieillards ont dû être hospitalisés à St-Lambert à la suite des mauvais traitements qu'on leur a infligés. Toutefois, M. Clément a pu réintégrer son domicile depuis et seule sa soeur est demeurée sous la surveillance des médecins.

ANNONCE
ONGLE INCARNÉ

Soulagez *vite* la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

MAGASIN du SOUS-SOL CLIMATISÉ EATON

Blouses d'école pour fillettes
Manches longues ou courtes
SPECIAL MERCREDI
2 pour 1.95
.99 chacune
Blouses en coton blanc "SANFORIZED" de bonne qualité à prix spécial. Modèle classique à col tailleur, à manches courtes ou longues. Coupe durable et confortable à la fois. Tailles pour 7, 8, 10, 12 et 14 ans.
ACHETEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ.
COMPOSEZ VI. 2-9211
MAGASIN DU SOUS-SOL, VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 911)

Dormeuses en finette 2 pantalons
A prix réduit !
SPECIAL MERCREDI
2 pour 2.50
$1.29 chacune
Dormeuses pour tout-petits en finette douce et douillette. Boutons à la taille, pieds non détachables. PANTALON SUPPLEMENTAIRE en cas de besoin. Imprimés continus de bleu, rose ou vert menthe. 1, 2 et 3 ans.
COMPOSEZ VI. 2-9211
MAGASIN DU SOUS-SOL, VETEMENTS POUR ENFANTS (RAYON 910)

Achat spécial : 3 modèles populaires !
Bien au-dessous du prix habituel
Trois modèles de marque réputée. Coupe seyante en élastique de nylon blanc, bonnets en marquisette et dentelle de nylon. Agrafes au dos et bretelles réglables.
a) MODELE BANDEAU étroit en élastique de nylon. Insertion de tissu élastique devant. 32 à 38, A; 32 à 38, B; 34 à 40, C.
b) MODELE BANDEAU étroit en élastique de nylon se croisant sur le côté. 32 à 36, A; 32 à 38, B; 34 à 40, C. CHACUN 1.95
c) MODELE LONG en élastique de nylon. 34 à 40, B; 34 à 44, C. CHACUN 2.95
Rendez-vous au magasin, écrivez, ou COMPOSEZ VI. 2-9211 Les commandes seront exécutées jusqu'à épuisement du stock.
MAGASIN DU SOUS-SOL, SOUTIENS-GORGE (RAYON 909)

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL
HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

Le courrier de Pauline Lamy

Des reproches devant le miroir ?

Mariés depuis dix-huit ans, nous avons réussi en nous privant de toutes sortes de petites douceurs, à économiser près de $2000.

Nous n'avons jamais rien acheté à crédit, nous n'avons jamais rien payé par versements car mon mari ne le voulait pas. Inutile de vous dire que nous n'avons aucune dette.

Nous avons trois enfants, âgés de 17, 16 et 14 ans.

Mon mari connaît un peu tous les métiers, de sorte que nous n'avons jamais besoin de téléphoner au plombier, à l'électricien, au peintre ou au menuisier. Quant à moi, je me débrouille dans presque tous les métiers dits féminins. Je fais presque toute la couture pour mes deux filles et pour moi-même ainsi que le tricot pour toute la famille.

Mon mari ayant eu dernièrement une promotion importante et donc une augmentation de salaire intéressante, nous songeons à nous acheter une auto.

Je dis "nous", mais c'est plutôt mon mari qui en parle ... Evidemment, je ne suis pas contre son idée car moi aussi j'aimerais que nous ayons une auto. Ce serait un avantage pour toute la famille.

Dans notre entourage, il y en a qui nous conseillent cet achat et d'autres qui nous le déconseillent — disant que c'est une source de grosses dépenses parce que cela multiplie les sorties, les petits voyages, etc.

C'est surtout mon beau-père qui s'oppose de toutes ses forces à cette dépense. Je dois vous dire que mon mari est fils unique. Ma belle-mère est morte il y a cinq ans et depuis ce temps-là, mon beau-père habite tout près de chez nous et vient très souvent à la maison. Il n'est pas encombrant mais depuis qu'il vit tout seul et qu'il prend de l'âge, il est porté à se mêler un peu trop de nos petites affaires.

Mon mari, qui a tenu compte de l'opinion de son père pour bien des choses, aurait bien envie de n'en faire qu'à sa tête cette fois. Il se dit qu'après tout, nous l'avons bien gagnée tous les deux cette auto dont il rêve depuis si longtemps ! Cependant il hésite encore, surtout de peur que son père ne le traite de "gaspilleux" jusqu'à la fin de ses jours ! — "INDECIS"

Il peut exister de bonnes raisons pour ne pas vous acheter d'auto, mais celle qui semble principalement vous retenir me paraît bien faible.

Malgré tout le respect et la considération qu'un fils de l'âge de votre mari doit avoir pour son père, je comprends mal que seule la crainte d'être traité de "gaspilleux" empêche votre mari de se procurer ce dont il rêve depuis longtemps et que vous méritez tous les deux.

En fait, votre mari serait-il aussi réticent s'il ne redoutait pas LUI-MEME de commettre une extravagance ? Je peux me tromper, mais il me semble que si votre mari était profondément convaincu que cette acquisition est raisonnable, s'il n'avait pas peur de s'adresser à lui-même des reproches devant son miroir, il ferait ceci : un beau soir, il sonnerait chez son père pour l'inviter à "essayer" la voiture toute neuve !

* * *

Nous avons une fille de quinze ans qui nous donne beaucoup de fil à retordre. Elle est grande pour son âge et jolie.

Elle nous trouve trop sévères, son père et moi, parce que nous ne lui permettons pas d'aller danser tous les soirs et de sortir régulièrement avec un garçon qui tourne autour d'elle. Dans un moment de colère, mon mari lui a dit qu'il la mettrait à la porte si elle désobéissait. Depuis ce temps-là, ils se boudent et j'ai peur de ce qui pourrait advenir. Mon mari regrette d'avoir parlé ainsi mais il est trop orgueilleux pour l'avouer à notre fille. Que devrais-je faire ? — "MAMAN INQUIETE"

Puisque votre mari regrette ses paroles — malheureuses, en effet — dites-le tout simplement à votre grande fille. Profitez-en pour avoir une bonne conversation avec elle. Tâchez de lui expliquer affectueusement pourquoi vous ne pouvez pas lui donner autant de permissions qu'elle en demande. Elle protestera peut-être encore, mais dans le fin fond, elle comprendra.

Pauline

Cuisine santé beauté

PAR FRANÇOISE KAYLER

AU MENU DEMAIN

Tomates en cocotte
Poisson à la crème
Salade verte
Tarte au citron
Thé-menthe

Tomates en cocotte

4 tomates
1 oignon
1 t. de croûtons
beurre
¼ livre de fromage râpé
½ c. à thé d'origan
sel et poivre

Couper les tomates en tranches d'un demi-pouce ; râper le fromage et trancher l'oignon. Dans un plat allant au four, d'une contenance de deux pintes, alterner des rangs de tomates, de fromage et d'oignon en assaisonnant au fur et à mesure de sel, de poivre et d'origan. Faire dorer les croûtons dans le beurre chaud (mais non brûlant) et en recouvrir le plat. Cuire, à découvert, environ ½ heure dans un four préchauffé à 375°F.

★ ★ ★

Poisson à la crème

2 livres de filets
2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
1½ t. de lait
¼ c. à thé de sucre
½ c. à thé de sel
poivre et muscade
2 c. à table d'oignon haché fin
1 c. à table de persil haché
3 oeufs
2 c. à table de jus de citron

Mettre les filets dans un plat allant au four et préalablement huilé. D'autre part, faire fondre le beurre, lui incorporer la farine. Ajouter le lait, le sucre, les assaisonnements, l'oignon et le persil. Cuire en remuant jusqu'à ce que la sauce soit lisse et onctueuse. Battre les jaunes d'oeufs ; ajouter petit à petit la sauce chaude. Poursuivre la cuisson quelques minutes sans laisser bouillir. Ajouter le jus de citron et verser la sauce sur le poisson ; battre les blancs d'oeufs en meringue et en recouvrir le plat. Cuire à four modéré, préchauffé (350 °F) 30 minutes.

★ ★ ★

Tarte au citron

¾ t. de sucre granulé
5 c. à table de fécule de maïs
¼ c. à thé de sel
2 t. d'eau
1 c. à table de zeste de citron
2 jaunes d'oeufs
⅓ t. de sucre granulé
6 c. à table de jus de citron
1 croûte de tarte non cuite

Mêler le sucre, la fécule de maïs et le sel dans une casserole. Délayer avec l'eau et le jus de citron. Cuire à feu très doux en remuant sans arrêt jusqu'à ce que le mélange soit épais et transparent (une dizaine de minutes). D'autre part, battre les jaunes d'oeufs et le sucre et réchauffer avec quelques cuillerées de la sauce chaude. Cuire 2 minutes, retirer du feu, ajouter le beurre et le jus de citron. Refroidir quelques minutes et verser dans l'abaisse préparée et refroidie. D'autre part, préparer une meringue en fouettant 3 blancs d'oeufs et ¼ de cuillerée à thé de crème de tartre. Ajouter 6 cuillerées à table de sucre granulé. Battre jusqu'à la formation de pics dans la meringue. Etendre sur la crème au citron de manière à ce qu'elle touche les bords de la croûte. Cuire à four chaud (425 °F) de 5 à 6 minutes pour faire dorer. Refroidir à la température de la pièce et à l'abri des courants d'air.

1—Deux grosses perles forment les dômes de ces bague et montre somptueuses, bijoux qui font partie d'une collection des manufacturiers suisses, maîtres-bijoutiers de renommée mondiale.
2—Une montre en forme de coeur entourée d'une myriade de petits diamants. Au bras, une montre en forme de croissant sertie de petits saphirs.
3—Dans un sac à main, on glisse subrepticement cette montre délicate que l'on exhibera, bien sûr, au cours de la soirée, comme preuve de sa ponctualité.

Une belle montre, coquetterie de la ponctuelle

Des dômes protecteurs pour les montres de grand prix, un minuscule réveille-matin musical, une montre de sac à main aussi petite qu'une boîte de pilules, voilà les dernières trouvailles des Suisses, maîtres-bijoutiers de renommée mondiale.

Quel que soit le style que l'on choisit, ces montres sont d'une précision impeccable et n'y failliront jamais.

Le style sportif — comme la mode d'ailleurs — est le plus populaire chez les femmes. Les montres sont d'allure un peu plus masculines pour le jour. Elles visent au côté pratique en tout premier lieu.

Les récentes conquêtes de l'espace accomplies par les astronautes, influencent elles aussi la mode des bijoux. On retrouve dans les montres des formes de croissant de lune, de capsule spatiale, sertis de pierres précieuses.

La montre de poche pour les femmes emprunte également son style aux montres des hommes. Elle est munie d'une chaînette ou se glisse facilement dans un gousset du tailleur ou dans la pochette du sac à main.

Une nouveauté : la montre qui reprend le thème décoratif d'un collier ou d'une bague.

Mais toutes ces qualités supplémentaires ne peuvent nous faire oublier celle qui est essentielle : la pérennité de ces somptueux bijoux.

Selon son bon vouloir, du chaud ou du froid

Que de chemin parcouru depuis le huitième siècle où un Calife de Bagdad entassait de la neige entre les murs doubles de son palais pour garder la fraîcheur ! Et depuis la roue hydraulique que Léonard de Vinci installa dans le boudoir d'une noble dame d'Italie, pour y faire circuler de l'air frais ! De nos jours, l'air climatisé n'est plus restreint aux gens fortunés, et nos installations sont petites, efficaces, économiques.

Les médecins nous disent que la température idéale pour un bon travail se tient aux alentours de 75° F. Plus le mercure monte, plus notre rendement décroît, la fatigue entraînant la négligence. Les compagnies canadiennes qui ont l'air climatisé dans leurs ateliers et leurs bureaux sont du même avis : moins d'accidents, une production accrue et plus de coeur à l'ouvrage pendant la saison chaude. En fait, nous sommes tellement habitués au confort de l'air climatisé dans les théâtres, les hôtels et les restaurants, que nous trouvons désagréable la rentrée au foyer surchauffé et mal ventilé. Aussi, nombre de familles considèrent l'air climatisé non pas comme un luxe mais comme une nécessité.

Nous connaissons tous plus ou moins l'air climatisé pour le confort qu'il apporte et le soulagement qu'il procure aux asthmatiques et aux personnes sujettes à la fièvre des foins. Mais qu'est-ce au juste ? A vrai dire, climatiser l'air, c'est chasser l'air chaud à l'extérieur plutôt que de le brasser sans cesse à l'intérieur. Ce système est constitué par un réseau d'évaporation dans lequel circule un gaz réfrigérant — on utilise généralement le "Freon", hydrocarbure fluoré — qui attire littéralement l'air chaud de la pièce vers l'extérieur.

Les experts prétendent que le meilleur système, pour climatiser votre foyer, est celui qui absorbe l'humidité de l'air et le rafraîchit pendant l'été, qui réchauffe en hiver et purifie l'air toute l'année.

Bien que l'on puisse adapter, dans une maison ancienne, le montage électrique déjà existant, l'idéal est encore de prévoir l'installation avant que la maison soit construite, même si le climatiseur ne peut être complètement installé que plus tard. De cette façon, votre architecte pourra, dans ses plans, prendre les dispositions nécessaires. Il peut, par exemple, opter pour des murs plus épais pour les côtés exposés au vent, et pour un plancher simplement rectangulaire — la ventilation transversale n'étant plus nécessaire — ou pour un prolongement du toit qui abritera contre le soleil. Il veillera à ce que le montage électrique soit suffisant pour la climatisation de l'air et tiendra compte de l'emplacement prévu au sous-sol pour l'appareil de climatisation.

Mais, si vous ne désirez pas une climatisation totale, vous pouvez toujours faire installer dans les fenêtres ou dans les murs des pièces à climatiser, de petits conditionneurs d'air qui vous donneront entièrement satisfaction.

Quel que soit le système choisi, vous aurez tout intérêt à acheter un climatiseur de marque connue et à en confier l'installation à un électricien compétent. Ainsi, vos frais d'entretien et d'usage seront moins élevés. Le gaz "Freon" réfrigérant durera aussi longtemps que le climatiseur, à moins de fuites, et vos frais d'usage seront à peine plus élevés que ceux de votre réfrigérateur.

Ogilvy's

Solides souliers "savage" pour le retour à l'école

POUR FILLETTES
Modèle à courroie en cuir verni noir. Point. 8 à 4, larg. C et D. pai. 5.95

POUR GARÇONS ET FILLETTES
Oxford lacé noir ou brun. Point. 8 à 4, larg. C et D. pai. 5.95

POUR ADOLESCENTES
Oxford noir ou brun. Point. 5 à 10, larg. AA, B. pai. 9.95

Ecrivez ou téléphonez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Coin des Jeunes, au deuxième

OGILVY'S

Ogilvy's

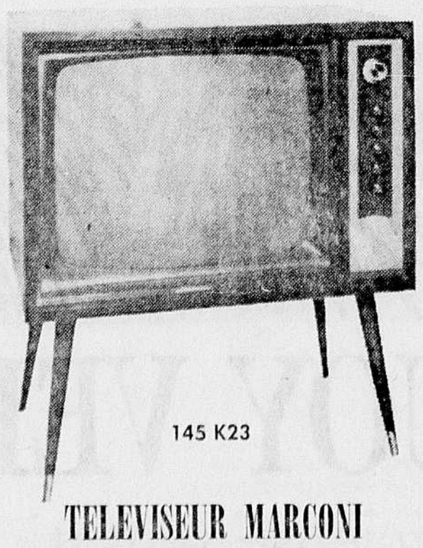

145 K23

TELEVISEUR MARCONI MODELE CONSOLETTE 23"

PRIX DE VENTE 199.95
ALLOCATION POUR VOTRE APPAREIL USAGE 20.00
VOUS NE PAYEZ QUE 179.95

- Modèle d'un rendement impeccable, d'une efficacité reconnue
- Ecran de 23 pouces; haut-parleurs placés en avant
- Châssis mobile; glace tintée amovible
- Système de refroidissement convectaire
- Contrôle de tonalité "Shadow Grid". Riche fini noyer.
- Puissant modèle 22 lampes, 2 diodes
- Dim. 28⅝" x 32¼" x 17⅛"

OGILVY'S — Téléviseurs, au quatrième

OGILVY'S

HOTEL WINDERMERE
MONT-TREMBLANT
$40.00 par semaine seulement pour chambre et pension, tennis, plage, orchestre, etc.
INF. DA. 1-6583 ou DIRECT

HABITS DE CEREMONIE A LOUER POUR TOUTE OCCASION

M. A. BRODEUR ENRG.
9 ouest, rue NOTRE-DAME
Etablie depuis 1890 AV. 8-2776
Membres de l'Association des Marchands Tailleurs (CTDA)

JEAN DUCEPPE AUX IMPORTATIONS C.M.

Mes chers amis,

C'est avec plaisir que je vous invite tous à vous rendre aux IMPORTATIONS C.M. Ltée

JEUDI SOIR, 29 AOUT '63

entre 7 et 8 heures p.m.

pour assister au tirage de la magnifique

CHEVROLET '63

grand prix du Concours 15e Anniversaire, et d'une quinzaine d'autres prix intéressants que je tirerai au sort ce soir-là.

Il est encore temps de participer ! Rendez-vous au magasin des Importations C.M., sans obligation, afin d'obtenir des coupons supplémentaires GRATUITS.

Voyez en même temps la Chevrolet '63 en montre à notre terrain de stationnement.

Jean Duceppe

RIEN A ACHETER ! Répondez à 2 questions seulement

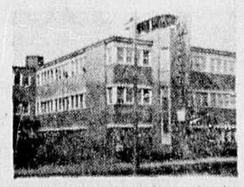

1. Combien de pieds carrés de surface de plancher compte-t-on dans l'immeuble des Importations C.M. :
☐ Entre 20,000 et 24,999 ?
☐ Entre 25,000 et 29,999 ?
☐ Entre 30,000 et 35,000 ?

2. Combien de voitures peut-on ranger sur le terrain de stationnement des Importations C.M. ?
☐ Entre 90 et 99 ?
☐ Entre 100 et 109 ?
☐ Entre 110 et 120 ?

Le nom du gagnant sera publié le 29 août 1963

N.B.—Les employés des Importations C.M. et leur famille immédiate ne sont pas éligibles au concours

CONCOURS D'ETE :
LES IMPORTATIONS C.M. Ltée
8225, boul. St-Laurent
Montréal, P.Q.

NOM .....
ADRESSE ..... TEL. .....
VILLE ..... Cté .....

COUPONS ADDITIONNELS OFFERTS A NOTRE MAGASIN SANS OBLIGATION

KIDDIE KOBBLER INC
CHAUSSURES POUR ENFANTS

Bottines et chaussures orthopédiques et "cliniques" pour prescriptions médicales

5208, Ch. de la Reine-Marie
(en face Zeller's)
486-7371

La beauté commence par la surveillance du poids!

Et le contrôle du poids commence par la suppression des calories supplémentaires!

Avec le *Sucaryl* vous pouvez conserver cette silhouette attrayante — vous maintenir au poids idéal — tout en continuant de savourer des mets et des breuvages pleinement sucrés et possédant leur saveur naturelle.

Le Sucaryl sucre sans calories!

Le *Sucaryl* ne renferme pas de calories du tout. En comprimés, en liquide ou en granulé, vous pouvez vous en servir pratiquement partout où vous emploieriez du sucre—dans la cuisson, les mets congelés, les conserves, aussi bien que dans le thé et le café. Le chaud et le froid n'affectent pas le *Sucaryl*. Et vous ne vous rendrez même pas compte de l'absence de sucre. Il n'y a pas de goût amer ou d'arrière-goût avec le *Sucaryl*.

NOUVEAU ! Saupoudrez ou versez • Pour les fruits, les céréales, les breuvages, la cuisson; Demandez Sucaryl sous sa *nouvelle* forme granulée, dans le pratique flacon à couvercle perforé — il est vendu dans toutes les pharmacies.

Sucaryl

Le "produit de beauté" diététique
Nom déposé 23879

Les querelles ne dureraient pas longtemps si le tort n'était que d'un côté.
La Rochefoucauld

Il semble à l'envieux que ce qu'on accorde de mérite aux autres est retranché du sien.
Jules Petit-Senn

les tribunaux

Deux jolies brunettes sont accusées de trois vols à main armée dans des motels

Tout cautionnement a été refusé, hier après-midi, par le juge Armand Cloutier, à deux femmes, jolies brunettes en blouse blanche et jupe noire, accusées de trois vols à main armée dans des motels.

Elles devront attendre, en cellule, leur enquête préliminaire fixée au 27. Me Jacques Bédard, avocat de la défense, a dit qu'il ne réclamerait pas de cautionnement pour ses clientes, mais qu'à l'enquête, un médecin serait appelé à témoigner sur l'état de santé physique et psychique de l'une d'elles.

Les deux inculpées sont : Mme Sylvia Duffy, âgée de 28 ans, du 6420 de l'avenue Somerled, app. 401, et Mme Lilian Hercovitch, âgée de 30 ans, du 5300 de l'avenue Walkley, app. 203.

Armées d'un revolver noir, le 5 août dernier, elles auraient "obtenu" $91 de Mme Irène Arseneault, du motel Cadillac, 5800 est, de la rue Sherbrooke et $200 de M. Ben Bond, commis au motel Cavalier, du 6951, chemin Upper Lachine, le 10 du même mois.

Ces deux vols auraient été commis à 3 heures du matin.

Le troisième vol, d'un montant de $50, aurait été commis au motel Laurier, à Brossardville.

Les coupables de vol à main armée sont passibles de détention à perpétuité.

Evadé coupable d'avoir tenté de pénétrer dans une église

Robert Ménard, âgé de 21 ans, qui avait encore 20 mois à purger d'une peine de trois ans lorsqu'il s'est évadé du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, s'est reconnu coupable, hier après-midi, devant le juge Armand Cloutier, d'avoir tenté de commettre un vol dans l'église Saint-Elzéar de Vimont, où il avait pénétré par effraction, le 15 de ce mois.

Sa sentence sera prononcée vendredi, le 23.

William Edward McMahon, âgé de 22 ans, qui aurait un dossier judiciaire à Vancouver, et qui a été appréhendé par la police de Dorval alors qu'il tentait de commettre un vol avec effraction dans un entrepôt du boulevard Toronto, à Dorval, a également reconnu sa culpabilité devant le même juge qui lui fera connaître sa décision vendredi, le 23.

McMahon a, de plus, reconnu avoir été en possession d'outils pouvant servir à cambrioler, soit trois tourne-vis et un couteau.

Toujours devant le juge Cloutier, Wilfred Beaulieu, un infirme âgé de 52 ans, déjà condamné huit fois par le passé, a nié avoir volé, avec effraction, pour $10,000 d'effets divers, dans le domicile de M. Georges Clermont, du 275, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, à Outremont.

Les effets volés : manteaux de fourrure et bijoux, ont été recouvrés dans des arbustes, près de la maison dévalisée.

Le vol aurait été commis à minuit, le 16 de ce mois.

Beaulieu subira son enquête préliminaire le 27. Tout cautionnement lui a été refusé.

Enfin, trois jeunes individus : André Filion, âgé de 19 ans, Donat Fournier, âgé de 21 ans et Robert Ouimet, âgé de 23 ans, ont eu à répondre à quatre accusations pour vols à main armée.

Ceux-ci, d'un montant de plus de $4,000, ont été perpétrés à Saint-Laurent, au cours de juillet et du présent mois.

L'enquête préliminaire des inculpés aura lieu le 27, et aucun cautionnement ne leur a été accordé.

Accusé de tentative de meurtre

DUBLIN, Irlande. (Reuter) — Un membre de la marine royale canadienne a été accusé hier à Carndonagh, comté de Donegal, de tentative de meurtre sur la personne de Mlle Josephine Whitters, de Donegal.

Le matelot breveté André Daigle, 21 ans, de Drummondville, Qué., est accusé plus spécifiquement d'avoir tenté d'étrangler Mlle Whitters, de l'avoir blessée dans l'intention de la défigurer et de voies de fait indécentes.

Mlle Whitters, qui est âgée de 47 ans, avait été trouvée dans un champ voisin de son domicile dans la nuit du 14 juillet après avoir quitté une fête villageoise en compagnie d'un marin identifié comme Daigle. Elle portait de nombreuses blessures à la tête.

Pris sur le fait, pas de cautionnement

Après avoir appris du lieutenant-détective Armand Brodeur, officier de liaison de la Sûreté municipale, qu'une dizaine de jeunes inculpés, comparaissant devant lui pour des délits plus graves les uns que les autres, avaient été pris sur le fait, le juge Armand Cloutier leur a refusé hier tout cautionnement.

L'un était accusé d'avoir volé dans un entrepôt et d'avoir eu en sa possession une clef anglaise pouvant servir à cambrioler ; un autre était soupçonné de vol d'automobile ; deux autres étaient accusés de vol de même nature (l'un d'eux attendant même sa sentence dans une autre cause), cependant que plusieurs autres comparaissaient pour des vols de colis.

Labrêche voit son procès remis au 26

HULL, Qué. (PC) — L'enquête préliminaire de Cyrille Labrêche, âgé de 33 ans, a été reportée au 26 août à Hull hier. Labrêche est accusé de meurtre qualifié à la suite de la mort de son fils de quatre ans, étouffé avec un oreiller le premier juillet.

L'enquête devait débuter hier, mais le psychiatre de la prison de Bordeaux à Montréal n'a pas permis à Labrêche de faire le voyage Montréal-Hull devant son instabilité mentale. Labrêche a déjà été jugé inhabile à subir son procès.

Chez les Orientaux

Les Coréens sont généralement les hommes les plus grands de l'Extrême-Orient, après les Chinois du Nord.

Poursuite contre la ville

Dommages de $187,804 pour la suppression de la piste de toboggan du mont Royal

Une poursuite en dommages de $187,804 vient d'être inscrite en Cour supérieure, contre la ville de Montréal, qui avait demandé l'annulation du bail emphytéotique consenti par elle le 22 novembre 1934, pour une période de 49 ans, au Club de ski et de toboggan du mont Royal.

Par l'intermédiaire de Me Harold Lande, le Park Tobogan and Ski Club Ltd. réclame la somme précitée, par suite de divers actes posés par les autorités municipales et qui auraient diminué puis interrompu l'exploitation de la piste qu'employait ce club.

La procédure relate que celui-ci est installé sur le mont Royal depuis 1884 et exerce un grand attrait sportif et touristique dans toute l'Amérique. Le chalet du club a été incendié en 1925, et comme, à cette époque, on n'avait pas de ressources suffisantes pour le reconstruire, on continua néanmoins à se servir de la piste.

Incité à reconstruire, par les hôtels de la métropole et le bureau du tourisme, le club érigea un nouveau chalet en 1930, au coût de $65,000 auquel s'ajouta une dépense de $10,000 pour un autre mobilier.

On aménagea une piste qui allait alors jusqu'au chemin Shakespeare, devenu depuis le chemin Remembrance. Pendant un certain temps on cessa d'exploiter la piste et la dette s'éleva de $28,000 à $38,000.

En quelques années, on obtint quelque 1,500 membres, ce qui amena des revenus appréciables. Une première difficulté fut causée par la ville, qui creusa le lac aux Castors, ce qui réduisit considérablement la piste.

On en vint toutefois à un compromis avec Montréal qui consentit, en 1952, à accorder au club un bail emphytéotique dont elle demande, aujourd'hui, l'annulation.

Le club affirme avoir perdu un revenu de $5,000 par année depuis 24 ans, une somme de $40,000 pour la fermeture de son théâtre d'été et divers autres pertes formant un total de $187,804.

Cautionnement à trois accusés

QUEBEC. (PC) — Georges Lavallée, un vendeur de 33 ans, ainsi que Marcel Couture et Jean-Paul Bois, deux journaliers âgés respectivement de 34 et de 31 ans, ont été libérés sous caution hier, après avoir comparu sous l'accusation d'avoir eu en leur possession 299 faux billets de $10.

Les trois accusés ont été arrêtés samedi matin par la Gendarmerie Royale, sur la route, alors qu'ils revenaient de Montréal.

Comparution des inculpés du meurtre de l'épicier Schmelz

Trois inculpés de meurtre qualifié relativement à la mort de l'épicier, M. Jacques Schmelz, âgé de 30 ans, tué d'une balle de revolver, le 23 février dernier, dans son magasin de Jacques-Cartier, ont comparu, hier après-midi, devant le juge Armand Cloutier.

Il s'agit de Henri Boivin, âgé de 28 ans, d'André Daoust, âgé de 26 ans et de René Gravel, âgé de 38 ans, qui avaient tous trois été tenus criminellement responsables, par un jury du coroner, de la mort de l'épicier, les deux premiers, vendredi dernier et le troisième, il y a près d'un mois.

Représentés par Mes Jacques Bédard, Maurice Fauteux, C.R. et Roch Héroux, ils subiront leur enquête préliminaire le 27.

Il va sans dire qu'il n'a pas été question de cautionnement.

Un voleur d'automobiles apprendra un nouveau métier

Un jeune homme de 20 ans, Gilles Lévesque, a écopé de deux ans de pénitencier, ce qui lui permettra d'apprendre un nouveau métier, comme le lui a fait remarquer, hier après-midi, le juge Armand Cloutier qui lui a imposé cette peine pour avoir volé une automobile.

Lévesque n'est pas un novice dans ce genre de vol, son dossier indiquant que, l'an dernier, il a été envoyé six mois à l'ombre pour s'être emparé de quatre véhicules. Cette fois-ci, il avait été appréhendé par le capitaine-détective Paul Séguin et le sergent-détective T. Gagné, de la police d'Outremont, à la suite d'un accident.

S'enfuyant avec trois adolescents dans une auto volée, celle-ci heurta, après un virage trop brusque, dans une rue d'Outremont, plusieurs voitures stationnées. Immobilisés, les garçons furent cueillis par la police qui remit les trois plus jeunes à la Cour du bien-être social.

Les dommages aux véhicules seraient de $8,000 environ. C'est au Centre Laval, attenant au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, que le jeune Lévesque apprendra son nouveau métier.

"J'ose espérer qu'à votre sortie, a dit le juge, vous gagnerez votre vie autrement qu'en exerçant le métier de voleur d'automobiles."

Un twist fatal

WUPPERTAL (AFP) — Encore une victime du twist. Dimanche soir, une jeune fille de Wuppertal, en Allemagne occidentale, s'est effondrée dans une salle de danse de la ville après avoir "twisté" sans arrêt pendant des heures. Elle fut emmenée d'urgence dans une clinique où le médecin de garde ne put que constater son décès.

EN BREF DE QUEBEC

Nomination au ministère de l'Industrie

M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, vient de confier à M. Jean-Eudes Martin le poste de conseiller technique au Bureau provincial d'expansion industrielle.

M. Martin, un ancien journaliste, a déjà dirigé le service de l'information du Conseil des pâtes et papiers du Québec.

L'Union nationale en caucus

QUEBEC. (par J. M.) — M. Daniel Johnson a convoqué les parlementaires de l'Union nationale pour une réunion qui doit avoir lieu demain matin à huis clos au Club Renaissance.

Le chef de l'Opposition consulterait députés et conseillers législatifs sur l'opportunité de présenter une "certaine motion" durant la session spéciale du parlement, qui s'ouvrira quelques heures plus tard dans la ville de Québec.

Le député de Bagot mettra également au point, avec les parlementaires de l'Opposition, la stratégie à suivre pendant cette session-éclair, pour redorer le blason de l'Union nationale.

A l'UCC

RIMOUSKI — Le 15 septembre sera la journée de l'Union Catholique des Cultivateurs. A cette occasion, 800 recruteurs visiteront tous les cultivateurs et travailleurs forestiers du diocèse afin de leur porter le message de l'UCC.

M. Jules Caze, président général de la campagne de recrutement a révélé que l'objectif a été fixé à 500 membres et que le thème de la campagne était : "Pour être de son temps, soyons de l'UCC".

Les plaques à prix réduits pour certains propriétaires d'auto

QUEBEC. (par J. M.) — Les propriétaires de véhicules, qui demeurent dans des localités situées au Québec, mais non reliées au réseau routier de la province, bénéficieront d'un traitement de faveur à l'avenir.

Un arrêté ministériel rédigé à la suggestion du ministère des Transports et Communications stipule que, pour obtenir leur plaque, ces gens devront débourser seulement $5 s'il s'agit d'une automobile de promenade, et $26 s'il s'agit d'un camion ou d'un tracteur, autre qu'un tracteur de ferme.

Jusqu'à maintenant, il leur fallait payer entre $20 et $25 pour une plaque d'automobile de promenade et entre $70 et $80 pour une plaque de camion.

La plaque à prix réduit aura un aspect légèrement différent de la plaque régulière ; elle permettra de circuler dans les régions non reliées au réseau routier provincial, mais elle ne donnera pas le droit de circuler sur ce réseau.

Les propriétaires de véhicules, qui demeurent entre la Moisy et Blanc-Sablon, les habitants de l'Ile Verte, de l'Ile-aux-Grues et de Parent en Abitibi entrent dans la catégorie des gens qui pourront se procurer des plaques à prix réduit.

En leur accordant cet avantage, le gouvernement tient compte du fait qu'ils n'utilisent pas les routes entretenues par le ministère de la Voirie et qu'ils se servent uniquement des chaussées construites par les autorités locales.

HAROLD CUMMINGS n'a pas eu beaucoup de demandes pour ce mode de transport récemment!

MAIS

SES VENTES D'OLDSMOBILE MARCHENT À TOUTE VAPEUR!

HAROLD CUMMINGS LTD. CHEVROLET OLDSMOBILE

5255 Jean-Talon ouest angle boul. Décarie.

RE. 9-1911

Si belle à voir si agréable à posséder... l'Oldsmobile

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Modèles représentés, de haut en bas: COUPE STARFIRE, SEDAN HOLIDAY SUPER 88

Aucune voiture ne procure à son propriétaire autant de fierté, ne lui donne une telle sensation d'aisance que l'Oldsmobile! Il y a tant à admirer dans une Oldsmobile et elle est si belle à voir. Son vaste intérieur est doté d'un élégant équipement et de garnitures somptueuses. La carrosserie aux lignes allongées dégage une impression de dynamisme et de distinction. Et l'Oldsmobile est aussi fougueuse qu'elle le paraît, grâce au nerveux moteur V8 Rocket et à la transmission Hydra-Matic de grande douceur (avec sa commande de dépassement particulièrement efficace). En plus de ce merveilleux ensemble moteur plein de brio, l'Oldsmobile offre une maniabilité sans égale dans sa catégorie. Les gros et puissants ressorts à boudin montés aux quatre roues absorbent les cahots et procurent une tenue de route parfaite, spécialement dans les virages. On ne s'étonnera pas que l'Oldsmobile soit si agréable à posséder. Allez la voir et l'essayer sans tarder! L'Oldsmobile fera votre conquête.

PRENEZ UN DÉPART EN BEAUTÉ, ACCÉDEZ À LA CLASSE DE l'Oldsmobile

O-1363-AF

Voyez votre concessionnaire Oldsmobile

Vendeurs autorisés Oldsmobile dans le Grand Montréal

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue St-Denis — 279-6301

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5000 est, rue Jean-Talon — 725-9811

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave Bannantyne, Verdun, P.Q. — PO. 9-4501

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon (près boul. Décarie)
RE. 9-1911

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 est, rue Jarry — CR. 9-7211

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, rue Notre-Dame (angle 21e ave) Lachine, P.Q.
637-4651

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580, rue Amherst — LA. 6-3701

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE
10830, rue Lajeunesse (angle boul. Gouin)
DU. 9-8461

SALOIS AUTOMOBILE LTEE
610, boul. Curé-Labelle, Chomedey, P.Q.
MU. 1-2508

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien, St-Laurent, P.Q.—RI. 4-6401

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 3-6781

CAHIER No 3 / PAGES 23-36

LA PRESSE

FINANCE / RADIO TV / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 20 AOUT 1963 — 79e ANNEE — No 259

A LA DEFENSE DU REGIME DUVALIER. — Le ministre haïtien des Affaires étrangères, M. René Chalmers, s'est rendu à Washington hier pour plaider devant la commission de l'OEA la cause du gouvernement DUVALIER. Celui-ci accuse Saint-Domingue d'avoir collaboré avec les exilés qui ont envahi Haïti le 5 août dernier et qui menacent de renverser le régime du Dr. Duvalier. Saint-Domingue a nié les accusations haïtiennes.

Haïti menace l'OEA d'accuser la République Dominicaine à l'ONU

WASHINGTON (AFP, AP, UPI) — Haïti a "prié" l'Organisation des Etats américains (OEA) d'agir, faute de quoi le gouvernement Duvalier accusera la République Dominicaine d'agression à son endroit devant les Nations unies.

Cet avertissement a été donné au cours d'une réunion d'urgence du conseil de l'OEA, hier, par le ministre haïtien des Affaires étrangères, M. René Chalmers. Celui-ci a vivement recommandé à l'OEA de condamner la République Dominicaine pour "l'aide qu'elle apporte aux rebelles, contre le régime Duvalier". La République Dominicaine a toutefois rejeté cette accusation. L'ambassadeur Arturo Calventi a affirmé que les attaques des rebelles étaient menées hors de la connaissance du gouvernement dominicain.

A la demande de M. Chalmers, la Commission d'enquête du conseil de l'OEA devait se rendre aujourd'hui en Haïti pour étudier sur place les accusations portées par le gouvernemetn haïtien, mais elle a décidé d'ajourner son voyage en attendant le retour en Haïti de M. Chalmers. Celui-ci a quitté Washington, aujourd'hui, pour New York et n'a donné aucune indication sur la durée de son séjour dans cette ville.

Le ministre des Affaires étrangères d'Haïti était arrivé vendredi dernier à Washington et, hier, au cours de l'entretien privé qu'il avait eu avec les membres de la Commission d'enquête du conseil de l'OEA, il avait soumis un volumineux dossier contenant les "preuves" de la complicité dominicaine dans l'invasion de son pays. Ces "preuves" seraient une mitraillette de fabrication dominicaine, une carabine et d'autres objets.

Pendant ce temps, les récits des Haïtiens réfugiés à Saint-Domingue au cours des dernières 48 heures ont confirmé les déclarations contenues dans les communiqués publiés par le général Léon Cantave.

Un paysan, Noelis Joseph, a affirmé avoir vu tomber un avion en flammes près de Mont Organisé, samedi matin. Il a déclaré que les troupes rebelles avaient infligé de lourdes pertes à l'armée du gouvernement Duvalier. Les bombardements de l'aviation gouvernementale auraient fait plusieurs victimes parmi les femmes et les enfants dans la région de Mont Organisé.

D'autre part, des voyageurs ont affirmé hier que 25 gardes haïtiens, fuyant les guérilleros, ont traversé la frontière et demandé l'asile politique aux autorités dominicaines.

Un précédent

Nehru doit affronter une motion de censure

LA NOUVELLE - DELHI. (AFP-PA-Reuter) — Pour la première fois depuis qu'il est devenu, il y a 16 ans, le premier ministre de l'Inde, M. Jawahar Nehru doit faire face actuellement à une motion de censure déposée par le chef de l'opposition, M. Acharya Kripalani.

Ce dernier, un ancien ministre de l'Alimentation sous un précédent cabinet de M. Nehru, accuse le gouvernement d'entrainer le pays dans un "bourbier économique". M. Kripalani, en présentant sa motion, a accusé le gouvernement de n'avoir pas garanti la sécurité du territoire contre l'agression de la Chine ; il s'est également indigné de la contribution financière imposée pour alimenter le fonds national de défense.

La motion porte aussi sur la politique intérieure et extérieure du gouvernement Nehru.

Après avoir réclamé la démission du gouvernement et la tenue de nouvelles élections, M. Kripalani a préconisé la formation d'un gouvernement de coalition. Il a souligné qu'au cours des élections de l'an dernier, le Parti du Congrès, que dirige M. Nehru, n'avait obtenu que 45% des voix.

Le chef de l'opposition a ensuite affirmé que le plan quinquennal indien n'avait pas été préparé avec suffisamment de soin et que l'agriculture du pays marquait le pas. Il s'en est pris à la politique nationale de non alignement, disant que cette politique n'était pas sacro-sainte et qu'elle devait être modifiée.

Bombay:

Grève générale

BOMBAY (Reuter) — Bombay est menacé, aujourd'hui, de paralysie par une grève générale, organisée par les syndicats pour protester contre la hausse du prix de la vie et le plan d'épargne obligatoire du gouvernement.

Cet arrêt général du travail, venant après une série d'autres grèves, se fera sous le slogan "paralysez Bombay".

30,000 employés municipaux sont en grève depuis neuf jours et les négociations pour mettre fin à la situation ont échoué, hier soir. Par ailleurs les dockers et chauffeurs de taxis ont déclenché, hier matin, une grève de 48 heures de soutien des employés municipaux.

Les "pirates" du rail :

Le dénouement est imminent, affirme le "Daily Express"

LONDRES. (AFP - Reuter) — La presse britannique de ce matin, le "Daily Express" en tête, estime que "le dénouement est imminent" dans l'affaire du vol du convoi postal. Mais peu de développements nouveaux sont intervenus au cours des dernières 24 heures.

La police a enfin terminé hier ses investigations à la ferme Leatherslade, qui servit de cachette aux bandits. Les experts en empreintes digitales, qui ont passé plusieurs jours dans cette ferme, auraient relevé 15 empreintes digitales, dont 12 auraient été identifiées.

Le "Daily Express" affirme que Scotland Yard croit maintenant connaître quatre des dirigeants de la bande et que la police passera à l'action incessamment.

Scotland Yard est maintenant en possession d'une liste de 19 personnes recherchées et a l'impression que celles-ci ne sauraient rester cachées indéfiniment.

Tandis que la police continue d'examiner minutieusement la ferme de Leatherslade, où le gang des voleurs s'est réfugié après l'attaque du train postal, le public alléché par la récompense de 260,000 livres promise par les compagnies d'assurances permettant de récupérer l'argent volé, continue à lancer la police sur les pistes les plus diverses.

Un veuf se met en vente pour 3,000 dollars

SYDNEY. (Reuter) — Un veuf australien a mis une annonce dans le journal australien "Sun" pour demander une femme... nantie de mille deux cents livres australiennes (près de $3,000).

L'homme qui est âgé de 37 ans, ne donne pas son nom, mais précise que "l'acheteuse" fera une bonne affaire : en plus de lui et de ses quatre enfants, elle sera propriétaire de sa voiture et sa maison meublée.

L'homme a déclaré dans une interview qu'il avait besoin de la somme qu'il a fixée comme "prix" pour payer les frais d'hôpitaux de sa femme morte en mars dernier.

"Je n'ai pas du tout honte de me mettre en vente, a-t-il affirmé, je dois d'abord penser à ma famille, et puis je suis sûr que je pourrais offrir à ma nouvelle épouse un foyer, ma compagnie... son avenir sera assuré".

Arrestation d'un chef du Congrès pour l'égalité raciale (CORE)

Le gouverneur Barnett propose la "redistribution" des Noirs

WASHINGTON, (AFP, AP, Reuter, UPI) — La police a fait usage de gaz lacrymogène, hier soir, pour disperser une foule évaluée à 400 Noirs qui protestaient contre la discrimination raciale à Plaquemines, en Louisiane. Dix manifestants au moins, dont M. James Farmer, directeur national du Congrès pour l'égalité raciale, ont été arrêtés.

Par ailleurs, la conférence annuelle des gouverneurs sudistes s'est ouverte hier à White Sulphur Springs, en Virginie. Prenant la parole au cours d'une conférence de presse, le gouverneur Ross Barnett du Mississippi a proposé une redistribution de la population noire des Etats-Unis, de manière à ce que chaque Etat accepte que 10 p.c. de sa population soit composée de Noirs.

Ainsi, a souligné le gouverneur Barnett, 687,000 Noirs quitteraient le Mississippi, tandis que l'Etat de Washington en recevrait 250,849. Le gouverneur a proposé que le secrétariat au Travail prenne ce problème en charge.

A Birmingham, en Alabama, pendant ce temps un juge fédéral a accepté un plan de "désségrégation" des écoles publiques, jusqu'à la 12e année incluse. C'est la première fois que des écoles publiques sont intégrées dans cet Etat du Sud. Trois autres villes de l'Alabama ont également reçu l'ordre de "désségrer" leurs écoles.

Enfin, M. Pierre Salinger, porte-parole de la Maison Blanche, a confirmé hier que le président Kennedy recevrait, le mercredi 28 août, une délégation de la "marche sur Washington" qui se déroulera ce jour-là.

Comme on lui demandait si cela signifiait que le président ne prendrait pas la parole devant les manifestants intégrationnistes, M. Salinger a répondu : "Je pense que cette éventualité a toujours été écartée".

Cette "marche sur Washington" est destinée à appuyer le projet de loi Kennedy sur les droits civiques et à favoriser son adoption par le Congrès américain.

La foule des manifestants s'est réfugiée dans un temple baptiste à l'arrivée de la police. La manifestation avait commencé à l'issue d'une réunion au cours de laquelle M. Farmer avait lancé un appel au boycottage de tous les magasins qui pratiquent la ségrégation.

La crise bouddhiste:

13 étudiants offrent de s'immoler par le feu

SAIGON. (Reuter, AP, AFP, UPI) — Pendant qu'à Saigon des moines bouddhistes continuent leur grève de la faim et qu'à Hué les étudiants de l'université boycottent les examens, des déclarations contradictoires émanent des deux villes concernant une éventuelle reprise des manifestations anti-gouvernementales.

A Hué, les dirigeants bouddhistes ont annoncé que d'autres suicides pourraient avoir lieu. Treize étudiants se sont portés volontaires afin de protester contre la politique de discrimination religieuse du président catholique Diem.

Cependant, à Saigon, les chefs religieux ont répété qu'ils ne projetaient aucune manifestation d'envergure avant l'arrivée dans cette ville, le 26 août, du nouvel ambassadeur américain, M. Henry Cabot Lodge.

Mais à Da Nang, ville côtière du centre du Sud-Vietnam, où un officier aurait été malmené dimanche après avoir ouvert le feu sur des manifestants bouddhistes, un jeune moine se préparerait à s'immoler par le feu. Les bouddhistes ont déclaré que dimanche un capitaine a fait avancer sa jeep parmi les manifestants, au nombre d'environ 10,000, et qu'il a ouvert le feu lorsqu'il a constaté qu'il était cerné. Ils ont ajouté qu'après que six bouddhistes eurent été blessés par des balles, il a été expulsé de la jeep et battu ; le véhicule a été brûlé.

L'équipe de l'ONU est acclamée à Nord-Bornéo

KUALA LUMPUR. (Reuter) — C'est aux cris de "Nous voulons la Grande Malaisie" qu'environ 10,000 personnes ont accueilli l'équipe d'observateurs des Nations unies, hier, à Jesselton, au Nord-Bornéo.

Cette manifestation contraste avec celle de Sarawak, jeudi dernier, qui a marqué l'arrivée de la mission de l'ONU dans cette région. La mission s'est partagée en deux équipes qui tenteront de recueillir l'opinion des habitants du Nord-Bornéo et de Sarawak sur le projet de fédération de Grande Malaisie.

3e raid à Cuba en 72 heures

Une usine est bombardée

MIAMI. (PA, Reuter, UPI) — La radio cubaine signale aujourd'hui l'attaque d'une usine située sur la côte nord de Cuba. C'est la troisième attaque du genre contre le gouvernement Castro depuis vendredi dernier.

Radio-LaHavane a précisé que deux bateaux ont bombardé hier une usine de métaux dans la province de Pinar Del Rio, à 100 milles au sud-ouest de La Havane. Le bulletin ajoutait que le bombardement avait endommagé des citernes et des tuyaux utilisés pour le transport du pétrole et l'acide sulfurique.

"Nous rendons le gouvernement américain directement responsable de cette lâche attaque," dit un communiqué du gouvernement cubain. "Il s'agit de la troisième attaque-pirate contre notre pays au cours des dernières 72 heures.

"Cela prouve une fois de plus qu'un nouveau plan d'agression américain contre Cuba est en cours d'exécution, ainsi que l'a annoncé la presse américaine."

La radio de La Havane a rapporté que deux bateaux se sont approchés de la côte et ont ouvert le feu avec des mitraillettes et des bazookas, perforant plusieurs réservoirs et tuyaux de pétrole et d'acide sulfurique. Les miliciens de garde à l'usine ont repoussé l'attaque et les bateaux ont fui sous la protection du puissant feu de mitraille du navire de tête.

Autres attaques

Hier, la radio cubaine avait rapporté qu'un "avion-pirate" avait attaqué le port de Casilda, dans la province de Las Villas, sur la côte sud de Cuba, dimanche. Il endommagea un réservoir de pétrole, un wagon-citerne et une maison avant d'être mis en fuite par les forces armées cubaines.

A Miami, les groupes activistes anticastristes ont dit ne rien savoir de cette attaque. Mais à Guatémala, un groupe de commandos de réfugiés cubains a revendiqué la responsabilité d'un raid sur un train transportant du carburant dans le centre de Cuba et d'une autre attaque sur une centrale d'énergie dans l'ouest de l'île, dimanche soir.

Le porte-parole du groupe qui se désigne lui-même sous le nom de "Commandos Mambi" a dit que ce groupe avait déclaré la guerre à Castro et que les raids étaient effectués à partir d'une "base secrète dans les Antilles".

Vendredi dernier, la radio cubaine avait également rapporté qu'un petit avion avait attaqué une raffinerie de sucre dans la province de Camaguey, le 15 août.

Cependant, à Nassau, aux Bahamas, les chefs du parti de l'opposition ont réclamé des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne des mesures de protection contre "l'intrusion militaire" des forces cubaines aux Bahamas.

Au sujet du problème est-allemand

Le sénateur Wayne Morse critique vertement l'Allemagne de l'ouest

WASHINGTON. (Reuter, AFP) — "Les dirigeants politiques de la République fédérale allemande portent des oeillères, s'ils s'imaginent que le peuple américain placera pendant longtemps le problème de la non-reconnaissance du régime communiste de l'Allemagne de l'est avant l'éventualité d'une diminution des tensions entre les Etats-Unis et l'URSS", a déclaré hier le sénateur Wayne Morse, dans un discours prononcé devant le Sénat américain.

On sait que le gouvernement du chancelier Adenauer s'estime le seul autorisé à prendre des engagements au nom du peuple allemand et a signé hier le traité de Moscou en soulignant fortement qu'il ne reconnaissait aucunement le régime de Pankow. L'Allemagne de l'ouest a même fait de cette non-reconnaissance par ses alliés la condition de son adhésion au traité.

Le sénateur Morse a ajouté que "Bonn se berce d'illusions en s'imaginant que le problème est-allemand pourra reculer indéfiniment une détente Est-Ouest, si les autres conditions pour une pareille détente sont, par ailleurs, remplies".

Morse pense qu'il serait raisonnable que Washington demande "au gouvernement de Bonn si le régime communiste d'Allemagne orientale n'est pas aussi réel qu'il peut l'être... et si la réunification constitue un objectif pratique et non pas seulement une pieuse rêverie".

"Est-ce que le rejet de toute discussion avec le gouvernement est-allemand ne renforce pas et ne confirme pas dans les faits la division de l'Allemagne, rendant impossible tout changement du statu quo ?" s'est demandé le sénateur en concluant.

Par ailleurs, Bonn a été informé par Washington que des consultations sur le projet soviétique d'installation éventuelle d'observateurs dans divers grands centres de communications névralgiques, dans le but d'empêcher une attaque surprise, auront lieu au sein du Conseil de l'OTAN "à une date très rapprochée", a déclaré hier le porte-parole du secrétariat d'Etat.

Le projet soviétique a suscité de vives appréhensions en Allemagne de l'ouest. Au secrétariat d'Etat, on tient à souligner que les Etats-Unis n'ont nullement l'intention de prendre un engagement à ce sujet tant qu'un accord ne sera pas intervenu entre les pays membres de l'OTAN.

Entre-temps, à Djakarta, M. Subandrio, ministre des Affaires étrangères d'Indonésie, a déclaré que son pays n'acceptera pas les conclusions de l'équipe de l'ONU tant que le "problème des observateurs" n'aura pas été réglé.

Il a ajouté que la Grande-Bretagne, en n'autorisant la nomination que de quatre observateurs de l'Indonésie, de Sarawak et du Nord-Bornéo, tente de saboter l'accord de Manille.

27 Marocains sont accusés de subversion

RABAT. (Reuter) — Sur environ 130 personnes arrêtées à Casablanca, le 16 juillet, après la découverte du "complot" visant à assassiner le roi Hassan II, une centaine de personnes ont été remises en liberté, au cours des derniers jours, selon une source digne de foi.

De source proche de l'Union nationale des forces populaires (parti socialiste de l'opposition), dont sont membres la plupart des personnes libérées, on affirme que 27 d'entre elles ont été accusées d'avoir comploté pour assassiner le roi, menacer la sécurité intérieure de l'Etat.

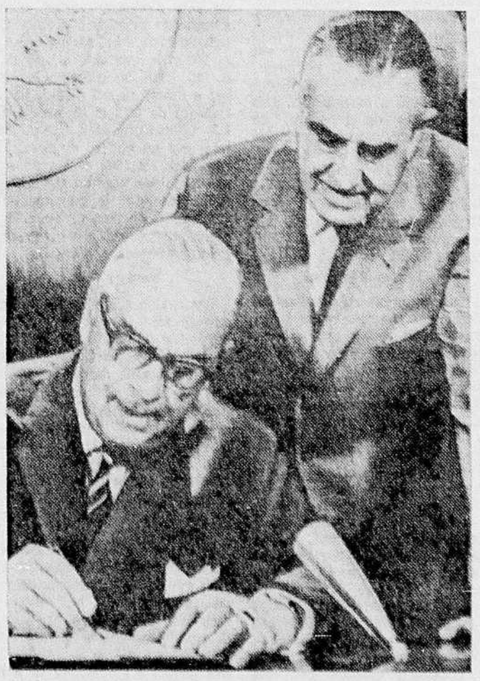

ENFIN, LA SIGNATURE — Après de nombreuses hésitations et de multiples consultations avec ses alliés, l'Allemagne de l'Ouest a finalement signé hier le traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires. Ici, M. Heinrich Knappstein signe le traité à Washington. D'autres ambassadeurs de Bonn ont agi de même à Londres et à Moscou.

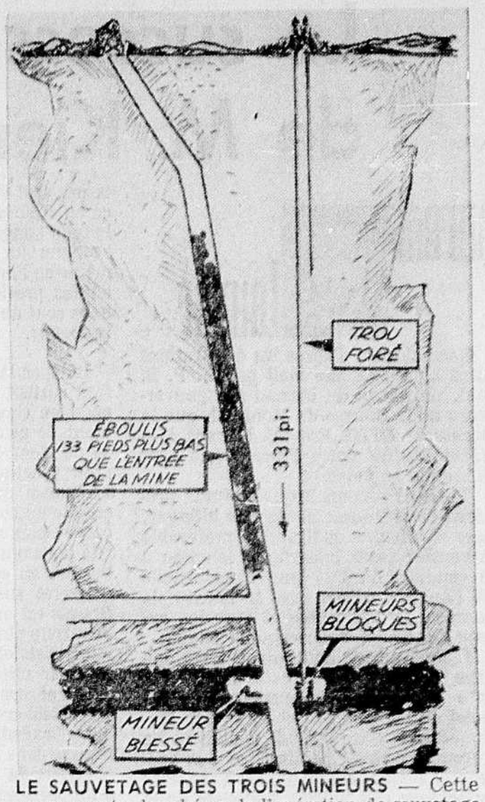

LE SAUVETAGE DES TROIS MINEURS — Cette coupe montre le schéma de l'opération de sauvetage entreprise pour remonter les trois mineurs de Hazleton, ensevelis depuis mardi dernier. C'est grâce au trou perforé que l'on voit, au centre, qu'on a d'abord pu avoir des nouvelles des trois hommes, puis de faire parvenir de la nourriture à deux d'entre eux. Un second trou est en train d'être foré pour l'envoi de nourriture. (Voir nouvelle en page 1)

Recommandation à Washington

L'ALCOA favorise un aérobus bisonique de type "Concorde"

WASHINGTON. (AFP) — Le plus grand producteur d'aluminium au monde, la société "Aluminum Corporation of America" (ALCOA), a pris parti dans la controverse ouverte aux Etats-Unis par la décision du gouvernement américain de construire un avion supersonique capable de concurrencer le "Concorde" franco-britannique.

Dans un rapport envoyé à tous les membres du Congrès, la société ALCOA se déclare en faveur de la construction d'un avion volant à la vitesse "MACH 2 ou plus".

Rappelant que c'est au gouvernement américain qu'il appartient de faire, dans les six ou huit prochains mois, le choix entre le "MACH 2" ou le "MACH 3", le rapport d'ALCOA déclare que la "décision capitale" de Washington affectera tous les Américains, le coût d'un tel programme étant si élevé que l'industrie américaine ne pourra en assumer seule les frais et qu'il appartiendra au gouvernement fédéral de fournir la majeure partie des fonds nécessaires à la construction de l'avion supersonique.

Le 5 juin dernier, le président Kennedy a pris la décision de faire construire un avion supersonique, sans toutefois choisir entre le **"Mach 2"** ou le **"Mach 3"**. Il avait annoncé en même temps qu'il demanderait au Congrès des crédits de $750 millions pour payer les frais de mise au point du programme de construction, l'industrie aéronautique américaine participant aux frais à concurrence de $250 millions.

Comparant les problèmes présentés par la construction de ces deux types d'avions supersoniques, le rapport **Alcoa** souligne tout d'abord que la structure du **"Mach 2"** (analogue au Concorde) serait fabriquée principalement en alliages d'aluminium disponibles dans le commerce et de même nature que ceux qui sont utilisés actuellement dans la construction des avions militaires supersoniques.

Par contre, la construction du "MACH 3" exigerait probablement l'emploi de métaux spéciaux résistant à la chaleur, tels que des alliages à base de nickel, de titanium ou d'aciers à très haute résistance.

ALCOA exprime par ailleurs la crainte qu'avec le "Concorde" la France et l'Angleterre enlèveront aux Etats-Unis leur "leadership" dans la vente d'appareils aux compagnies d'aviation et dans le transport de passagers sur leurs propres lignes. "Avant que le MACH 3 américain soit sur le marché, les compagnies d'aviation auraient répondu à leurs besoins en achetant des avions "MACH 2", déclare le rapport de l'ALCOA.

Réunion d'urgence du cabinet israélien

TEL AVIV. (AFP, Reuter) — Le premier ministre israélien, M. Lévi Eshkol, a convoqué aujourd'hui le cabinet pour l'examen de la situation qui va s'aggravant le long de la frontière syrienne. M. Eshkol, qui est aussi ministre de la Défense, cherche à obtenir l'assentiment du cabinet pour déposer une plainte contre la Syrie au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Cette réunion du cabinet survient après l'annonce, par un porte-parole de l'armée, de la mort de deux jeunes Israéliens, tués par des soldats syriens près de Khorazin, au nord de la mer de Galilée.

Les observateurs se demandent de leur côté si les Syriens ne cherchent pas, pour des raisons de politique interarabe, à provoquer des représailles israéliennes qui permettraient au gouvernement de Damas d'affirmer que c'est la Syrie, et non l'Egypte, qui est à la pointe du combat contre Israël.

Avec leur arsenal nucléaire

Les Etats-Unis sont la nation la plus puissante de l'histoire du monde

NEW YORK. (AFP) — L'hebdomadaire à grand tirage "Time" publie dans son numéro du 23 août, maintenant en vente, un article sur l'arsenal atomique des Etats-Unis qui en fait "la plus puissante nation de l'histoire de l'homme".

Cet arsenal, écrit "Time", comprend à l'heure actuelle : 126 missiles intercontinentaux "Atlas" dotés d'ogives nucléaires d'une puissance de 5 mégatonnes (une mégatonne a la force explosive de 1,000,000 de tonnes de TNT) ;

68 missiles "Titans" intercontinentaux, dotés d'ogives nucléaires de 10 mégatonnes ;

150 nouveaux missiles "Minutemen", dont les deux-tiers ont été installés au cours des six derniers mois, et 800 autres le seront d'ici deux ans. Ces missiles sont dotés d'ogives nucléaires de 800 kilotonnes (une kilotonne égale la puissance de mille tonnes de TNT) ;

144 missiles "Polaris" dotés d'ogives de 800 kilotonnes, sur neuf sous-marins en mer (32 autres sous-marins et 512 autres missiles seront en service d'ici 1968) ;

400 missiles air-terre "Hound-Dog", dotés d'ogives d'une mégatonne.

Outre ces armes, ajoute "Time", l'aviation stratégique américaine possède 2,000 bombes de 10 mégatonnes portées par 720 vieux bombardiers "B-47" et 80 nouveaux avions supersoniques "B-58". Le plus fort "punch" de l'arsenal américain, une bombe de 24 mégatones, est transportée par les 630 avions "B-52" du "Strategic Air Command".

"Une telle bombe, écrit l'hebdomadaire, lancée au-dessus d'une grande ville, éclaterait immédiatement en boule de feu d'environ 4 milles de diamètre, provoquerait des incendies à 40 milles de distance, creuserait un cratère de 1 mille de largeur et de centaines de pieds de profondeur. Elle dégagerait un gigantesque nuage empoisonné de poussière radioactive montant à 25 milles, engendrerait des retombées de débris mortels capables de tuer les humains à plus de 350 milles du centre de l'explosion. Les Etats-Unis possèdent quelque 1,600 de ces bombes prêtes à être larguées par leurs "B-52".

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Abitibi	43	42¾	—
—	Abitibi Pr	25½	25½	—
—	Algoma	52½	52½	—
—	Alumi	26½	26½	—
—	Alum 1 Pr	21½	21½	—
—	Alum 2 Pr	46½	46½	—
—	Ang T 4½ p	45	45	—
—	An T 2.90 p	54¼	54½	—
—	Argus	13	13	—
—	Arg 2.50 pr	50	50	—
—	Alum 4¼ pr	39½	35½	—
—	Ang 265 Pr	51¼	51¼	—
—	Arg 2.70 Pr	51¼	51¼	—
—	Argus C Pr	8¾	8¾	—
25	Asbestos	23¾	23¾	23¾
—	Atl Sug	17⅛	17⅛	—
—	Atlas Steel	37½	37½	—
200	Ball S 5¾ p	25	25	25
—	Banq CN	74¾	74	—
—	Banq Imp	62¼	62	—
—	Banq Mont	62¼	62¾	—
—	Banq N-E	70¼	70	—
—	Banq P C	49½	49½	—
1750	Banq Roy	71⅞	71¾	71⅞
—	Banq T-D	61	61	—
—	Bath Pow	17½	17½	—
73	Bell Phon	53¾	53¾	53¼
—	Bow Cor 5	50¾	50¾	—
—	Bow Co 5½	51¾	51¾	—
—	Bow Mercy	51	51	—
—	Bow Paper	5½	5½	—
—	Brazil	3	290	—
525	BA Oil	26¾	26¾	26¾
—	BC Forest	19	19	—
100	BC Power	23¼	23¼	23¼
25	BS Phone	54½	54½	54½
—	BC Phon 4½	92	92	—
—	BC Phon 4¾	97	97	—
—	Iq 515	102	102	—
—	Brockvl Pr	7	7	—
—	Brown	14	14	—
—	Bruck A	21¼	21¼	—
—	Bruck B	5	5	—
—	Build Prod	25½	25¼	—
—	Bulolo	555	555	—
—	Cal Pow	22	22	—
—	Can Cem	35	35	—
—	Can Cem Pr	28	27¾	—
—	C Do Sug	26¼	26⅛	—
—	CI Fndry	22½	22½	—
—	CI Fndry	90¼	90¼	—
—	C S L	51	51	—
—	C S L Pr	13⅛	13⅛	—
—	C Aviation	10	10	—
50	C Brew	10⅛	10⅛	10⅛
—	C Bre Pr A	51½	51½	—
	C Brew Pr	52¼	52¼	—
—	C Br Alu	8¾	8¾	—
—	Cdn Celan	57½	57½	—
—	id 1.75 pr	37	37	—
100	C Chemical	10	10	10
—	C Chem wt	380	380	—
—	C Hydroca	16½	16½	—
—	C I L	15	15	—
—	C I L pr	83½	83½	—
—	C Int Po	15½	15½	—
—	C Int Po	47½	47½	—
—	C Loco	4	4	—
—	C Marconi	410	410	—
850	CPR	31¾	31¾	31¾
—	C Pet pr	11	11	—
—	C Vickers	21	21	—
—	Cap Wire	7¾	7¾	—
—	C Del Rio	760	760	—
—	Chrysler	68½	68½	—
—	Coghlin	5⅜	5⅜	—
—	Col Cell	7¼	7⅛	—
1100	Cons Met	26¾	26¾	26¾
—	Cons Text	6¾	6¾	—
—	Con Glass	43	43	—
—	Corby "A"	18	18	—
—	Corby "B"	17¼	17¼	—
—	Cor Credit	5½	5½	—
—	Crain R L	15¼	15¼	—
—	Credit Fon.	77	76½	—
—	Cr Zell 'A'	25⅜	25⅜	—
—	Crush Int	13	13	—
—	Denison	11	11	—
200	Dist Seag	50	50	50
—	D Bridge	18⅜	18⅜	—
—	D Coal Pr	13	13	—
—	D Corset	21½	21½	—
—	D Fndry	62¼	62¼	—
—	D Glass	17¼	17½	—
—	D Glass pr	19½	19½	—
—	D Lime	7	7	—
—	D Steel	12¼	12⅛	—
	D Stores	15⅜	15⅜	—
250	D Tar	17	17	17
—	D Tar pr	23¼	23¼	—
—	D Text	19¼	19¼	—
—	D Text pr	49	47	—
—	Donohue	23½	23½	—
—	Du Pont	37⅜	37⅜	—
—	Du Pont pr	84	84	—
—	Dupuis A	10¼	10¼	—
—	Eddy Match	6¾	6¾	—
—	Electrolux	55	55	—
—	Falcon	55½	55½	—
—	Fam Play	18¾	18¾	—
—	Fleetwood	20	20	—
100	Foundation	8	8	8
—	Fraser	28¾	28¾	—
—	Fr Pete p	310	310	—
—	Frosst A	18	18	—
—	Gat 5 pr	101¾	101¾	—
—	Gat 5½ pr	107⅛	107⅛	—
—	Gen Dyn	26¼	26¼	—
—	Gen Motors	25¼	25¼	—
—	G S Wares	12	12	—
—	Gr Br In	48	48	—
—	Gr B C In	11½	11½	—
—	G L Pap	19⅞	19⅞	—
—	Gunnar	9	9	—
—	Handy An	15	15	—
—	Hardee	190	190	—
—	Hawk Sidd	5⅝	5⅝	—
—	Hawk S P	95	95	—
300	Hollinger	26⅜	26⅜	26⅜
—	Home O A	11⅛	11⅛	—
100	Home O B	12	12	12
—	Horne Pf	165	165	—
—	H Smith P	43	43	—
—	Hud B MS	55¼	55¼	—
—	Hud B C	14¼	14¼	—
—	Husky Oil	6	6	—
—	Imp Oil	42	41⅞	—
—	Imp Tob	13⅜	13⅜	—
—	Imp T P	6¼	6¼	—
200	Ind Acc	22⅜	22⅜	22⅜
—	Inl C P	17¼	17¼	—
—	Int Bronze	20	20	—
—	I Bronze p	22	22	—
—	Int Nickel	66½	65¼	—
—	Int Pap	30¾	32	—
100	Int Util	23¼	23¼	23¼
—	Int Util p	48¾	48¾	—
—	Inaer P L	81	80½	—
—	Iro Glass pr	9½	9½	—
—	Jamaica PS	11	11	—
—	Labatt	17	16½	—
—	Laur F A	13⅛	13⅛	—
—	Laur F	21½	21¼	—
—	Laur F	37½	37½	—
—	Lewis Bros	7⅛	7⅛	—
—	Loblaw A	5½	5½	—
50	Loblaw B	7¾	7¾	7¾
—	Loeb M	17½	17½	—
—	MacKinnon	5¾	5¾	—
—	MacLaren A	22¾	22½	—
—	MacLaren B	23¼	23⅛	—
500	MacMill Pow	23	22⅞	22⅞
—	Mail Pr	98	98	—
—	Maritime Tel	21	21	—
25	Mass F	13⅜	13⅜	13⅜
—	Mass F 5½	107	107	—
—	Metro Stores	7⅛	7⅛	—
—	Miron Pr	12⅛	12	—
—	Mitch R 'A'	7¼	7¼	—
400	Molson "A"	28½	28½	28½
—	Molson "B"	29½	29½	—
—	Mtl Loco	12	12	—
—	Mtl Trust	92	92	—
—	Moore Corp	49	49	—
—	Nat Drug	15⅜	15⅜	—
—	Niag. Wi B	14⅜	14⅜	—
—	Noranda	36¾	38¾	—
—	N S Light	25⅛	25⅛	—
2000	Nfld Light	12	12	12
—	Ogilvie	12⅜	12⅜	—
—	Ogilvie Pr	30	28	—
—	Ont Steel	22	22	—
—	Pac Pete	12¾	12¾	—
30	Page-Hers	19½	19½	19½
—	Penmans	30	29¼	—
—	Penmans P	120	120	—
—	Placer	25¼	25	—
—	Po wer Crp	9⅛	9	—
50	Price Br	34¼	34¼	34¼
—	Price p	90½	90½	—
—	QN Gas	7⅜	7¼	—
—	QN aGs wt	350	350	—
—	QN Gas p	99	94	—
44	Qu Phon	44	44	—
—	Que Ph 58p	21	21	—
—	Reed A E	7¾	7¾	—
—	Reitman's	11	11	—
—	Reitman' A	9¾	9¾	—
—	iRo Algom	13⅜	13⅜	—
—	Rolland A	8¼	8¼	—
—	Rolland B	11	11	—
—	Rolland pr	90¼	90	—
—	Rothmans	7⅜	7⅜	—
—	Royalite pr	25¼	25¼	—
—	St L Cm	17⅜	17⅜	—
—	Salada F	9½	9½	—
200	Shawin Ind	495	495	495
—	Shaw In	29¾	29¾	—
—	Shaw 4 pr	4475	4475	—
—	Shel In Pr	27	27	—
—	Shell I Wts	624	620	—
—	Shel Oil	16⅜	16¼	—
—	Sher Will	23½	23½	—
—	Sher W Pr	130	130	—
—	Shop Save	8⅜	8¼	—
—	Sicard	8	8	—
250	Simpsons	32	32	32
—	Sogemine Pr	14¼	14¼	—
50	Southam	29	29	29
—	Std S Steel	10½	10½	—
550	Steel Can	20⅜	20⅜	20⅜
25	Steinbg 'A'	21½	21½	21½
—	Texaco Ca	48	48	—
600	T Fin 'A'	13	13	13
—	Tr Can C	9⅞	9¾	—
100	Tr Can PL	28¾	28¾	28¾
—	Tr Mt Pl	15⅛	15⅛	—
—	Triad Oil	160	160	—
—	Turnbull El	12¼	12¼	—
—	Turnb El pr	23¾	23¾	—
—	UN Steel	5	5	—
—	Walk G W	55½	55½	—
—	W Knapp	75	75	—
—	W Coast Tr	14⅛	13¾	—
—	W Pac Pd	17	17	—
—	Weston A	17	17	—
—	Wstn A w	875	875	—
—	Westn B	18¾	18¾	—
—	ZZeller's	38	38	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11.00
—	Advocate	6 65	6 65	—
—	Ajax	15	15	—
—	Alpha 'A' $	5½	5½	—
—	Alscope	80	73	—
—	Alsof	16½	16½	—
—	AMg Beau B	6½	6½	—
1000	AA Molyb	2 05	2 05	2 05
—	A C Pulp $	34½	34½	—
—	Anglo-Nfld $	8	8¾	—
—	Anthonian	6	6	—
—	Arno	6	6	—
5400	Atlas Tel	2 80	2 75	2 80
3000	Augustus	30	30	30
—	Autof B $	40	40	—
—	Baker Talc	10	10	—
—	Band-Ore	7	7	—
—	Barvalee	4	4	—
—	Bateman	3½	3½	—
—	Beau Placer	16	16	—
—	Beld Cort $	12	12	—
—	Bellechasse	11	11	—
—	Black Riv	7½	7½	—
—	Blue Bon	3 40	3 40	—
—	Blue B w	6 50	65 0	—
—	Bluewater	13	13	—
—	Bornite	14	12½	—
—	Bruneau	17	16	—
—	Brunswi	3 80	3 80	—
—	Cal Ed $1	18	18	—
—	Calumet	2½	2½	—
—	Camp Ch	3 65	3 65	—
—	CS Pete	4 30	4 30	—
200	C Collieri $	10½	10½	10½
—	C Delhi	4 10	4 10	—
—	Cdn Dev	4 35	4 35	—
—	C Indst G $	40	40	—
—	CI Inv T p $	26½	26½	—
—	Cdn Ll Pet	90	90	—
—	Canorama	9	9	—
—	Cantexas	165	165	—
—	Canuba	1½	1½	—
—	Casavant	4 90	4 90	—
—	Carbec	6	6	—
—	Cartier-Qu	5	5	—
—	Cassiar	$ 11è	11è	—
—	Cent Man	4	4	—
—	Chemalloy	70	70	—
—	Cessland	1 60	1 55	—
—	Chib Coppr	9	9	—
—	Chipman	3½	3	—
—	Cleveland	4	4	4
1700	Cm Busi	4 30	4 25	4 30
—	C Es M w	1 45	1 45	—
—	Cominga	3	3	—
—	Com O-G	59	59	—
—	C Bellekeno	11	10	—
—	C C Cad	5	5	—
—	C Div S. A	60	60	—
—	C Div S. p $	25⅞	24	—
—	C Mogador	14	14	—
—	C New Pac	15	13	—
180	Cons Paper $	38	38	38⅛
—	C Que Yell	6	6	—
—	Cop-Man	12	12	—
—	Copstream	12	12	—
—	Coulee	29	29	—
—	Couvr. A $	9¼	9¼	—
—	Crusade	5	5	—
—	Dalfens	10	10	—
—	Delta Elct	1 55	1 55	—
—	Denault A $	15¾	15¾	—
—	Dolsan	6	6	—
—	Dome $	33	33	—
—	D Explorers	31½	31	—
—	D. Leasehlds	18	18	—
—	D Oilcloth $	27	27	—
—	Drum Wld $	8½	8½	—
2100	Dumagami	1 35	1 31	1 30
—	Dumont	21	21	—
—	East Sull	2 75	2 75	—
—	Elder	98	98	—
—	Emp Oil	3	3	—
—	Equity Exp	12	11	—
—	Electrolier	10½	10	—
7000	Fab Met	12½	12	12½
—	Fabi $	8¼	8¼	—
—	Fano	2	2	—
—	Fiscal $	6½	6½	—
—	Flint Rock	15	15	—
—	Fontana	4	3½	—
—	For Powr	4 00	4 00	—
500	F Reliance	19	19	19
—	Fox Lake	22	20	—
—	Fundy	5½	5½	—
—	Futurity	17	17	—
—	Frigistors	1 20	1 20	—
—	G Autotr	3 80	3 80	—
—	Glen Lake	1 49	1 45	—
—	Gold Age	25	25	—
—	Grissol	1 40	1 40	—
—	Gui-Por Ur	6	6	—
—	Hastings	90	90	—
—	Hubbard $	25	25	—
—	Inland Ch	300	300	—
—	Inspiration	230	230	—
—	Int Ceram	8	7	—
—	Int Helium	120	111	—
—	Int Paints $	11	11	—
—	Int Atlas	120	120	—
—	Intp Dredg	10½	10½	—
—	Inv Found $	51	51	—
—	Inv FD 6 $	50¾	50¾	—
—	Israel Co	6½	6½	—
—	Jaye Expl	18	18	—
—	Jockey	320	320	—
100	Jubilee	215	215	215
—	Keeley	21	18	—
—	Kenting A	450	450	—
—	Klena	440	430	—
—	Kodiak Pe	110	105	—
—	Kontiki	4	4	—
—	Lab Acce $	8	8	—
—	Labrado $	29	29	—
—	Laduboro	130	128	—
—	Lait Lecle $	7¾	7¾	—
—	Lambt A $	18½	18½	—
—	Lam A	10	9½	—
—	Leland P	460	425	—
—	Lingside	5	4½	—
—	Lith Corp	6½	6½	—
—	Lowney	21	21	—
—	Majortrans	4	4	—
1500	Malartic HY	41	40	40
—	Massval	7	7	—
—	Matachew	9	9	—
—	McIntyre $	48½	48½	—
—	McKinney	15½	13	—
—	Melchers $	8¼	7¾	—
—	Melche Pr $	5½	5½	—
—	Mere Ch	20	15½	—
—	Mid Chib	26	26	—
200	Midepsa	160	160	160
400	Mistango	20	20	20
—	Monpre	8	6½	—
3500	Mt Pleasant	96	96	96
—	M R Daries	7	7	—
—	Native Min	13	13	—
—	N Formaque	4	3½	—
—	Newrich	14½	14	—
—	N W Amulet	9½	9	—
—	Nocana	5½	5½	—
—	Norac Fin $	10¾	10¾	—
—	N A Asbes	10½	9	—
—	NA Rare M	20	27	—
—	Opemisca	17	17	—
—	PA Inv	3	3	—
—	Patino	4	2	—
—	Pat Silver	21	15	—
—	Paudash	4½	4½	—
—	Peace Riv	3 90	3 90	—
—	Pennbec	4½	4½	—
—	Phoenix O	61	61	—
2000	Pitt Gold	5	5	5
—	Power C $	46¾	46¾	—
—	Power C 2 $	9⅞	9⅞	—
—	Q Cobalt	2 80	2 80	—
—	Q Cobalt	2 80	2 80	—
—	Que Lith	225	225	—
—	Que Smelt	10	10	—
—	Q PH 50 $	20⅛	20⅛	—
—	Q Ph 55 $	19½	19½	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Ruby Foo	230	230	—
—	Ruby F Wts	33	33	—
—	StL Colum	3 00	3 00	—
—	StL Divers	90	85	—
1300	Saucon D	32	32	32
—	Silv Reg	41	41	—
200	Sil Summit	59	58	58
500	Silver T	28	28	28
6	Sobey's $	14	14	14
—	Soca	45	45	—
8500	S Dufault	19	18	18
5	S Pw 6p	$117¾	117¾	117¾
1900	Spartan Air	40	40	40
5800	Stairs Ex	259	255	255
—	Stand Gold	7	7	—
—	Sullivan	150	150	—
—	Supt Ord $	16½	16½	—
—	Tache	8	8	—
—	Talisman	85	81	—
—	Tazin	6½	6½	—
—	Texac C p $	87	87	—
—	Tib Expl	6	6	6
—	Titan	2½	2½	—
—	Tr C Frz $2	50	2 50	—
—	U Asbest	3 15	3 15	—
—	U Corp B	26	25¾	—
1000	Un Obalski	50	50	50
—	U Princpl	32	32	32
200	U Towns El	16¾	16¾	16¾
—	Val-Mar	500	500	—
—	Vander Ht	110	105	—
—	Vanguard	7	7	—
—	Virginia	4	3½	—
—	Westburne	83	83	—
—	Wt Helium	30	30	—
—	Westeel $	10¾	10¾	—
3000	Westville	4	4	4
—	York Spec	6	6	—

cours des obligations

Source: Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4 15 déc.	1963	99¾	100¼
3½ 1er sept.	1965	98¼	99
4½ 15 déc.	1966	98¾	99½
2¾ 15 juin	1968	92¼	93
5½ 1er juil	1969	103	103¾
4¼ 1er sept	1972	94	95
5½ 1er oct.	1975	101	102
5½ 1er juin	1976	81¾	82¾
4½ 7 er sept	1983	91	92
Perpétuels		67	69
CNR 5½ 15 déc.	1964	102½	103¼
CNR 4½ 1er av.	1987	98¾	99¾
CNR 5¾ 1er jan.	1985	104½	105½
CNR 5 1er août	1987	84½	85½
CNR 5 1er août	1987	95½	96½
T Met. 5½. 15 fv.	1982	100	101
Ott. 5½, 2 juil.	1980	99	100
Van 6, 15 juin	1980	100	101

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

		Achat	Vente
Alta Mu Fin 5½	1983	99½	100¼
BC Electric 5½	1988	92	94
BC Electric 3¾	1969	91½	92½
BC Electric 3¾	1969	92½	93½
BC Electric 5¾	1977	100	101
BC Po 5 15 sept.	1982	91½	93½
Manit 5¾. 15 jan.	1981	103	104
NB 3¼, 15 sept.	1965	96½	97½
NB 5¼, 15 déc.	1986	96	97
Newfnd 6, 1er fv.	1981	100	102
N Sco 5½, 1 sept	1982	96½	98
N Se 3¼, 15 juin	1965	96	97
Onta 3, 15 avril	1965	96½	97½
On Hyd 5¼ nov.	1983	97	98
Ont Hyd, 4 mars	1986	97½	98½
Ont 5¼, 1 oct	1983	97½	98½
Que 4¾, 15 jan.	1977	94	95
Q. 5¼, 1er août	1985	95½	96½
Qué. 5½, 1 juin	1980	98½	99½
Que. 5¾, 1 fév.	1986	100	102
Quebec 6, 1 août	1972	101	103
Qué 6 1er août	1982	102	103
Q Hy 3½ 1rmars	1975	84½	85½
Q Hd 5½ 1r nov	1985	98½	99½
Sask 5 ½10 mars	1982	99	100
Shaw W P 3½	1970	89	91
Shaw W P 4¾	1976	92	94
Shaw WP 5½	1972	99¼	100¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

		Achat	Vente
Abitibi P&P 4½	1966	99½	101
Brazilian T. 4½	1971	69	73
Can Delhi 5½	1973	93	95
Cdn Petro 4	1972	86	88
Cdn Utilities 5¾	1977	132	—
Gryhnd Lines 5½	1978	170	—
Home Oil 5¾	1971	108½	110½
Home Oil 6	1975	109	111
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gas 5½	1977	97	98½
Loblaw 4¾	1978	127	—
Pac Pete 5	1977	110	115
Simpson's 5	1976	129	—
Simpson's 5½	1979	104½	106½
T.C.P. 5	1988	123	125
TCP In Not 5½	1987	190	—
Triad Oil 4¾	1971	89	91
Utd. Town E 6¼	1981	111	—
Westcoast 5½	1988	104½	106½

MUNICIPALITES

		Achat	Vente
Mtl 3, 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 5½, 1er déc.	1981	98	99

INDUSTRIES

		Achat	Vente
Alb. Gas Tr. 5¼	1981	96½	97½
Abit P P 6¼	1977	103	105
Algoma Steel 5¼	1978	97	98
Alum of Can 4½	1973	94	95½
BA Oil 5⅛	1977	97	98
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn Brews 5	1983	94	95
Cdn Brews 5½	1986	98½	100
Can. Chem 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97½	98½
CIL 5¾	1977	100	101
CPR 3¾	1972	88	89½
C.P.R. 5	1983	94	95
Crédit Fonc 5½	1974	99½	100½
Dom Tar 5¼	1978	97	98
Dom Stores 5½	1976	98¾	99¾
Dom Textile 4	1966	96½	97½
GM Accept 4¾	1969	97	98
Imperial Oil 3	1969	91	92
Indus Accept 5¾	1982	99	100
Loblaw Groc 6	1977	101	103
Massey Ferg 4½	1978	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100½
Shell il 4¼	1976	90½	92
Shell Oil 5¾	1977	102	104
St Law Corp 5	1978	95	96½
Simpson's 4¾	1973	97	98
Steinberg 5¼	1972	99¾	100½
T.C.P. 5.85	1987	99	100½
Traders Fin 5¾	1974	99½	100½
Weston Geo 4¾	1971	96	97

SERVICES PUBLICS

		Achat	Vente
Anglo Teleph 6	1963	101	—
Avalon Tel 3½	1966	93½	—
Bell Teleph 3¾	1979	84	85
Bell Teleph 5½	1984	99	100
Bell Teleph 6¼	1978	104½	106
Bowat Pow 3¾	1980	83	—
Brazil Trac 4¾	1970	70	75
BC Telepho 5¼	1983	95	97
Calg Power 3¼	1972	85½	—
Cadn Electric 4	1968	91½	—
Cdn W Nat 5¾	1982	100	—
Consum Gas 5¾	1977	99½	—
East Lt & P 4	1989	90	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	100	102
Marit Electric 4	1975	84	—
Nfld Lt & P 4½	1974	89½	—
Nfld Lt & P 5½	1979	96½	—
N On N Gas 5½	1982	99½	—
N Telephone 6	1981	100½	—
Power Corp 5½	1977	99	—
Power Corp 5¾	1983	99½	—
Q Nat Gas 5¾	1985	90	—
Que Tel 6	1977	100½	—
Union Gas 5¾	1981	100	102

IMMEUBLES

		Achat	Vente
Brant Cr Real 5	1978	94½	—
Eaton's Real 3½	1968	93	—
Eaton's Realty 5	1978	94½	—
Lob. Leased 5½	1983	98½	—
Steinberg's P. 6	1982	100	—

rendement des valeurs

		Taux $	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	*	2.00	43	4.65
Algoma Steel		1.40	54	2.59
Aluminium	*	.60	26	2.30
Argus Corp	*	.30	13	2.30
Bell Tel	*	2.20	54	4.07
B A Oil	*	1.00	27	3.70
B. C. Forest		.60	19	3.15
Blds Prod.		.90	26	3.46
C & D Sugar	*	1.00	29	3.44
boni incl.		1.20	29	4.13
Can. Cement	*	1.20	37	3.24
Can Iron Ddy	*	1.00	22	4.54
Can Malting	*	2.00	88	2.27
boni incl.		2.50	88	2.84
Can. Steam		1.80	48	3.75
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
C. Celanese	*	1.80	68	2.64
C I L	*	.60	16	3.75
CPR	*	1.50	30	5.00
Cons. Glass		.80	44	1.80
Cons Paper	*	2.00	39	5.12
boni incl.		2.80	39	7.17
Crown Zell A		1.00	25	4.00
Dist Seag	*	1.30	50	2.60
Dom Bridge	*	.40	18	2.22
D Fdry & S	*	1.60	64	2.50
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	*	.40	16	2.50
Dom Oilcloth		1.20	27	4.44
boni incl.		1.30	27	4.81
Dom. Tar		.80	17	4.70
Dom Textile	*	.80	20	4.00
boni incl		1.00	20	5.00
Donohue		1.00	23	4.34
Dow Brew		1.50	50	3.00
boni incl.		.80	39	2.05
Du Pont	*	.75	38	1.97
Foundation	*	.50	9	5.55
Fraser		1.20	29	4.13
boni incl.		1.40	30	4.66
Frost "A"		.60	20	3.00
boni incl.		.65	20	3.25
Grat Lakes P	*	.80	19	4.21
Imp Oil	*	1.20	41	2.92
boni incl.		1.40	41	3.41
Imp Tobacco		.60	14	4.28
boni incl.		.75	14	5.35
Ind Accept	*	1.00	23	4.34
IN I Paper	*	1.00x	31	[illegible]
Interp Pipe	*	3.00	82	3.65
boni incl.		3.10	82	3.78
Intl Util	*	1.60	23	6.95
Labatt	*	.55	16	3.43
Laura Secord	*	.70	16	4.37
MacLaren P & P		1.00	23	4.34
[illegible]		1.10	23	4.78
MacMillin B&P	*	1.00	23	4.34
Massey-Ferg	*	.50	14	3.56
Molson "A"	*	1.00	29	3.44
Molson "B"	*	1.00	30	3.33
Moore Corp	*	1.00x	51	1.96
Ogilvie Flour	*	.60	13	4.61
Nat Drug	*	.80	16	5.00
Page-Hersey	*	.90	20	4.50
Penmans		1.80	30	6.00
Power Corp	*	.25	10	2.50
Price Bros.	*	2.00	35	3.71
Rolland Paper A		.30	8	3.75
Salada Foods		.24	10	2.40
boni incl.		.30	10	3.00
Simpsons	*	.90	32	2.81
Southam		1.20	30	4.00
Steel of C	*	.70	21	3.33
St. Lawr Corp	*	1.00	22	4.54
Texaco	*	1.60	48	3.33
Traders Fin A	*	.80	13	6.15
Viau Ltée	*	.70	12	5.83
Walk-G & W	*	1.60	56	2.85
boni incl.		2.00	56	3.57
Zellers	*	1.40	37	3.78
BANQUES				
Can Imp	*	2.00	62	3.22
boni incl.		2.25	62	3.62
Can Nat	*	2.00	74	2.70
boni incl.		2.40	74	3.24
Montréal	*	1.90	62	3.05
boni incl.		2.17½	62	3.50
Nouv.-Ecosse	*	2.20	70	3.14
boni incl.		2.45	71	3.45
Provinciale	*	1.20	50	2.40
boni incl.		1.45	50	2.90
Royale	*	2.40	72	3.33
boni incl.		2.65	72	3.68
Tor-Dom		2.05	60	3.41
boni incl.		2.05	60	3.41
PRIVILEGIEES				
Abitibi	*	1.12½	25	4.50
BC Tel 4½%		4.50	92	4.89
Celanese $1.75	*	1.75	38	4.64
Can Cement	*	1.30	29	4.48
Dom Glass	*	.70	18	3.88
Dom Textile	*	7.00	20	3.50
Du Pont	*	1.75	84	4.46
Ogilvie flr	*	1.75	28	6.25
Power C 4½%	*	2.25	46	4.89
Weston 4½%	*	4.50	99	4.54
MINES				
Asbestos	*	1.20	24	5.00
boni incl		1.50	26	6.15
Cons Smelt	*	.80	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome	*	.80	33	2.42
Falconbridge	*	2.00	56	3.57
boni incl.		2.50	56	4.46
Hollinger	*	.60	26	2.30
Hudson Bay		3.00	55	5.45
Int Nicel	*	2.00x	63½	3.17
boni incl.		2.20	63¼	3.17
Kerr-Addison	*	.80	63	3.49
Noranda	*	1.20	36	3.33
Quemont	*	.90	10	9.00

*Placement éligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (L'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives.)
xEn devises américaines.

Montréal continue de fléchir

Le fléchissement amorcé lundi aux deux bourses de **MONTREAL** continue ce matin. Au début de la séance, le marché était actif.

Newfoundland Light a baissé de ¼ dans une transaction de 2,000 actions et Consolidated Mining a fléchi de ⅛.

Banque Royale a perdu ¾ et B.A. Oil, MacMillan-Bloedel, International Utilities et Steel Co. ont tous baissé de ⅛.

Parmi les quelques gagnants, Home B était en hausse de ¼ et Hollinger a augmenté de ⅛.

Dans les mines, Stairs Exploration a baissé de quatre cents et Dumagami, de trois. South Dufault a augmenté de ½.

* * *

Les prix étaient irréguliers à **TORONTO.**

Algoma Steel et Levy ont augmenté de ½ et Canadien Pacifique ont gagné ⅛ parmi les industrielles.

Par ailleurs, Texaco et Abitibi ont fléchi de ¼ et Aluminium, de ⅛.

Noranda a augmenté de ¼ dans les métaux communs.

Dans le secteur spéculatif, Osisko a baissé de trois cents à 42, Farwest a reculé d'un cent à 18 et Consolidated Gillies a fléchi d'un demi-cent.

Du côté des pétroles de l'ouest, New Davies était en hausse d'un cent à 15.

Les cours étaient passablement réguliers et la séance modérée à l'ouverture à **NEW YORK.** Les titres clés étaient ou bien étroitement irréguliers ou bien inchangés.

Wall Street semble donc avoir entrepris une autre période d'extrême prudence. Les observateurs financiers ne prévoient pas de mouvement brusque jusqu'à ce que quelque décision définitive survienne d'ici le 29 août pour éviter une grève générale du rail.

du parquet de la bourse

Les titres ferroviaires ont suivi l'exemple de la majorité des autres groupes d'actions. Les acieries sont, dans l'ensemble, demeurées au même point. Un gain fractionnaire enregistré par Chrysler est tout ce qu'on a signalé chez les cinq grands de l'industrie de l'auto.

* * *

Les transactions étaient limitées au début de la séance à **LONDRES,** mardi, mais un regain s'est manifesté vers la fin de la séance.

Les valeurs de tout repos ont encaissé des pertes et les titres cotés en dollars étaient pour la plupart en baisse.

Parmi les titres canadiens, Hiram Walker et Imperial Oil ont fléchi d'un point tandis qu'Algoma a gagné l'équivalent à 94. Des pertes de ¾ de point ont été encaissées par Trans-Canada Pipe-Line, B.C. Power, Consolidated Paper et International Nickel.

Les banques canadiennes ont continué à fléchir.

* * *

Tout en demeurant foncièrement satisfaisante, la tendance est aujourd'hui plus irrégulière que la veille à **PARIS.**

Les professionnels mettent ces dispositions plus heurtées sur le compte de la liquidation qui doit se dérouler après-demain, après la réponse des primes de demain. Cette échéance suscite des aménagements de position qui se traduisent tantôt par des prises de bénéfices de la part des acheteurs qui se montrent les plus avisés, tantôt de rachats de vendeurs.

Aux ordres cette origine se superposent les ordres nouveaux courants, mais ceux-ci ne sont pas très nombreux à terme étant donné que des reports devront être payés dans trois jours.

Le marché offre ainsi un aspect grandement technique et les fluctuations en hausse ou en baisse que l'on peut observer dans la plupart des groupes ne peuvent guère recevoir d'interprétation.

Aux étrangères, les allemandes sont très diversement tenues et les italiennes s'inscrivent en recul appréciable. Les américaines maintiennent généralement leurs positions et les néerlandaises les améliorent quelque peu. Bonne allure des valeurs belges et nouvelle avance des mines d'or sud-africaines.

cote des grains

Marché à terme:

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Avoine	—	—	—	77¼
Déc	75½	—	—	75½
Mai	77⅛	77¼	77⅛	77¼
Orge				
Oct.	1.08¾	1.08¾	1.08⅝	1.08¾
Déc.	1.06	1.06⅛	1.05⅞	1.05⅞
Mai	1.07⅛	1.07	1.07	1.06⅞
Lin				
Oct	3.18¾	3.18¾	3.17½	3.17⅝
Déc	3.12	3.12	3.10⅝	3.10⅝
Mai	3.15¾	3.15¾	3.14½	3.14½
Seigle				
Oct	3.38¼	1.39¼	1.38¼	1.38¾
Déc	1.33⅛	1.34	1.33	1.33½
Mai	1.37	1.37	1.36⅜	1.36⅞

Marché au comptant:

Avoine: 2 CW 75¼; EX 3 CW 74¼; 3 CW 74; EX 1 fourragère 74; 1 fourragère 73½; 2 fourragère 70½; 3 fourragère 67½; fourragère mélangée 59.

Orge: 1 & 2 CW 6-ROW 1.12¾; 1 & 2 CW 2-ROW 1.08¾; 3 CW 6-ROW 1.10¾; 3 CW 2-ROW 1.05; 1 fourragère 1.03¼; 2 fourragère 1.03¼; 3 fourragère 1.00.

Seigle: 1 & 2 CW 1.38⅝; 3 CW 1.32¾; 4 CW 1.18¾ ergoté, 1.17¾; sur voie 1.36⅝.

Lin: 1 CW 3.22⅛; 2 CW 3.15⅜; 3 CW 2.82⅝; sur voie 3.17⅝.

Marché du lin:

Prix au comptant 14 cents de moins que l'option d'octobre.

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé				
Sep	1.80	1.80⅝	1.80	1.80¼
Déc	1.85⅞	1.86½	1.85⅞	1.86⅛
Mars	1.88¾	1.89⅝	1.88⅞	1.89¼
Mai	1.83½	1.85	1.83⅝	1.84⅞
Juill	1.56	1.58½	1.56	1.58½
1964 Sep	1.58	1.60½	1.58	1.60¼
Maïs				
Sept	1.22¼	1.22⅞	1.21½	1.22
Déc	1.12	1.12⅜	1.11¾	1.12¼
Mars	1.15	1.15⅜	1.14¾	1.15¼
Mai	1.17⅛	1.17⅜	1.17⅛	1.17⅜
Juil	1.19⅛	1.19½	1.18⅞	1.19½
Avoine				
Sept	63	63⅜	63½	62¾
Déc	66¾	66⅞	66¼	66½
Mars	68¾	68⅞	68⅜	68⅜
Mai	68½	68⅜	68½	68½
Seigle				
Sept	1.27¼	1.27⅞	1.26⅞	1.27
Déc	1.30¾	1.31½	1.30⅝	1.31¼
Mars	1.33⅜	1.34½	1.33⅜	1.34⅛
Mai	1.33	1.33¼	1.32¼	1.33
Juil	1.27⅞	1.28⅛	1.27⅞	1.28
Fève soya				
Août	2.56½	2.57¾	2.56¼	2.57⅝
Sept	2.54	2.54⅝	2.53⅛	2.54⅛
Nov	2.52¼	2.53¼	2.52	2.52¾
Jan	2.56	2.56⅞	2.55½	2.56⅞
Mars	2.58¾	2.59¾	2.58½	2.59¾
Mai	2.61¼	2.62⅛	2.60¾	2.61¾
Juil	2.61¾	2.62⅞	2.61⅝	2.62½

fonds mutuels

Compilés par F. I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil. Fund Inc.	8.29	8.97
xAmer. Bus. Shares	4.18	4.52
All Canad. Com.	4.78	5.24
All Canad. Div.	6.65	7.29
American Growth	8.92	9.75
Beaubran Corp.	33.44	36.31
xBoston Fund Ltd.	9.78	10.84
xBullock Fund Ltd.	13.67	14.99
Canada Growth	5.10	5.58
Can. Gas & Energy Fd	6.77	7.40
Canad. Investment	10.38	11.36
Canad. Trusteed Inc.	4.65	5.08
Canafund Co. Ltd.	42.25	44.36
Champ Mut. of C. xd	5.85	6.43
Commonwealth Intl.	9.02	9.88
C. I. Leverage	7.51	8.23
Corpor. Invest.	10.21	11.17
Div. Shares Ser. A	21.65	—
Div. Shares Ser. B	4.43	4.87
Dividend Shares	3.50	3.83
Dominion Equity Inv.	19.19	19.51
Dreyfus Fund Inc.	17.81	19.36
European Growth	6.88	7.52
Federated Growth	4.31	5.26
First Oil & Gas	4.50	4.92
Fonds Collectif A	6.33	6.88
Fonds Collectif B	5.49	5.84
Fonds Collectif C	6.50	7.07
Group Inc.	3.63	3.97
xIncorpor. Invest.	7.23	7.90
Invest Growth	6.99	7.60
Invest Intl Mut	4.69	5.09
Invest Mut. of Ca.	12.61	13.71
xKeystone Cust B-3	16.59	18.10
x id B14	10.41	11.36
x id K-1	9.15	9.99
x id K-2	5.32	5.82
xMass Invest Trust	15.28	16.70
xMass Inv Growth	8.41	9.19
Mutual Accumulating	3.84	4.20
Mutual Income	5.38	5.80
North Am of C	11.05	12.08
One William Street	14.38	15.71
Pret & Rev Mut	6.09	6.66
Provident Mutual	4.24	4.63
Putnam Growth	8.92	9.75
Radisson R. I.	4.56	5.01
Regent Fund	—	—
Research Investing	10.69	11.68
Sav. Inv Mut of C	6.09	6.66
Securities Fund Inc.	—	—
1962 Exec Fund of C	5.41	5.66
T.V. Electronics	7.52	8.20
Timed Investment	6.20	6.81
United Accum.	—	—
xWellington Fund	14.38	16.11
Western Growth Fund	4.54	4.93

xEn devises américaines.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 51½-52; A-gros 50, A-moyen 43, A-petits 26 à 27; B 26; C 30.

Beurre: arrivages courants, admissible 50¾; non-admissible 50¼ à 50½.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc 35¼; coloré 35⅝.

Pommes de terre: Nouvelles du Québec 1.50 les 75 livres, $1.25 les 50 livres; Nouveau-Brunswick $1.70, nouvelles $1.50 les 50 livres, .40 les 10 livres.

Radis: .40 à .50 la douzaine de paquets, $2 les 30 cellos.

Tomates: $2.50 - 3.00, roses $3.75-4.25 la boîte.

Hausse des ventes de gaz naturel en mai

Les ventes de gaz naturel en mai ont totalisé 34,607,995,000 pieds cubes, soit 13.6 p. 100 de plus qu'un an plus tôt (30,465,671,000). Les ventes de janvier-mai se sont établies à 229,358,975,000 pieds cubes, avance de 8 p. 100 sur une année auparavant (212,328,705,000). Les recettes provenant des ventes ont grimpé de 16 p. 100 durant le mois $21,053,755 contre $18,150,079) et de 12.5 p. 100 durant les cinq mois ($154,239,287 contre $137,062,691). Les usagers, fin mai, se chiffraient par 1,393,407, augmentation de 7.7 p. 100 sur un an plus tôt (1,294,218).

Camion à incendie

ORMSTOWN. (G. T.) — La ville d'Ormstown, sise à quelque 11 milles de Salaberry-de-Valleyfield, vient d'acquérir un camion à incendies. Le véhicule est muni d'une pompe de succion et de refoulement. Son réservoir peut contenir 2,000 gallons d'eau.

amériCAINE

		Haut	Bas	11 h.
500	Atlas CP w	1⅛	1⅛	1⅛
300	Braz T LP	2¾	2¾	2¾
100	Brit C Pwr	21⅜	21⅜	21⅜
200	Brit Pet	8-5/16	8-5/16	8-5/16
500	Brown Co	12¾	12¾	12¾
4100	Cadn Javeln	11⅜	11⅛	11⅜
500	Creole Pet	42¾	42½	42¾
100	Dynalectrn	2⅛	2⅛	2⅛
800	Felmont Pet	7⅛	7⅛	7⅛
200	Imp Chm	8-5/16	8-5/16	8-5/16
700	Phillips El	41	40¼	40½
100	Scurry Rw O	15½	15½	15½
400	Seeman Bros	9⅝	9½	9½
500	Tri Cont w	37⅞	37⅜	37⅞
800	Web&Knapp	9/16	½	½

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Pipe	—	60
Alaska Ftn prf.	—	1.00
Anaconda	7½	9½
Bashaw	1¼	1½
Blue Crown	20	24
Canadian Fortune	2	2½
Castle	11	14
Claybar	9¼	17
Edoran	1¾	2
Gateway	1½	2¼
Kenare	3	3½
Leduc Caimar	3	4
Merit Oil	20	21
Mill Creek	6	8
New Richfield	2	3
New Ridgeway	5	10
North Continental	1	1¼
Nuco	3	4
Ranchmens	6½	8½
Sage	25	35
Sastex	4	7
Share	2½	2¾
Silver City	1½	4½
Turner Valley	12	—
Western Warner	3½	—

COURS DU DOLLAR

NEW YORK, ouverture — Le dollar canadien, cotait en devises américaines, 92⅝, en hausse de 1/32. La livre sterling est inchangée à $2.79 59/64.

MONTREAL, ouverture — Le dollar américain est en baisse de 1/16 à $1.08 9/32 en devises canadiennes. La livre sterling baisse de ¼ à $3.03⅛.

DEVISES ETRANGERES

Source Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud, Rand	1.52
Allemagne, Deutsche Mark	.2720
Angleterre, £	3.03⅜
Argentine, Peso	.0082
Australie, £	2.42¼
Autriche, Schilling	.0421
Belgique, Franc	.0217¼
Brésil, Cruzeiro	.0019
Chili, Escudo	.3717
Danemark, Couronne	.1568
Espagne, Peseta	.0182
France, Franc	.2211
Hollande, Florin	.3004
Italie, Lire	.001746
Japon, Yen	.0030
Mexique, Peso	.0881
New York, Dollar	1.08 5-16
Norvège, Couronne	.1517
Nouvelle-Zélande, £	3.02⅝
Pérou, Sol	.0407
Suède, Couronne	.2088
Suisse, Franc	.2511
Tchécoslovaquie, Couronne	.1519
Vénézuela, Bolivar	.2390

Baisse de la production de bois à pâte en juin

La production de bois à pâte a baissé de 4 p. 100 en juin sur un an plus tôt (1,641,274 cordes brutes contre 1,704,412) et de 5 p. 100 en janvier-juin (5,253,790 contre 5,539,637), selon des chiffres anticipés qui paraîtront dans la livraison de juin du rapport du B.F.S. intitulé Pulpwood and Wood Residue Statistics. La consommation a peu varié durant le mois (1,260,514 cordes brutes contre 1,266,891), tandis que celle du semestre a fléchi de 2 p. 100 (7,319,199 contre 7,445,773). Les stocks au 30 juin étaient 10 p. 100 moindres que ceux d'un an plus tôt (11,679,341 contre 13,000,237), et les arrivages de déchets de bois ont totalisé 224,740 cunits en juin.

Hausse de la production d'électricité en juin

La production nette d'électricité par les centrales qui fournissent 10 millions de kilowatts-heures ou plus par année a augmenté de 1.3 p. 100 en juin sur un an plus tôt (9,455,092 mwh contre 9,333,722 mwh). Durant le mois, les importatioins d'énergie ont monté de 220,816 à 239,210 mwh, tandis que les exportations ont baissé de 381,023 à 315,055 mwh. La quantité d'électricité disponible à la consommation primaire a augmenté de 4.3 p. 100 (9,074,597 mwh contre 8,702,278), tandis que la quantité utilisée dans les chaudières électriques a diminé de 35.4 p. 100 (304,650 mwh contre 471,237).

En janvier-juin, la production nette a monté de 1. 100 sur l'année précédente (60,179,090 mwh contre 59,579,218). Durant la mi-année, les importations ont augmenté de 1,265,580 à 1,396,473 mwh, tandis que les exportations ont diminué de 2,324,749 à 1,934,188. Durant les six mois, la quantité mise à la disposition de la consommation primaire a monté de 3.7 p. 100 (57,305,489 contre 55,241,963).

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	3	6
Aconic vtc	2	5
Advance RL	11	13
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	6	9
Americ	—	25
Armora	½	1½
Ass. Dev.	6	9
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	5	7
Beauport	15	18
Black Hawks	55	57
Burnt Hill	15	18
Cdn Javelin	11¼	12¼
Coastal Mng.	8	12
Cuvier Mines	—	35
East Ventures	97	100
Elmac	7	9
Galloway	—	52
Garney	25	30
Gaspe Copper	31	33
Grt North Dev	—	35
Gibson	2	4
Glencona Ex.	5	6
Hucamp	60	70
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	4	6
Juma	23	26
Kenmac	1	3
Kewagama	10	12
Kukatush	6	6½
Lun Echo	42	45
Lake Chib	—	10
Main Oka	10	20
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	15
Milado	—	20
National Mal.	16	19
Nemrod Mining	32	37
New Assoc Devp	24	29
New Insco	17	21
New Lorie	9	11
New Miller Copper	6½	8½
New Pascalsis	70	80
Nipiron	6	8
Norque	10	12
Northern Explor	80	90
Oklend	2	4
Olympia	—	10
Pine Point	12¾	13¼
Quejo	3	5
Rand Mal	10	12
Rusty Lake	—	50
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scott Chib	2	4
Seaway	2	4
Spring Pole	—	10
Starlight	½	1¼
Sullico	2.40	2.75
Valmont	3	6
William Leys	2	3
Young Dave	15	18

Section industrielle et financière
Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Aggrite	200	225
Anglo Tel A	—	53
Banque d'Economie	78	83
Banque d'Epargne	158	162
Brinco	5.20	5.30
Can Sup Oil	10¾	11½
CPR 4% pr	2.05	2.15
Charter Credit	4½	5¼
Cons. Thea.	6½	—
Crédit Alliance	6¾	7¼
Credit St-Laurent	13	14
Crown Life	250	265
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	55	58
Five Wheels	5½	6¼
Great West Life	760	780
Industrial Life nouv.	—	225
La Prévoyance	—	25½
London Life	325	350
Les Prévoyants	—	90
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1¼	1¾
Nat Features	—	3
NB Tel.	13¼	14
Pac Gas	17¾	18¼
Permeator	15	16
Shoppers City	2¾	3¼
Soc d'Administration	37½	—
Superpack	7½	8
Steadman Ind.	1½	2
Trizac	—	1.00
Trust General. priv.	37½	38½
Universal Factors	2	3
Un Amus A	15	—
Un Amus B	15	—

Marché des bestiaux

Rapport des réceptions jusqu'à 11 a.m. lundi tel que transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DE L'OUEST

Bovins, 302; veaux, 57; porcs, 5; ovins, 4.

BOVINS — Les réceptions se composaient de 182 bouvillons, 95 taures et vaches et 25 taureaux.

Toutes les classes offertes se sont vendues à des prix stables à ceux de la semaine dernière.

BOUVILLONS et TAURES — Choix: $25.50-$27.00, bons $24.50-$25.25, moyens $22.50-$24.25, Taures moyennes $18.50, communes $13.25-$18.00.

VACHES — Bonnes $18.50-$18.75, moyennes $16.75-$18.25, communes $15.25-$16.50, très communes $8.25-$14.50.

TAUREAUX — Bons $20.50, communs et moyens $14.00-$16.75.

VEAUX — Les prix payés étaient stables à fermes à ceux de la semaine dernière. Bons veaux de lait $25.50-$28.00, moyens $20.00-$23.00. Quelques veaux de champ ont rapporté $17.50.

PORCS — Aucune vente.
OVINS — Aucune vente.

MARCHE DE L'EST

BOVINS	VEAUX	PORCS	OVINS
178	117	7	12

BOVINS

Les offres se composaient pour la plupart de vaches de qualité commune et moyenne. La demande n'était que passable et les ventes enregistrées au moment de la rédaction de ce rapport ont rapporté des prix à peu prs stables à ceux de la semaine dernière.

VACHES

Moyennes $16.00 — $17.00, communes $14.00 — $15.50, très communes $7.00 — $13.50.

TAUREAUX

One good $19.50, communs et moyens $16.00 — $19.00.

VEAUX

Les transactions s'effectuaient assez activement et les prix étaient stables à ceux de la semaine dernière. Bons veaux de lait $25.00 — $28.00, moyens $21.00 — $24.00, communs $18.00 — $20.00. Veaux de champ $15.00 — $18.00.

PORCS

Aucune vente.

OVINS

Aucune vente.

TORONTO

Ventes		Haut	Bas	11 h.
145	Abitibi	$ 43¼	43⅛	43¼
300	Alta Dist	295	295	295
415	Alta dis vt	260	260	260
z20	Alta Gas	$ 27	27	27
309	Alg Cen w	600	600	600
135	Algoma	$ 53½	53½	53½
200	Alumini	$ 26½	26½	26½
75	Alum 2 pr	$ 47	47	47
z25	Argus	$ 11	11	11
100	Ar C P p	$ 8⅜	8⅜	8⅜
315	Atl Sugar	$ 16⅜	16⅜	16⅜
150	A Sug A	$ 23½	23½	23½
500	Autofab B	$ 33	33	33
100	Bk Mont	$ 62⅝	62⅝	62⅝
50	Bank NS	$ 69⅜	69⅜	69⅜
125	Bartaco	230	230	230
713	Bll Phon	$ 53⅜	53⅛	53⅜
253	BA Oil	$ 26⅞	26⅞	26⅞
350	BC Forst	$ 19⅛	19⅛	19⅛
1755	BC Pow	$ 23⅜	23¼	23¼
56	BC Phon	$ 54	54	53
300	Bruck B	5	5	5
700	Burns	$ 8⅝	8⅝	8⅝
z10	Cabol	50	50	50
z8	CI F4½	$ 89½	89½	89½
z20	C Safe 4p	$ 81¼	91¼	91¼
z25	CAE	$ 10¼	10¼	10¼
100	C Brew	$ 10⅝	10⅝	10⅝
250	CBr Alm A	$ 8½	8	8
150	C Chem	$ 10	10	10
300	C Chem w	397	375	395
700	C Collierie	$10⅛	10¼	10¼
71	C Imp Bk C	$62	62	62
200	C Ind G p	$11¾	11¾	11¾
235	C I L	$15	15	15
1670	C P R	$32	31¾	32
200	Cap Bldg	290	290	290
125	Con M S	$26⅞	26⅞	26⅞
245	Con Paper	$38¼	38⅛	38⅛
150	Con G new	$11	11	11
220	Corby vt	$18	18	18
100	Dist Seag	$50¼	50½	50½
135	Dofasco	$62¼	62	62
10	Dom Store	$15⅜	15⅜	15⅜
500	Dom Tar	$17	17	17
37	Du Pont	$37	37	37
10	Emp Life	$250	250	250
10	Exquisite	$ 11	11	11
154	Falcon	$ 55½	55½	55½
100	Fibre	$ 6	6	6
200	Fleet Mfg	60	60	60
z5	Freiman p	$105	105	105
425	GL Paper	$ 20	19⅞	20
500	Great West	75	75	75
z28	Gr Wpg G	$ 18	17⅞	17⅞
100	Hard Carp	$ 24½	24½	24½
z45	Hard C	$ 24⅞	24⅞	24⅞
100	H Dauch	$ 55½	55½	55½
z10	Hur Erie	$ 64	64	64
500	Husky w	50	50	50
z5	Imp Flo	$ 38½	38½	38½
650	Imp Tob	$ 13⅛	13⅛	13⅛
125	Ind Acc	$ 22½	22½	22½
110	Int Nickel	$ 65⅝	65⅝	65⅝
215	Int Util	$ 23¼	23¼	23¼
1925	Int S P	355	350	350
625	Inv S A	$ 51	50¾	51
z50	Jeff B w	220	220	220
525	Jockey C	310	310	310
200	Lakeland	400	400	400
100	L Ont C	250	250	250
100	Lambt L	$ 42	42	42
430	Lau Fin	$ 13½	13½	13½
100	Lau F 6¼	$ 20¾	20¾	20¾
100	Leland	460	460	460
750	Levy	$ 18⅜	18¼	18¼
250	Levy 2 p	$ 12⅝	12⅝	12⅝
200	LobCo A	$ 7½	7½	7½
200	LobCo B	$ 7⅝	7⅝	7⅝
330	MB PR	$ 23	23	23
700	Mass F	$ 13⅜	13⅜	13⅜
100	Mid West	205	205	205
400	Molson A	$ 28⅝	28½	28½
125	Mont Lo	$ 12	12	12
600	Nat Dru	$ 15⅜	15½	15½
45	N Groc	$ 28	28	28
395	Noranda	$ 36¾	36½	36¾
495	NO Gas	$ 19⅝	19½	19⅝
502	Ogilvie	$ 12½	12½	12½
1200	Ont Loa	$ 52	50¼	52
650	Ont Steel	$ 21½	21¼	21¼
z40	Pac Pete	$ 12⅝	12⅝	12⅝
560	Page He	$ 19½	19½	19½
1400	Phantom	145	100	130
159	Pow Co	9	9	9
50	Price Br	$ 34⅛	34⅛	34⅛
z10	QN Gas 59w	55	55	55
z70	Qng 63 wts	325	305	305
z25	Reichhold	$ 14½	14½	14½
100	Rothman	$ 7	7	7
285	Royal Bk	$ 71⅝	71½	71⅝
z50	Salada	$ 9⅞	9⅞	9⅞
z10	Shell Oil	$ 16¼	16¼	16¼
200	Shully's	410	410	410
z15	Simpsons	$ 32	32	32
1110	Steel Can	$ 20½	20⅜	20⅜
50	Ster Tr	$ 55½	55½	55½
z5	S Prop p	$ 25⅜	25⅜	25⅜
z4	Texaco	$ 47¼	47¼	47¼
182	T-Dom Bk	$ 60½	60½	60½
3250	T Fin A	$ 13	12⅞	13
810	T Can PL	$ 28⅞	28⅜	28⅞
250	Trans Mt	$ 15⅛	15⅛	15⅛
z10	Un Gas	$ 19½	19½	19½
z32	Walk GW	$ 55¼	55¼	55¼
z8	WCoast Tr	$ 14	14	14
200	WCoast vt	$ 13¾	13¾	13¾
200	W Pacific	$ 18	18	18
985	Weston A	$ 16⅞	16⅞	16⅞
z5	Woodw A	$ 19¾	19¾	19¾
z25	Y Knit A	285	285	285

PETROLES

Ventes		Haut	Bas	11 h.
500	All Rox	28	—	—
333	Alminex	230	—	—
400	Bail 5¾ pr	$25	—	—
4900	Banff	115	—	—
5	zCal Ed	$18	—	—
100	CS Pete	415	—	—
925	C Ex Gas	100	—	—
640	Cent Del	755	750	755
100	C West P	1670	—	—
200	Dome Pete	$13¾	—	—
400	Fargo	215	211	—
200	Fr Pete	300	—	—
200	Gr Plains	$12¼	—	—
1000	Gridoil	34	—	—
35	Home A	$ 11	—	—
100	Home B	$ 12	—	—
25	HB Oil G	$ 14¾	—	—
524	Medal	345	—	—
3500	N Davies	15	—	—
12300	Northcal	40	39	39½
1500	Permo	40	—	—
1000	Peruv Oil	65	—	—
600	Triad Oil	156	155	—
500	U Canso vt	145	—	—
825	W Decalta	115	—	—
1000	Windfall	43	—	—

MINES

Ventes		Haut	Bas	11 h.
1000	Accra	55	—	—
1895	Akaitcho	90	—	—
1000	Am Larde	18	—	—
4000	Arjon	15	—	—
1000	A Arcad b	15	—	—
100	Aunor	390	—	—
500	Bank field	15	—	—
500	Bethlm	470	—	—
1000	Bevcon	8	—	—
5200	Bibis	15½	15	—
3000	Bidcop	9	—	—
100	Brunswk	390	—	—
500	Buff Ank	204	200	204
500	Camflo	90	—	—
1000	Candore	9	—	—
1000	Captain	10	—	—
z25	Cassiar	$ 11	—	—
10000	Cheskirk	6	—	—
500	Cn Shaw	43	—	—
14500	C Bellek	11	—	—
1500	Cn Gillies	6	—	—
100	C Marcus	140	—	—
1500	C Mogul	104	103	—
1200	C Mosher	203	201	—
500	C Red Pop	13	—	—
100	Conwest	425	—	—
100	Cowich	100	—	—
50	Z Craigmt	$ 17	—	—
2285	Cusco	16½	—	—
6800	Deer Horn	67	65	67
50	Z Denison	$ 10⅝	—	—
6100	Dicksn	615	605	615
500	Dome	$ 33¼	31	33¼
134	East Mal	225	—	—
7900	F West T	20	19	20
50	Z Giant Y	$ 12½	—	—
100	Gunnar	880	—	—
240	Howey	455	—	—
75	Hud Bay	$ 54½	—	—
3000	Jellicoe	4	—	—
2500	Keeley F	21½	20	21½
3000	Kenville	7	—	—
300	Kerr Add	630	625	—
1000	Kirk Town	24½	24	24½
3200	L Dufault	790	780	785
2000	Lake Ling	9	—	—
1000	L Osu	16½	—	—
2000	Langis	33	32	—
2000	Latin Am	27½	—	—
1500	Lorado	126	—	—
2000	Lyndhst	8	—	—
2000	Lynx	7	—	—
2	Z Macassa	300	—	—
400	Madsen	250	—	—
2000	Majtrans	4	3½	4
200	Man Bar	14	—	—
1700	Maritime	34	—	—
1000	Martin	62	—	—
295	Mattgmi	820	815	820
500	McKen	30	—	—
2000	McMar	7	—	—
1000	McWat	21	—	—
515	Min Cor	$ 18	—	—
1000	Murray M	113	—	—
1400	Nama Cr	18	17½	—
1000	New Ath	30	—	—
1500	New Hosco	157	156	—
2000	New Rouyn	11	—	—
2500	N Senator	19	18½	19
2000	Norlex	43½	42	—
z24	Normetal	300	—	—
1000	Norpax	7½	—	—
500	N Coldstrm	56	—	—
666	N Goldcrt	22	—	—
322	Northgate	315	—	—
500	O Brien	48	—	—
566	Opemiska	719	—	—
1000	Orchan	275	273	—
500	Osisko	42	—	—
8112	Patino rts	¼	—	—
1000	Perron	11	—	—
315	ZPick Crow	56	—	—
100	Placer	$ 24½	—	—
10000	Rexspar	19	18½	—
1100	Rio Alg	$ 13¾	13⅝	13¾
1000	Rix Athab	22	—	—
300	San Ant	30	—	—
6000	Sand Riv	6	—	—
9400	Satellite	15½	14	14½
300	Sherritt	278	276	278
600	Sil Miller	26½	—	—
6000	Starratt	9½	—	—
200	Steep R	410	—	—
2800	Teck H	180	—	—
1000	Territory	14	—	—
118	Un Keno	575	—	—
1100	Violam	196	195	—
2000	W Malar	5½	—	—
825	Willroy	145	—	—
2000	Wiltey	17	—	—
1200	Zenmac	21	—	—

A la fin de juin, les réserves de la B.I.R.D. étaient de $813,000,000

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement vient d'annoncer que le montant total de ses réserves avait atteint 813 millions de dollars au 30 juin 1963, marquant ainsi une progression de 114 millions de dollars au cours de l'exercice écoulé.

Cet accroissement correspond à 82.7 millions de dollars de recettes nettes et 31,3 millions de dollars de commissions perçues sur les prêts. Les recettes ont été versées à la Réserve Supplémentaire pour couvrir les risques de pertes sur les prêts et garanties, et les commissions perçues sur les prêts ont grossi la Réserve Spéciale.

On peut comparer ces chiffres à ceux de l'exercice financier 1962, au cours duquel les recettes nettes avaient atteint 70,3 millions de dollars et les commissions perçues sur les prêts 30 millions de dollars. Au 30 juin 1963, la Réserve Supplémentaire s'élevait à 558,1 millions de dollars à la Réserve Spéciale à 254,9 millions de dollars.

Le revenu brut, dans lequel ne figurent pas les commissions perçues sur les prêts, a atteint 203,9 millions de dollars, contre 188.3 millions de dollars l'exercice précédent. Les dépenses se sont élevées au total à 121.2 millions de dollars, contre 118 millions l'exercice précédent; sur ce chiffre, 103.7 millions de dollars ont été utilisés pour assurer le service de la dette de la Banque et pour couvrir les autres charges financières.

Prêts acordés

Au cours de l'exercice, la Banque a accordé 28 prêts pour un montant total équivalant à 448.7 millions de dollars, contre 882.3 millions l'exercice précédent. Ces prêts étaient destinés à la Colombie (3 prêts), Chypre, au Calvador, à la Finlande, à l'Inde, à Israël, au Mexique, au Maroc, au Nicaragua, à la Nigéria, au Pakistan (3 prêts), au Panama, au Pérou, aux Philippines (2 prêts), à Singapour, au Swaziland, à la Thaïlande (4 prêts), à l'Uruguay et à la Yougoslavie (2 prêts). Le montant brut des engagements au tre de prêts atteignait ainsi au total 7,121.5 millions de dollars au 30 juin. A cette date, à la suite d'annulations, de remboursements, de cessions de créances et d'ajustements de change, la quote-part de ces engagements encore détenue par la Banque, avait été ramenée à 4.712,3 millions de dollars. Les montants déboursés au titre des prêts ont atteint 620.4 millions de dollars, contre 485.4 millions l'exercice précédent, ce qui porte leur total cumulé à 5,425.5 millions de dollars au 30 juin 1963.

Pendant l'exercice, la Banque a cédé, ou promis de céder 273.3 millions de dollars correspondant au principal de prêts antérieurs. Au 30 juin, les cessions ainsi opérées atteignaient un total de 1,605.3 millions de dollars, dont la totalité, à l'exception de 69 millions de dollars, concernait des prêts accordés sans la garantie de la Banque.

Les remboursements de prêts encaissés par la Banque au cours de l'exercice ont représenté 112.9 millions de dollars, et les remboursements effectués aux acquéreurs de quoteparts des prêts se sont élevés à 130,6 millions de dollars. Le total remboursé atteignait au 30 juin 1,318.9 millions de dollars; sur ce montant, 655.4 millions de dollars ont été versés à la Banque, et 663.5 millions de dollars aux détenteurs de créances rétrocédées par la Banque.

Au 30 juin 1963, la dette consolidée de la Banque s'élevait à 2.519,2 millions de dollars, en diminution nette de 1,6 million de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Emprunts accrus

Au cours de l'exercice, les emprunts se sont accrus de 124 millions de dollars, correspondant à une émission publique en florins néerlandais d'un montant de 40 millions de dollars (soit un montant équivalent à 11 millions de dollars des Etats-Unis), une émission publique en Autriche de 5 millions de dollars d'obligations libellées en dollars des Etats-Unis, un placement auprès de la Banque centrale d'Autriche de 5 millions de dollars d'effets libellés en dollars des Etats-Unis, un placement dans le secteur privé d'une émission de 100 millions de dollars d'obligations libellées en dollars des Etats-Unis, et à la remise effective de 3 millions de dollars d'obligations faisant l'objet d'une opération differée.

La dette consolidée a été réduite de 125,6 millions de dollars après l'arrivée à échéance d'unn montant d'obligations équivalant à 107,8 millions de dollars, et à la suite d'opérations d'amortissement et de rachat pour un montant de 17,8 millions de dollars.

Au cours de l'exercice financier, la Côte d'Ivoire, la Jamaïque, Koweït, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Tanganyika, le Togo, et la Haute Volta sont devenus membres de la Banque, avec des souscriptions au capital atteignant au total 245 millions de dollars. Au 30 juin 1963, la Banque comptait 85 membres, et le capital souscrit s'élevait à 20.729,8 millions de dollars.

L'Hydro-Québec annonce l'octroi de 3 contrats

L'Hydro-Québec annonce l'octroi de trois contrats de plus de $200,000, relativement à l'achat de bois de construction, de deux pylônes d'acier pour Manicougan 2 et de sectionneurs pour la sous-station Rivière-du-Loup.

La Cie Industrielle de Hauterive Limitée fournira 1,050,000 pieds linéaires d'épinette de construction No 2 au prix de $83,914.85 f. à b. quai de Baie Comeau, excluant la taxe de vente fédérale. Les autres soumissionnaires étaient La Cie de Bois Luceville Ltée et Lagueux & Frères Inc.

Deux pylônes d'acier pour le système d'éclairage du barrage principal de Manicougan 2 seront fournis par Canadian Structural Steel Works Company Ltd au coût de $78,101, toutes les taxes comprises. L'adjudicataire sera responsable de la fabrication, du montage sur place et de la peinture des pylônes. Lord & Cie Ltée, Standard Sturctural Steel Ltd et Dominion Bridge Co. Ltd ont aussi soumissionné pour ce contrat.

L'entreprise montréalaise James R. Kearney Corp. of Canada Ltd est l'adjudicataire d'une commande, au prix de $49,570, de dix sectionneurs de 230 kV et de douze sectionneurs de 69 kV pour la sous-station Rivière-du-Loup. Le seul autre soumissionnaire était I-T-E Circuit Breaker (Canada) Limited.

Information Boursière

Malartic Hydrade Gold Mines Limited — Les ex-droits de la compagnie se négocient sur la Bourse Canadienne depuis son ouverture le 19 août 1963.

* * *

La Corporation de Gaz Naturel du Québec — 300,000 actions ordinaires additionnelles, d'une valeur au pair de $1.00 chacune, de la compagnie, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 19 août. Ces actions sont réservées pour fins d'émissions à la suite de l'exercice des "Warrants" d'achat d'actions attachés aux actions privilégiées, rachetables, 6% cumulatif, série 1959.

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.	Ex-div.
Bq d'Epargne de la C & D de Montréal	$0.70 tr.	1-10	30- 8	—
Calgary Power Ltd. (ord)	$0.15 tr.	15-10	16- 9	12- 9
Id. (5% priv).	$1.25 tr.	1-10	3- 9	29- 8
Can. Wire & Cable Co. Ltd "A"	$1.00	13- 9	30- 8	28- 8
Id. "B"	$0.15 int.	13- 9	30- 8	28- 8
Cdn. Collieries Resources Ltd (5% pr.)	$0.50 s.ann.	30- 9	13- 9	11- 9
Cdn. Gen. Securities Ltd "A" & "B"	$0.25 tr.	16- 9	30- 8	28- 8
Cdn. Wallpaper Mfrgs Ltd "A" & "B"	$1.00	9- 9	27- 8	23- 8
Dom. of Can. Gen. Insurance Co.	$0.42½ tr.	15-10	30- 9	26- 9
Globe Envelopes Ltd "A"	$0.13	1-11	17-10	15-10
Imp. Tobacco Co of Can. Ltd (ord.)	$0.15 int.	30- 9	30- 8	28- 8
Id. (6% pr.)	3% s.ann.	30- 9	30- 8	28- 8
Island Telephone	$0.20 tr.	16- 9	21- 8	—
Loblaw Groceterias ("B" priv.)	$0.40 tr.	15-10	18- 9	16- 9
Standard Radio Ltd	$0.05 tr.	10-10	20- 9	18- 9
Victoria & Grey Trust Co.	$0.10 tr.	14-9	30- 8	28- 8
Waterous Equipment Ltd.	$0.20	16-9	30- 8	28- 8

fruits et LEGUMES

Voici telle que publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes, au marché central de Montréal.

Pommes: rouges hâtives $5, jaunes transparentes $1 à $2.50 le minot, melba $1.75 à $3.50, duchesse $1.75, astrachan $3 le minot.

Bluets: $9 le 24 pintes, $3 à $3.50 le panier de 11 pintes.

Aubergines: $3.50 à $4 le minot.

Betteraves: .40 à .50 la douzaine de paquets, $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Brocoli: $2 la douzaine.

Maïs: .12 à .15, gros .20 à .25 la douzaine d'épis.

Carottes: .40 à .50 la douzaine de paquets, $1.35 à $1.50 les 50 livres.

Céleri: .75 à $1, gros $1.25 la douzaine, $2.75 à $3 le cageot.

Choux: .90 à $1 le cageot de 18, choux rouges $2 le cageot.

Choux de Bruxelles: $5 les 18 pintes.

Choux chinois: $1.75 à $2 le minot.

Choux fleurs: $2.50 à $2.75 la douzaine.

Concombres: $1 à $2 le minot, petits dill $1.75 à $3 le minot.

Courges: $2 à $1.50 le minot.

Epinards: $1.50 le minot; $1.70 les 12 cellos de 10 onces.

Fèves vertes: $2, jaunes $1 à $1.25 les 20 livres.

Laitue: en feuilles $1.50 les deux douzaines, Boston, $1.50, Iceberg $2 à $2.50, chicorée, escarole ou romaine $1 le cageot.

Navets: .45 à .50 le paquet de six, no 1, $2 à $2.25.

Oignons: du printemps .40 à .50 la douzaine de paquets, $2.75 à $3 les 50 livres, type espagnol — planté .90 à $1 la douzaine.

Panais: $3.50 le minot.

Pommes de terre: nouvelles $1 à $1.25 les 50 livres, $1.50 les 75 livres, de terre noire .90 à $1 les 50 livres.

Persil: .40 à .50 la douzaine de paquets.

Piments verts: doux $1.50 à $1.60 la boîte.

Poireaux: .40 à .50, gros .75 la douzaine.

Radis: .40 à .50 la douzaine de paquets, $2 les 30 cellos.

Tomates: $2.25 à $2.90, roses $3.50 à $4 la boîte.

240 AUTOS A VENDRE

Aucun comptant

si bon crédit

CONDITIONS POUR CONVENIR A VOTRE BUDGET

AUTOS "OK"

4133
'59 Dodge Regent $ 975
Coach, chaufferette, automatique.

2560
'62 Dodge Dart $1775
Coach, chaufferette

3344
'60 Riley 1.5 sedan $ 775
Chaufferette, radio.

4143
'61 Anglia coach $ 795
Chaufferette

3261
'59 Rambler American $ 925
Coach, chaufferette.

P3791
'62 Sabra, neuve $1675
Station-wagon, chaufferette

2311
'62 Chevrolet $1975
Coach, chaufferette.

5327
'60 Mercury $1650
Hardtop à 2 portières, chaufferette, radio, automatique, servo-freins, servo-direction.

1327
'59 Chevrolet $1095
Coach, chaufferette

2218
'60 Austin Cambridge $ 875
Sedan, chaufferette, radio

3336
'59 Studebaker $1075
Sedan, chaufferette, radio, automatique.

4129
'60 Corvair $1445
Sedan, chaufferette, radio.

5226
'60 Oldsmobile $2195
Décapotable, chaufferette, radio, automatique, servo-freins, servo-direction.

2537
'59 Mercury Monterey $1675
Décapotable, chaufferette, radio, servo-direction, servo-freins.

PLUSIEURS AUTRES AU CHOIX CHEZ

HAROLD CUMMINGS

7475 boul. Décarie

EN FACE DE LA PISTE DE COURSES BLUE BONNETS

★ RE. 9-1911 ★

OUVERT

Semaine jusqu'à 11 h. P.M.
Samedi jusqu'à 6 h. P.M.

Paulin Automobile

Toutes ces autos ont été remises à neuf.

62 FORD, "Fairlane V-8" $1875
Coach, blanc.
59 BUICK, sedan $1445
Un seul propriétaire.
59 BUICK, seul propriétaire .. $1445
59 VOLKSWAGEN $775
Mécanique parfait.
58 CHEVROLET $1025
radio, pneus blancs, V-8
55 MERCURY $595
Radio, tous servos.
55 CHEVROLET $550
Moteur reconditionné, 6 cyl.
57 FORD, sedan à sacrifier .. $550
54 MONARCH, Tel quel $150
57 OLDS, parfaite condition $895

4720 STE-CATHERINE EST
256-8081

63 Pontiac Parisienne, h.t. 8 cyl.	$3350
62 Pontiac Parisienne, conv.	$2750
62 Oldsmobile, Starfire, h.t.	$3750
62 Pontiac Parisienne, h.t., éq.	$2675
62 Chevy II, convertible	$2375
59 Cadillac, h.t., Coupé de ville	$1875
60 Pontiac Parisienne, conv.	$1975
57 Cadillac, Coupé de ville	$ 950
62 Comet, sedan, équipé	$1975
61 Chevrolet Impala, hard-top	$1750
59 Oldsmobile, hardtop, équipé	$1375
59 Pontiac Parisienne, hardtop	$1425
59 Chevrolet Impala, conv. éq.	$1495
58 Oldsmobile, hardtop	$ 700
60 Vauxhall, sedan, équipé	$ 550
58 Chevrolet, sedan, équipé	$ 750
58 Ford, hardtop, équipé	$ 695
57 Buick, hardtop	$ 550
57 Volkswagen, équipé	$ 400
57 Dodge, coach, équipé	$ 295
55 Chevrolet, hardtop, équipé	$ 450
55 Ford, Coach, équipé	$ 175
54 Ford, sedan, équipé	$ 100
53 Chevrolet, Sedan	$ 75

Transfert de licence le samedi
LAHAIE AUTO LTEE
2122 ONTARIO EST, coin Delorimier
LA. 4-8823 — LA. 4-9091

PONTIAC 1960
Coach, automatique, radio, hardtop, très peu de millage, blanc, intérieur rouge. Faut voir cette voiture. Pour seulement $36. par mois. 331-2123.

PONTIAC Laurentien, 1957, hardtop, automatique, $350. 729-6919.

PONTIAC 1959
2 portes, automatique, radio, pneus blancs. $29 par mois seulement. FE. 1-2121.

PONTIAC 1958, automatique, en parfait ordre, pour seulement $7.14 par semaine. 331-4762.

PONTIAC 1959, automatique, radio, parfait ordre. Sacrifierais, $8.88 par semaine. 331-4760.

PONTIAC 1957 HARDTOP
Faut voir cette voiture, toute équipée, en parfait ordre, peinture neuve, pneus blancs. Sacrifierais pour balance de paiements. $23.04 par mois. FE. 1-4761.

PONTIAC 63, 300 c.v., convertible, automatique, servo-freins, servo-direction, 8,000 milles. CL. 5-9826, entre 7 et 8 p.m.

PONTIAC 59 station wagon, 4 portes, automatique, bas millage, faut vendre. 277-0983.

PONTIAC 58 bonne condition, repris de finance, continuation des paiements. 526-5551.

PONTIAC 57, Laurentien, 4 portes, hard top, 8, automatique, 1886 Omer.

PONTIAC 1958, radio, 6 cyl., faut vendre, $350. Aubaine. 7830, Décarie, RE. 9-3693.

PONTIAC Parisienne 1963, convertible, servo-freins, servo-direction, bucket seats, comme neuf $3450. DU. 9-7881 ou RE. 7-6354.

PONTIAC 1953, parfaite condition. 728-0010.

PONTIAC 53, parfait, pneus neufs. $145. $15 comptant, $15 mensuel. RA. 2-1803.

PONTIAC 1959, 6 cylindres, automatique, comme neuf, $25 comptant, $37 mois, particulier, 387-8534.

PONTIAC 1961, Parisienne, convertible, 22,000 milles. Original. A prix modique. Echange accepté. M. Guillemette, LA. 6-2814.

PONTIAC 1957, convertible, très propre. Aucun comptant. RE. 1-3791.

PONTIAC 57, convertible, bonne condition, $650. 255-9732. 1855 boulevard Morgan, appt 1.

PONTIAC Hard-top 59, 8 cyl. aut., vitres électriques, siège électrique, power brake, Power Steering. Condition discutable (pas d'agent). Tél. 681-1667.

PONTIAC 61 automatique, radio, à vendre ou à échanger pour plus vieux. M. Turbiole, 681-1660.

PONTIAC hard-top, 1956, Laurentien, $20. comptant. Balance discutable. Particulier. 323-1919.

PONTIAC 1959, automatique, $995. VI. 4-3311.

PORSCHE S90 1962 coupé, excellente condition. DO. 6-9362 ; WE. 3-1685.

POUR LA FAMILLE
Ford Station-Wagon 1961, 6 cylindres, 2 portes, comme neuf. Seulement $1595. Echange et termes acceptés. RE. 1-7303.

POURQUOI marchez-vous $50. comptant, $5. par semaine, finance personnellement sur automobile. 259-0353.

POUR SEULEMENT $35 par mois, balance de finance, paiements sur beau Ford 1959 automatique, radio, deux portes. Crédit Laval Enrg. 663-3984.

...MBLER 59 excellente condition $895. ...0. comptant, $37. mensuel. 526-

240 AUTOS A VENDRE

★ **Garage Laval Ltée** ★

DEPOSITAIRE

RAMBLER

Nous avons aussi pour vos vacances

VASTE CHOIX

à liquider, de toutes marques et années

★ SPECIAUX DE LA SEMAINE ★

1958	FORD ROUGE BLANC	$500	1959	CHEVROLET SEDAN BLANC, INTERIEUR GRIS, PEINTURE NEUVE.	$850
1956	CADILLAC FLEETWOOD HARDTOP, SEDAN TOUS SERVO-MECANISMES.	$780	1958	FORD 2 TONS PEINTURE NEUVE	$775
1959	VAUXHALL PEINTURE NEUVE, BAS MILLAGE	$725	1957	RAMBLER AUTOMATIQUE, 2 TONS, NOIR ET ROUGE	$500
1960	ZEPHYR, AUTOMATIQUE, RADIO, MECANISME A-1		1960	VOLKSWAGEN ROUGE	$850

FINANÇONS SUR PLACE

2230 VIAU -- 254-9477

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HRES

RAMBLER 1963, flambant neuf. Prix attravant. Maurice Héroux Automobile, 3995 Bannantyne, Verdun.

RAMBLER 58, en bonne condition. Tél. OR. 1-9590.

RENAULT STATION WAGON FLAMBANT NEUVE EQUIPEMENT STANDARD GARANTI 12 MOIS
$1455.
BALANCE — VOITURE 1963
Quantité, choix de couleur limité
GARAGE WILLIE LTEE
3432 MASSON, ROSEMONT

RENAULT Gordini, 1962, couleur crème, pneus blancs, 8,000 milles, valeur réelle $1,600. Doit vendre $1,300 comptant. 637-5987.

RENAULT Dauphine 1960, gris immaculé, nouveaux pneus, conduit par une garde-malade. RI. 7-5088.

RENAULT, 1959, No 1, sacrifice, madame, $325. Tél. 666-8791.

RENAULT Gordini, 1962, radio, pneus à neige, bas millage. RI. 8-6495.

RENAULT Caravelle 1960, $650. Soir 1834 Bennett.

RENAULT Dauphine 1960, très propre. Aussi peu que $495. VI. 4-3311.

SANS ARGENT COMPTANT
Un nom, une adresse, un employeur sont ce dont vous avez besoin pour vous procurer une voiture de 1954 à 1962. Crédit Laval Enrg. 663-3984.

SIMCA Aronde 1959, peinture neuve, $15. comptant, termes faciles, échange accepté. 259-0353.

STOCK CAR en parfaite condition, aucune offre raisonnable refusée. OR. 4-7244.

SUNBEAM 1960, parfait ordre, DA. 1-0647.

STATION WAGONS POUR BALANCE DES PAIEMENTS
Chevrolet 1957, 2 portes, V-8, automatique, radio, $30 par mois. Studebaker 1960, 2 portes, V-8, automatique, $35 par mois. Crédit Laval Enrg. 663-3984.

STATION-WAGON acadien 1962, automatique 6, radio, très propre. 387-0283.

STATION WAGON, Valiant, 1960, V200, automatique, radio, DU. 9-6784.

STATION WAGON, Pontiac 58, tout équipé, échange, termes faciles. RA. 7-2260.

STATION WAGON Chevrolet 1957, 2 portes, automatique, servo-direction, a servi pour l'agrément seulement. En excellent état. Termes. 731-3704.

STUDEBAKER 1960, 4 portes, V-8, automatique, radio, balance des paiements, $35 par mois. Crédit Laval Enrg. 663-3984.

THUNDERBIRD, 1960, convertible, très propre, termes faciles, tél. avant 6 p.m. 861-8673.

TRIUMPH 1958, particulier, meilleure offre. WE. 3-7321, local 4, après 4 hres p.m. Semaine.

TRIUMPH, sport car, convertible, en très bonne condition; particulier. Appelez après 5 heures, 277-8922.

VALIANT 1961, sedan V-200, bleu océan, intérieur assorti; automatique, radio; un seul propriétaire; bas servi comme deuxième auto. Termes. 731-3704.

VALIANT 1963 NEUF
Bon choix, toutes couleurs, échanges et termes acceptés. Ed. Picard, VI. 2-8221.

VANGUARD '53, Sedan, chaufferette. Très propre. Moteur, pneus parfaits. $275. LA. 1-4784.

VANGUARD 1957, moteur, carrosserie et pneus en excellent état, très propre en tous points. Faut vendre $275, particulier. 5176, rue St-Urbain, près Fairmount. 276-5621.

VAUXHALL Victor 1961, 4 portes. OR. 6-6885.

VAUXHALL Cresta 1960, particulier, excellente condition, bas millage, offre raisonnable acceptée. RE. 8-1955.

VAUXHALL 1959, peinture neuve, bien chaussée, $35. comptant, $26. mensuels. CL. 9-0353.

VOLKSWAGEN 1957, propre, radio, particulier. LA. 1-2743 après 6 heures P.M.

VOLKSWAGEN Deluxe 1961, très propre, radio, $1075 ou offre. DA. 2-6602.

VOLKSWAGEN 1962, propre, bonne condition, prix discutable. Particulier. RA. 1-2990.

VOLKSWAGON 1957, très propre. Cause maladie. Tél. : 276-4917.

VOLKSWAGEN 1957, $390. Téléphonez entre 5 h. et 7 h. 274-9082.

VOLKSWAGEN 1957, radio, ventilateur, toit coulissant, moteur neuf, raison départ. Appeler NO. 1-7642 après 6.30 p.m.

VOLKSWAGEN 59 parfait $50. comptant, $37. mensuel. Echange accepté. 526-5551.

VOLKSWAGEN 1959, radio, très propre, cause départ. $775. Tél : 721-1693.

VOLKSWAGEN Karmann Ghia, 1957, très bonne condition. 321-0336.

VOLKSWAGEN 1961, comme neuf, $950, cause départ. Tél. 663-4540.

VOLKSWAGEN 1959, de luxe, avec radio, repris de finance, conditions $8.50 par semaine. 747-3684.

VOLKSWAGEN 1962, $850. Soir 1834 Bennett.

VOLKSWAGEN 1959 de luxe, tout équipé, radio, chaufferette, aubaine. 6055, boulevard Monk. PO. 7-9946.

ZEPHYR 60, AUTOMATIQUE, RADIO, ECHANGE, TERMES FACILES. RA. 7-2260.

240A TRACTEURS ET MACHINERIE LOURDE

A LOUER, bulldozer avec leader, à l'heure ou au contrat. Téléphone: 279-8856.

TRACTEUR Michigan, chargeur 2 verges, modèle 125A, année 1957, reconditionné à neuf. S'adresser Achille Blain, Lacolle. CH. 6-3198.

241 CAMIONS A VENDRE

ATTENTION, 1 camion Mack, 12 tonnes, 1957, dompeur, 10 roues, diesel, 1 B-81, 15 tonnes, 1956, dompeur, 10 roues, diesel, 1 G.M.C. semi trailer, 7 tonnes, dompeur, 1957. Tous en très bonne condition. A vendre à bons prix. Conditions paiements faciles. Téléphonez : 722-0549, entre 9 a.m. et 6 p.m.

AUBAINE, camion 2 tonnes Dodge, 1955, dompeur, en bon ordre. $900. CL. 6-1891.

AUBAINE, Econoline pick-up 1963, en parfaite condition. Echange et termes acceptés. Paul Dufresne, LA. 6-4411.

59 BEDFORD, ou à échanger pour camion. Demandez Gaston ou André. PO. 8-0076.

BELL TELEPHONE camion, ½ tonne, station wagon, ¾ tonne, sedan delivery panel. LA. 3-8264.

AUCUN COMPTANT
1962 Studebaker ½ tonne pick up, 6 cylindres, très peu de parcourt. Pour balance des paiements, $60 par mois. Crédit Laval Enrg. 663-3984.

CAMION Thames panel 1960, parfait ordre. Aubaine. RA. 2-5994.

CAMION Whit e1959, boîte acier, 10 roues, très propre, 389-9331.

CAMION Volkswagen 1956, avec moteur 1961, parfaite condition, $225. NO. 1-7316.

CAMION CITERNE, à vendre, G. Cuerry Oil Co. Ltée, DA. 1-2819. 4605 Amiens, Montréal-Nord.

CAMION 1954, ½ tonne pick-up, en bonne condition, bon marché. 243-6017.

CAMION à système, tout équipé, 1050 gallons. Appeler VI. 9-5133.

CAMION ½ tonne panel, Fargo, parfait ordre, de marche, particulier, 381-5087 soir.

CAMION Chevrolet panel ½ tonne, 1957, parfaite condition, $600. DU. 9-8817.

241 CAMIONS A VENDRE

3 CAMIONS 1 tonne, Rootes Motors Metro, millage authentique, grand rabais. DU. 1-4253.

CAMION Volkswagen, à vendre. Informations : 5345 Ferrier, RE. 1-7641.

C.G.M., 1963, demi-tonne, à panneau, ressorts et pneus lourds, protège-radiateur, 3,200 milles, comme neuf, non requis, changement de commerce, le meilleur prix raisonnable accepté conditions si désiré. Métropolitan Oil & Gas Industries Inc., 4601 Iberville.

CHANCE unique, reprise d'une faillite, camion 10 roues. Transport de pierre et sable à l'année si désiré. Peu de comptant. 382 des Laurentides, Pont-Viau.

CHEVROLET sedan Delivery 1955. Appelez après 3 heures. RA. 5-4337.

CHEVROLET 5 tonnes, 1957 dompeur boîte d'acier, bon ordre. 389-9331.

DODGE 3 tonnes, 1952, dompeur, convoyeur et trimeuse à charbonterre. LA. 3-7570.

FARGO pick-up ½ tonne, 1956, très propre, à vendre, bon mécanisme. Appeler après 6 hres p.m. 276-0240.

62 FORD Fairlane, modèle sedan, 6 cylindres, garantie 100% au prix de $1,775. Demandez M. Paris, CL. 9-3731.

FORD pick-up ½ tonne, 1955, en ordre, équipé pour la neige. NO. 1-7883.

FORD pick-up, ½ tonne, 1954, bon moteur, bons pneus. Termes si désiré. 4558 des Erables.

GMC, 1962, 1 tonne, panel, parfaite condition. 376 Mont-Royal est. VI. 4-7411.

GMC PANEL 1960, très propre, peu de parcours, parfait état. Echange et crédit acceptés. Appeler Albert Morin. 489-8237.

1956 INTERNATIONAL, plate-forme, 5 tonnes, comme neuf, $1,500. Desautels Transport, 725-3194.

MERCURY 1959 V-8, pick-up, ½ tonne, 23,000 milles. Cause départ. Prix $350. 322-9393.

PANEL International 1958, automatique, parfait ordre, $700 ou échange. Appelez entre 5 et 6 p.m. : 933-5571.

PARTICULIER, G.M.C. 58, 3 tonnes, boîte van de 18 pieds. Balance finance. Après 7 heures p.m. : 522-7038.

241A AUTOBUS

AUTOBUS D'ECOLIERS USAGES EN MAIN — Chevrolet Bluebird 1962, 60 pl.; Bluebird FC 1962 76 pl.; 1962 GMC Bluebird 66 pl.; 1960 International Bluebird 55 pl.; 1960 GMC Bluebird 54 pl. (2); 1960 Chevrolet Bluebird 55 pl.; 1958 Ford Wayne 54 pl.; 1957 GMC 20 pl.; 1957 Chevrolet 16 pl.; 1954 Ford 54 pl.; 1954 Chevrolet 48 pl. très propre; 1953 Chevrolet 49 pl.; 1953 Fargo Wayne 24 pl.; 1946 Chevrolet 42 pl. Toutes grandeurs BLUEBIRDS NEUFS EN MAIN CHASSIS GMC, FARGO, RORD, MERCURY ET INTERNATIONAL. LIVRAISON IMMEDIATE. SHEPHERD MOTORS, TEL. 77, ALEXANDRIA, ONT. LOUIS SHEPHERD propriétaire.

AUTOBUS Volkswagen 61, comme neuf, échange, termes faciles. RA. 7-2260.

242 AUTOS, CAMIONS DEMANDES

PAGE
ACHETERA VOTRE AUTO COMPTANT OU,
PAGE
L'ECHANGERA POUR UNE AUTO NEUVE OU USAGEE
PAGE
FINANCE SES VENTES PERSONNELLEMENT A 7%
PAGE
EST PRET A TOUT FAIRE POUR VOUS ACCOMODER

PAGE & FILS

VOTRE VENDEUR
CHRYSLER - DODGE - VALIANT
3350 WELLINGTON, VERDUN
PONTIAC 6-3571
Ouvert le soir jusqu'à 10 h.

NOUS VOULONS VOTRE AUTO
Nous payons les plus hauts prix comptant pour autos propres, ou nous vendrons votre auto en consignation
BLAIS AUTOMOBILE LTEE
5420 BOUL. DECARIE
HU. 9-8439

ACHETERAIS automobiles, modèles 1953 à 1963. 2122 Ontario est. LA. 4-8823.

ACHETONS autos usagées. Payons comptant. Jour, soir, 819 Rachel est. LA. 2-1196.

ACHETERAIS 50 autos usagées 1955 à 1962. Comptant. 8245 Hochelaga. CL. 6-6096.

ACHETERAIS autos, 1955 à 1963, de particuliers. Paierais comptant. LA. 4-4514, M. Bourget.

Pourquoi perdre de l'argent ?
Nous payons le plus haut prix en ville pour tous les modèles 1958 à 1962. Aucun délai, nous payons immédiatement.
DELISLE AUTOMOBILE LTEE
2815 SHERBROOKE EST, LA. 6-2813

244 ACCESSOIRES D'AUTOS, DE CAMIONS

ACHETONS, vendons autos et camions usagés, pièces de toutes sortes. Livraison gratuite. Caron Scrap, Jour : NO. 6-4449. Soir : NO. 1-1915.

MOTEUR de Chrysler 1954 avec 18,000 milles pour $45., aussi transmission de Chrysler 1954 21,000 milles, $50, différentiel de Chrysler 1954 pour $20. 271-2263.

PARTIES de Rambler, 1956, Studebaker 1953, 1050 Curé Poirier, OR. 7-4553.

PARTIES d'autos usagées, 1951 à 1957; toutes marques. Garantie 30 jours. CL. 9-0353.

PARTIES usagées, Buick 1958, Plymouth 1957, Pontiac 1956, Dodge 1955. Téléphonez 526-5551.

PIECES D'AUTOS usagées de toutes sortes. Drouin Auto Parts, 8326 boul. Omer-Gaucher, MO. 5-6537.

RADIO d'auto Plymouth 61, servi 2 mois, moitié prix $40. Téléphone 642-5756 après 6 heures.

THAMES 1960 à vendre en pièces détachées, bon mécanisme. MI. 2-5874.

244A REPARATIONS D'AUTOMOBILE

2016 JOLY, PEINTURE D'AUTOMOBILES, $45. DEBOSSAGE ET MECANIQUE. 845-6071 de 8 A.M. A 8 P.M.

AUTOMOBILES sablées, peinturées au complet, $47. Débossage, bas prix. Estimé gratuit. DA. 2-8019.

DEBOSSAGE peinture, par expert, plus bas prix, ouvrage garanti, estimation gratuite, 676-6655.

246 REMORQUES ROULOTTES

VENTE ET LOCATION
Roulottes Citation, General, Fleet Line. Station de service Fina, Viau et Bélanger, RA. 8-1394.

AUBAINE — FIN DE SAISON
Roulottes Golden Falcon, 1963, 10% réduction. 13 à 17 pieds, équipement luxueux. 322-8627.

LOCATION et vente de roulottes, $50 semaine livrées sur commandes. S'adresser Sorel, RI. 3-4450 ou Grandmère LE. 8-4521.

LOCATION SPECIALE FIN SAISON
Avons disponibles roulottes 14 pds, 1963, poêle, frigidaire, toilette. Tél. 729-5206, soir : 681-1446.

5 REMORQUES pratiques à vendre ; 433 Boulevard Labelle, Rosemere ; 625-6541.

REMORQUE pour bateau, 14 à 18 pieds, tout métal, presque neuve. FE. 1-0033.

ROULOTTE 17 pieds, neuve, 2 mois d'usure. Gas propane, 12 volts, 110. Aubaine. 1092 Egan, Verdun, PO. 8-5946.

ROULOTTE à vendre, 42 x 10, meublée installée à Ste-Geneviève, loyer raisonnable. CL. 6-8347.

ROULOTTE aluminium 8 x 19, marque General, frigidaire, poêle, $1,200. CL. 5-0971.

249 ASSURANCES

ASSURANCE générale, service 24 heures, termes, auto, vie, incendie. **TELEPHONE : 381-4446**

ASSURANCE automobile, camion, 11 mois pour payer, service 24 heures. R. Giroux, VI. 2-3310.

250 VOYAGES TRANSPORTS

GASPESIE départ mercredi, accommoderais 1 ou 2 passagers. LA. 6-7868, soir.

PRENDRAIS 3 passagers pour le 31 août, pour Atlantic City. Appelez après 6 p.m. 665-2569.

SPECIAL
Fin de semaine 6 - 8 septembre, à New-York. Téléphoner 276-2724, M. L'Heureux.

251 BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

BICYCLE à gazoline N.S.U. Quickly, 1960, $100. 526-6556.

PETITE motocyclette, NSU, 63, seulement 395 milles. Après 6 heures. 524-6274.

SCOOTER N.S.U. en bon ordre. 2583 Montgomery, appt 3.

SCOOTER Cezeta, 175 C.C. 1962. RA. 7-1066.

252 MEDECINS

CHOQUETTE STANISLAS. Maladies vénériennes, syphilis, gonorrhée, analyse sang, 2260 boulevard Pie IX, CL. 5-9989.

DOCTEUR HEBERT, Hôpitaux Paris, médecin général, 25 ans d'expérience, vénérienne, peau, circoncision sans douleur, 3405 Saint-Denis. VI. 5-0309.

MELILLO: urinaires, peau, sang, glandes, désordres psychosomatiques, sexuels (impotence), nerveux, obésité, circoncision, 134 ouest, Sherbrooke.

J. F. ROCHELEAU, maladies de la peau, génito-urinaires, maladies des organes. 3431 avenue Laval. 288-2424.

MINISTERE DE LA VOIRIE
PROVINCE DE QUEBEC
SOUMISSIONS
PROJET 72-63

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour travaux de terrassements, fondations et de revêtement en béton bitumineux sur diverses rues conduisant à l'école régionale dans la Ville de Repentigny, comté de l'Assomption. Longueur 1.68 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 72-63".

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $10 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaire dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 P.M. heure avancée de l'est le 28 août 1963, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
Sous-ministre de la Voirie.

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC
AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST
VIADUC AU RACCORDEMENT DE ST-JEAN
PROJET V-7a
AVIS DE SOUMISSION

L'Office des Autoroutes du Québec demande des soumissions pour la construction d'un viaduc au-dessus de la voie de service sud de l'autoroute, sur le chemin de raccordement de St-Jean, paroisse St-Joseph de Chambly, Co. Chambly.

On pourra obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $30. non remboursable,

au Ministère de la Voirie,
Service des Contrats,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.
ou à L'Office des Autoroutes du Québec,
75 ouest, boulevard Dorchester,
Suite 1600,
Montréal, P.Q.

Seules ont droit de soumissionner les compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque du Canada, payable à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalente à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au :

Ministère de la Voirie,
Service des Contrats,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.

et seront reçues jusqu'à 2 heures 30 min., p.m. heure avancée de l'est, le 4 septembre 1963, pour être ouvertes au même endroit et à la même heure. Elles devront porter, sur l'enveloppe, la mention : "Soumission pour le contrat V-7a".

L'Office des Autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,
GORDON GUILLET,
Office des Autoroutes du Québec.
Le 14 août 1963.

LOI DE FAILLITE
AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de la faillite de : ROGER DESJARDINS, Montréal.

Des soumissions cachetées pour l'achat de la propriété ci-dessous décrite seront reçues par le soussigné jusqu'au 26e jour d'août à midi, à savoir :

DESIGNATION

Un emplacement situé dans le rang 1, Canton de Wolfe, paroisse de St-Faustin, formé des lots Pt. 17 A et 18 sur le lac Caribou avec maison dessus construite — Le tout ayant une superficie d'environ 35,000 pds plus ou moins.

Conditions comptant.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Pour autres informations, s'adresser à :

PAUL RAINVILLE
SYNDIC.

Bureau :
484 McGill,
Montréal, Qué.

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC
AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST
VIADUC AU RACCORDEMENT DE ST-JEAN
PROJET V-7
AVIS DE SOUMISSION

L'Office des Autoroutes du Québec demande des soumissions pour la construction d'un viaduc au-dessus de l'autoroute, à l'intersection de l'autoroute et du raccordement de St-Jean, paroisse St-Joseph de Chambly, Co. Chambly.

On pourra obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $30.00, non remboursable,

au Ministère de la Voirie,
Service des Contrats,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.
ou à L'Office des Autoroutes du Québec,
75 ouest, boulevard Dorchester,
Suite 1600,
Montréal, P.Q.

Seules ont droit de soumissionner les compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque du Canada, payable à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalente à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au :

Ministère de la Voirie,
Service des Contrats,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.

et seront reçues jusqu'à 2 heures 30 min., p.m., heure avancée de l'est, le 4 septembre 1963, pour être ouvertes au même endroit et à la même heure. Elles devront porter, sur l'enveloppe, la mention : "Soumission pour le contrat V-7".

L'Office des Autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,
GORDON GUILLET,
Office des Autoroutes du Québec
Le 14 août 1963.

Professeur adjoint de français

Traitement allant jusqu'à $8,760 par année

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA, KINGSTON, ONTARIO

Pour de plus amples renseignements et des formules de demande, prière d'écrire DES MAINTENANT à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et demander la circulaire d'information 63-860.

LA CANADIAN INTERNATIONAL PAPER COMPANY

demande
UN ANALYSTE
(SYSTEMES DE CALCULATEURS ELECTRONIQUES)
(EDP SYSTEMS)

Pour travailler au développement des méthodes et analyses des données comptables (Système de Calculateur Electronique IBM 8K 1401 - 1311).

Le candidat choisi devra :
- détenir un diplôme universitaire ou l'équivalent, ou poursuivre ses études dans ce domaine;
- posséder une solide expérience dans le domaine des données comptables, et
- connaître les exigences du travail de programmation; ou encore, avoir subi un entraînement ou avoir acquis une certaine expérience dans la comptabilité ou les systèmes d'analyses comptables.
- Maîtriser parfaitement les deux langues.

Cette compagnie, aux activités multiples, est l'une des plus importantes de l'industrie papetière. Les chances d'avancement sont excellentes.

Les demandes, qui seront traitées à titre strictement confidentiel, devront fournir un résumé complet, quant à l'âge, degré d'instruction, expérience, etc.

Adresse :
Service des Relations industrielles,
Suite 1557 — Immeuble Sun Life,
Montréal, P.Q.

CHASSE À L'ORIGNAL

dans le Parc des Laurentides

du 16 SEPTEMBRE au 31 OCTOBRE

Le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche annonce une autre saison de chasse à l'orignal pour les domiciliés du Québec.

Les personnes que cette chasse intéresse devront demander la formule d'inscription d'ici le 31 août courant à l'adresse suivante :

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service des Parcs, Division de la Chasse à l'Orignal, Hôtel du Gouvernement, Québec.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 6 août 1963, par lequel Jewel Fabrics Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 15 août 1963, sous le No 1691440, Banque de Montréal, 15 août 1963.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 13 août, 1963, par lequel Park Sales Co. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 15 août, 1963 sous le no. 1691290 — Banque de Montréal, le 15 août, 1963.

VILLE DE CHAMBLY
SOUMISSIONS

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION", et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 4 heures P.M. (h.a.e.), le 26 août 1963 pour les travaux suivants :

REGLEMENT 159
égout domestique, égout de surface, aqueduc, trottoir & pavage — boulevard Fréchette.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils J.-A. Lalonde, L. Girouard & L. Letendre, 8790, avenue du Parc, Montréal 11, desquels on obtiendra les formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de $25.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de Chambly, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Jean-Paul Viau, c.a.
secrétaire-trésorier
Hôtel de Ville
Chambly, P.Q.

VILLE DE LAVAL-OUEST
SOUMISSIONS
CUEILLETTE DES VIDANGES

Des soumissions séparées pour la cueillette des vidanges dans le territoire de la Ville de Laval-Ouest, dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Cueillette des vidanges, projet No 1 ou projet No 2" selon le cas, seront reçues par le soussigné jusqu'à 8:00 p.m. lundi le 9 septembre 1963 :

Projet No 1 : La ville de Laval Ouest fournira le terrain nécessaire pour dépotoir.

Projet No. 2 : Le contracteur devra lui-même disposer des vidanges.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur des formules qui pourront être obtenues au bureau du soussigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte, et payable à la ville de Laval-Ouest, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné en la ville de Laval-Ouest ce 20ème jour d'août 1963.

Jean Galarneau,
Secrétaire-trésorier,
Hôtel de ville,
2392, 35ème avenue,
Laval-Ouest, Qué.

$300

Donnerai $300 à quiconque m'aura référé l'acheteur de mon bungalow. Situé à Auteuil, près rivière, villégiature, foyer, garage. Très luxueux.

625-2908

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 août, 1963 par lequel Starlet Hosiery Mills Reg'd a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 14 août, 1963 sous le No 1691180, Banque de Montréal, le 15 août, 1963.

CITE DE MONTREAL-NORD
DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Cité de Montréal-Nord demande des soumissions publiques pour la fourniture de tuyaux en béton armé pour la construction de certains égouts.

Les soumissionnaires peuvent obtenir les formules de soumissions à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, au bureau de monsieur Richard St-Jacques, surintendant.

Les soumissions devront être parvenues au bureau du secrétaire-trésorier avant

JEUDI, le 29 août 1963 à 5 heures P.M.

Le secrétaire-trésorier
René Bergeron, C.A.

HYDRO-QUEBEC
Soumission No A-336

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m. heure avancée de l'Est, jeudi le 12 septembre, 1963, relativement à la fabrication

de poutres en acier

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $5.00 sous forme de chèque certifié ou de mandat d'argent payable à l'Hydro-Québec. Ce dépôt n'est pas remboursable. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Soumission No A-336".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 16 août 1963.

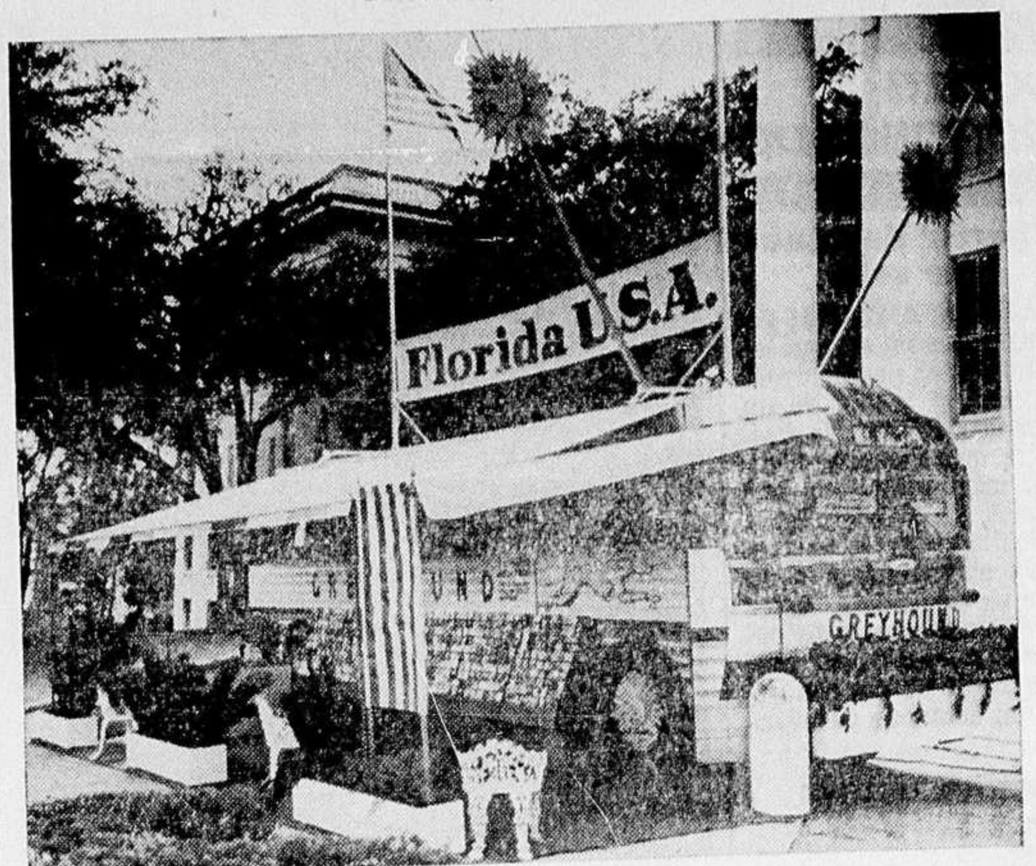

SURMONTE DE DEUX SOLEILS, paré de couleurs chaudes, le "Traveling Showcase" de Floride, apparaîtra ainsi aux Montréalais, aujourd'hui et demain. Son séjour à Montréal n'est qu'une étape dans une grande tournée publicitaire à travers le Canada et les Etats-Unis.

Soleil de Floride à Montréal

Que la météo l'ait annoncé ou non, Montréal a du soleil dans ses murs, aujourd'hui.

En effet, la métropole du Canada reçoit un plein autobus de fleurs, de décorations et surtout d'informations touristiques sur la Floride, l'état du soleil, paradis de villégiature d'un grand nombre de Canadiens, particulièrement l'hiver.

Le véhicule, surmonté de deux soleils invitants, passera deux jours à Montréal (aujourd'hui et demain), puis reprendra la route pour Ottawa, où il stationnera jeudi et vendredi. Il se rendra ensuite à Québec pour la fin de semaine, samedi et dimanche.

L'autobus floridien qui s'intitule "Traveling Showcase" aura ainsi réussi à faire ce qu'aucun Montréalais n'oserait faire : se rendre à Québec, en passant par Ottawa. Ah ces Américains !

Ce qui plus est, nos visiteurs floridiens nous arrivent de Toronto. Puis, après avoir piqué une pointe dans le Québec, ils regagneront les Etats-Unis. Ils seront à Bangor, Maine, lundi et mardi.

L'autobus fait, en somme une grande tournée qui le conduira dans 27 Etats américains et 69 villes majeures des Etats-Unis et du Canada. "Il a déjà accompli plus de la moitié de son périple", de dire le président de la Commission de développement de la Floride, M. Wendell Jarrard.

"Les voyageurs, chargés de faire connaître notre Etat et d'y attirer non seulement les touristes, mais aussi des gens désireux de s'installer chez nous, ont quitté la ville de Tallahassee à la mi-mars. Ils ne renrteront chez eux qu'à la mi-novembre", ajoute M. Jarrard.

"Jusqu'ici, dit-il, plus de 100,000 personnes ont visité l'autobus, qu'on a pris soin de décorer de façon attrayante, avec des couleurs chaudes. Le véhicule est un don de la compagnie d'autobus Greyhound et ce sont les divers groupements de commerce, d'hôtellerie et de transports qui assument les frais de la tournée."

M. Jarrard ajoute qu'un nombre sans cesse croissant de personnes désirent s'installer en Floride et que les préposés à l'information doivent répondre à nombre de questions sur l'économie, l'industrie, le commerce, les taxes, etc.

C. G.

D'ici 1967

Il faut réaliser l'unité grâce à la tolérance
—Robert Choquette

HALIFAX. — La place véritable qu'occupent le Québec et les Canadiens français au sein de la Confédération devra être clairement déterminée d'ici 1967 si les fêtes du centenaire de la Confédération doivent pouvoir célébrer l'unité nationale, a dit hier le président adjoint de la Commission nationale du centenaire, M. Robert Choquette.

Cette unité devra être réalisée grâce à la tolérance et à une attitude positive, a-t-il dit, et tous les Canadiens doivent se sentir solidaires grâce à un amour égal pour un même pays et un même avenir.

Selon lui, les deux groupes ethniques devraient être mieux informés sur leur nature mutuelle.

C'est là, a-t-il prétendu, la "recette pour un gâteau d'anniversaire de 1967 . . .", ajoutant que la Confédération est comme "une bicyclette pour deux, les deux groupes ethniques devant pédaler à l'unisson . . ."

Parmi les projets destinés à unir le Canada d'ici 1967, M. Choquette a mentionné un dollar d'argent frappé pour rappeler les rencontres préparatoires au centenaire, l'échange de bons procédés entre les organisateurs du Carnaval de Québec et du Stampede de Calgary ainsi que la restauration de la forteresse française de Louisbourg et l'inauguration de l'édifice commémoratif de la Confédération, lundi.

Protestation contre un projet de maisons de rapport, à Mont-Royal

Plus de soixante résidents de ville Mont-Royal se sont rendus, hier soir à la réunion du conseil municipal en vue de protester contre l'érection éventuelle de maisons de rapport. Mais c'est le rôle d'évaluation qui a tenu la vedette à l'assemblée.

Le maire Réginald Dawson a expliqué que la discussion était retardée vu que deux des échevins étaient absents.

Au sujet du nouveau rôle d'évaluation, il a dit qu'il serait fait comme celui de Montréal et déposé en novembre. Ce sera la première révision du rôle depuis 25 ans.

Au cours de l'assemblée les contrats pour l'élargissement du boulevard l'Acadie dans les limites de la cité, ont été octroyés.

Il faudra 4 autres écoles à Chomedey

Par suite d'une augmentation de près de 2,000 du nombre d'étudiants, les quatre commissions scolaires de Chomedey auront besoin d'au moins quatre nouvelles écoles, dont une anglo-protestante comptant 40 classes.

Dans le quartier de l'Abord-à-Plouffe, une nouvelle école de 24 classes au secondaire et une autre de 15 classes au primaire sont rendues nécessaires alors que le nombre d'étudiants sera porté de 3,396 à 4,182. 176 professeurs travaillent actuellement dans les 11 écoles du quartier.

Dans le quartier Renaud, le nombre des étudiants passera de 475 à 540, selon les prévisions.

La construction d'une nouvelle école de 22 classes est réclamée dans le quartier St-Martin, où on comptera 3,050 étudiants comparativement à 2,681 au cours de la dernière année. Cette école est destinée aux anglophones.

D'autre part, comme le nombre de ses étudiants passera de 2,500 à 3,200, le Protestant School Board of Greater St-Martin réclame un nouveau high school de 40 classes, le premier de toute l'île Jésus.

Interdictions de certains médicaments

OTTAWA. (PCf) — Le Dr C. A. Morrell, qui dirige le Directorat fédéral des Aliments et des Drogues, veut d'abord voir un rapport d'experts avant de décider si des mesures doivent être prises pour interdire les médicaments à base d'antibiotiques employés pour soigner les rhumes.

Il a déclaré aujourd'hui qu'il n'a pas encore vu le rapport préparé par sept experts aux Etats-Unis affirmant que rien ne prouve que les antibiotiques peuvent guérir les rhumes ordinaires. Se basant sur ce rapport, l'Administration américaine des Aliments et des Drogues a proposé la semaine dernière l'interdiction de 50 ou 75 préparations pour soigner les rhumes.

Judy LaMarsh discute de problèmes sociaux en Suède

STOCKHOLM. (PA) — Le ministre de la Santé, Mme Judy LaMarsh, qui est arrivée à Stockholm samedi dernier pour une visite de trois jours, a discuté de divers problèmes sociaux avec le ministre des Affaires sociales de la Suède, M. Sven Aspling.

M. Marten Grandqvist, président de la Cour des assurances, ainsi que M. Laif Hulstrom, directeur général adjoint de la Commission nationale des assurances, ont assisté à ces pourparlers.

Mme LaMarsh a ensuite été reçue à déjeuner au restaurant de l'hôtel de ville. Après une visite à l'école professionnelle Hammarby, Mme LaMarsh a assisté à une réception à l'ambassade canadienne.

Ce soir, le gouvernement suédois a donné une réception en l'honneur du ministre canadien au restaurant de l'opéra royal.

Mme LaMarsh revient au Canada demain.

LA PRESSE

MONTREAL, MARDI 20 AOUT 1963 — 79e ANNEE — No 259

Alors qu'ils affrontent les Dodgers

Une dernière chance pour les Cardinaux

Il y a sept semaines, les Cardinaux de St-Louis arrivaient à Los Angeles la tête haute, surprenants détenteurs de la première place au classement. Trois jours plus tard, ils quittaient la place tête basse, aigris et embarrassés. Ils venaient de subir trois défaites, dont deux par blanchissage, aux mains des Dodgers. Les Cardinaux perdirent du même coup la première place.

Aujourd'hui, l'équipe St-Louis retourne à Los Angeles et, à compter de ce soir, elle disputera trois autres joutes aux Dodgers. Cette série pourrait bien se révéler décisive pour les Cardinaux, qui, grâce à trois victoires d'affilée aux dépens des Giants de San Francisco, viennent de reprendre possession du deuxième rang.

Hier, les Cardinaux se sont rapprochés à cinq parties et demie des meneurs, les Dodgers, en battant San Francisco, 8 à 7.

Les observateurs croient que St-Louis doit gagner deux des trois joutes pour demeurer dans la lutte. S'il perd deux fois, il sera à six parties et demie des meneurs, à quatre et demie s'il gagne deux fois.

Hier, les Giants ont croisé le marbre à trois reprises dans la 9e manche, prenant les devants, 7 - 5. Un coup de trois buts cogné par Felipe Alou a été le fait saillant de cette manche.

Mais un but sur balles accordé à Bill White et un circuit de Ken Boyer ont permis aux Cardinaux de niveler les chances. Après deux retraits, Julian Javier a compté sur le jeu pendant que le voltigeur Alou jonglait avec la balle.

Les Phillies de Philadelphie se sont rapprochés de la 3e place en enregistrant leur 8e victoire d'affilée, 1 - 0, contre les Mets.

* * *

Dans la Ligue Américaine, dans la seule joute à l'affiche, les Indiens de Cleveland ont vaincu les Red Sox de Boston, 8 - 3.

UNE VAINE STRATEGIE — L'instructeur **Nobby Wirkowski**, des Argonauts de Toronto, discute ici en compagnie de son centre-arrière **Preston Powell**, au cours de la joute d'hier entre les Argos et les Lions, à Vancouver. Mais en dépit de la stratégie des deux hommes, les Torontois ont subi la défaite, 22-14 aux mains des Lions.

(téléphoto PC)

Nouveau record de points pour Shatto

Lions et Stampeders restent invincibles

CALGARY, (PC) — Grâce à deux touchés de Pete Manning et Lovell Coleman, les Stampeders de Calgary sont venus de l'arrière, hier soir, pour triompher des Tiger-Cats de Hamilton, 35-31 et conserver intacte leur fiche cette saison.

D'ailleurs, à Vancouver, les Lions ont répété cet exploit devant près de 32,000 spectateurs alors qu'ils ont triomphé des Argonauts de Toronto, 22-14. Les deux équipes occupent maintenant le premier rang de la Conférence de l'Ouest avec trois victoires chacune en autant de joutes.

Tirant constamment de l'arrière depuis le début du match, ce n'est que dans la 14e minute de jeu du dernier engagement que les Stampeders sont parvenus à devancer les Tiger-Cats au tableau indicateur, au plaisir d'une foule qui remplissait le stade McMahon à capacité.

Tom Dillard a réussi deux touchés pour les vainqueurs, l'autre majeur allant à Ed Buchanan.

Larry Robinson a complété le pointage pour les vainqueurs en convertissant chacun des majeurs de son club.

Pour les perdants, Garney Henley, Ed Picula, Dave Viti et Jamie Caleb ont tour à tour franchi la ligne des buts des Stampeders.

Le vétéran Don Sutherin a complété le pointage avec un placement et quatre convertis.

Nouveau record pour Shatto

A Vancouver, malgré la défaite des Argonauts, Dick Shatto a attiré l'attention en devenant le meilleur pointeur de toute l'histoire de la Conférence de l'Est.

Hier, Shatto a réussi les deux touchés des perdants pour ainsi porter son total de points à 400, soit deux de plus que Virgil Wagner, autrefois des Alouettes.

Pour les vainqueurs, Nub Beamer a également réussi deux touchés, l'autre allant à Willie Fleming. Peter Kempf a réussi trois convertis pour les vainqueurs, tandis que Neal Beaumont a complété leur pointage avec un simple. Pour les perdants, Don Fuell a ajouté un converti et Gerry Wilson un simple sur une tentative de placement.

Le jeu a été serré jusqu'à ce que Jackie Parker échappe le ballon au début du troisième engagement, pour ainsi permettre aux Lions de paver la voie de leur premier touché. Parker, incidemment a mieux fait qu'à Edmonton, mais ses receveurs ont constamment échappé ses passes.

Une excellente acquisition.

Enfin, dans la dernière joute à l'affiche, les Blue Bombers de Winnipeg sont finalement parvenus à remporter une victoire en 1963 en l'emportant par 16 - 1 sur les Roughriders de Regina.

Après une première demie sans aucun point marquée par le jeu brillant de la défensive des deux clubs et celui de Neil Habig, des Roughriders en particulier, le demi George Fleming, récemment repêché par les Bombers des Argonauts de Toronto, a marqué neuf points dans les 30 dernières minutes de jeu, soit après que Kenny Ploen eut découvert des failles dans la défensive des joueurs de Bob Shaw.

Fleming a brisé les reins des vaincus en complétant un jeu de 66 verges, passe et course, au cours du dernier quart. Fleming a ajouté deux convertis et un simple. Plus tôt dans le match, Ploen avait complété une autre passe de touché, celle-là à Farrell Funston, son troisième majeur de l'année.

Dick Thornton a complété le pointage pour les vainqueurs avec un simple, tandis que Reg Whitehouse a évité le blanchissage avec un simple également.

LE SPORT PAR INTERIM

P.-E. PRINCE

Le cyclisme connaît un regain de popularité

Le cyclisme canadien semble connaître un essor important depuis quelque temps. L'on ne saurait préciser, même dans les milieux les mieux informés de ce sport, si une meilleure organisation, une meilleure réclame faite autour du Tour du St-Laurent, l'annonce du retour des Six Jours cyclistes ou tout cela ensemble sont à l'origine de ce regain de vitalité.

Mais il est un fait incontestable, c'est que l'intérêt est plus grand que jamais chez les fervents de ce sport. Ainsi, André Robert, que l'on n'avait pas vu en bécane depuis longtemps, participait à l'épreuve de 50 milles, dimanche dernier, à Montréal-Nord. Robert n'a pas gagné la course, il ne l'a même pas terminée. Et l'on ne saurait exiger davantage pour un premier essai. Robert, originaire de Montréal, a été transféré à Québec par ses employeurs, il y a environ un an. Mais il a tenu à participer à l'épreuve présentée à Montréal-Nord.

Fulvio DeBona, un coureur italien qui a fait sa marque au pays, était également de retour sur son vélo, et il a trouvé lui aussi qu'il fallait beaucoup de travail pour reprendre où il avait laissé.

Guy Morin, qui a participé neuf fois à la course Québec-Montréal où il s'est classé avantageusement, est un fervent de la course sur piste. C'est pourquoi, à l'annonce du retour à Montréal des Six Jours, Morin a décidé de se mettre aussitôt à l'entrainement en vue d'un retour éventuel.

André Palottas, un Montréalais d'origine française, nous confiait également qu'il songeait à revenir dans la lutte, qu'il s'ennuie terriblement du cyclisme. Il en serait de même de Raymond Nolet, du Cap-de-la-Madeleine. Palottas a déjà gagné le Tour de l'Ile d'Orléans et s'est classé 3e dans la course Québec-Montréal en 1958. Nolet s'est blessé l'an dernier et était demeuré inactif depuis.

Benoit Déry, un autre nom bien connu dans le cyclisme, projette de revenir dans la lutte dès le printemps prochain. Il agit présentement comme officiel, parce que son travail ne lui a pas permis de commencer son entrainement à temps, ce printemps.

Mais même si l'enthousiasme est plus grand chez les cyclistes, si grand qu'il décide les retraités à remonter leur bécane et à perdre plusieurs livres de graisse, le sport du cyclisme fait face à des problèmes difficiles, comme nombre d'autres sports amateurs du reste.

La sempiternelle question d'argent est toujours là pour hanter l'ardeur des plus fervents. "C'est un sport pratiqué par les gens pauvres, généralement", nous disait Palottas. "En même temps, c'est un sport assez coûteux. Plusieurs ne peuvent aller participer à toutes les compétitions à l'extérieur de la ville afin de s'améliorer, parce que cela coûte trop cher.

"Alors, au lieu de dépenser de fortes sommes pour envoyer une équipe au Tour de l'Avenir où nous n'avons pas beaucoup de chance de bien figurer, de payer de fortes sommes pour des équipes internationales venant participer au Tour du St-Laurent, pourquoi ceux qui ont charge de disposer de cet argent ne l'emploient-ils pas à aider les jeunes, à développer les nôtres, à aider les gars de chez nous à participer à un plus grand nombre de courses?"

Autant de questions auxquelles nous n'avons pas à répondre personnellement. Nous pouvons constater toutefois qu'une malaise identique existe dans d'autres sports. Dans certains milieux, on se plaint que les dirigeants dépensent de fortes sommes pour faire venir ici des joueurs-étoiles, pour certaines compétitions.

Le problème paraît peut-être plus facile à résoudre qu'il ne le semble à première vue. Les dirigeants ont certes de bonnes raisons d'agir comme ils le font. Ils savent qu'il faut des vedettes dans une compétition quelconque.

L'argent dont ils ont à disposer est parfois donné pour des fins précises. Puis, comme le faisait remarquer Benoit Déry, "l'Union Cycliste ne peut aider tout le monde".

Aussi, un autre cycliste nous faisait remarquer que la situation est bien meilleure qu'elle ne l'était. Il évoquait alors l'époque où les coureurs se rendaient à Québec en camion et couchaient dans le camion avant de repartir tôt le matin en bicyclette pour revenir à Montréal. L'époque où le gagnant d'une dure épreuve recevait comme cadeau un boyau pour sa bécane.

Mais l'on n'est plus en 1925. Il y a peut-être lieu de voir si l'on ne pourrait pas faire davantage pour la cause du cyclisme. Il importe aussi que ceux qui pratiquent ce sport soumettent leurs problèmes aux dirigeants, qu'ils apportent des suggestions. Les dirigeants ne craignent pas les colloques les discussions constructives.

Le Canadien a invité 61 joueurs à son camp

par **André TRUDELLE**

Il reste encore 22 jours avant le début de la session d'entrainement du Canadien. Même si, au Forum, la plupart des départements offrent encore l'impression de la période des vacances, on sent que peu à peu le travail reprend son ardeur coutumière.

Le vice-président Kenny Reardon, pour sa part, s'occupe activement de la préparation de son calendrier de joutes hors concours. Il a remis hier au bureau de publicité la liste des 61 joueurs qui ont été invités à se présenter au camp d'entrainement au Forum, le 11 septembre.

Cette liste comprend cinq gardiens de buts, dix-sept joueurs de défense, treize centres, quatorze ailiers gauches et douze ailiers droits. A moins de changement, le Canadien disputera sa première joute hors concours le 20 septembre à Washington. Il sera à Hershey le lendemain et le 22 à Baltimore. Le 28 septembre, soit une semaine avant la joute des étoiles à Toronto, le Tricolore disputera la victoire aux As de Québec à l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine.

Le lendemain, il remettra la politesse aux As.

"Tout comme l'a déjà fait remarquer le pilote Toe Blake, je crois que la période d'entrainement sera la plus intéressante depuis longtemps", a fait remarquer Reardon. "Il y a des postes vacants à toutes les positions." Il faut convenir que c'est la même rengaine chaque année, mais les observations sont plus justes qu'auparavant.

S'il est douteux qu'une recrue puisse supplanter Jean Béliveau, Henri Richard ou Ralph Backstrom au centre, à l'aile gauche, aucun joueur à part Gilles Tremblay et probablement Dave Balon n'est assuré d'une place. De même, chez les gardiens de buts, un jeune pourrait bien sinon déloger un Lorne Worsley, du moins obliger les dirigeants à le faire alterner comme la chose s'est déjà vue à Boston, Détroit et Toronto. A Chicago on parle de faire jouer et Glenn Hall et Denis DeJordy cette année.

A la ligne bleue, le départ de Tom Johnson et de Lou Fontinato laisse la voie ouverte aux jeunes. Terry Harper et Jacques Laperrière joueront avec plus de confiance après leur expérience à la fin de la dernière saison.

Chez les ailiers droits, il sera intéressant de voir ce que fera Léon Rochefort, obtenu des Rangers, contre les Geoffrion, Rousseau, Provost et Hicke.

Au sujet de Geoffrion, le vice-président Kenny Reardon a fait allusion aux récentes rumeurs qui ont circulé à son sujet.

"J'ai lu quelque part que Boum-Boum jouerait sur le banc au début de la saison? Je ne vois rien d'anormal à cela. Si Geoffrion connait un départ flamboyant, s'il compte à chaque partie, il ne jouera certes pas sur le banc. Mais s'il ne fait rien qui vaille, je ne vois pas pourquoi il ne réchaufferait pas le banc."

Reardon a aussi souligné que le Canadien avait invité cinq gardiens de buts pour la première fois et il a vanté les talents de Jean-Guy Morrissette.

Voici la liste complète des joueurs qui participeront au prochain camp d'entrainement du Canadien :

GARDIENS DE BUTS (5) :

Lorne Worsley, Charlie Hodge, Cesare Maniago, Ernest Wakely, Jean-Guy Morrissette.

DEFENSES GAUCHES (8) :

Jean-Guy Talbot, Jacques Laperrière, Marc Réaume, Gary Bergman, Lou Kazowski, Bob Jamieson, Robert Lemieux, Moe Benoit.

DEFENSES DROITES (9) :

Jean-Claude Tremblay, Jean Gauthier, Terry Harper, John Hanna, Jim Roberts, Brian Watson, Don Milliard, Charles Hamilton, Jean Gravel.

CENTRES (13) :

Jean Béliveau, Henri Richard, Ralph Backstrom, Red Berenson, Bill Masterton, Joe Szura, Ron Atwell, Bill Carter, Norm Dennis, Bill Inglis, Gary Peters, Ken Campbell, Doug Senior.

AILIERS DROITS (12) :

Bernard Geoffrion, Claude Provost, Robert Rousseau, Wayne Hicks, Claude Larose, Bill Hicke, John Rodgers, Wayne Hicks, Claude Larose, Bob Courcy, Yvan Cournoyer, Keith McCreary et André Boudrias.

AILIERS GAUCHES (14) :

Gilles Tremblay, Dave Balon, Dickie Moore, Bill Sutherland, Gérard Brisson, Fred Hilts, Wayne Buddy, Brian Smith, Don Blackburn, Bill McCreary, Len Ronson, Germain Gagnon, Tom Carty et John Ferguson.

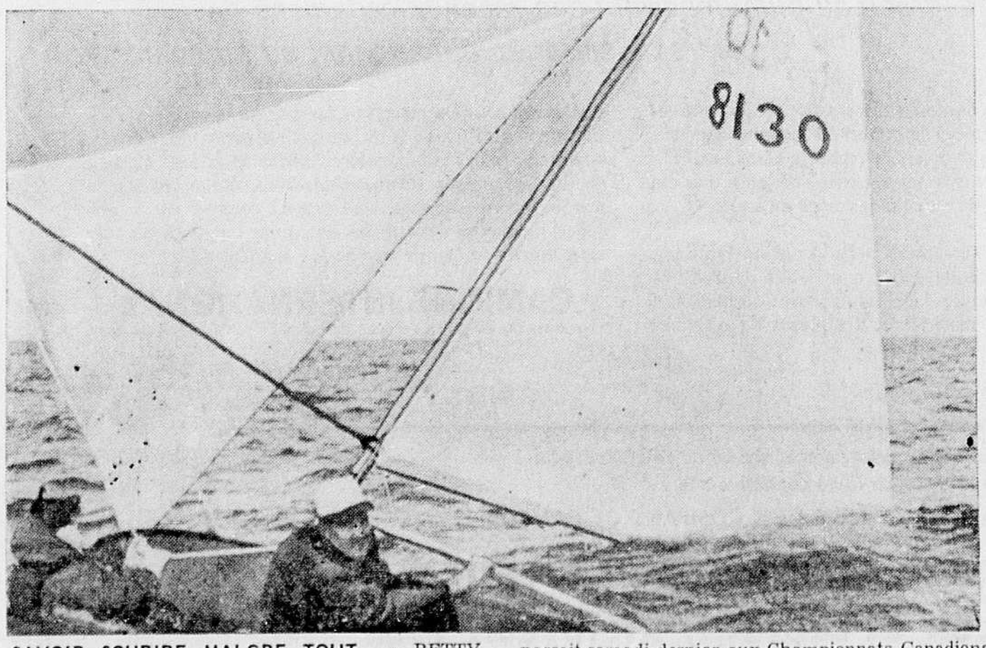

SAVOIR SOURIRE MALGRE TOUT. — BETTY SPICER (à g.) ne semble pas priser la tournure des événements, mais son compagnon BEN POULSON est tout sourire devant la caméra. La scène se passait samedi dernier aux Championnats Canadiens des voiliers de catégorie "snipe", et les deux devaient finalement être rescapés par l'embarcation du photographe.

Téléphoto PC

FRASER BROS. SINCE 1880 — DISTINCTIVE FURNITURE

Vente de bureaux et de bibliothèques

A prix spéciaux pour la semaine de la rentrée des classes

Nous pensions aux personnes de tous les âges, sans oublier les adultes, en préparant cette vente spéciale de bureaux et de bibliothèques pour votre intérieur. Quel que soit le genre exigé par l'accent décoratif personnel que vous avez donné à votre intérieur, que le dessin en doive être d'inspiration française, italienne, coloniale où qu'il s'agisse d'acajou traditionnel, vous trouverez dans notre vaste choix toute la variété nécessaire à la satisfaction de votre exigence.

Des dessus de luxueux cuir véritable, si vous le préférez, parachèvent, en quelques cas, d'une note de goût exquis le fini de ces bois, qu'il s'agisse de cerisier, blanc antique, noyer ou acajou.

Les articles illustrés ici ne sont que quelques-uns des bureaux et bibliothèques que nous venons de recevoir de quelques-unes de nos plus importantes fabriques de meubles. Toutefois, pour les étudiants ou les administrateurs travaillant aussi chez eux et qui ont une conception plus utilitaire d'un tel achat, nous avons un très grand choix de PUPITRES DE BUREAU D'OCCASION RECONDITIONNES dans diverses dimensions standard et divers bois, modèles à une rangée de tiroirs 30 x 42, à deux rangées, 50 x 30 et 60 x 34, ainsi que de type "clemco" et autres bureaux pour machine à écrire dans ces dimensions. Nous avons aussi des classeurs métalliques pour formats lettre ou légal.

Secrétaire de dame, d'inspiration française, à 3 tiroirs

Dimensions 22" x 19". Finis chaud bois fruitier ou élégant blanc antique, selon votre préférence.

Bois fruitier, dessus cuir. Spécial seulement **$99**

Blanc antique, dessus cuir. Spécial seulement **$109**

Beaucraft par Elmira

Bureau bois fruitier d'inspiration française

5 tiroirs — Dimensions 48" x 22", à dessus bois ou cuir, à votre choix.

Dessus bois. Spécial seulement **$144**

Dessus cuir. Spécial seulement **$159**

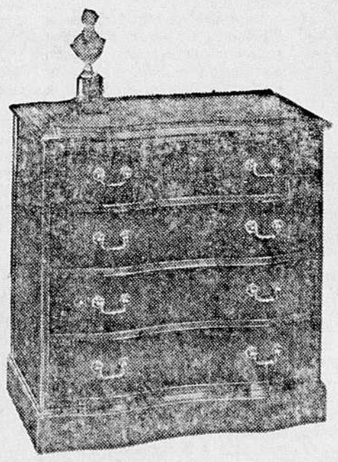

Petite commode acajou à 4 tiroirs

Idéale pour petites pièces, appartement, etc... devant incurvé avec dessus en riche cuir à bordure dorée.

Spécial seulement **$69**

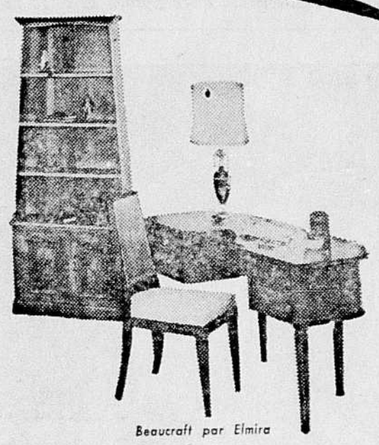

Beaucraft par Elmira

D'inspiration italienne au chaud fini bois fruitier

Meuble à bibelots ou bibliothèque. Dimensions 29½" x 12" x 72" de haut

Spécial seulement **$154**

Bureau assorti à 5 tiroirs 48" x 22"

Spécial seulement **$154**

Chaise assortie Spécial seulement **$44**

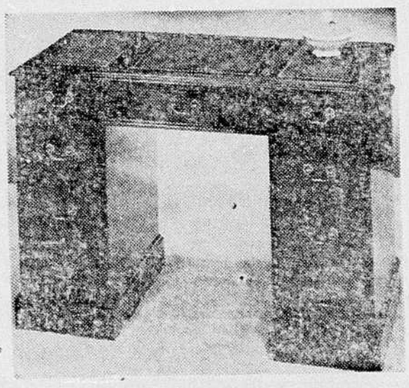

Pupitre à 8 tiroirs

En acajou traditionnel dim. 42" x 20" avec 3 panneaux à dessus en cuir orné de lignes or et d'un riche poli.

Spécial seulement **$119**

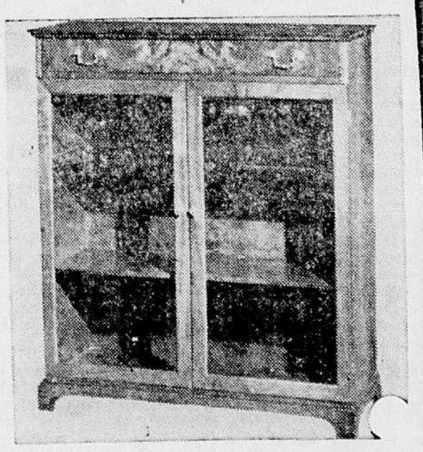

Bibliothèque traditionnelle

En noyer ou acajou, à votre choix, avec un tiroir en haut, 3 tablettes ajustables à l'intérieur et 2 portes vitrées. Dimensions 38½" x 13½" x 49" de haut.

Spécial seulement **$79**

VENEZ DES DEMAIN

pour le meilleur choix.

VOYEZ NOS 4 VASTES ETAGES DE MEUBLES EXCLUSIFS

et nos Galeries française et italienne magnifiquement décorées ainsi que notre Boutique coloniale où règne la plus exquise fantaisie.

DEMANDEZ

1) Notre plan de paiement différé accommodant
2) Notre service de décoration à titre gracieux
3) Nos généreuses allocations d'échange pour vos meubles usagés

OUVERT jusqu'à 9 HEURES, les JEUDIS et VENDREDIS SOIR

Ouvert de 9 a.m. à 5 h. 30 p.m. les jours de semaine et le samedi

Fraser Bros.

901, ouest, rue ST-JACQUES (coin de l'Inspecteur)
Une rue à l'ouest de la rue Université

Tél. : 866-5751

STATIONNEMENT GRATUIT

avis de DÉCÈS

ABRAN — A Chateauguay-Station, le 18 juin est décédé Daniel Abran, 64 ans, demeurant à 525 Edmour. Les funérailles ont eu lieu lundi le 19. Le convoi funèbre est parti du salon
J. R. Reed & Fils
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où le service a eu lieu à 10 hrs.

BARRETTE (Célina) — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Charles Barrette, née Célina Charette, demeurant à l'Hospice Auclair. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Roméo) — A Montréal le 17 août 1963 à l'âge de 68 ans, est décédé Roméo Baril, époux d'Elmina Geoffroy, père du R. P. Marie Albert, O.F.N. Baril. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Bélair
entre Pie-IX et 21e Ave
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Fridoline) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Fridoline Beaudry, fille de feu Damase Beaudry et de feu Marie Boulé dit Dalfond, demeurant à 8370 Ontario Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628 rue Hochelaga
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jean-de-Matha, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Marie-Rose) — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Ozani Bélanger, née Marie-Rose Laliberté demeurant à 2527 Ave Huet. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Dorius) — A Rivière-des-Prairies, le 17 août 1963, à l'âge de 86 ans, 9 mois, est décédé Dorius Bertrand, époux de feu Pétronile Guindon, demeurant à 10215, 6ème Ave, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 Boul. Henri-Bourassa Est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marthe où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière St-Joseph de Rivières-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

BINETTE — A Ottawa le 13 août 1963 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Ferdinand-A.-Edouard Binette, demeurant à 293 rue Abbott à Hawkesbury. Né le 4 mai 1889 à Rockland, fils de feu Octave Binette et de feu Angéline Pouliotte, époux de feu Lucia Bergeron. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Noël Ltée
416, rue McGill, à Hawkesbury
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église de l'Ascension où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière paroissial lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSON (Rose-Alma) — A Pointe-Calumet, le 18 août 1963, à l'âge de 73 ans 6 mois, est décédée Mme Alexandre Bisson, née Rose-Alma Binette, demeurant à 7 Boul. Proulx. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin
à St-Joseph du Lac
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Pointe-Calumet, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Joseph du Lac lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Ferdinand) — A Montréal, le 18 août 1963 à l'âge de 43 ans est décédé Ferdinand Blanchette. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Ovide) — A Montréal, le 20 août 1963, à l'âge de 83 ans est décédé Ovide Boyer, pensionnaire du CPR, époux de Weldina Turpin, demeurant à 4564 Parthenais. La dépouille mortelle est exposée au salon
Urgel Bourgie Ltée
4737 rue Delorimier
Avis des funérailles plus tard.

DECES DE M. FERNAND GUILLEVIN

Le 19 août 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Fernand Guillevin, époux de feu Marie-Blanche Cormier, demeurant au numéro 86, Strathcona Drive, Ville Mont-Royal. Il était copropriétaire avec son frère François, de F.-X. Guillevin, marchand en gros d'accessoires d'électricité. La dépouille mortelle est exposée aux salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires et Urgel Bourgie Ltée, 745 est, Crémazie.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal.

BRIEN-CATAFORD — A l'hôpital Marie-André, le 20 août 1963 à l'âge de 50 ans est décédée Magella Brien, veuve de Edora Cataford. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Geo. Brien Inc.
2251 rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSON (Roland) — A Ville St-François, le 17 août 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Roland Brisson, époux de Marie-Paule Guilbault, du 4815 Boul. des Milles-Iles, St-François. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 Boul. Pie-IX, Mtl-Nord
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-François-de-Salle où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUMAYLIS (Peter) — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Peter Bumaylis, ancien propriétaire de O.K. Fruit Market, époux de Dorothy Jackson, père de Shirley. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6821 rue St-Hubert
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Holy Trinity où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARBRAY (Margaret) — A Montréal, le 17 août 1963, à l'âge de 70 ans, est décédée Margaret Watts, épouse en 1e noces d'Allan King et en 2e noces de Patrick Carbray, demeurant à 7020 rue Boyer. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard
7384 rue St-Denis
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St. Francis of Assisis où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARCONE (Helen) — A Montréal, le 18 août 1963 à l'âge de 69 ans est décédé Mme Carlo Carcone née Helen Speigelman, mère de Mme veuve Carlo Tribusson (Concetta) Mme Georges Poeti (Ann) Tony, Mme veuve Michael Sonders (Rose) Augustino (Sonny). Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 est Jean-Talon
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUETTE (Octave) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 18 août 1963, à l'âge de 79 ans, est décédé Octave Choquette, célibataire, demeurant à Beloeil. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
881 rue Monseigneur-Laval, Beloeil
pour se rendre à l'église St-Matthieu de Beloeil où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTIN (Robert) — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 42 ans, est décédé Robert Constant (Bob) Constantin, époux de Rachel Perreault, demeurant au 6332 - 26ème Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
6440, 25ème Ave, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Aurèle) — A Montréal, le 19 août 1963 à l'âge de 40 ans est décédé Aurèle Corbeil, époux de Jeannina Lippé, demeurant à 5623 Emerald, Côte-St-Luc. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notret-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth du Portugal où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (N.-Ludger) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé N.-Ludger Côté, époux de Claire Daigneault, demeurant à 3466 Frontenac. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine Est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Paul) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 46 ans, 8 mois, est décédé M. Paul Côté, époux de Eglantine Turcot demeurant 7630 Arlington, St-Hubert 3, autrefois de Côte-St-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735 rue de l'Eglise
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGNEAULT (Germain) — A Montréal, le 20 août 1963, à l'âge de 42 ans, est décédé Germain Daigneault, demeurant à 10,951 Esplanade. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église St-Thomas Apôtre, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Albina) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 98 ans, 6 mois, est décédée Mme veuve Joseph Dazé, née Albina Forget, demeurant 5048 Clark. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 ave Laurier Est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPRES (Ferdinand) — A Terrebonne le 19 août de 1963 à l'âge de 80 ans, est décédé Ferdinand Després époux d'Amanda Larocque, demeurant rue Després à Terrebonne. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay & Fils
144, rue St-Louis à Terrebonne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGAL (Laura) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Dugal, née Laura Beaudry, demeurant à 1521 rue Cartier, Cité Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMESNIL (Joseph-Willie) — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph-Willie Dumesnil, époux de Florence Drolet, demeurant au 2129 St-Timothée. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Marcelle) — A Beauharnois, le 18 août 1963, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Paul-Emile Gariépy née Marcelle Dussault demeurant à 90 rue Leduc. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères
127 rue Ellice
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 10 h. 15. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GEMME (Hervé) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé Hervé Gemme, barbier, époux de Florida Beaudreau, demeurant à 5331 Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue de Lorimier
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIARD (Jean-Marie) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Jean-Marie Giard, époux de Rose-Alma Lacroix, demeurant à 3206 Sherbrooke Est. La dépouille mortelle est exposée au salon
E. Rajotte
3635 rue Hochelaga
Avis des funérailles plus tard.

GINGRAS (Egide) — Au Lac Lippé, le 19 août 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé Egide Gingras, député protonotaire de la Cour Supérieure à Montréal, époux de Eva Langlois, père de Egide et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Léo-Paul Ledoux
454 rue Principale, Waterloo
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLEVIN (Fernand) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Fernand Guillevin, copropriétaire avec son frère François De Guillevin F. X. and Sons Enrg., et marchand en gros d'accessoires électriques de la rue Amherst, époux de feu Marie-Blanche Cormier, demeurant à 86 Strathcona, Ville Mont-Royal. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative des Frais Funéraires
745 rue Crémazie Est
à 9 hr. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autrt invitation.

JODOIN (Raoul) — A St-Hubert, le 18 août 1963, à l'âge de 85 ans est décédé Raoul Jodoin, époux de feu Maria Tremblay, demeurant chemin de la Savanne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
1370 ch. Chambly, Jacques-Cartier
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église de St-Hubert où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Arthur) — A Verdun, le 19 août 1963 à l'âge de 65 ans est décédé Arthur Labelle, époux de Marie-Anne Forget demeurant à 3818 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.,
512, rue de l'Eglise
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND (Charles-Auguste) — A Sainte-Scholastique, le 18 août 1933, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Auguste Lafond, époux de Elisabeth McClasky et frère de la Rév. Mère Lafond, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Windsor. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Girardot
368, rue St-Vincent
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Scholastique, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Canut lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Raoul) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Raoul Lalonde, époux de Flore Gauthier, demeurant à 8503 DeGaspé, père de Alphonse, Mme Pierre Brunelli (Annonciade), Annette, Mme Albert Dawes (Jeanne-Aimée). Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535, rue St-Laurent
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de St-Thomas Apôtre où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (J.-Donat) — A Montréal, le 19 août 1963 e_t décédé J.-Donat Lamoureux, époux de Rose-Blandine Beaudin, demeurant à 10457 Jeanne-Mance, père de Normand (son épouse Hélène Ormandy), Mme Alexandre Archambault (Mignonne). Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative des Frais Funéraires,
400 boul. Henri-Bourassa, est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Lionel) — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 52 ans, 8 mois, est décédé Lionel Landry, époux de Blandine Croteau, demeurant au 1683 Springland. Père de Richard et Maureen. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Clothilde, Comté d'Arthabaska, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLAIS (Robert) — A St-André d'Argenteuil, le 18 août 1963, à l'âge de 16 ans, 7 mois, est décédé accidentellement Robert Langlais, fils de Georges Emile Langlais, demeurant à 3409 Adam. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
3551 rue Adam
à 8 hres 50, pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Hélène) — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Lapierre, née Hélène Vanier, autrefois de 6043 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

M. Alfred Lecompte, sa fille Hélène, ainsi que les autres membres de la famille, désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Fernand Lecompte survenu le 8 juillet dernier. Les personnes qui auront omis de signer sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

LEDUC (Florina) — A Joliette, le 18 août 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Florina Beauchamp, épouse de feu Octave Leduc, demeurant à 410 ouest, Boul. L'Ange-Gardien, L'Assomption, mère d'Agathe (Mercier), Florence, Soeur Denise, Marie, Gabrielle (St-Jacques), Yvette, Soeur Louis-Octave, Révérend-Père Hubert Leduc, O.M.I., Emile Leduc. Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Oulmet & Fils,
3517 Boul. Lévesque
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOMBARDO (Giovanni) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Giovanni Lombardo, époux de Maria Fournari, demeurant à 250 Demontigny Est, appt 4053. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 rue Beaubien Est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Italian Pentecostal Church, 6724 Fabre où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé Marcel Marchand, époux de Fernande Bilodeau, fils de veuve Omer Marchand, demeurant 7868 Bordeaux, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Geo. Brien Inc.,
2251 rue Jean-Talon Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIL (Lely) — A Duvernay, le 18 août 1963, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Yvon Marcil, née Lely Véronneau, demeurant au 2675 Daudet. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
90, boul. Lévesque, à Pont-Viau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores à Duvernay, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIN (Joseph-Pierre-Emeury) — A Ste-Rose, le 17 août 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph-Pierre Emeury Marin ex-marguillier de Notre-Dame de Laval et ex-greffier de la Cour de Magistrat à sa retraite, époux en 1e noces de Ruth Flight et en 2e noces de Cécile Sertorelle, demeurant à 1 rue Venise. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 Boul. Ste-Rose
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Laval où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McGOWAN (Alphonse) — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Alphonse James McGowan, chef d'orchestre, époux de Valeda Gadouas, demeurant 2531 Villeray, père de Robert. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est
à 10.15 hrs pour se rendre à l'église St-Bernardin Sienne où le service sera célébré à 10.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER (Louis-Philippe) — A Vaudreuil, le 17 août 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé Louis-Philippe Meunier, époux d'Albertine Rochon, demeurant à 8041 Boul. St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 rue Jean-Talon Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Mont-Rolland lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Paul) — Au Lac Guindon, le 19 août 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Paul Michaud, autrefois de Huntingdon, frère de Madeleine et de Antoinette. les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon & Therrien & Desrosiers
470 rue Labelle, St-Jérôme
à 9 hrs, pour se rendre à l'église de Ste-Anne-des-Lacs où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont prié_ d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Ernest) — A Montréal, le 17 août 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé Ernest Nantel, époux de Marie-Anne Clara Guertin, demeurantu au 4640 Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4833 Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'KEEFE (Alexander) — A Ville St-Michel, le 19 août 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Alexander O'Keefe, époux de feu Régina Provost, demeurant à 4161, 47e Rue, appt 4. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier Ltée
4036 rue Bélair entre Pie-IX et 21e Avenue
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église St-Damase, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Aurore) — A Montréal, le 17 août 1963, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Alfred Pelletier née Aurore Martel demeurant à 4675 rue Coloniale. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 est, Ave Laurier
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus du Mile-End où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD (Henri) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 88 ans, est décédé Henri Picard, époux de feu Délia Perreault, demeurant 33 Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret
3198 rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité, Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Alma) — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Edgar Poirier, née Alma Bélanger, demeurant à 5359 Brébeuf, mère de Soeur Thérèse-Alma, des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier et Fils
4733 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Emile) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Emile Poitras, époux de Clerilda Courcels, demeurant 7108 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROULX (Florence) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Jean Proulx née Florence Ruest. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922 Boul. Rosemont
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUINTAL (Rose) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Nathanael Quintal, née Rose Perras, demeurant à 3913 St-Antoine. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Délima) — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Joseph Robert, née Délima Longpré, demeurant à 2318 Frontenac, mère de Henri, Lucien, Blanche (Mme Odilon Duval) et Germaine. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pelletier Ltée
1575 est, rue Ste-Catherine
à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil, où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de Ste-Julienne, Co. Montcal, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCH (Napoléon) — A Verdun le 20 août 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Napoléon Roch, époux de Honorine Lavallée, autrefois de St-Norbert, Co. Berthierville, demeurant à 3918 Gertrude. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault
512 rue de l'Eglise
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Edouardina) — A Montréal, le 19 août 1963 à l'âge de 96 ans est décédée Mme veuve Théophile Rousseau née Edouardina Pepin demeurant 3976 Lafontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-CYR (James) — A Montréal, le 19 août 1963 à l'âge de 70 ans 11 mois est décédé James St-Cyr, époux de Jeanne Bouchard, demeurant à 9941 Bruchési, autrefois de Ste-Anne-de-la-Pérade, ex-employé de la Commission de Transport de Montréal, et ex-employé du Jardin Botanique, père de Pierre et Elise. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de frais funéraires
400 rue Henri-Bourassa Est
à 8.30 heures pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Marie) — A Montréal, le 19 août 1963 à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Télesphore Savard, née Marie Guindon. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Très St-Nom Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVOIE (Azélie) — A Montréal, le 19 août 1963, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Emery Savoie, née Azélie Trottier, demeurant à 1695 Cuvillier. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario Est
pour se rendre à l'église du Très St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET (Adélina) — A Montréal-Nord, le 17 août 1963, à l'âge de 91 ans, est décédée Adélina Théoret, épouse de feu Adéodat Théoret, demeurant au 11830 Ste-Gertrude. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925 rue Monselet
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Ile Bizard, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Pas de fleurs, s.v.p.

TOMASSINO (Antoinetta) — A Montréal, le 18 août 1963, à l'âge de 61 ans, est décédée Antoinetta di-Turtis, épouse en 1ère noces de feu Nicolas Lanese et en 2es noces de Juan Tomassino, demeurant à 563 de Lasalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher
4240 rue Adam
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Très St-Nom Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Joseph) — A St-Edouard de Napierville, le 19 août 1963, à l'âge de 77 ans 3 mois est décédé M. Joseph Tremblay, époux de Albertine Hébert, demeurant à St-Edouard. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira
de sa demeure
rue St-Edouard
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction René Fortin, Napierville.

VADNAIS (Adrien) — Subitement à l'Ile Ste-Thérèse, le 18 août 1963, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Adrien Vadnais époux d'Yvonne Fournier, autrefois de St-Cuthbert. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée
110 rue St-Georges, à St-Jean
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Luc où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe Anniversaire

PELLETIER — Le 21 courant, à 8 heures, à l'église St-Bernard, sera chantée une messe 2e anniversaire pour le repos de l'âme de André Pelletier. Parents et amis sont priés d'y assister.

remerciements

LAFERRIERE (Josephus) — La famille de feu M. Josephus Laferrière remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Josephus Laferrière, survenue le 2 août 1963, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

GEOFFRION — La famille de M. Louis Geoffrion remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Louis Geoffrion, époux de feu Adélia Dupuis soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, de télégrammes, soit par bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Danger des objets gonflés

Les jouets gonflés ajoutent du pittoresque aux jeux de plage, mais il est dangereux de laisser les enfants jouer dans l'eau avec ces objets. Il suffit d'une brise légère ou d'un léger coup de vent pour emporter vers le large, où l'eau est profonde, un ballon qui flotte. Il faut craindre qu'un enfant, voyant son jouet s'éloigner, ne se lance alors à sa poursuite. Protégez la vie de vos enfants. Ne les laissez jamais sans surveillance. Votre Croix - Rouge vous rappelle que la prudence exige que les jouets de plage restent sur la plabe. Méfiez-vous de l'onde !

TARZAN

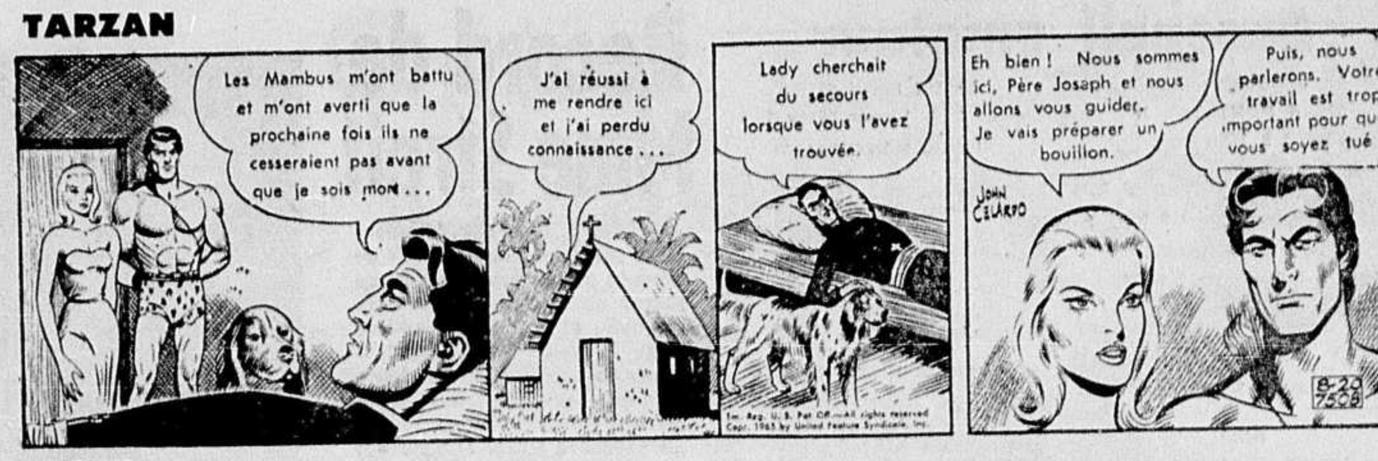

MOCO

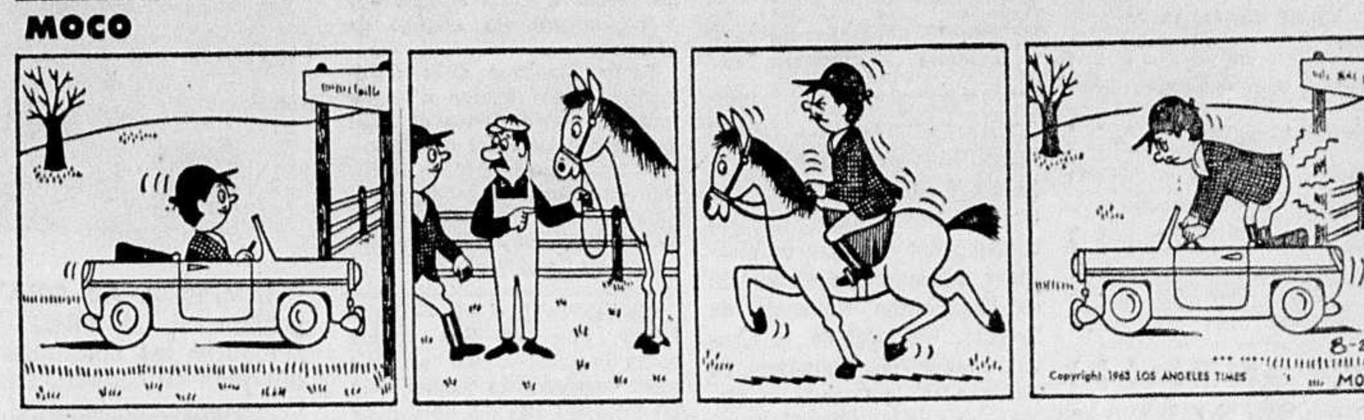

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE FANTOME

LE SURHOMME

DICK TRACY

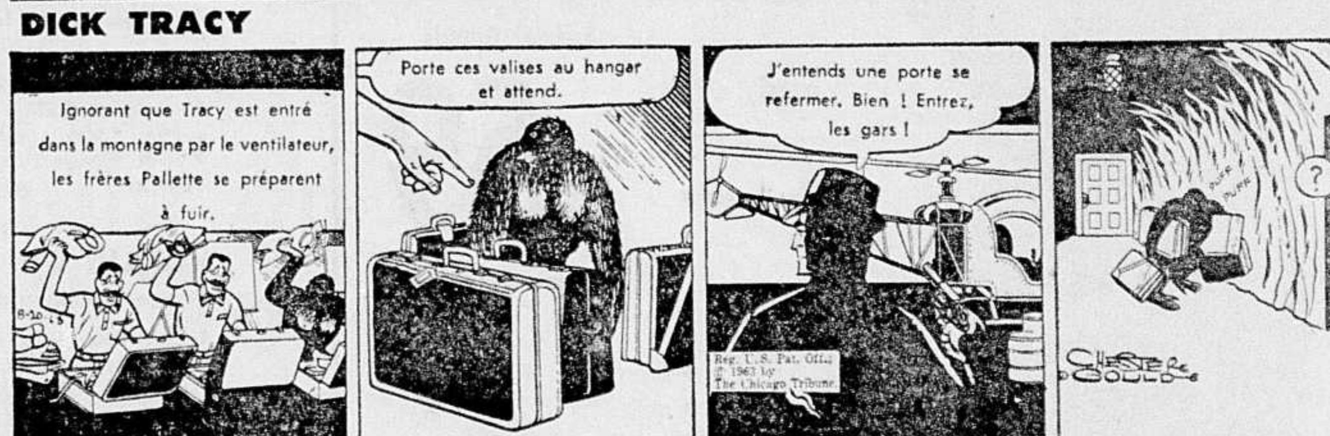

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

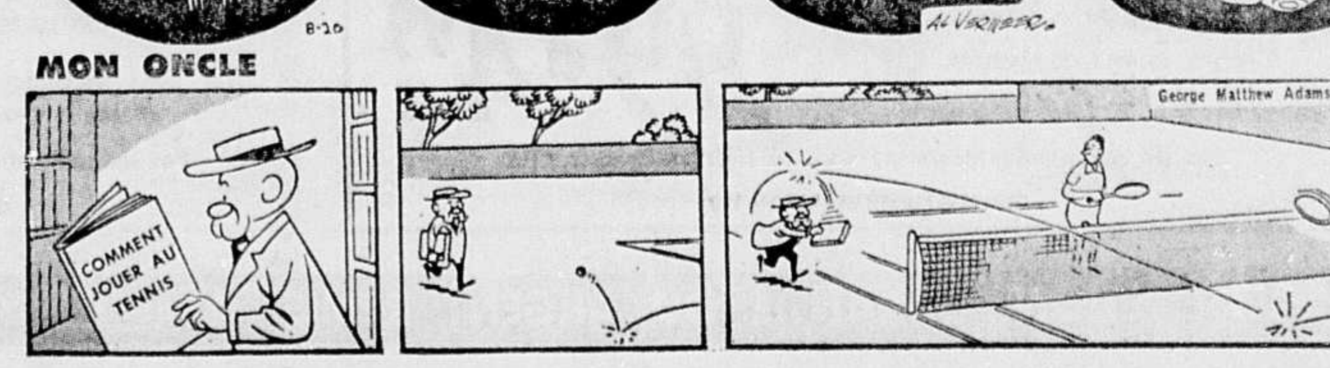

La Corporation Sir Georges-Étienne Cartier menace de contremander l'ouverture officielle de la Place des Arts

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ | Montréal, mardi 20 août 1963 / S. Bernara, abbé, conf. et docteur.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITÉE • 79e ANNÉE, No 259 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

L'ouverture officielle de la nouvelle salle de concerts et du centre culturel de Montréal menace de ne pas avoir lieu.

La Corporation sir Georges-Etienne Cartier, qui dirige la Place des arts, a fait savoir dans un communiqué remis à la Presse Canadienne hier soir, que si deux syndicats d'artistes ne règlent pas d'ici samedi leur différend d'ordre juridique, les cérémonies d'inauguration seront supprimées. Le salle de concerts de la Place des arts doit ouvrir le 21 septembre, et les premières représentations du festival doivent se poursuivre jusqu'au 5 octobre.

La corporation a fait savoir qu'une réunion de ses membres a décidé hier qu'il serait impossible de retarder les manifestations qui doivent marquer l'inauguration de la Place des arts.

L'Union des artistes a prétendu cette semaine qu'elle avait la juridiction exclusive sur les représentations de la salle et a interdit à ses membres d'y jouer tant qu'un contrat n'aura pas été signé. Actors Equity, syndicat établi à New York, a les mêmes prétentions que l'Union des artistes.

M. Jean Drapeau, maire de Montréal, membre de la corporation, a rencontré dimanche des représentants de l'Union des artistes et a proposé qu'un accord spécial intervienne avec Actors Equity.

Certaines vedettes canadiennes-françaises appartiennent aux deux syndicats.

La déclaration de la corporation fait savoir que le différend doit être réglé d'ici le 24 août; dans le cas contraire, on ne pourra réaliser les projets d'inauguration.

Le Congrès du Travail du Canada a par ailleurs nettement pris position en faveur de l'Union des artistes. Le vice-président, M. William Dodge a demandé à la ville de Montréal de négocier immédiatement avec l'union.

Dans un télégramme au maire Drapeau, il a déclaré que l'union est le seul organisme dans ce conflit qui respecte les intérêts des Canadiens sans trop nuire aux intérêts des artistes étrangers.

Il a réclamé la seule reconnaissance de l'Union des artistes pour toutes formes de spectacles à l'exception de quelques spectacles de variété.

La résolution

Voici le texte de la résolution adoptée par la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier (Il s'agit d'une traduction) :

"Attendu que l'Union des artistes, représentant les artistes professionnels et canadiens-français de Montréal, a demandé à ses membres de ne pas participer aux spectacles de la Place des arts à moins que leur union n'obtienne juridiction exclusive sur toute représentation dans la Grande salle ;

"Attendu que ce conflit de juridiction entre deux syndicats pourrait rendre impossible la réalisation d'un festival d'ouverture de la Place des arts à moins que le conflit ne soit réglé avant le samedi 24 août 1963 ;

"Attendu qu'il est impossible de retarder les spectacles prévus pour le festival d'ouverture ;

Voir LA CORPORATION en p. 2

La taxe américaine de 15 pour cent

Pas d'exemption totale en faveur du Canada

WASHINGTON, (PC) — Le secrétaire américain au Trésor, M. Douglas Dillon, a déclaré ce matin que les autorités canadiennes ont laissé entendre qu'elles favoriseraient l'établissement de taux d'intérêt peu élevés au Canada. Il en a conclu qu'une telle politique rendra les emprunts aux Etats-Unis moins attrayants aux yeux des Canadiens.

Il a fait cette déclaration après avoir annoncé que seul le Canada peut s'attendre à une exemption de l'éventuelle taxe d'égalisation sur les obligations à longue échéance vendues aux résidants ou aux citoyens des Etats-Unis.

Le Canada avait jusqu'ici espéré obtenir une exemption totale de la taxe de 15% qui doit être en vigueur jusqu'en 1965.

Mais il a appuyé sur le fait qu'aucun pays ne bénéficiera d'une exemption sur les émissions en cours.

Les autorités canadiennes ont par ailleurs déjà nié qu'elles aient promis aux Américains de réduire les taux d'intérêt au Canada en échange d'une promesse américaine d'exemption de la taxe d'égalisation sur les nouvelles émissions.

Parlant ensuite de "l'efficacité de la taxe", M. Dillon a déclaré que les autorités canadiennes ont laissé entendre que la conjoncture canadienne favorise l'établissement d'une politique expansioniste au moyen de taux d'intérêt les plus bas possible, sans pour autant éliminer les Etats-Unis en tant que source de capitaux nécessaires à la balance internationale des comptes.

"L'adoption d'une telle politique par le Canada lui-même servirait à rendre moins attrayants les taux d'intérêt ayant cours sur nos marchés. Ainsi, nous pouvons prévoir que même avec une exemption totale sur les nouvelles émissions, le volume des emprunts canadiens sera sensiblement moins élevé qu'il ne l'a été à la fin de 1962 et au début de cette année.

M. Dillon a déclaré par la suite que l'exemption en faveur du Canada ou de tout autre pays, le cas échéant, sera accordée par un ordre du président lui-même, en vertu des dispositions du projet de loi.

Il a précisé que le président pourra fixer une limite sur les montants touchés par l'exemption, de même qu'une période de temps pendant laquelle elle serait en vigueur. Le président pourra aussi décider d'une exemption sans limite de temps.

Mais l'exemption ne concernera pas les émissions d'obligations en cours qui "demeureront taxables", de déclarer M. Dillon.

Profonde déception à Ottawa

A Ottawa, dans les milieux du gouvernement, on a exprimé une profonde déception de ce que M. Dillon ait éliminé toute possibilité d'exemption sur les émissions en cours, pour tous les pays.

"Jusqu'à la dernière minute, nous avons espéré obtenir une exemption totale, a déclaré un porte-parole du gouvernement canadien, mais si les propos de M. Dillon sont définitifs, comme cela semble être le cas, alors c'est le point final".

Le Canada avait d'ailleurs déjà obtenu une exemption de la taxe pour les nouvelles émissions, au début de ce mois, et le ministre des Finances, M. Walter Gordon, avait alors exprimé l'espoir d'en obtenir davantage.

Les émissions en cours sont celles déjà vendues et qui sont entre les mains des investisseurs.

La taxe sera imposée de la façon suivante : si un Canadien qui détient $100 d'actions dans une entreprise canadienne veut s'en défaire, il les offre en vente à la bourse, par le truchement d'un courtier. L'Américain qui serait intéressé à les acheter, se verrait dans l'obligation de payer une taxe de

Voir DECEPTION en page 2

La Commission sur le biculturalisme se réunira à Ottawa le 4 septembre

OTTAWA, (DNC) — C'est le mercredi 4 septembre, à Ottawa, que se réuniront pour la première fois les membres de la Commission royale d'enquête sur le biculturalisme, annoncent les co-présidents, MM. André Laurendeau et Davidson Dunton.

Ce n'est toutefois pas avant quelques mois que le réel travail de la commission pourra débuter, croient les deux hommes, — probablement pas avant janvier, — précise M. Laurendeau qui signale qu'il faut laisser aux personnes et aux groupes intéressés à l'enquête le temps de préparer mémoires et observations.

Comment travaillera la commission, a-t-on demandé aux deux présidents. "Nous irons de province en province," ont-ils répondu, M. Dunton expliquant qu'il est plus facile d'aller à la population que de la faire venir à soi, ajoutant qu'il importe sans doute que les commissaires eux-mêmes se familiarisent avec la situation telle qu'elle est dans chacune des provinces.

Quelle sera la durée de l'enquête? Difficile à dire, répondent les présidents. Tout dépendra des travaux, soit de la durée des séances publiques. Il est toutefois une chose que nous pouvons faire immédiatement, précise M. Dunton, l'analyse de la situation dans le fonctionnarisme, ce qui ne nécessite pas de séances publiques.

Qu'en attendez-vous? avec vous des idées préconçues ? "Le Canada sera anglo-français ou il ne sera pas du tout", répond M. Laurendeau qui cite une phrase un jour entendue.

Ajoutons ici que si rien n'a encore été réellement défini, MM. Laurendeau et Dunton croient pour l'instant que le travail de la commission se résumera dans un unique rapport global et non dans une série d'études comme celles de la commission Glassco, par exemple.

Finalement, mentionnons que déjà, MM. Laurendeau et Dunton ont reçu de nombreuses lettres, en particulier d'Anglo-Canadiens de l'ouest qui se demandent si on ne les forcera pas à parler français.

Ces lettres comme toutes les autres démontrent que le public s'intéresse déjà à l'enquête. C'est donc là une excellente réaction, commente M. Laurendeau.

LES ACADIENS S'INTERESSENT A L'EXPO — Une soixantaine de représentantes de quelque 60,000 Acadiens de Louisiane ont été reçues à leur arrivée à Montréal ce matin, par MM. Paul Bienvenu, Commissaire général de l'Exposition universelle de 1967 et Lucien Piché, vice-recteur de l'université de Montréal. Dans la photo on voit, de gauche à droite, Mlles Maxime Collins, Diane et Janette Arceneaux; MM. Lucien Piché et Paul Bienvenu ; Mlles Elaine LeBoeuf et Paulette Lapeyrosse. Les jeunes filles portent un costume d'époque.

Pour les municipalités

Québec forme un comité d'étude sur la création d'une banque de crédit

QUEBEC, (par J.M.) — Le comité d'experts chargés d'étudier la possibilité de doter la province d'une caisse de financement municipal, comité dont M. Pierre Laporte vient d'annoncer la formation, sera présidé par M. Paul Lambert, président de la Commission municipale de Québec et spécialiste des questions de finances municipales et scolaires.

L'organisme comprendra également deux autres membres : Me Henri-Paul Lemay, C.R., et M. Jean Ostiguy.

M. Maurice Ferland, du contentieux du ministère des Affaires municipales remplira les fonctions de secrétaire.

M. Lambert connait à fond les besoins financiers des municipalités; il a acquis une expérience de près de 35 années au service de la Commission municipale de Québec.

Me Lemay, membre du Barreau de Montréal, est licencié en sciences commerciales et en sciences sociales. Il est professeur de droit fiscal à la faculté de droit de l'Université de Montréal et président du conseil d'administration de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

M. Jean Ostiguy a été président de la section du Québec de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et vice-président, pour l'ensemble du Canada, de la même association. Il est membre du comité exécutif de la Chambre de Commerce de Montréal et directeur général de la maison Morgan, Ostiguy et Hudon.

Voir COMTÉ en page 2

Le gouvernement a voulu en faire trop, trop vite (Lester B. Pearson)

ELLIOT LAKE, Ont., (PC) — Le premier ministre Pearson est revenu hier dans son propre comté, Algoma-Est, où il passera trois jours.

Il a tout de suite établi le ton qu'il entend prendre, reconnaissant au cours d'un dîner à Sudbury, que son gouvernement a fait quelques erreurs au cours des cinq premiers mois de son administration.

Ces erreurs se sont produites, selon lui, parce que le gouvernement libéral a voulu "en faire trop, trop vite". Mais il a bien recommandé aux partisans libéraux de ne pas laisser ces erreurs les empêcher de voir ce que le gouvernement a fait de bien.

Des fêtes non-partisanes de trois jours devaient être réservées au premier ministre à Sudbury, mais le programme a tourné court lorsque certaines autorités municipales ont retiré leur appui au projet en soutenant que l'association libérale locale était en train d'en faire une manifestation politique.

Le premier ministre Pearson a donné la promesse que le centre minier d'Elliot Lake, loin de disparaître, prendrait de l'essor.

Plus tôt dans la journée, il avait déclaré à Sudbury qu'il s'abstiendrait de toute participation directe à la campagne électorale en prévision des élections provinciales en Ontario.

Pourtant, dans l'allocution qu'il a prononcée à Elliot Lake, il a affirmé que si cette ville pouvait aller de l'avant sous une administration libérale à Ottawa, "l'aide du gouvernement provincial était néanmoins nécessaire".

"Et je dirais plus", ajouta-t-il avec un large sourire.

Elliot Lake

Et le premier ministre de noter que le programme de son ministère destiné à accumuler d'ici le mois de juillet prochain des stocks d'uranium d'une valeur de $20 millions permettra aux habitants d'Elliot Lake de respirer d'ici là. L'emploi de l'uranium à des fins commerciales s'intensifiera d'ici 1970 et le programme fédéral donne au gouvernement "plus d'un an pour trouver d'autres moyens de faire servir ce minerai entre les années 1964 et 1970".

"Nous trouverons bien le moyen de maintenir l'embauche à un haut niveau à Elliot Lake de façon à écarter la menace d'une débâcle lors de l'épuisement des réserves.

Aujourd'hui, M. et Mme Pearson, accompagnés de quatre secrétaires et d'une douzaine de journalistes, se rendront par avion à Chapleau, à l'extrémité nord de cette circonscription, ainsi qu'à l'île Manitoulin.

Et notre voisin ?

IRON BRIDGE, Ont. (PC) — Le premier ministre Pearson a déclaré hier que les relations canado-américaines poseraient toujours au Canada son principal problème de relations extérieures, mais il assura que le Canada, en dépit de cela, accorderait toujours aux Etats-Unis son amitié et son support.

M. Pearson parlait au cours de la soirée devant quelque 50 personnes dans une localité de

Voir PEARSON en page 2

Ouverture de la session spéciale demain à Québec

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — Une session spéciale du 27ème parlement du Québec s'ouvrira demain après-midi.

Son Excellence le représentant de la reine, l'honorable Paul Comtois, qui était à l'extérieur de la Vieille Capitale, est rentré hier au Bois de Coulonge pour pouvoir prononcer demain son "Discours du Trône".

Dans ce discours, le lieutenant-gouverneur fera connaître l'intention du gouvernement Lesage : 1 — de présenter aux Chambres une loi pour permettre aux autorités provinciales de répartir les $120,000,000 qui, sur les $400,000,000 mis de côté par Ottawa pour les administrations municipales, constituent la part du Québec ; 2 — de proposer une résolution proclamant l'intention d'instituer une caisse provinciale de retraite.

La cérémonie inaugurale de la session spéciale se déroulera dans la plus grande simplicité, contrairement à ce qui se passe quand on ouvre une session régulière.

Les présidents de l'Assemblée législative et du Conseil législatif ne donneront pas de réception.

Immédiatement après le "Discours du Trône", les membres de la Chambre basse siégeront sous la présidence de M. Richard Hyde, député de Westmount - Saint-Georges, pour l'adoption de l'Adresse.

Le Dr Gérard Dallaire, dé-

Voir SESSION en page 2

Le cabinet norvégien en péril

OSLO. (AFP, Reuter) — La plus violente bataille politique de l'après-guerre, en Norvège, est entrée dans sa phase finale aujourd'hui au Parlement, où s'est ouvert le débat sur le "scandale des mines de Kings Bay". On s'attend que ce débat, qui durera trois jours, s'achèvera par la chute du gouvernement travailliste.

L'opposition non-socialiste rend le gouvernement responsable de la non application des règlements de sécurité dans les mines nationalisées de Kings Bay, dans le Spitsberg, où 74 mineurs ont trouvé la mort au cours des dernières années. Une commission d'enquête indépendante, nommée par le gouvernement, a constaté que les règlements de sécurité ont été ignorés malgré les mises en garde des inspecteurs du travail et les demandes renouvelées du Parlement. Le ministre des industries, M. Kjell Holler, avait donné sa démission à la suite de ce rapport.

Le gouvernement socialiste de M. Einar Gerhardsen, premier ministre, est à la merci de deux votes hostiles.

Si le gouvernement était renversé, il s'agirait du premier changement de gouvernement que connaîtrait la Norvège depuis 1935. Les socialistes occupent en effet le pouvoir depuis 28 ans.

Le parlement norvégien comprend 150 membres. Les socialistes y disposent de 74 voix. Les autres partis, conservateur, libéral, agrarien et chrétien populaire, disposent également, à eux tous, de 74 sièges.

Les deux sièges restants, décisifs, appartiennent au parti socialiste du peuple, excroissance de gauche du parti socia-

Voir NORVEGE en page 2

Vols de carabines

Des bandits ont dérobé une quarantaine de carabines dans une quincaillerie du boulevard Saint-Laurent, hier soir. C'est le deuxième important vol du genre en moins de 24 heures. PAGE 3

ACELF

Mgr Irénée Lussier prédit que le Canada se disloquera si les revendications des Canadiens français ne sont pas satisfaites. PAGE 9

SOMMAIRE

Annonces classées / 27 à 35
Bandes dessinées / 41
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 41
Editorial / 4
Finance / 24, 25
Horoscope / 36
Immeuble / 6
Les patrons / 29, 31
Les Tribunaux / 21, 22
Mots croisés / 13
Nouvelles internationales / 23
Radio et télévision / 26
Spectacles et Concerts / 20
Sports / 37 à 40 et 42
Vie dans les parcs / 43
Vie féminine / 15 à 19
Vie mondaine / 17
Vie syndicale / 12
Votre médecin / 7

LA MÉTÉO

MIN.: 55. MAX.: 75 — SOLEIL DEMAIN
VOIR DETAILS EN PAGE 2

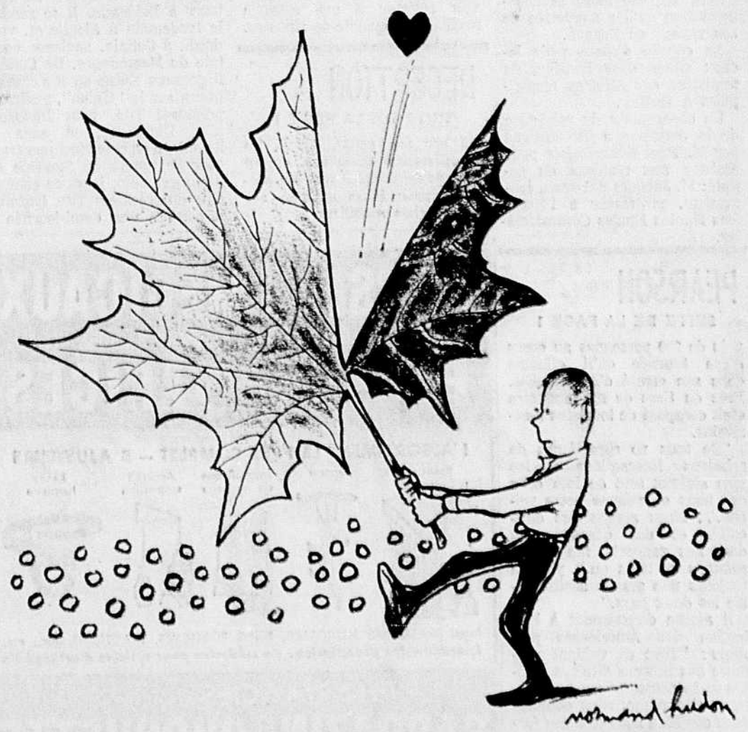

"Les projets sont les promesses que l'imagination fait au coeur; il ne refuse jamais ces dangereux présents."
Jean-Louis Vaudoyer

La nomination de Struelens à l'Un. de Sherbrooke cause de l'agacement au Congo

LEOPOLDVILLE. (par **YVES SANG**) — L'annonce de la nomination de M. Michel Struelens au poste de Directeur du nouvel Institut des Affaires africaines, à l'Université de Sherbrooke, n'a pas été sans causer un mouvement d'humeur parmi les membres du gouvernement congolais.

En effet, les dirigeants politiques de Léopoldville s'interrogent sur cette nomination et se demandent comment on a pu confier pareil poste à celui qui organisa toute la propagande du gouvernement Tshombé aux Etats-Unis. Ils se demandent aussi qui peut bien porter la responsabilité de cette nomination. M. Struelens est pour eux un ennemi mortel.

Le Gouvernement de Léopoldville s'apprête à faire à Ottawa des représentations diplomatiques à ce sujet. Il a également fait tenir aux gouvernements africains une note explicative sur les activités de M. Struelens, les mettant en garde contre l'enseignement que pourrait dispenser un institut dirigé par un ennemi de l'unité africaine.

M. Struelens avait été invité à quitter le territoire des Etats-Unis, à la suite d'une recommandation à cet effet de la commission sénatoriale américaine des Affaires étrangères. Tentant de rester aux Etats-Unis avec l'appui du groupe financier Guggenheim, M. Struelens fut finalement déclaré persona non grata.

Tout l'état-major américain favorise l'accord de Moscou

WASHINGTON. (AFP, PA, Reuter) — Tous les chefs de l'état-major inter-armes "sont d'accord sur le fait que le traité de Moscou est, dans son ensemble, acceptable", a déclaré hier le chef d'état-major des forces aériennes, le général Curtis LeMay, au cours d'une déposition au Congrès.

Les quatre chefs de l'état-major inter-armes ont en effet déposé en faveur de la ratification de ce pacte devant les commissions sénatoriales chargées d'étudier le traité avant son acceptation par le Sénat.

"Si nous appliquons le programme de sauvegarde, les désavantages militaires du traité pourront être compensés au point qu'il soit possible de réaliser des avantages politiques", a poursuivi le général LeMay. A ses yeux, les désavantages en question comprennent notamment la possibilité qu'à l'aide d'essais souterrains autorisés par le pacte, les Soviétiques rattrapent la supériorité nucléaire tactique actuelle des Etats-Unis.

Comme gains importants politiques pouvant résulter du traité, le général LeMay envisage entre autre la stabilisation des relations internationales et la création d'une atmosphère favorable au règlement pacifique des différends Est-Ouest.

Pour marquer l'importance qu'il attache au respect des sauvegardes énumérées la semaine dernière par le général Taylor, mesures qui rendent le pacte "acceptable", le général LeMay a dit que les désavantages militaires du traité sont si nets que s'il en avait eu l'occasion, il aurait présenté, en temps voulu, des recommandations défavorables au paraphe du traité.

Contrairement à ce qu'avaient déclaré avant lui d'autres dirigeants américains, dont M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense, le général LeMay a affirmé qu'il fallait mettre au point une bombe nucléaire très puissante, comme par exemple la bombe soviétique de 50 mégatonnes.

Les trois autres chefs d'état-major, les généraux Wheeler, Shoup et McDonald, ont déclaré pour leur part qu'ils ont toujours été favorables à la conclusion du traité.

Trois points importants

Les autres points importants de la déposition des chefs d'état-major ont été les suivants :

1— Pression : Unanimement, les quatre chefs d'état-major ont affirmé n'avoir subi aucune pression de l'administration en faveur du traité.

2— Essais antérieurs : Je n'ai pas toujours été très satisfait de notre programme d'essais, a précisé le général LeMay; nous aurions pu, dans le passé, effectuer plus d'expériences souterraines et atmosphériques.

3— Différend sino-soviétique : Le général LeMay est convaincu que ce différend est plus apparent que réel. Il croit que le litige disparaîtrait si l'un des deux pays avait un jour à faire face à un conflit d'envergure.

En réponse à une question du sénateur républicain Barry Goldwater, qui s'est déjà prononcé contre la ratification du traité, le général LeMay a répondu "être sûr autant qu'on puisse l'être" que les emplacements de missiles, aux Etats-Unis, étaient à même de pouvoir résister à une attaque nucléaire et ensuite de riposter.

Un dissident

Le général Thomas S. Power, commandant en chef du "Strategic Air Command", a exprimé hier son opposition à la ratification du traité de Moscou parce que cet accord "n'est pas conforme aux meilleurs intérêts des Etats-Unis".

C'est le premier haut gradé américain à se déclarer absolument opposé au pacte. Son témoignage entre ainsi en conflit avec ceux présentés précédemment par les quatre chefs d'état-major qui, même avec des réserves, ont toutefois favorisé la ratification du traité de Moscou.

Le général Power déposait alors à huis clos devant la Commission de préparation à la Défense. C'est le président de cette commission, le sénateur John Stennis, qui a donné quelques précisions à la presse.

Aux yeux du chef du "Strategic Air Command", c'est la supériorité nucléaire américaine qui constitue actuellement "le seul obstacle à la guerre". Le général Power n'a pas confiance que les Etats-Unis maintiendront cette supériorité incontestée si le traité est ratifié.

LA CORPORATION

SUITE DE LA PAGE 1

"Il est proposé et résolu à l'unanimité que la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier, rappelant sa reconnaissance du mouvement ouvrier, demande à l'Union des artistes de Montréal et à l'Actors' Equity Association d'en venir à une entente avant le samedi 24 août 1963, évitant que la réalisation du festival d'ouverture de la Place des arts, annoncé à travers le monde pour le 21 septembre et jusqu'au 5 octobre 1963, ne soit cancellée."

COMITE

SUITE DE LA PAGE 1

Le financement des commissions scolaires fera partie de l'étude que doit commencer le comité dès le matin du mercredi 21 août au ministère des Affaires municipales.

Les membres de l'organisme recevront des mains de M. Pierre Laporte toute la documentation qu'il a rapportée de son voyage en Europe.

Le comité disposera de locaux situés dans l'édifice du ministère des Affaires municipales à Québec.

Un observateur du ministère de la Jeunesse a été désigné par M. Paul Gérin-Lajoie pour assister aux réunions du comité: M. Jacques Parizeau, économiste, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

près de 200 personnes au cours d'une tournée qu'il effectue dans son comté d'Algoma-Est. Près du tiers de son auditoire était composé de touristes américains.

"De tous nos sproblèmes de relations internationales, les plus sérieux sont de loin ceux que nous occasionne notre voisin ... Nous aurons des difficultés et des désagréments dans nos rapports, mais nous sommes certains qu'il y aura toujours une grande amitié entre les deux pays."

Il ajouta directement à l'intention des Américains présents : "Tout en voulant conduire nos propres affaires comme toute démocratie qui se respecte elle-même, nous comprenons combien nous sommes fortunés d'avoir un si grand voisin. Comme peuple libre, nous sommes fortunés d'avoir en notre voisin une grande démocratie. Ceci doit nous guider."

En Yougoslavie

Khrouchtchev commence ses "vacances de travail"

BELGRADE. (Reuter, AFP, UPI) — M. Nikita Khrouchtchev est arrivé en Yougoslavie où il se rend en vacances sur l'invitation du maréchal Tito. Il s'agit en fait de "vacances de travail" au cours desquelles le chef soviétique aura d'importants entretiens avec le président yougoslave.

"Nous allons passer de bons moments ensemble," a promis M. Khrouchtchev à Tito, qui l'accueillait à l'aéroport. Il a ajouté qu'il poursuivrait au cours de son séjour de 15 jours en Yougoslavie "les conversations qui avaient député en décembre dernier" lors de la visite de Tito à Moscou.

"Nos relations avec la Yougoslavie, dit-il, sont placées sous de bons auspices. Nous sommes mus par la politique léniniste fondée sur le principe de l'internationalisation socialiste."

Dans son allocution de bienvenue, le maréchal Tito a salué cette visite du chef soviétique comme "une nouvelle contribution à la collaboration qui se développe entre nos deux pays". Il s'est félicité de la politique de coexistence pacifique menée par M. Khrouchtchev, "politique conséquente qui finira par triompher". "Les forces réactionnaires, a-t-il ajouté, ne réussiront pas à précipiter le monde dans le chaos".

M. Khrouchtchev avait quitté Moscou par avion ce matin, sous une pluie battante. Il est accompagné de son épouse et de plusieurs personnalités soviétiques, notamment de M. Youri Andropov, l'un des secrétaires du parti et spécialiste des relations entre les pays du bloc communiste.

Belgrade était pavoisée pour accueillir les visiteurs soviétiques. Pour M. Khrouchtchev, c'est sa troisième visite en Yougoslavie et sa première depuis sept ans, soit depuis que le soulèvement hongrois de 1956 avait envenimé le différend idéologique entre les deux pays.

L'avenir du communisme

D'après les observateurs, l'avenir du mouvement communiste mondial, divisé par l'attitude militante des communistes chinois, dominera les conversations qui se dérouleront à Belgrade et à Brioni, cette île de l'Adriatique qui abrite la retraite de Tito.

Les deux hommes d'Etat examineront sans doute les effets de la querelle sino-soviétique et les moyens d'y remédier; ils aborderont également, croit-on, la place de la Yougoslavie dans la communauté communiste. M. Khrouchtchev tenterait de ramener Tito dans le giron soviétique en lui offrant une assistance économique et un commerce accru. La Yougoslavie, souligne-t-on, a besoin des deux.

De toute façon, ces conversations Khrouchtchev-Tito pourraient bien établir un nouveau schéma pour les relations au sein du monde communiste, aussi bien qu'entre Moscou et Belgrade.

Par ailleurs, un journal égyptien annonce aujourd'hui que M. Khrouchtchev se rendra en Egypte aussitôt après la fin de son séjour en Yougoslavie, dans la première quinzaine de septembre. Cette nouvelle n'a pas été confirmée officiellement à Moscou.

Jusqu'au 3 septembre

Le secrétariat aux affaires étrangères de Yougoslavie a annoncé hier que, d'après le "programme provisoire" établi pour la visite du leader soviétique, celle-ci durera jusqu'au 3 septembre.

Ce programme prévoit que M. Khrouchtchev déposera aujourd'hui des gerbes sur la tombe du Soldat inconnu yougoslave et au cimetière où sont inhumés des partisans yougoslaves et des soldats de l'armée rouge tombés au moment de la libération de Belgrade, durant la dernière guerre. Dans la soirée, le président et madame Tito donneront un dîner officiel en l'honneur de leur hôte.

Demain, le leader soviétique visitera une fabrique de moteurs à Belgrade. Il se rendra le lendemain à Sjoplje et, vendredi, à Cetinie, ancienne capitale du Montenegro. De Cetinie il gagnera Kotor où il s'embarquera sur le "Galeb", yacht du président Tito, pour Doubrovnik. Dimanche, il sera à Brioni ; il en repartira mercredi pour se rendre en Slovénie où il passera deux jours en compagnie du président Tito. Ensuite, il passera une demi-journée à Zagreb, samedi, et ira à Belje pour une partie de chasse le dimanche.

M. Khrouchtchev sera de retour à Belgrade le lundi 2 septembre, et repartira le lendemain par avion pour l'URSS.

Abandon d'un centre d'essais

Les Etats-Unis vont fermer le centre d'essais nucléaires de l'île Christmas, dans le Pacifique, le plus tôt possible après le 21 septembre, a annoncé hier à Honolulu la Commission de l'énergie atomique. Ce centre a été utilisé l'an dernier pour une série d'essais nucléaires. La soixantaine de personnes qui y travaillent seront assignées ailleurs.

DECEPTION

SUITE DE LA PAGE 1

$15 sur son achat. Ainsi, les investisseurs canadiens auront plus de difficulté à trouver preneurs pour leurs actions, sur les marchés mobiliers.

M. JEAN ALAURENT, qui vient d'être nommé directeur de l'Institut d'urbanisme de l'université de Montréal, succédant à M. Benoit Bégin, qui retournera à l'enseignement et à la recherche. M. Alaurent, né en 1908 à Auxerre (France), est diplômé de l'Institut d'urbanisme de Paris, conseil en planification régionale et ex-administrateur de la France d'Outremer. Il a publié une vingtaine d'études dans ce domaine.

SESSION

SUITE DE LA PAGE 1

puté de Kamouraska, maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et M. George O'Reilly, député et maire de Verdun, ont été choisis pour proposer cette adoption.

Les deux porte-parole ministériels ont reçu l'instruction d'éviter tout commentaire pour qu'il n'y ait pas de discussion.

Il semble qu'une entente ait été conclue entre le premier ministre Jean Lesage et le chef de l'Opposition Daniel Johnson pour réduire au minimum le "débat sur l'Adresse".

Cette formalité terminée, les représentants du peuple commenceront aussitôt le travail pour lequel le chef du gouvernement les a convoqués : l'étude de la loi pour l'aide aux municipalités; et l'examen d'une résolution annonçant le prochain établissement, par le Québec, d'une caisse provinciale de retraite.

En faisant voter une telle résolution, les membres du cabinet veulent mettre Ottawa devant le fait accompli, avant que l'administration fédérale ait eu le temps d'instituer sa propre caisse de retraite.

Le groupe de l'Opposition a l'intention de faire deux principaux reproches à M. Jean Lesage et à ses ministres : pourquoi n'avez-vous pas fondé une caisse provinciale pour secourir les municipalités avant qu'Ottawa commence à les aider ? Pourquoi ne soumettez-vous pas immédiatement au Parlement québécois une loi instituant un régime universel de retraite, ce qui couperait radicalement l'herbe sous les pieds des autorités fédérales ? demanderont M. Daniel Johnson et ses lieutenants.

De toute manière, les délibérations ne devraient pas s'éterniser ... à moins que l'Union Nationale n'en décide autrement; car elle reste avec un nombre de députés suffisant pour pouvoir se livrer à une obstruction systématique.

Deux sièges sont vacants à l'Assemblée législative, ceux de M. Paul Earl (Notre-Dame-de-Grâce) et de M. Philippe Castonguay (Matane), l'un et l'autre décédés depuis Pâques. D'autres sièges en plus ne seront pas occupés cette semaine à la Chambre basse, certains députés étant retenus hors du Parlement. C'est ainsi que Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre d'Etat, sera en Colombie britannique pour représenter le gouvernement Lesage au 16ème congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

La session spéciale devrait se terminer vendredi. Comme il s'agira d'une session de moins de trente jours, les députés seront rémunérés à la journée : Ils recevront, chacun, $100 par jour.

Au Conseil législatif, c'est M. Philippe Brais, appuyé par M. Frank Connors, qui proposera l'adoption de l'Adresse.

En Pennsylvanie

Un des trois mineurs ne répond plus

HAZLETON, Pennsylvanie. (UPI) — Les efforts déployés par les secouristes pour rejoindre Louis Bova, l'un des trois mineurs ensevelis vivants dans une mine de la Pennsylvanie, ont abouti à un échec hier à Hazleton. Si grâce à un premier trou de 6 pouces de diamètre et profond de 331 pieds les deux mineurs David Fellin et Henry Throne ont pu se procurer de la nourriture, des médicaments, des couvertures et même des cigares, leur compagnon, qui est séparé d'eux de 15 pieds, entre aujourd'hui dans sa septième journée de jeûne. Le deuxième trou qui a été creusé hier durant toute la journée a en effet passé à côté de la cible.

Dans l'intention des experts en forage, le deuxième trou devait servir à l'alimentation du troisième mineur, tandis que le premier jouerait le rôle de voie de communication. Une ligne téléphonique a été installée dans ce premier trou et par cette voie Fellin et Throne dirigent les opérations de forage. Ce n'est qu'après la "remise en état physique" de Bova que le lien direct pourra être effectué entre les deux chambres où sont emprisonnés les mineurs.

On s'inquiète de la condition de Bova, d'abord parce qu'il est blessé, ensuite parce qu'il ne répond plus à ses deux compagnons depuis une demi-journée. On ignore si, à l'instar de ses compagnons, il peut respirer à l'aise grâce à une bouche d'air qui s'ouvre dans la chambre où sont installés Feilin et Throne. Ces derniers peuvent fumer, tellement la chambre est bien aérée. Le seul inconvénient appréciable serait la présence d'un filet d'eau qui coule dans la mine. Il y a assez d'espace pour que les deux mineurs puissent se reposer à l'aise, puisque la chambre mesure environ 24 pieds de côté.

ME PAUL LACOSTE, de Montréal, a été nommé secrétaire-conjoint de la Commission d'enquête sur le biculturalisme. M. Neil Morrison, de Toronto, a également été nommé à ce poste. La nouvelle a été annoncée officiellement à Ottawa par le président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne.

Les ogives-A au Canada, cause de tension mondiale?

WASHINGTON. (UPI) — Le secrétariat d'Etat des Etats-Unis a rejeté hier l'accusation soviétique voulant que le récent accord canado-américain par lequel les forces canadiennes reçoivent des ogives nucléaires américaines, ait aggravé la tension internationale.

Le porte-parole du secrétariat d'Etat a déclaré que le traité de Moscou sur les essais nucléaires n'empêchait aucunement les Etats-Unis de maintenir ses dispositifs de défense et de prêter assistance à ses alliés.

L'accord canado-américain, rendu public vendredi dernier à Ottawa, prévoit la fourniture au Canada, membre de l'OTAN, et aux forces de la défense aérienne continentale, d'ogives nucléaires américaines.

Bertrand Russell condamne la diffusion des armes-A chez les alliés des E.-U.

MANCHESTER, (Reuter) — Le philosophe britannique Bertrand Russell demande aujourd'hui dans une lettre publiée par le "Guardian" (libéral), la ferme condamnation de ce qu'il appelle les "plans" nucléaires des Etats-Unis, du Canada, de la France, de l'Allemagne de l'Ouest, de la Turquie et du Japon.

Bertrand Russell écrit notamment: "M. Adlai Stevenson (représentant des Etats-Unis à l'ONU) a justifié au nom du gouvernement américain le blocus de Cuba, qui a déclenché la crise cubaine, en professant aux Nations unies une nouvelle doctrine."

"Il a dit qu'il n'était pas nécessaire de déclarer la guerre et que la présence "d'armes agressives" représentait un acte d'hostilité suffisant pour justifier des mesures telles que celles qu'ont prises les Etats-Unis" ajoute le philosophe britannique, qui affirme:

"Après le traité d'interdiction des expériences nucléaires, l'un des problèmes les plus importants qui restent à résoudre est d'empêcher la dispersion de ces armes nucléaires, qui selon M. Stevenson, constituent par leur existence même un acte d'agression. L'Union soviétique a refusé de donner ses armes nucléaires à la Chine ou aux autres Etats communistes et pourtant les Etats-Unis vont maintenant donner des engins nucléaires au Canada, négocient dans ce but avec la France, "flirtent" avec l'Allemagne de l'Ouest à ce sujet".

"Je doute que le gouvernement américain se soit rendu compte des implications de ce qu'a affirmé son représentant à l'ONU" affirme encore Bertrand Russell qui poursuit :

"Il est maintenant urgent que ceux qui ont défendu le blocus de Cuba, en déclarant que des armes nucléaires avaient été introduites dans une nouvelle région du monde, condamnent sans restriction les plans américains concernant la France, le Canada, l'Allemagne de l'Ouest, la Turquie et le Japon".

"Ces armes ont totalement modifié la nature des relations entre les nations. Elles ne permettent plus de déclarations de guerre officielle ou la longue évaluation d'un choix politique. Je maintiens que tous ceux qui ont condamné la présence d'armes nucléaires à Cuba doivent maintenant faire preuve de logique et démontrer leur sincérité" conclut Bertrand Russell.

Sur la Côte Ouest

L'automatisation n'effraiera plus les débardeurs

VANCOUVER. (UPI) — Les débardeurs de la Côte Ouest ont accepté les termes d'une nouvelle convention collective de travail qui les protège contre les effets de l'automatisation.

Le contrat, qu'on a qualifié de révolutionnaire, stipule en effet qu'aucun des 2,400 débardeurs ne sera licencié par suite de la mécanisation des instruments de travail. Si un emploi devient périmé à cause de l'automatisation, l'ouvrier ainsi déplacé sera entraîné pour occuper un nouvel emploi.

Des suppléments seront versés aux ouvriers qui se retireront entre 62 et 65 ans d'âge. Les débardeurs ont de plus obtenu la semaine de travail de 35 heures et une augmentation de salaire de 44 cents l'heure.

VENTE
DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE
FENÊTRES
D'ALUMINIUM à 3 rainures
PREMIERE QUALITE — 5 ANS DE GARANTIE ECRITE
Prix rég. $37.95
$19.95
TOUTES GRANDEURS JUSQU'A 36" LARG. x 72 HAUT.
INSTALLATION FACULTATIVE
PORTES D'ALUMINIUM COMPLETES AVEC MOUSTIQUAIRE $49.50 INST. FACULTATIVE
Démonstration gratuite à domicile • Termes faciles
Alstar Industries Ltd. 6045, Côte-de-Liesse, Ville St-Laurent RI. 7-4044

CORSETS MÉDICAUX
Bandes herniaires - Collets - Bretelles - Béquilles - Cannes
BAS pour VARICES
L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS
Bretelle redressement | Urinoir | Sacro-iliaque ou lombaire | Appareil suspension | Bande herniaire
Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS, etc., etc.
Exécution des prescriptions de médecins pour articles d'orthopédie
"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
PRESCRIPTIONS ANALYSES ORTHOPEDIE OPTIQUE
Suite 921 est, St-Catherine vi 7-9622 6511 St-Hubert CR 7-8233

VU DE WASHINGTON

Les ogives-A du Canada n'inquiètent pas M. "K"

par **M. P. DEAN**
exclusif à LA PRESSE

L'indignation soviétique contre l'équipement des forces canadiennes en ogives nucléaires n'est pas prise au sérieux par Washington. Khrouchtchev se plaint pour la forme, disent de hautes personnalités du secrétariat d'Etat et de la Maison Blanche. On lui avait fait savoir, avant la signature du traité interdisant les essais nucléaires, que le Canada obtiendrait des ogives atomiques pour ses Bomarc et ses avions de chasse.

Il est possible que Khrouchtchev se plaindra aux Nations unies de l'accord nucléaire entre les Etats-Unis et le Canada. Mais il ne s'attendra pas à être appuyé par un nombre significatif de pays du bloc afro-asiatique. L'arrangement avec le Canada n'est pas sans précédent. Plusieurs alliés européens des Etats-Unis ont déjà des armes atomiques sous des ententes semblables.

Un effet minime ...

Les Afro-asiatiques reconnaissent que ces ententes au sein de l'OTAN sont purement d'ordre défensif malgré le fait que les avions de chasse canadiens en Europe ont, entre autres missions, celle de dévaster certains centres de communication de l'Europe de l'Est. Les Afro-asiatiques et les Soviétiques savent très bien que l'aviation canadienne ne déclenchera une telle attaque qu'en cas de conflit généralisé. Dans un tel cas, l'effet des ogives nucléaires larguées par le Canada serait minime par rapport à celui des fusées intercontinentales des grandes puissances occidentales. Et les neutres ne croient pas à la possibilité d'une guerre nucléaire limitée en Europe.

Le Canada ne perdra certainement pas son influence parmi les neutres à cause des ogives nucléaires qu'Ottawa va acquérir (sous clé américaine, d'ailleurs). La valeur des Canadiens pour le bloc des neutres réside dans le rôle d'intermédiaires raisonnables entre Washington et le reste du monde.

"K" : Pas de chahut à l'ONU

On n'est même pas sûr, à Washington, que Khrouchtchev fera beaucoup de chahut à l'ONU au sujet des ogives nucléaires du Canada, car il semblerait ainsi donner raison à ceux qui, parmi ses collègues, se sont opposés à la conclusion du Pacte de Moscou.

Khrouchtchev, selon Washington, a obtenu ce qu'il voulait. Il voulait réduire les frais occasionnés par les essais et le développement illimité des armes nucléaires. Cela ne lui aurait pas été possible tant que les Américains poursuivaient leurs essais atmosphériques. Le traité, et le fait qu'il l'imposa à ses camarades, couronne le succès de Khrouchtchev contre ses "durs".

Nous avions dit, il y a quelques mois, qu'il y avait de bonnes raisons de croire que M. "K" s'était lancé dans l'aventure cubaine plutôt à contre-coeur, afin de prouver à ses "durs" que les Etats-Unis ne se laisseraient pas faire. Ceci étant prouvé, il poussa les choses à leur conclusion logique en signant un traité qui constitue un premier pas important vers le relâchement des tensions.

Défaite pour Pékin

Il n'ira pas plus loin pour le moment. Il lui serait impossible d'obtenir que ses "durs" le suivent. Mais il leur a coupé les ailes. Il lui sera plus facile de réduire les dépenses "nucléaires" et plus facile, également, d'explorer la possibilité d'un accord américano-soviétique pour un vol vers la lune.

Pour Khrouchtchev, le traité interdisant les essais-H représente une défaite infligée aux Chinois. Ceux-ci s'étaient opposés au traité et avaient tâché d'utiliser cette question pour conspirer contre "K" à Moscou. Il vient de leur démontrer qu'il est bien trop fort. Et les complots de Pékin ont donné au leader soviétique l'occasion d'isoler ses adversaires au sein du comité central en les identifiant avec la Chine — c'est-à-dire avec la puissance qui de plus en plus représente le danger pour l'URSS, un danger racial et territorial, un danger culturel aussi car le Russe moyen ne veut pas se considérer comme un Afro-asiatique.

Et contre ses adversaires russes, Khrouchtchev peut brandir la signature que posa l'Allemagne occidentale, hier, au bas du traité. Les "durs" en URSS savent très bien que les Etats-Unis ne pourraient pas donner secrètement des armes nucléaires aux Allemands. Les Britanniques n'accepteraient jamais une telle combine; ils la dévolleraient.

Khrouchtchev peut donc déclarer qu'il a éliminé, pour le moment, la menace d'une Allemagne armée d'engins nucléaires. Tout ceci est trop à son avantage pour qu'il bouleverse le traité de Moscou, simplement parce que quelques ogives nucléaires anti-aériennes des Etats-Unis seront placées en territoire canadien.

La météo

Minimum cette nuit : 55
Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides** : Soleil, nuages après-midi, averses éparses possibles en fin d'après-midi ou ce soir ; demain, ensoleillé sauf rares intervalles nuageux. Brises légères tournant après-midi aux vents du sud-ouest de 20 milles ; demain, brises légères. Températures saisonnières. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 55 et 75 ; Ottawa, 50 et 75 ; Sainte-Agathe, 50 et 70.

Cantons de l'Est : Soleil, puis nuages croissants après-midi ; possibilité de pluie intermittente ; demain, nuages, puis éclaircies l'après-midi. Brises légères tournant après-midi aux vents du sud-ouest de 20 milles ; demain, brises légères. Températures saisonnières. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 55 et 75.

Régions de Québec, de Rimouski et de Gaspé : Nuages après-midi, averses en fin d'après-midi ou ce soir ; demain, nuages sauf rares éclaircies, possibilité d'averses éparses. Vents du sud-ouest de 20 milles aujourd'hui et demain, avec rafales de 25 après-midi. Température à peu près sans changement. Minimum cette nuit et maximum demain : Québec, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 50 et 70 ; Gaspé, 50 et 65.

Pontiac, Témiscamingue, Abitibi, Mauricie ; régions du lac Saint-Jean, de la baie Comeau et des Sept-Iles : Généralement nuageux, rares averses aujourd'hui ; demain, généralement nuageux, possibilité d'averses éparses. Vents d'ouest de 15 à 25 milles après-midi et demain, avec rafales de 30. Température à peu près sans changement. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 50 et 65 ; La Tuque, 45 et 70 ; Chicoutimi, Baie Comeau et Sept-Iles, 50 et 70.

NORVEGE

SUITE DE LA PAGE 1

liste. C'est sur la décision de ces deux députés que repose le sort du gouvernement. Ces deux membres ont critiqué la politique gouvernementale, mais on ne sait encore s'ils voteront en faveur de la motion de censure.

Salon de beauté

Mme Dupont a fait une visite au salon de beauté. La séance terminée, on lui présente une note de $10. "Dix dollars", s'écrie-t-elle, "vous avez simplement massé mon menton !"

— "Et alors, c'est exact, $5.00 par menton !"

OLD ORCHARD BEACH
LONG VIEW HOTEL
DIRECTEMENT AU BORD DE LA MER. SPECIAL : TRANSPORT ET CHAMBRE $37.50 PAR SEMAINE PAR PERSONNE. AUSSI : 3 JOURS FETE DU TRAVAIL $26
DE 1 H. P.M. A 10 HRS P.M.
Infs : Réservations : Montréal LA. 5-1150
J. BOURDREAULT, A. BEAUCHAMP, Propriétaires

OFFRES D'EMPLOIS
CITE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL

Architecte ($6,500-9500) — Hommes ou femmes. Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : être membre en règle de l'Association des Architectes de la Province de Québec ; de préférence posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

Botaniste grade 1 ($5000-6200) — Hommes bilingues. Instruction : posséder un baccalauréat ès-ciences (option botanique) ou l'équivalent. Expérience : quelque expérience pratique dans l'exécution de travaux botanique.

Dactylo ($2700-3700) — Femmes bilingues. Résidence à Montréal. Age : au moins 17 ans au 1er octobre 1963. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Aucune expérience n'est exigée.

Dessinateur grade 1 ($4200-6200) — Hommes bilingues. Age : au moins 18 ans au 1er septembre 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou l'équivalent. Expérience : quelque expérience en dessin industriel, topographie, paysagiste, technique, ou de construction ; des études spécialisées en dessin d'une institution reconnue pourront compenser pour l'expérience requise.

Estimateur en expropriation ($7700-8900) — Hommes bilingues. Age : au moins 30 ans au 1er septembre 1963. Instruction et expérience : au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et posséder quelques années d'expérience dans l'estimation d'immeubles ou comme entrepreneur, surintendant ou préposé à la préparation de soumissions dans le domaine de la construction du bâtiment ; ou posséder un diplôme universitaire en génie ou en architecture et avoir quelque expérience professionnelle dans le domaine de la construction de l'immeuble ou de l'estimation foncière. L'expérience devra avoir été acquise dans la région métropolitaine. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats qui auront suivi des cours post-universitaires dans le domaine de l'estimation foncière.

Imprimeur de la Cité ($12800-15000) — Hommes bilingues. Connaissances et expérience ; posséder une connaissance approfondie des procédés d'imprimerie et de photogravure ainsi qu'une connaissance pratique des disponibilités et caractéristiques particulières aux diverses imprimeries de Montréal. Avoir une vaste expérience dans l'organisation d'un bureau d'imprimerie, de manière à pouvoir diriger le travail se rapportant à la publication de revues, journaux, plaquettes, etc., ainsi que tout travail que comporte la réalisation d'ouvrages imprimés. La nature de l'expérience acquise par les candidats doit être telle, qu'ils doivent pouvoir reviser et évaluer les textes soumis, guider les dessinateurs, les artistes commerciaux, etc., dans l'illustration des textes et la mise en pages, discuter des procédés d'impression avec les imprimeurs ou leurs représentants, surveiller le travail de production, etc.

Ingénieur ($6500-9500) — Hommes ou femmes. Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : de préférence posséder un diplôme en génie ou science appliquée d'une université reconnue ; être membre en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec lors de la nomination.

Ingénieur junior — Pour la première année de pratique, le traitement sera $5500 et la deuxième année $6000. Après deux ans, sur présentation de la carte de membre en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec, le candidat pourra être promu à la fonction d'ingénieur ($6500-9500). — Instruction : de préférence, posséder un diplôme en génie ou science appliquée d'une université reconnue ; être membre junior en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec, lors de la nomination.

Inspecteur agronome ($6500-7700) — Hommes bilingues. Instruction : posséder un diplôme universitaire en sciences agricoles ; posséder en plus un certificat d'études en technologie laitière ou un diplôme d'études supérieures en industrie laitière d'une école de laiterie reconnue ; être membre en règle de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec, lors de la nomination.

Opérateur de téléphone et de télétype ($4200-5200) — Hommes bilingues — Heures de travail : la semaine de travail est fixée à 30 heures réparties en cinq jours consécutifs de six heures. — Age : au moins 21 ans au 1er octobre 1963. Résidence à Montréal. Instruction : 9e année d'études ou l'équivalent. Expérience : bien connaître le maniement d'un tableau de contrôle téléphonique ou d'un télétype ; bien connaître la géographie de Montréal et de sa banlieue.

Policier ($4400-5795) — Hommes bilingues. Age : au moins 18½ ans et moins de 30. Instruction : 10e année ou l'équivalent. Taille minimum : 5' 9", pieds nus ; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Le salaire maximum sera atteint après trois ans de service.

Stagiaire en architecture — Pour la première année de pratique, le salaire sera $5500 et la deuxième année $6000. Hommes bilingues ou femmes. Le candidat sera nommé architecte ($6500-9500) après deux ans de cléricature. Instruction : être inscrit en qualité de membre étudiant auprès de l'Association des Architectes de la Province de Québec et posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

Technicien du personnel grade 1 ($5000-6200) — Hommes ou femmes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent et de préférence avoir suivi des cours universitaires en relations industrielles, en psychologie industrielle, en orientation professionnelle ou en d'autres domaines appropriés. Expérience : quelque expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec les principes d'administration du personnel. Une maîtrise en relations industrielles ou en psychologie pourra compenser pour l'expérience requise. Le directeur du personnel pourra également admettre aux examens les candidats possédant une combinaison d'instruction et d'expérience jugée équivalente.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Service du Personnel — Bureau 403 — Hôtel de Ville.

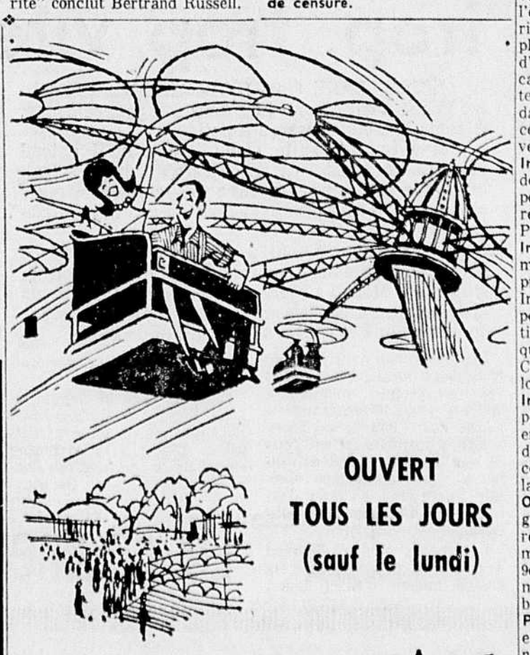
OUVERT TOUS LES JOURS (sauf le lundi)
PLAISIR... GAÎTÉ POUR TOUS!
★ divertissements pour toute la famille ★ nouveaux manèges ★ amusements variés au royaume des petits ★ pavillon de danse ★ cuisine délicieuse au restaurant
Y'A DE LA JOIE AU JOLI PARC BELMONT

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 20 AOUT 1963 — 79e ANNEE — No 259

Paris étudie la demande de droit d'asile de Bizier

PARIS, (AFP) — A propos de l'information selon laquelle Richard Bizier, présumé membre du Front de libération québécois, poursuivi pour activités terroristes, aurait reçu le droit d'asile politique aux îles de Saint-Pierre et Miquelon où il s'est réfugié, on précise dans les milieux autorisés que l'affaire est en cours d'examen. Une décision sera prise prochainement au sujet du droit d'asile demandé par Bizier, ajoute-t-on dans les mêmes milieux.

* * *

Par ailleurs, le ministère des Affaires extérieures entreprendra des procédures pour retrouver Richard Bizier, si le procureur général du Québec lui en fait la demande. C'est ce qui a été révélé hier à Ottawa, à la suite de la disparition du jeune présumé terroriste du FLQ qu'on croit aux îles St-Pierre et Miquelon.

Par ailleurs, l'assistant du procureur général du Québec, Me Charles Cantin a dit hier qu'il ne savait pas encore si le procureur général demandera l'aide du ministère des Affaires extérieures pour retrouver Bizier.

Bizier, qui n'a pas comparu comme témoin, ainsi qu'il le devait la semaine dernière, à l'enquête préliminaire d'un autre membre du FLQ, doit subir son procès à l'automne. Il avait été relâché moyennant un cautionnement de $2,500.

Me Cantin a par ailleurs souligné que rien ne peut empêcher un homme libéré sous cautionnement de se rendre où il veut, pourvu qu'il comparaisse pour entendre les accusations portées contre lui.

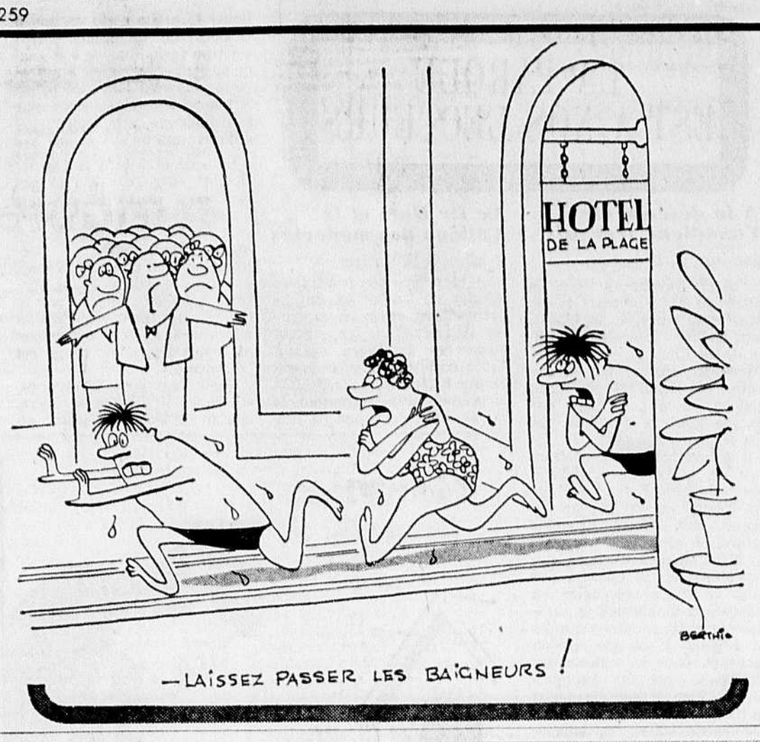

2e vol d'armes à feu en 24 heures: 40 carabines

En moins de 24 heures, la police enregistre un deuxième vol d'armes à feu dans la métropole.

Hier soir, vers 11 h., des voleurs s'emparaient d'une quarantaine de carabines de tous calibres à la quincaillerie Trudeau, au 6541 rue St-Laurent. Ils ont fait main basse également sur des appareils électriques évalués à plus de $1,000. Ils ont dévalisé en même temps la sous-station du bureau de poste que loge cet établissement.

Les malfaiteurs ont réussi à pénétrer dans la quincaillerie en perçant un mur d'un hangar voisin pour ainsi atteindre le bureau du gérant. La police croit qu'il s'agit des mêmes voleurs qui ont perpétré un vol important d'armes à feu, la veille, au magasin de surplus de guerre J. A. Beauséjour au 4559 rue Papineau où les cambrioleurs se sont emparé de 115 fusils, 90 revolvers et une forte quantité de munitions. Le directeur de la police, M. Adrien Robert, révèle ce matin toutefois que ces 90 revolvers n'était que des armes inoffensives, servant à donner le signal de départ des courses.

Pénurie de policiers ?

M. Jacques Francoeur, copropriétaire de la quincaillerie Trudeau et membre de la Commission de sécurité de la ville de Montréal, s'est élevé contre le manque de policiers dans la métropole.

Dans une entrevue accordée ce matin au représentant de LA PRESSE, M. Francoeur a déclaré : "Ce deuxième vol perpétré à mon établissement en moins de deux mois m'a fait voir la rareté de policiers à Montréal".

M. Francoeur a précisé que les agents étaient arrivés à son établissement environ 10 minutes après le début de la sonnerie du système d'alerte installé à la quincaillerie.

"Mon gérant, a-t-il dit, est arrivé sur les lieux avant la police, même si celle-ci avait été avertie du cambriolage en même temps que lui par le même système d'alerte".

Il déclare de plus que des policiers d'un district voisin ont constaté le vol. "Il n'y avait pas d'autos-radio disponibles dans le district du poste 18 au moment de la découverte du vol".

M. Francoeur a précisé aussi une des anomalies qu'il a relevées hier soir après le vol. "Pour surveiller mon établissement après le vol, on est allé chercher un des rares agents affectés à la surveillance des nombreux magasins de la Plaza St-Hubert. L'absence de policiers à cet endroit en fait donc une cible facile pour les voleurs".

M. Francoeur a déclaré que si les policiers étaient accourus à la quincaillerie dès le début de la sonnerie d'alerte installée au poste 18, ils auraient certainement mis la main sur les cambrioleurs.

Commentaire de M. Saulnier

Les propos de M. Francoeur n'ont pas semblé surprendre

Voir VOL en page 11

Les Faits divers sont en page 11

75 jurés supplémentaires pour les procès des membres du FLQ?

par Maurice MORIN

Toutes les causes ayant trait aux actes de terrorisme des membres du FLQ auraient priorité sur toutes les autres aux Assises et elles seraient même entendues au cours du mois de septembre.

C'est ce que nous avons appris au cours de la matinée.

On sait que 17 des 18 inculpés (François Giroux ne devant subir son enquête préliminaire qu'à la fin du mois prochain) ont été envoyés en Cour du banc de la reine à la suite de longues et laborieuses instructions qui se sont déroulées au cours de juillet et du présent mois, devant les juges Emile Trottier et Armand Sylvestre.

Tous devront comparaître à l'ouverture des Assises le 9 septembre prochain et un des avocats de la défense a dit que même Bizier qui serait, "comme réfugié politique", à Saint-Pierre et Miquelon, y serait.

La date de leur procès serait alors fixée. Cela ne veut pas dire qu'ils seront jugés par leurs pairs tous ensemble. Ils subiront leur procès l'un après l'autre.

Toutefois on a l'intention de procéder avec célérité dans ces causes et c'est pourquoi deux Cours d'Assises siégeront simultanément, avons-nous compris.

L'hon. juge Maurice Cousineau présiderait les causes ordinaires, même s'il s'agit d'affaires de meurtre et d'instructions touchant les faux certificats d'électeurs.

Cependant qu'un second juge, avec corps de jurés il va sans dire, serait nommé pour entendre les causes ayant trait au FLQ.

Et pour ce faire, il se pour-

Voir JURES en page 11

Rencontre "secrète" sur le financement de l'Expo

Le ministre-tuteur de l'Expo de 1967, M. Jean-Paul Deschatelets, le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, responsable pour le Québec, M. Gérard-D. Lévesque, et le maire Jean Drapeau, de Montréal, se sont rencontrés, en huis clos, aujourd'hui, pour discuter du financement de l'Exposition universelle.

La rencontre en fut une préliminaire à la "rencontre au sommet" qui doit réunir prochainement les premiers ministres fédéral et provincial sur le même sujet.

Les représentants des trois gouvernements, accompagnés d'experts, se sont réunis dans les bureaux mêmes de la Compagnie de l'Exposition universelle de Montréal, Place Ville-Marie. Et il semble que les dirigeants de la compagnie aient voulu entourer la réunion du secret le plus absolu.

Bien que la rencontre ait été annoncée par Ottawa et Montréal, un porte-parole de la compagnie de l'Expo s'est dit fort surpris d'apercevoir le journaliste et le photographe de LA PRESSE sur les lieux.

S'excusant, il a dit qu'il n'y aurait aucune déclaration concernant la réunion et qu'on ne pourrait même pas prendre une photographie des principaux personnages. Devant l'insistance du journaliste, le porte-parole a ajouté : "Je regrette; mais j'ai reçu des instructions".

Par ailleurs, on a appris que les représentants fédéraux, provinciaux et municipaux devaient discuter du partage des frais de l'Expo, en présence du commissaire général de l'Expo, M. Paul Bienvenue, et de son adjoint, M. C. F. Carsley.

On devait y poser les bases à la rencontre Pearson, Lesage et Drapeau, qui doit avoir lieu bientôt.

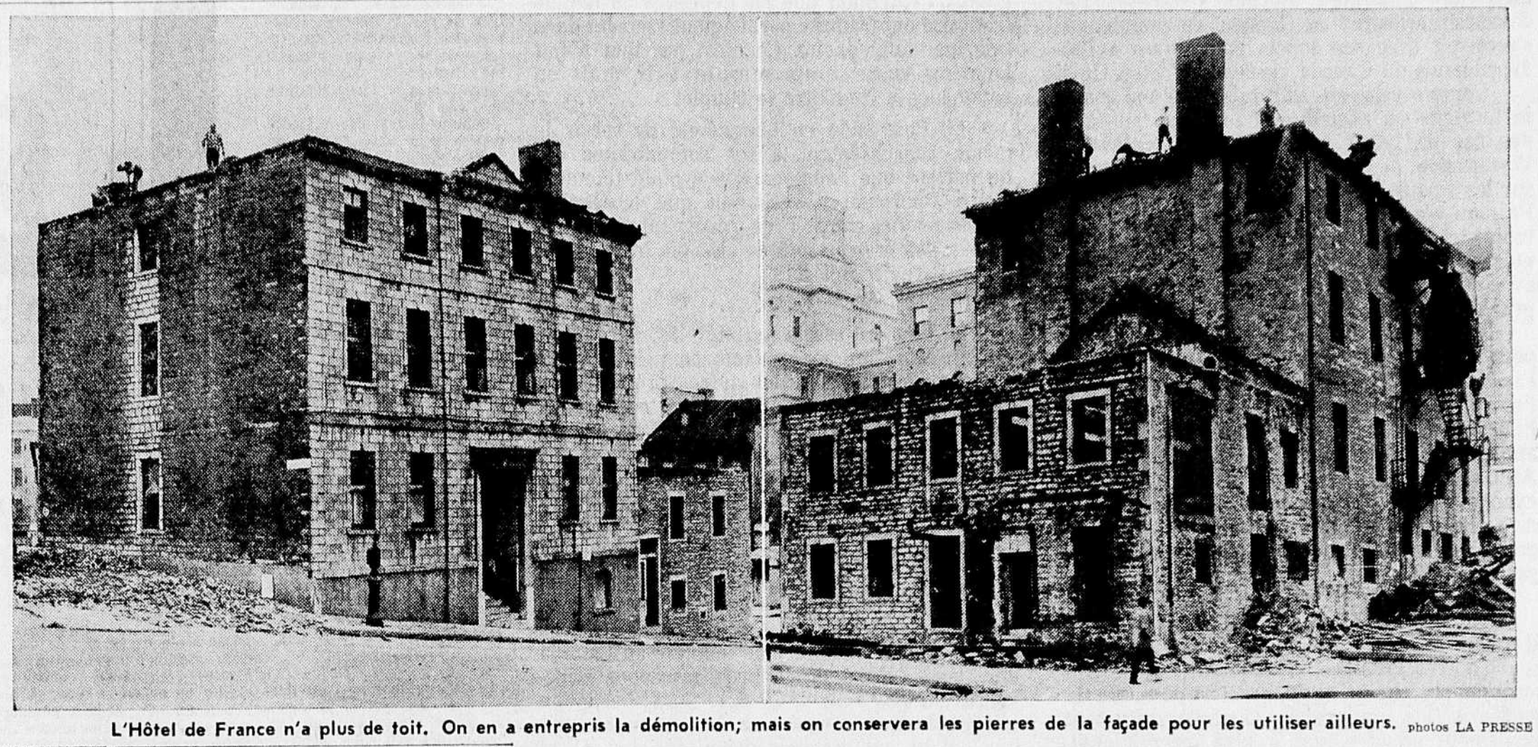

L'Hôtel de France n'a plus de toit. On en a entrepris la démolition; mais on conservera les pierres de la façade pour les utiliser ailleurs. photos LA PRESSE

L'Hôtel de France disparaît, mais...

On a entrepris, hier matin, la démolition de l'ancien Hôtel de France, rue St-Gabriel, angle Craig, qui a fait l'objet d'un long litige et qu'on a finalement déclaré édifice historique, dont il faudrait sauvegarder la façade et certaines pierres des coins ainsi que des cadres de fenêtres.

Le démolisseur s'est attaqué au toit du vieil immeuble, ainsi qu'à l'appenti sur le côté de la rue Craig. Il ne commencera vraisemblablement pas avant demain, de descendre les précieuses pierres de la façade, une à une.

Ces pierres, a expliqué un membre de la Commission Jacques Viger, seront numérotées et étiquetées pour être entreposées, en attendant que quelqu'un s'y intéresse pour construire la façade d'un autre immeuble. "Ce qui peut ne pas se produire avant deux ou trois ans", dit-il.

On sait que la commission Viger s'est dite fort désappointée de voir ce vieil immeuble tomber sous le pic du démolisseur pour céder la place, avec d'autres imposantes bâtisses, au nouvel immeuble que le gouvernement provincial se propose d'ériger dans le quadrilatère borné par les rues Craig, St-Laurent, Notre-Dame et St-Gabriel.

Une fausse joie

Les conservateurs des édifices et monuments historiques ont eu une fausse joie, à un

Voir L'HOTEL en page 11

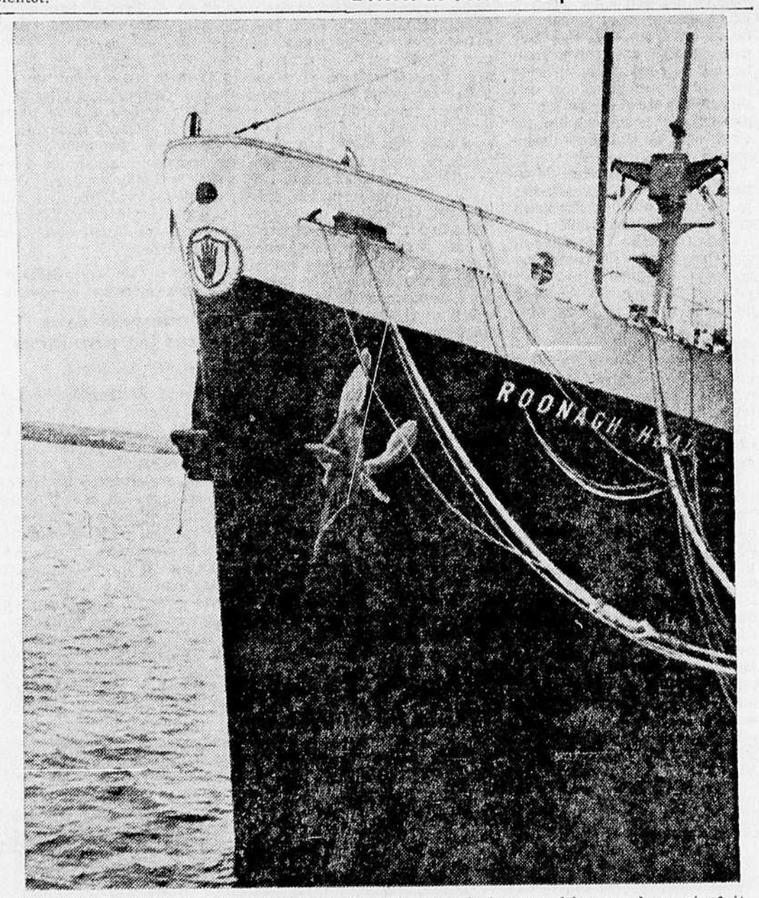

RETOUR EN MER — Le "Roonagh Head" a repris la mer, hier, après avoir fait colmater le trou béant dans sa proue. Ce cargo de 6,000 tonneaux était en calesèche depuis le 20 juillet, alors qu'il est venu en collision avec le "Tritonica", qui a coulé dans le St-Laurent, entraînant dans la mort ses 33 membres d'équipage. Le "Roonagh Head" a quitté Québec, à destination de l'Irlande, avec une cargaison de céréales. Par ailleurs, la Cour de l'amirauté a entrepris, hier matin, la seconde semaine de son enquête sur cette tragédie maritime.

L'affaire du "Tritonica"

Les deux navires ont échangé des signaux

par Denis MASSE

QUEBEC — Aucune des dépositions faites hier à la reprise de l'enquête sur le naufrage du "Tritonica" ne saurait expliquer l'abordage qui s'est produit en face de la Petite rivière St-François dans la nuit du 20 juillet et le juge Arthur Ives Smith qui entend tour à tour les officiers et matelots du "Roonagh Head" et les survivants du "Tritonica" doit rester perplexe.

Les témoins d'hier ont tous confirmé qu'au moment de la collision, les deux navires faisaient marche arrière. Mais ces mouvements étaient sans doute des manoeuvres de dernière minute, les deux navires se heurtant sur l'élan qui les propulsait encore en avant.

Il faut alors se rappeler le témoignage du capitaine William Haddock, entendu dès le premier jour de l'enquête, voulant que le courant ait agi défavorablement sur le "Tritonica".

D'après l'officier de quart, John W. Auld, du "Roonagh Head", il y a eu échange de coups de sirènes entre les deux navires peu avant l'abordage. Celui-ci a raconté dans les menus détails toutes les circonstances qui ont entouré la collision et les dramatiques sauvetages qui ont suivi, mais n'a rien signalé de nouveau.

On mise beaucoup sur les deux témoignages-clé qui restent à venir, celui du pilote Herman Gamache qui dirigeait le "Roonagh Head", de Québec aux Escoumins; et le capitaine John G. Swanson qui commandait le "Tritonica".

Le cargo "Roonagh Head" a finalement appareillé de Québec à destination de Liverpool sous le commandement d'un autre capitaine de la Head Line, le capitaine Davy.

On sait que les réparations faites à la Davie Shipbuilding se sont élevées à $137,000. Le capitaine Haddock et son second, l'officier Auld, sont restés à Québec pour l'audition de l'enquête.

Le seul élément nouveau de la journée d'hier a été fourni par le chef ingénieur, Albert C. Bulley du "Tritonica", lorsqu'il a fait savoir que le titanium étant une cargaison lourde, les cales du "Tritonica" n'étaient qu'à moitié remplies, ce qui laissait évidemment beaucoup d'espace à l'eau qui a envahi le navire au moment de la collision et l'a fait basculer dans l'abime en peu de temps.

Elections, le 6 octobre, dans Rivière-des-Prairies

L'élection "complémentaire" municipale des deux représentants du nouveau quartier électoral de Rivière-des-Prairies aura lieu dimanche le 6 octobre.

Les bureaux de votation seront ouverts de 10 h. du matin à 8 h. du soir, comme le veut la charte de Montréal en vertu de récents amendements.

En vertu du règlement concernant l'annexion de l'ancienne municipalité de Rivière-des-Prairies, lequel est entré en vigueur le 20 juillet, un scrutin doit avoir lieu dans les 90 jours suivant l'entrée en vigueur de ce règlement d'annexion.

Les travaux préliminaires à cette élection complémentaire débuteront cette semaine au bureau du greffier de la ville de Montréal.

La mise en nomination aura lieu le 24 septembre.

NOUVELLE ADRESSE 6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES

Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal

AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

272-7611 • 272-7616

SANDWICHES

SPLENDIDE VARIETE — FRAICHEUR ASSUREE

JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail $2.40

POUR INFORMATIONS TELEPHONEZ AUJOURD'HUI

VI. 4-3901 LIVRAISON RAPIDE

PEGROID'S Ltée 4075, rue ST-DENIS

"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"

MÉDARD DENIGER président

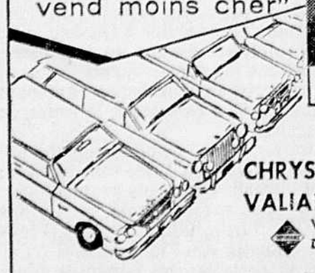

CHRYSLER - DODGE
VALIANT - SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES

Longueuil Automobile LIMITÉE

268 St-Charles ouest, Longueuil

OR 4-1571

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

EXPERIENCE: Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années consécutives... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30. Ce sont des spécialistes qui ne quitteront pas ce domaine pour aller vendre des chaussures ou appareils domestiques au gré de leur fantaisie.

VERIFICATION ADEQUATE: C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

APPAREILS DE LA MEILLEURE QUALITE : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée en prothèse auditive — MAICO fabrique 95% des appareils de vérification de l'ouïe en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO !

SERVICE: Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez. Vous n'avez pas à vous inquiéter qu'on vous prête un appareil.

NOUS NOUS SPECIALISONS EN APPAREILS AUDITIFS C'EST LA NOTRE SEULE OCCUPATION !

Maico SERVICES AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale
1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

OUVRIERS ou SPORTSMEN...

Voici un support dorsal tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Vous en ajustez la tension suivant vos besoins.

Consultez l'un de nos techniciens diplômés

VI. 5-7251

PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

916 est, rue Ste-Catherine

LE MUFFLER MIDAS

COÛTE MOINS CHER

ET PORTE UNE guarantie ÉCRITE

POUR LA VIE DE VOTRE AUTO

• CONTRE TOUS RISQUES, Y COMPRIS LA ROUILLE ET LA CORROSION
• VALIDE AUX 486 ATELIERS MIDAS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS

DANS L'EST

4495, RUE IBERVILLE
LA. 6-1627-8

AU NORD
10111, BOUL. PIE IX
321-7108

À CHOMEDEY
850, BOUL. LABELLE
681-1601

MIDAS MUFFLER SHOPS

OUVERT TOUS LES JOURS
8 a.m. à 9 p.m. — Sam. 8 a.m. à 5 p.m.

INSPECTION des 'Choc Absorber' GRATUITE

FAITS divers

Vol de trois carabines automatiques

En plus de l'arsenal raflé hier dans un magasin de surplus de l'armée et des 40 carabines volées dans une quincaillerie du nord de la ville, des malfaiteurs ont fait main basse sur trois carabines automatiques, trois boîtes de balles et $500 d'articles divers dans l'appartement de M. Paul Lalande, 1253, rue Amherst. Ces vols ont fait dire à un limier : "S'ils ne se préparent pas à une série de hold-up, ils seront au moins bien équipés pour la saison de chasse qui s'ouvrira bientôt. Les orignaux de la Côte-Nord n'ont qu'à se bien tenir."

Vol chez un ancien député

La police de Dorion a révélé aujourd'hui que des bandits étaient entrés par effraction dans la résidence de M. Loyola Schmidt, ancien membre de l'Assemblée législative, durant la nuit, et avaient volé divers articles dont la valeur reste encore indéterminée.

M. Schmidt, de l'Union nationale, était membre de l'assemblée législative pour Vaudreuil-Soulanges de 1957 à 1960.

Un mort et cinq blessés à St-Paulin

Une violente collision a fait un mort et cinq blessés, vers 10 h. hier soir, à l'intersection des routes 44 et Ste-Angèle, à St-Paulin. Sous la violence du choc, l'une des voitures, qui avait été heurtée de l'arrière, a fait un bond de 45 pieds pour aller s'arrêter dans un fossé.

La victime de cette tragédie est Mlle Nicole Gaumont, âgée 22 ans, domiciliée au 1550, 6e Avenue, à Grand-Mère. Les blessés sont : la mère de la victime, Mme Raoul Gaumont, de la même adresse ; Jean-Noël Halley, 23 ans, Jean-Marc Vincent, 23 ans et Walter Marcotte, 39 ans, tous trois demeurant au 1892 Royal, à Shawinigan, de même que Paul Vaugeois, du 1727 rue Champlain, à Shawinigan.

Les blessés ont été transportés dans des hôpitaux de Trois-Rivières et de Shawinigan.

Une auto fonce sur un policier

La police recherchait la nuit dernière une automobile dans laquelle prenaient place quatre suspects. On recherchait cette voiture à la suite d'un incident peu ordinaire. En effet, c'est un policier qui a été heurté pour ne pas dire "fauché" par les individus.

L'agent Marcel Laberge (556), 32 ans, domicilié au 8863, 2e avenue, à Ville St-Michel, tentait de s'approcher de la voiture en question dans le but d'enquêter auprès de ses occupants, mais le véhicule se mit en marche pour foncer sur l'agent, le renverser et fuir dans la nuit. Le tout s'est déroulé à 2 h. 20 ce matin, à l'arrière de l'hôpital Général Juif.

Le policier devait par la suite être conduit à l'hôpital St. Mary's, souffrant de douleur à une main et à l'épaule. Il a été gardé en observation.

Hold-up dans une pharmacie

Deux bandits armés ont fait main basse sur une somme de $192, soit le contenu de la caisse de la pharmacie Lortie, au 1308 est, rue Bélanger, vers 9 h. 20 hier soir. Au moment du vol, le commis se trouvait seul dans l'établissement.

Un camion capote : un mort

Un contremaître du ministère de la Voirie est décédé, hier, lorsque son camion a capoté dans un champ à proximité de Baie-St-Paul. La victime a été identifiée comme étant Justin Tremblay, 39 ans, originaire de cette municipalité située à environ 60 milles au nord-est de Québec.

Verdict de mort accidentelle

RIVIERE-DU-LOUP, (PC) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier par un jury du coroner, appelé à se prononcer sur un accident de la circulation qui entraîna la mort de cinq religieuses et d'une infirmière, à Rivière-du-Loup, durant la fin de semaine.

Des témoins ont déclaré que la voiture qui transportait les six victimes dérapa sur le pavé mouillé et alla donner contre un autobus.

Les témoins ont ajouté que la conductrice, garde Chantal Boucher, 28 ans, de Trois-Rivières, tentait apparemment de ramener la voiture sur le pavé. La voiture a été complètement détruite dans la collision.

Vol de banque de $1,000

Trois bandits armés, dont l'un masqué, ont perpétré un vol à main armée de $1,000 vers 2 h. 35 hier après-midi à la succursale de la Banque Canadienne Nationale située au 5225 Côte-de-Liesse, à Ville St-Laurent.

Tandis que l'un des suspects se tenait à la porte et surveillait l'extérieur de la banque, les deux autres forçaient les personnes qui étaient à l'intérieur à se réfugier dans la voûte, en compagnie du gérant, M. J. Bélanger, et d'une caissière, Mlle Larivière.

Après s'être emparé de l'argent, le trio prit la fuite en voiture.

Tué

Serge Dubé, 8 ans, de St-Cyprien, comté de Témiscouata, a été écrasé par une automobile, hier, non loin du domicile de ses parents. Il est mort instantanément.

Hold-up

Deux voyous de 16 à 18 ans, brandissant un revolver, ont fait irruption dans le salon de coiffure Emile, 1339 est, rue Ontario, en criant : "C'est un hold-up. Tout le monde au mur." Puis cependant que l'un d'eux montait le guet près de la porte d'entrée, l'autre pillait $40 dans la caisse.

Elle succombe à ses blessures

Mme Paul-Emile Jacques, 60 ans, de Québec, est décédée, hier, dans un hôpital de Québec après avoir été blessée dans la collision de deux véhicules dans la banlieue nord de la Vieille Capitale.

Vols divers

Des cambrioleurs ont enfoncé la porte arrière du restaurant Ajen, 995 ouest, rue Jean-Talon, et se sont emparés de $1,000 de cigarettes, grille-pain, caisse enregistreuse et autres. Dans le tiroir-caisse du libraire "Editions du Jour", 3407, rue St-Denis, ils ont pris $300; et ont causé pour $400 de dégâts dans le bureau du Dr Louis-Phillipe Hébert, à la même adresse, où ils avaient pénétré pour commettre un vol.

L'agent Arthur Thibault, âgé de 50 ans, et attaché au poste no 18, a été coincé dans la cabine de son panier à salade, après avoir été heurté par une auto qui venait en sens inverse, à l'intersection des rues St-Hubert et Lagauchetière. Après avoir été dégagé par les pompiers de sa malencontreuse position, le blessé a été hospitalisé à Saint-Luc où les médecins révélaient ce matin que son état était satisfaisant.

Deux marins étrangers dont la cause est en appel seraient déportés

Deux marins étrangers qui étaient détenus à la prison de Montréal ont été confiés au service d'immigration et seront probablement en haute mer le mois prochain lorsque la Cour d'appel revisera leur sentence.

Les deux hommes, un Sud-Africain et un Norvégien ont été condamnés à une semaine de prison sous l'accusation d'avoir été trouvés en possession de narcotiques.

La Couronne en a appelé du jugement afin que les hommes aient des sentences plus sévères. Les deux hommes, William Kerr et Aksel Nielson s'étaient reconnus coupables.

Après qu'ils eurent purgé leur peine, on continua de détenir les deux hommes à Bordeaux en attendant que la Cour d'Appel décide de leur sort. Mais les autorités de l'Immigration les ont réclamés. Dans une telle cause la présence des inculpés n'est pas nécessaire.

Hausse du tarif des télégrammes

Les Télécommunications du Canadien National et du Canadien Pacifique ont annoncé hier une majoration de 10 pour cent du tarif des dépêches télégraphiques entre le Canada et les Etats-Unis, qui entre en vigueur aujourd'hui.

L'affaire des narcotiques

On attend des preuves incessamment de Paris

Un membre de la Gendarmerie royale est attendu à Montréal venant de Paris, avec des éléments de preuves qui seront utilisés lors de l'enquête préliminaire de Roger Lapierre, accusé de conspiration dans le but d'importer des narcotiques au Canada.

L'inspecteur J.-R. Carrière, de la Gendarmerie royale a déclaré que le sergent Maurice Poitras apportera avec lui "les preuves importantes qui étaient disponibles" à Paris.

Lapierre a été arrêté le 9 août, après que deux autres Montréalais, Roger Phaneuf et Roger Laviolette, eurent été appréhendés à l'aéroport d'Orly. Ces derniers étaient alors en possession de 13 livres d'héroïne brute.

Anatole Ethier, de Hull, a été également arrêté. Son enquête préliminaire aura lieu le 3 septembre, et celle de Lapierre jeudi prochain.

Bandits tortionnaires

Deux individus ont odieusement battu deux sexagénaires hier soir à Longueuil, dans le but de leur faire révéler l'endroit où il cachaient leur argent.

Les deux victimes, le frère et la soeur, ont été identifiés comme étant M. Patenaude Clément, âgé de 66 ans, et Mlle Célina Clément, âgée de 62 ans, tous deux domiciliés au 1052 ouest, rue St-Laurent, à Longueuil.

Mlle Clément se trouvait seule au logis quand les deux apaches se sont présentés, vers 6 h. Ils se mirent en devoir de la torturer afin de lui soutirer l'argent qu'elle cachait. Toutefois, elle endura pendant plus d'une demi-heure les mauvais traitements qu'on lui infligea, soit jusqu'à ce que son frère arrive. Les bandits se lancèrent alors sur lui, croyant avoir plus de succès, mais ce dernier réussit à s'enfuir après un certain temps et se réfugia chez des voisins, d'où il alerta la police.

Les voleurs ont pris la fuite avec une somme d'argent qui n'a pas encore été déterminée, mais qui serait de l'ordre de $500 à $1,000.

Les deux vieillards ont dû être hospitalisés à St-Lambert à la suite des mauvais traitements qu'on leur a infligés. Toutefois, M. Clément a pu réintégrer son domicile depuis et seule sa soeur est demeurée sous la surveillance des médecins.

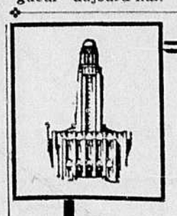

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
UNIVERSITE DE MONTREAL

COURS D'ANGLAIS

- Laboratoire de langues modernes
- Professeurs expérimentés
- Cycle ordinaire et cycle accéléré

Date limite pour l'inscription : 14 septembre

Dépliants sur demande à

Extension de l'Enseignement
Université de Montréal
Case Postale 6128
Montréal, Québec.
Téléphone : 733-9951, postes 396-397-398 et 229.

Les seuls Jets vers

NEW YORK

9:00 A.M.
4:10 P.M.
Service ultra-rapide

Seulement 71 minutes. Plus 3 départs quotidiens sans escale par DC-7B vers New York y compris le seul service vers l'aéroport de Newark. Pour vos réservations, appelez votre Agent de Voyages ou VIctor 9-2201. Pour tous renseignements relatifs aux arivées et départs Eastern, appelez 631-9801.

aller-retour à compter
$57.20
par jet

EASTERN AIR LINES
LA LIGNE AERIENNE DU PROGRES

L'HOTEL

SUITE DE LA PAGE 3

certain moment, lorsque la rumeur courut que la Chambre de commerce de Montréal aurait utilisé la façade de l'Hôtel de France, dans l'édifice neuf qu'elle projette de construire.

Mais, un porte-parole de la Chambre a fait savoir définitivement qu'on n'utilisera pas ces pierres. "L'édifice que nous aurions pu construire avec cette façade, explique-t-il, aurait été deux fois et demie trop petit pour répondre à nos besoins".

"La Chambre n'en continue pas moins de s'intéresser aux maisons historiques et à collaborer avec la Commission Jacques Viger, ajoute le porte-parole, dans l'espoir de pouvoir utiliser quelques vestiges du passé dans sa construction future".

On se souvient que la Chambre de commerce de Montréal avait déjà utilisé, comme local, un vieil immeuble situé juste à côté de l'Hôtel de France, sur le côté sud de la ruelle des Fortifications.

L'immeuble, aujourd'hui démoli, avait abrité un gouverneur général du Canada, puis servi de bureaux provinciaux. La Chambre de commerce l'acheta en 1891 et y établit ses bureaux jusqu'en 1923, alors qu'elle déménagea dans ses locaux actuels, rue Notre-Dame.

Par la suite, le vieil immeuble fut démoli et le terrain est aujourd'hui utilisé pour le stationnement.

C. G.

JURES

SUITE DE LA PAGE 3

rait, et c'est plus que probable, que le shérif convoque, en plus des 50 jurés réguliers de langue française, 75 jurés supplémentaires, ce qui ne s'est jamais vu dans les annales judiciaires.

Il y a quelques semaines, nous avons aussi mentionné le fait qu'il y aura aussi une Cour d'Assises que présiderait un juge de langue anglaise pour entendre une vingtaine de causes concernant des anglophones.

En tout, 150 inculpés seront appelés à comparaître devant les Assises, le 9 septembre, dont une vingtaine inculpés de meurtre.

VOL

SUITE DE LA PAGE 3

outre mesure le président du comité exécutif qui a ajouté au début de l'après-midi :

"Nous sommes parfaitement conscients de la nécessité d'augmenter les effectifs de la police de Montréal. Nous multiplions les appels afin de recruter le plus grand nombre possible de candidats et l'Ecole d'entraînement fonctionne à plein rendement".

M. Lucien Saulnier a dit que les mises à la retraite automatiques, qui se multiplient depuis quelques années, rendent la situation plus délicate et qu'il faudra encore quelque temps avant que tout rentre dans l'ordre.

Et M. Saulnier de conclure: "Tout ça ne va pas aussi vite qu'on le voudrait, mais aussi vite qu'on le peut".

Les enquêteurs de la police amplifient donc leurs recherches pour éclaircir ces deux vols d'armes à feu.

ANNONCE

ONGLE INCARNÉ

Soulagez *vite* la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

TONDEUSES A GAZON TECOMASTER, UNE MARQUE REPUTEE EATON

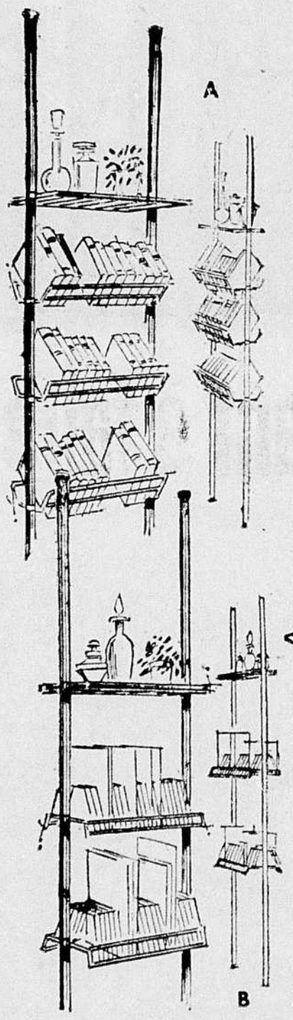

Sauve-espace à prix de vente

Meubles par éléments, très moderne pouvant aussi servir de cloison. Les ensembles illustrés à gauche, sont composés de 2 colonnes extensibles en métal émaillé ton bronze. Hauteur de 7'8" pouvant atteindre 8'8".

A. Bibliothèque

3 tablettes en forme de V pour soutenir les livres et une tablette horizontale, réglable. Couleur beige rosé, environ 20" x 8½". Prix de la vente : 9.99

B. Discothèque

Tablette pour bibelots et 2 classeurs pour disques, en métal émaillé beige rosé. Tablette et classeurs réglables; environ 20" x 8½". Prix de la vente 9.99

C. Eléments additionnels

Tablettes et classeurs pour meubles ci-haut; métal émaillé beige rosé. Prix de la vente 1.99 chacun

COMPOSEZ VI. 2-9211

ARTICLES DE MENAGE (RAYON 254) AU QUATRIEME

Plateaux TV en métal

Ensemble de 4 plateaux T.V. en métal avec décor d'épi sur fond blanc. Environ 16½" x 22½" chacun; pieds pliants ton bronze, amovibles. L'un des plateaux est monté sur roues et sert de table gigogne. Prix de la vente semestrielle, ensemble de 4 8.88

Panier à rebuts

Très grand panier en métal, d'environ 14½" de hauteur et 13" de diamètre à l'ouverture. Motif de couronnes de fleurs et feuilles émaillées. Couleur : brun, blanc. Prix de la vente semestrielle, chacun 1.69

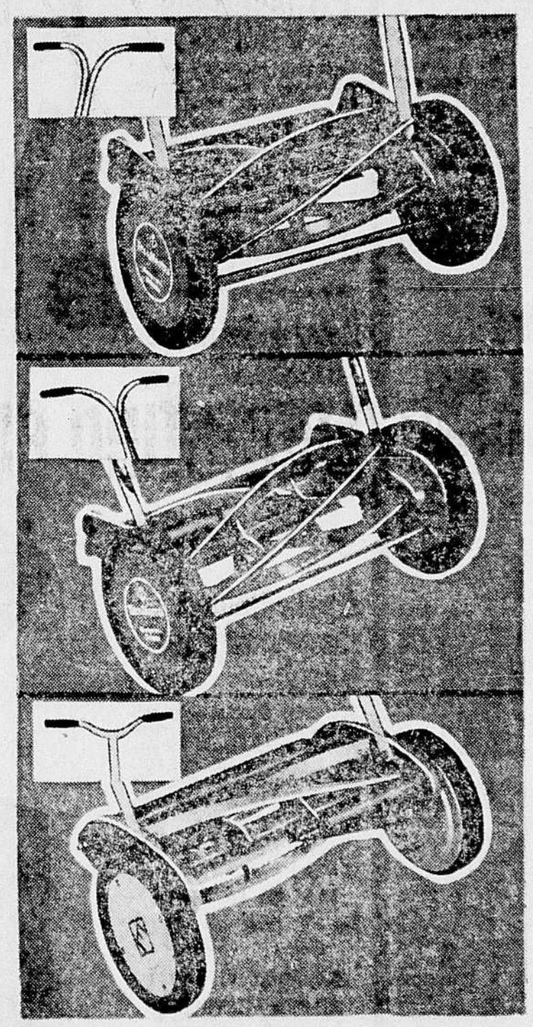

Profitez des économies de fin de saison

Tecomaster "Standard"

Très légère, maniement facile, 5 lames en acier suédois spécial qui s'aiguisent elles-mêmes en tournant, montage sur roulement à billes, construction tubulaire solide, manche brasé émaillé blanc avec poignées plastique.

Spécial mercredi

tondeuse avec lames 14" ou 16". 12.99

Les modèles de 16" ne sont pas nombreux : donc, premiers arrivés, premiers servis.

Tecomaster "Suburban"

Mêmes caractéristiques que le modèle ci-dessus sauf que le manche est chromé.

Spécial mercredi

tondeuse avec lames 14" ou 16". 15.99

Les modèles de 16" ne sont pas nombreux : donc, premiers arrivés, premiers servis.

Tecomaster "Holiday"

5 lames de 18" en acier à haute teneur de carbone et trempées, 2 rouleaux, roues de 9½" en fonte d'aluminium avec pneus de 1¾", montages sur roulements à billes, manche effilé en acier. — Spécial mercredi. 26.99

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock.

JARDINAGE (RAYON 253), CINQUIEME ETAGE, CHEZ EATON

MAGASIN du SOUS-SOL CLIMATISÉ EATON

Blouses d'école pour fillettes

Manches longues ou courtes

SPECIAL MERCREDI

2 pour 1.95

.99 chacune

Blouses en coton blanc "SANFORIZED" de bonne qualité à prix spécial. Modèle classique à col tailleur, à manches courtes ou longues. Coupe durable et confortable à la fois. Tailles pour 7, 8, 10, 12 et 14 ans.

ACHETEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 911)

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Dormeuses en finette 2 pantalons

A prix réduit !

SPECIAL MERCREDI

2 pour 2.50

$1.29 chacune

Dormeuses pour tout-petits en finette douce et douillette. Boutons à la taille, pieds non détachables. PANTALON SUPPLEMENTAIRE en cas de besoin. Imprimés continus de bleu, rose ou vert menthe. 1, 2 et 3 ans.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, VETEMENTS POUR ENFANTS (RAYON 910)

Achat spécial : 3 modèles populaires !

Bien au-dessous du prix habituel

Trois modèles de marque réputée. Coupe seyante en élastique de nylon blanc, bonnets en marquisette et dentelle de nylon. Agrafes au dos et bretelles réglables.

a) MODELE BANDEAU étroit en élastique de nylon. Insertion de tissu élastique devant. 32 à 38, A; 32 à 38, B; 34 à 40, C.

b) MODELE BANDEAU étroit en élastique de nylon se croisant sur le côté. 32 à 36, A; 32 à 38, B; 34 à 40, C. CHACUN 1.95

c) MODELE LONG en élastique de nylon. 34 à 40, B; 34 à 44, C. CHACUN 2.95

Rendez-vous au magasin, écrivez, ou COMPOSEZ VI. 2-9211 Les commandes seront exécutées jusqu'à épuisement du stock.

MAGASIN DU SOUS-SOL, SOUTIENS-GORGE (RAYON 909)

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

CAHIER No 3 / PAGES 23-36 — LA PRESSE — FINANCE / RADIO TV / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 20 AOUT 1963 — 79e ANNEE — No 259

A LA DEFENSE DU REGIME DUVALIER. — Le ministre haïtien des Affaires étrangères, M. René Chalmers, s'est rendu à Washington hier pour plaider devant la commission de l'OEA la cause du gouvernement DUVALIER. Celui-ci accuse Saint-Domingue d'avoir collaboré avec les exilés qui ont envahi Haïti le 5 août dernier et qui menacent de renverser le régime du Dr. Duvalier. Saint-Domingue a nié les accusations haïtiennes.

Haïti menace l'OEA d'accuser la République Dominicaine à l'ONU

WASHINGTON (AFP, AP, UPI) — Haïti a "prié" l'Organisation des Etats américains (OEA) d'agir, faute de quoi le gouvernement Duvalier accusera la République Dominicaine d'agression à son endroit devant les Nations unies.

Cet avertissement a été donné au cours d'une réunion d'urgence du conseil de l'OEA, hier, par le ministre haïtien des Affaires étrangères, M. René Chalmers. Celui-ci a vivement recommandé à l'OEA de condamner la République Dominicaine pour "l'aide qu'elle apporte aux rebelles, contre le régime Duvalier". La République Dominicaine a toutefois rejeté cette accusation. L'ambassadeur Arturo Calventi a affirmé que les attaques des rebelles étaient menées hors de la connaissance du gouvernement dominicain.

A la demande de M. Chalmers, la Commission d'enquête du conseil de l'OEA devait se rendre aujourd'hui en Haïti pour étudier sur place les accusations portées par le gouvernemetn haïtien, mais elle a décidé d'ajourner son voyage en attendant le retour en Haïti de M. Chalmers. Celui-ci a quitté Washington, aujourd'hui, pour New York et n'a donné aucune indication sur la durée de son séjour dans cette ville.

Le ministre des Affaires étrangères d'Haïti était arrivé vendredi dernier à Washington et, hier, au cours de l'entretien privé qu'il avait eu avec les membres de la Commission d'enquête du conseil de l'OEA, il avait soumis un volumineux dossier contenant les "preuves" de la complicité dominicaine dans l'invasion de son pays. Ces "preuves" seraient une mitrailette de fabrication dominicaine, une carabine et d'autres objets.

Pendant ce temps, les récits des Haïtiens réfugiés à Saint-Domingue au cours des dernières 48 heures ont confirmé les déclarations contenues dans les communiqués publiés par le général Léon Cantave.

Un paysan, Noelis Joseph, a affirmé avoir vu tomber un avion en flammes près de Mont Organisé, samedi matin. Il a déclaré que les troupes rebelles avaient infligé de lourdes pertes à l'armée du gouvernement Duvalier. Les bombardements de l'aviation gouvernementale auraient fait plusieurs victimes parmi les femmes et les enfants dans la région de Mont Organisé.

D'autre part, des voyageurs ont affirmé hier que 25 gardes haïtiens, fuyant les guérilleros, ont traversé la frontière et demandé l'asile politique aux autorités dominicaines.

Arrestation d'un chef du Congrès pour l'égalité raciale (CORE)

Le gouverneur Barnett propose la "redistribution" des Noirs

WASHINGTON, (AFP, AP, Reuter, UPI) — La police a fait usage de gaz lacrymogène, hier soir, pour disperser une foule évaluée à 400 Noirs qui protestaient contre la discrimination raciale à Plaquemines, en Louisiane. Dix manifestants au moins, dont M. James Farmer, directeur national du Congrès pour l'égalité raciale, ont été arrêtés.

La foule des manifestants s'est réfugiée dans un temple baptiste à l'arrivée de la police. La manifestation avait commencé à l'issue d'une réunion au cours de laquelle M. Farmer avait lancé un appel au boycottage de tous les magasins qui pratiquent la ségrégation.

Par ailleurs, la conférence annuelle des gouverneurs sudistes s'est ouverte hier à White Sulphur Springs, en Virginie. Prenant la parole au cours d'une conférence de presse, le gouverneur Ross Barnett du Mississippi a proposé une redistribution de la population noire des Etats-Unis, de manière à ce que chaque Etat accepte que 10 p.c. de sa population soit composée de Noirs.

Ainsi, a souligné le gouverneur Barnett, 687,000 Noirs quitteraient le Mississippi, tandis que l'Etat de Washington en recevrait 250,849. Le gouverneur a proposé que le secrétariat au Travail prenne ce problème en charge.

A Birmingham, en Alabama, pendant ce temps un juge fédéral a accepté un plan de "désségrégation" des écoles publiques, jusqu'à la 12e année incluse. C'est la première fois que des écoles publiques sont intégrées dans cet Etat du Sud. Trois autres villes de l'Alabama ont également reçu l'ordre de "désségrer" leurs écoles.

Enfin, M. Pierre Salinger, porte-parole de la Maison Blanche, a confirmé hier que le président Kennedy recevrait, le mercredi 28 août, une délégation de la "marche sur Washington" qui se déroulera ce jour-là.

Comme on lui demandait si cela signifiait que le président ne prendrait pas la parole devant les manifestants intégrationnistes. M. Salinger a répondu : "Je pense que cette éventualité a toujours été écartée".

Cette "marche sur Washington" est destinée à appuyer le projet de loi Kennedy sur les droits civiques et à favoriser son adoption par le Congrès américain.

Un coup d'Etat semble inévitable à Saigon

SAIGON. (UPI, Reuter, AP, AFP) — M. Ngo Dinh Nhu, frère et principal conseiller politique du président Ngo Dinh Diem, a, apprend-on aujourd'hui, critiqué les chefs militaires sud-vietnamiens "qui ne prennent pas les mesures requises pour éviter un renversement du gouvernement".

D'après une source ordinairement digne de foi, M. Nhu aurait déclaré, au cours d'une réunion des chefs militaires, qu'une tentative de renversement du gouvernement était "inévitable" si les choses continuent de se dérouler comme elles se déroulent actuellement. Selon la même source, il a ordonné à l'état-major militaire de raser Saigon et de retraiter pour se préparer à la résistance hors de la capitale, plutôt que de combattre les rebelles dans les rues de Saigon.

L'indication d'un coup d'Etat en préparation survient alors que la tension s'accroit dans la crise politico-religieuse qui oppose le gouvernement Diem aux autorités bouddhistes.

La possibilité de ce coup d'Etat a été discutée par M. Nhu, lors d'une réunion secrète des 30 généraux et colonels sud-vietnamiens, vendredi dernier, apprend-on.

M. Nhu aurait indiqué que la tentative de renversement était manigancée par des intellectuels mécontents, soutenus par "des intérêts occidentaux non identifiés".

Par ailleurs, à Hué, les dirigeants bouddhistes ont annoncé que d'autres suicides pourraient avoir lieu prochainement. Treize étudiants se sont portés volontaires pour ce sacrifice afin de protester contre la politique du président Diem à l'égard des bouddhistes.

L'équipe de l'ONU est acclamée à Nord-Bornéo

KUALA LUMPUR. (Reuter) — C'est aux cris de "Nous voulons la Grande Malaisie" qu'environ 10,000 personnes ont accueilli l'équipe d'observateurs des Nations unies, hier, à Jesselton, au Nord-Bornéo.

Cette manifestation contraste avec celle de Sarawak, jeudi dernier, qui a marqué l'arrivée de la mission de l'ONU dans cette région. La mission s'est partagée en deux équipes qui tenteront de recueillir l'opinion des habitants du Nord-Bornéo et de Sarawak sur le projet de fédération de Grande Malaisie.

Entre-temps, à Djakarta, M. Subandrio, ministre des Affaires étrangères d'Indonésie, a déclaré que son pays n'acceptera pas les conclusions de l'équipe de l'ONU tant que le "problème des observateurs" n'aura pas été réglé.

Il a ajouté que la Grande-Bretagne, en n'autorisant la nomination que de quatre observateurs de l'Indonésie, de Sarawak et du Nord-Bornéo, tente de saboter l'accord de Manille.

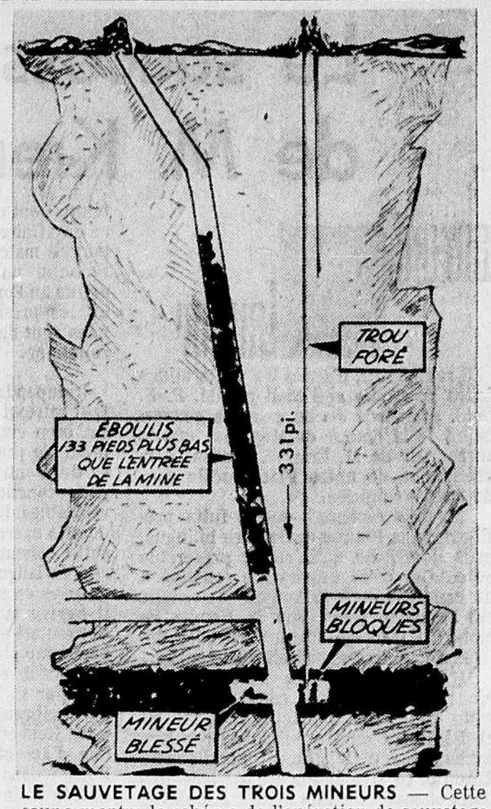

LE SAUVETAGE DES TROIS MINEURS — Cette coupe montre le schéma de l'opération de sauvetage entreprise pour remonter les trois mineurs de Hazleton, ensevelis depuis mardi dernier. C'est grâce au trou perforé que l'on voit, au centre, qu'on a d'abord pu avoir des nouvelles des trois hommes, puis de faire parvenir de la nourriture à deux d'entre eux. Un second trou est en train d'être foré pour l'envoi de nourriture. (Voir nouvelle en page 2)

Recommandation à Washington

L'ALCOA favorise un aérobus bisonique de type "Concorde"

WASHINGTON. (AFP) — Le plus grand producteur d'aluminium au monde, la société "Aluminum Corporation of America" (ALCOA), a pris parti dans la controverse ouverte aux Etats-Unis par la décision du gouvernement américain de construire un avion supersonique capable de concurrencer le "Concorde" franco-britannique.

Dans un rapport envoyé à tous les membres du Congrès, la société ALCOA se déclare en faveur de la construction d'un avion volant à la vitesse "MACH 2 ou plus".

Rappelant que c'est au gouvernement américain qu'il appartient de faire, dans les six ou huit prochains mois, le choix entre le "MACH 2" ou le "MACH 3", le rapport d'ALCOA déclare que la "décision capitale" de Washington affectera tous les Américains, le coût d'un tel programme étant si élevé que l'industrie américaine ne pourra en assumer seule les frais et qu'il appartiendra au gouvernement fédéral de fournir la majeure partie des fonds nécessaires à la construction de l'avion supersonique.

Le 5 juin dernier, le président Kennedy a pris la décision de faire construire un avion supersonique, sans toutefois choisir entre le **"Mach 2"** ou le **"Mach 3"**. Il avait annoncé en même temps qu'il demanderait au Congrès des crédits de $750 millions pour payer les frais de mise au point du programme de construction, l'industrie aéronautique américaine participant aux frais à concurrence de $250 millions.

Comparant les problèmes présentés par la construction de ces deux types d'avions supersoniques, le rapport **Alcoa** souligne tout d'abord que la structure du **"Mach 2"** (analogue au Concorde) serait fabriquée principalement en alliages d'aluminium disponibles dans le commerce et de même nature que ceux qui sont utilisés actuellement dans la construction des avions militaires supersoniques.

Par contre, la construction du "MACH 3" exigerait probablement l'emploi de métaux spéciaux résistant à la chaleur, tels que des alliages à base de nickel, de titanium ou d'aciers à très haute résistance.

ALCOA exprime par ailleurs la crainte qu'avec le "Concorde" la France et l'Angleterre enlèveront aux Etats-Unis leur "leadership" dans la vente d'appareils aux compagnies d'aviation et dans le transport de passagers sur leurs propres lignes. "Avant que le MACH 3 américain soit sur le marché, les compagnies d'aviation auraient répondu à leurs besoins en achetant des avions "MACH 2", déclare le rapport de l'ALCOA.

3e raid à Cuba en 72 heures

Une usine est bombardée

MIAMI, (PA, Reuter, UPI) — La radio cubaine signale aujourd'hui l'attaque d'une usine située sur la côte nord de Cuba. C'est la troisième attaque du genre contre le gouvernement Castro depuis vendredi dernier.

Radio-LaHavane a précisé que deux bateaux ont bombardé hier une usine de métaux dans la province de Pinar Del Rio, à 100 milles au sud-ouest de La Havane. Le bulletin ajoutait que le bombardement avait endommagé des citernes et des tuyaux utilisés pour le transport du pétrole et de l'acide sulfurique.

"Nous rendons le gouvernement américain directement responsable de cette lâche attaque," dit un communiqué du gouvernement cubain. "Il s'agit de la troisième attaque-pirate contre notre pays au cours des dernières 72 heures.

"Cela prouve une fois de plus qu'un nouveau plan d'agression américain contre Cuba est en cours d'exécution, ainsi que l'a annoncé la presse américaine."

La radio de La Havane a rapporté que deux bateaux se sont approchés de la côte et ont ouvert le feu avec des mitraillettes et des bazookas, perforant plusieurs réservoirs et tuyaux de pétrole et d'acide sulfurique. Les miliciens de garde à l'usine ont repoussé l'attaque et les bateaux ont fui sous la protection du puissant feu de mitraille du navire de tête.

Autres attaques

Hier, la radio cubaine avait rapporté qu'un "avion-pirate" avait attaqué le port de Casilda, dans la province de Las Villas, sur la côte sud de Cuba, dimanche. Il endommagea un réservoir de pétrole, un wagon-citerne et une maison avant d'être mis en fuite par les forces armées cubaines.

A Miami, les groupes activistes anticastristes ont dit ne rien savoir de cette attaque. Mais à Guatémala, un groupe de commandos de réfugiés cubains a revendiqué la responsabilité d'un raid sur un train transportant du carburant dans le centre de Cuba et d'une autre attaque sur une centrale d'énergie dans l'ouest de l'île, dimanche soir.

Le porte-parole du groupe qui se désigne lui-même sous le nom de "Commandos Mambi" a dit que ce groupe avait déclaré la guerre à Castro et que les raids étaient effectués à partir d'une "base secrète dans les Antilles".

Vendredi dernier, la radio cubaine avait également rapporté qu'un petit avion avait attaqué une raffinerie de sucre dans la province de Camaguey, le 15 août.

Cependant, à Nassau, aux Bahamas, les chefs du parti de l'opposition ont réclamé des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne des mesures de protection contre "l'intrusion militaire" des forces cubaines aux Bahamas.

27 Marocains sont accusés de subversion

RABAT. (Reuter) — Sur environ 130 personnes arrêtées à Casablanca, le 16 juillet, après la découverte du "complot" visant à assassiner le roi Hassan II, une centaine de personnes ont été remises en liberté, au cours des derniers jours, selon une source digne de foi.

De source proche de l'Union nationale des forces populaires (parti socialiste de l'opposition), dont sont membres la plupart des personnes libérées, on affirme que 27 d'entre elles ont été accusées d'avoir comploté pour assassiner le roi, menacer la sécurité intérieure de l'Etat.

Un précédent

Nehru doit affronter une motion de censure

LA NOUVELLE - DELHI. (AFP-PA-Reuter) — Pour la première fois depuis qu'il est devenu, il y a 16 ans, le premier ministre de l'Inde, M. Jawahar Nehru doit faire face actuellement à une motion de censure déposée par le chef de l'opposition, M. Acharya Kripalani.

Ce dernier, un ancien ministre de l'Alimentation sous un précédent cabinet de M. Nehru, accuse le gouvernement d'entrainer le pays dans un "bourbier économique". M. Kripalani, en présentant sa motion, a accusé le gouvernement de n'avoir pas garanti la sécurité du territoire contre l'agression de la Chine ; il s'est également indigné de la contribution financière imposée pour alimenter le fonds national de défense.

La motion porte aussi sur la politique intérieure et extérieure du gouvernement Nehru.

Après avoir réclamé la démission du gouvernement et la tenue de nouvelles élections, M. Kripalani a préconisé la formation d'un gouvernement de coalition. Il a souligné qu'au cours des élections de l'an dernier, le Parti du Congrès, que dirige M. Nehru, n'avait obtenu que 45% des voix.

Le chef de l'opposition a ensuite affirmé que le plan quinquennal indien n'avait pas été préparé avec suffisamment de soin et que l'agriculture du pays marquait le pas. Il s'en est pris à la politique nationale de non alignement, disant que cette politique n'était pas sacro-sainte et qu'elle devait être modifiée.

Bombay:

Grève générale

BOMBAY (Reuter) — Bombay est menacé, aujourd'hui, de paralysie par une grève générale, organisée par les syndicats pour protester contre la hausse du prix de la vie et le plan d'épargne obligatoire du gouvernement.

Cet arrêt général du travail, venant après une série d'autres grèves, se fera sous le slogan "paralysez Bombay".

30,000 employés municipaux sont en grève depuis neuf jours et les négociations pour mettre fin à la situation ont échoué, hier soir. Par ailleurs les dockers et chauffeurs de taxis ont déclenché, hier matin, une grève de 48 heures de soutien des employés municipaux.

Un veuf se met en vente pour 3,000 dollars

SYDNEY. (Reuter) — Un veuf australien a mis une annonce dans le journal australien "Sun" pour demander une femme... nantie de mille deux cents livres australiennes (près de $3,000).

L'homme qui est âgé de 37 ans, ne donne pas son nom, mais précise que "l'acheteuse" fera une bonne affaire : en plus de lui et de ses quatre enfants, elle sera propriétaire de sa voiture et sa maison meublée.

L'homme a déclaré dans une interview qu'il avait besoin de la somme qu'il a fixée comme "prix" pour payer les frais d'hôpitaux de sa femme morte en mars dernier.

"Je n'ai pas du tout honte de me mettre en vente, a-t-il affirmé, je dois d'abord penser à ma famille, et puis je suis sûr que je pourrais offrir à ma nouvelle épouse un foyer, ma compagnie... son avenir sera assuré".

Les "pirates" du rail :

Le dénouement est imminent, affirme le "Daily Express"

LONDRES. (AFP - Reuter) — La presse britannique de ce matin, le "Daily Express" en tête, estime que "le dénouement est imminent" dans l'affaire du vol du convoi postal. Mais peu de développements nouveaux sont intervenus au cours des dernières 24 heures.

La police a enfin terminé hier ses investigations à la ferme Leatherslade, qui servit de cachette aux bandits. Les experts en empreintes digitales, qui ont passé plusieurs jours dans cette ferme, auraient relevé 15 empreintes digitales, dont 12 auraient été identifiées.

Le "Daily Express" affirme que Scotland Yard croit maintenant connaître quatre des dirigeants de la bande et que la police passera à l'action incessamment.

Scotland Yard est maintenant en possession d'une liste de 19 personnes recherchées et a l'impression que celles-ci ne sauraient rester cachées indéfiniment.

Tandis que la police continue d'examiner minutieusement la ferme de Leatherslade, où le gang des voleurs s'est réfugié après l'attaque du train postal, le public alléché par la récompense de 260,000 livres promise par les compagnies d'assurances permettant de récupérer l'argent volé, continue à lancer la police sur les pistes les plus diverses.

Au sujet du problème est-allemand

Le sénateur Wayne Morse critique vertement l'Allemagne de l'ouest

WASHINGTON. (Reuter, AFP) — "Les dirigeants politiques de la République fédérale allemande portent des oeillères, s'ils s'imaginent que le peuple américain placera pendant longtemps le problème de la non-reconnaissance du régime communiste de l'Allemagne de l'est avant l'éventualité d'une diminution des tensions entre les Etats-Unis et l'URSS", a déclaré hier le sénateur Wayne Morse, dans un discours prononcé devant le Sénat américain.

On sait que le gouvernement du chancelier Adenauer s'estime le seul autorisé à prendre des engagements au nom du peuple allemand et a signé hier le traité de Moscou en soulignant fortement qu'il ne reconnaissait aucunement le régime de Pankow. L'Allemagne de l'ouest a même fait de cette non-reconnaissance par ses alliés la condition de son adhésion au traité.

Le sénateur Morse a ajouté que "Bonn se berce d'illusions en s'imaginant que le problème est-allemand pourra reculer indéfiniment une détente Est-Ouest, si les autres conditions pour une pareille détente sont, par ailleurs, remplies".

Morse pense qu'il serait raisonnable que Washington demande "au gouvernement de Bonn si le régime communiste d'Allemagne orientale n'est pas aussi réel qu'il peut l'être... et si la réunification constitue un objectif pratique et non pas seulement une pieuse rêverie".

"Est-ce que le rejet de toute discussion avec le gouvernement est-allemand ne renforce pas et ne confirme pas dans les faits la division de l'Allemagne, rendant impossible tout changement du statu quoi ?" s'est demandé le sénateur en concluant.

Par ailleurs, Bonn a été informé par Washington que des consultations sur le projet soviétique d'installation éventuelle d'observateurs dans divers grands centres de communications névralgiques, dans le but d'empêcher une attaque surprise, auront lieu au sein du Conseil de l'OTAN "à une date très rapprochée", a déclaré hier le porte-parole du secrétariat d'Etat.

Le projet soviétique a suscité de vives appréhensions en Allemagne de l'ouest. Au secrétariat d'Etat, on tient à souligner que les Etats-Unis n'ont nullement l'intention de prendre un engagement à ce sujet tant qu'un accord ne sera pas intervenu entre les pays membres de l'OTAN.

ENFIN, LA SIGNATURE — Après de nombreuses hésitations et de multiples consultations avec ses alliés, l'Allemagne de l'Ouest a finalement signé hier le traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires. Ici, M. Heinrich Knappstein signe le traité à Washington. D'autres ambassadeurs de Bonn ont agi de même à Londres et à Moscou.

Réunion d'urgence du cabinet israélien

TEL AVIV. (AFP, Reuter) — Le premier ministre israélien, M. Lévi Eshkol, a convoqué aujourd'hui le cabinet pour l'examen de la situation qui va s'aggravant le long de la frontière syrienne. M. Eshkol, qui est aussi ministre de la Défense, cherche à obtenir l'assentiment du cabinet pour déposer une plainte contre la Syrie au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Cette réunion du cabinet survient après l'annonce, par un porte-parole de l'armée, de la mort de deux jeunes Israéliens, tués par des soldats syriens près de Khorazin, au nord de la mer de Galilée.

Les observateurs se demandent de leur côté si les Syriens ne cherchent pas, pour des raisons de politique interarabe, à provoquer des représailles israéliennes qui permettraient au gouvernement de Damas d'affirmer que c'est la Syrie, et non l'Egypte, qui est à la pointe du combat contre Isrfaël.

Avec leur arsenal nucléaire

Les Etats-Unis sont la nation la plus puissante de l'histoire du monde

NEW YORK. (AFP) — L'hebdomadaire à grand tirage "Time" publie dans son numéro du 23 août, maintenant en vente, un article sur l'arsenal atomique des Etats-Unis qui en fait "la plus puissante nation de l'histoire de l'homme".

Cet arsenal, écrit "Time", comprend à l'heure actuelle : 126 missiles intercontinentaux "Atlas" dotés d'ogives nucléaires d'une puissance de 5 mégatonnes (une mégatonne a la force explosive de 1,000,000 de tonnes de TNT) ;

68 missiles "Titans" intercontinentaux, dotés d'ogives nucléaires de 10 mégatonnes ;

150 nouveaux missiles "Minutemen", dont les deux-tiers ont été installés au cours des six derniers mois, et 800 autres le seront d'ici deux ans. Ces missiles sont dotés d'ogives nucléaires de 800 kilotonnes (une kilotonne égale la puissance de mille tonnes de TNT) ;

144 missiles "Polaris" dotés d'ogives de 800 kilotonnes, sur neuf sous-marins en mer (32 autres sous-marins et 512 autres missiles seront en service d'ici 1968) ;

400 missiles air-terre "Hound-Dog", dotés d'ogives d'une mégatonne.

Outre ces armes, ajoute "Time", l'aviation stratégique américaine possède 2,000 bombes de 10 mégatonnes portées par 720 vieux bombardiers "B-47" et 80 nouveaux avions supersoniques "B-58". Le plus fort "punch" de l'arsenal américain, une bombe de 24 mégatones, est transportée par les 630 avions "B-52" du "Strategic Air Command".

"Une telle bombe, écrit l'hebdomadaire, lancée au-dessus d'une grande ville, éclaterait immédiatement en boule de feu d'environ 4 milles de diamètre, provoquerait des incendies à 40 milles de distance, creuserait un cratère de 1 mille de largeur et de centaines de pieds de profondeur. Elle dégagerait un gigantesque nuage empoisonné de poussière radioactive montant à 25 milles, engendrerait des retombées de débris mortels capables de tuer les humains à plus de 350 milles du centre de l'explosion. Les Etats-Unis possèdent quelque 1,600 de ces bombes prêtes à être larguées par leurs "B-52".

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
60	Abitibi	43¼	43¼	43¼
—	Abitibi pr	25½	25½	—
425	Algoma	43	43	43
1000	Alumin	26¾	26¾	26¾
—	Alum 1 pr	21½	21½	—
—	Alum 2 pr	46½	46½	—
—	Anglo T4½p	45	45	—
—	Ang T 2.90p	54½	54½	—
—	Argus	13	13	—
—	Argus 2.50p	50	50	—
400	Alum 4½p	39¾	39½	39¾
—	Anglot	51¼	51¼	—
—	Argus 2.70p	51¼	51¼	—
—	Argus C pr	8¼	8¼	—
125	Asbestos	23¾	23½	23½
—	Atl Sug	17⅛	17⅛	—
—	Atlas Stl	37½	37½	—
200	B ail 5¾p	25	25	25
40	Banq CN	74	74	74
25	Baq Imp	61½	61½	61½
275	Banq Mont	62⅝	62⅜	62⅜
—	Banq N-E	70¼	70	—
25	Banq P C	49¾	49¾	49¾
435	Banq Roy	71⅞	71¾	71⅞
70	Banq Tr-D	60½	60½	60½
—	Bath Pow	17½	17½	17½
475	Betll Ph	53¼	53¼	53¼
—	Bow C 5 P	50¾	50¾	—
—	Bo C 5½ P	51¾	51¾	—
—	Bow M p	51	51	—
—	Bow Paper	5½	5½	—
—	Brazil	3	290	—
1125	BA Oil	26¾	26¾	26¾
—	BC Forest	19	19	—
200	BC Pow	23¼	23¼	23¼
25	BC Phone	54½	54½	54½
—	BC P 4½	92	92	—
—	BC P 4¾ 56	97	97	—
515	id	102	102	—
—	Brock Pr	7	7	—
—	Brown	14	14	—
—	Bruck A	21⅛	21⅛	—
—	Bruck B	5	5	—
—	Build Prod	25½	25¼	—
—	Bulolo	555	555	—
250	Cal Pow	21⅝	21⅝	21⅝
100	Can Cem	34¾	34¾	34¾
—	Can C P	28	27¾	—
—	C Dom Sug	26⅛	26⅛	—
—	CI Fndry	22½	22½	—
—	CI Fdry 4¼	90¼	90¼	—
—	C S L	51	51	—
—	C S L pr	13⅛	13⅛	—
200	C Aviation	9¾	9¾	9¾
50	C Brew	10⅜	10⅜	10⅜
—	C Brew p A	51½	51½	—
—	C Brew p B	52¼	52¼	—
—	C Br Alum	8¾	8¾	—
—	Cdn Celan	57½	57½	—
—	C. Cel 175p	37	37	—
200	C Chemical	10	10	10
—	C Chem w	380	380	—
—	C Hydrocrb	16½	16½	—
—	C I L	15	15	—
—	C I L pr	83½	83½	—
100	C Int Pow	15½	15½	15½
—	C Int Pow p	47½	47½	—
—	C Loco	4	4	—
—	C Carconi	410	410	—
2300	CPR	32⅛	32	32⅛
—	C Pet p	11	11	—
—	C Vickers	21	21	21
—	Cap Wire	7¾	7¾	7¾
—	C Del Rio	760	760	760
—	Chrysler	68½	68½	68½
—	Coghlin	5⅜	5⅜	5⅜
—	Col Cell	7⅛	7⅛	7⅛
1470	Cons MS	26¾	26¾	26¾
—	Cons Text	6¾	6¾	6¾
—	Consu Glass	43	43	43
—	Corby "A"	18	18	18
—	Corby B	17¼	17¼	17¼
25	Cor Credit	5¾	5¾	5¾
—	Crain R L	15¼	15¼	15¼
—	Crédit Fonc	77	76½	76½
—	Cr Zell A	25⅝	25⅝	25⅝
—	Crush Int	13	13	13
—	Denison	11	11	11
500	Dist Seag	50¼	50	50¼
700	D Bridge	18¼	18¼	18¼
100	D Coal pr	13	13	13
—	D Corset	21½	21½	21½
—	D Fndry	62¼	62¼	62¼
300	D Glass	18	17½	17½
—	D Glass Pr	19½	19½	—
—	D Lime	7	7	—
—	D Steel	12⅛	12⅛	—
707	D Stores	15⅝	15⅝	15⅝
150	D Tar	17	17	17
—	D Tar Pr	23¼	23¼	—
300	D Text	19¼	19¼	19¼
—	D Text Pr	49	47	—
—	Donohue	23½	23½	—
50	Du Pont	37	37	37
—	Du Pont Pr	84	84	—
400	Dupuis "A"	10¼	10	10
—	Eddy Match	6⅜	6⅜	—
—	Electrolux	55	55	—
—	Falcon	55½	55½	—
—	Fam Play	18¾	18¾	—
—	Fleetwood	20	20	—
300	Foundation	8	8	8
200	Fraser	28¾	28¾	28¾
—	F Pete Pr	310	310	—
—	Frosst "A"	18	18	—
—	Gat 5 Pr	101¾	101¾	—
—	Gat 5½ P	107⅛	107⅛	—
—	Gen Dynam	26¼	26¼	—
—	Gen Motors	25¼	25¼	—
—	G S Wares	12	12	—
—	Gr-Br Inv	48	48	—
—	Gr Br C Inv	11½	11½	—
1100	G L Paper	20	20	20
—	Gunnar	9	9	—
—	Handy And	15	15	—
—	Hardee	190	190	—
—	Hawk Sidd	5⅜	5⅜	—
—	Hawk Sidd	95	95	—
300	Hollniger	26⅜	26⅜	26⅜
—	Home Oil	11⅛	11⅛	—
100	Home Oil	12	12	12
—	Horne Pf	165	165	—
—	H Smith Pr	43	43	—
100	Hud Bay	54½	54½	54½
3000	Hud Bay Co	14⅛	14⅛	14⅛
—	Husky Oil	6	6	—
575	Imp Oil	42¼	41⅞	42¼
200	Imp Tob	14	14	14
—	Imp Tob Pr	6¼	6¼	—
1550	Ind Accep	22½	22⅜	22½
—	Inland C Pr	17¼	17¼	—
—	Int Bronze	20	20	—
—	I Bronze pr	22	22	—
520	Int Nickel	65½	65¼	65¼
—	Int Pap	32¾	32	—
100	Int Util	23¼	23¼	23¼
—	Int Util Pr	48¾	48¾	—
—	Interpr P L	81	80½	—
—	Iro Glass Pr	9½	9½	—
200	Jamaica PS	10½	10½	10½
—	Labatt	17	16½	—
300	Lau F 'A'	13¼	13¼	13¼
—	Lau F 1.25	21½	21¼	—
—	Lau F 2.040	37¼	37½	—
—	Lewis Bros	7¼	7¼	—
—	Loblaw 'A'	5½	5½	—
50	Loblaw 'B'	7¾	7¾	7¾
—	Loeb M	17½	17½	—
—	MacKinnon	5⅜	5⅜	—
—	MacLar 'A'	22¾	22½	—
—	MacLar 'B'	23½	23½	—
600	MacM Pow	23	22⅜	22⅞
—	Mail Pr	98	98	—
—	Maritim Tel	21	21	—
225	Mass F	13⅜	13⅜	14⅜
—	Mass Fer 5½ Pr	107	107	—
—	Met Stor	7⅜	7⅜	—
400	Miron Pr	12⅛	12	12⅛
—	Mitch JS	7¼	7¼	—
400	Molson A	28½	28½	28½
—	id "B"	29½	29½	—
—	Mtl Loco	12	12	—
—	Mtl Trust	92	92	—
100	Moore Corp	49¼	49¼	49¼
—	Nat Drug	15⅜	15⅜	—
—	Niag Wire B	14⅜	14⅜	—
250	Noranda	36¾	36¾	36¾
375	N S Light	25	25	25
2000	Nfld	12	12	12
—	Ogilvie	12⅜	12⅜	—
—	id Pr	30	28	—
—	Ont Steel	22	22	—
800	Pac Pete	13	13	13
130	Page-Hers	19½	19¼	19¼
—	Penmans	30	29¼	—
—	id Pr	120	120	—
—	Placer	25¼	25	—
600	Pow Codp	9⅛	9	9
755	Price Br	34¼	34¼	34¼
—	Price Pr	90½	90½	—
—	QN Gas	7⅜	7¼	—
—	QN G wts	350	350	—
—	QN Gs Pr	99	94	—
—	Que Phone	44	44	—
—	Q PH 38Pr	21	21	—
—	Reed AE P	7¾	7¾	—
—	Reitmans	11	11	—
—	Reitmans A	9¾	9¾	—
500	Rio Alg	13½	13½	13½
—	Rolland A	8¼	8¼	—
—	Rolland B	11	11	—
—	Rolland Pr	90½	90	—
—	Rothmansc	7⅜	7⅜	—
—	Royalite Pr	25¼	25¼	—
—	StL Cm A	17⅜	17⅜	—
50	Slada F	9¾	9¾	9¾
300	Shawin	4.95	4.90	4.90
—	Shawn	20¾	20¾	—
—	Sha 4 pr	44.75	44.75	—
—	Shell Inv	27	27	—
—	Shell I w	624	620	—
410	Shell Oil	16⅜	16¼	16¼
—	Sher Will	23½	23½	—
—	Sher W pr	130	130	—
300	Shop S	8¾	8¼	8¾
	Sicard	8	8	—
250	Simpsons	32	32	32
—	Sogemines	14¼	14¼	—
50	Southam	29	29	29
—	Std S Steel	10½	10½	—
760	Steel Can	20½	20⅜	20½
25	Steinbg A	21½	21½	21½
—	Texaco Can	48	48	—
670	T Fin A	13	13	13
100	Tr Can Cor	10	10	10
1200	Tr Can Pl	28⅛	28¾	28⅞
375	Tr Mt PL	15⅜	15⅛	15⅜
—	Triad Oil	160	160	—
—	Turnbull El	12¼	12¼	—
—	T'bull El P	23¾	23¾	—
—	UN Steel	5	5	—
—	Walk G W	55¼	55½	—
—	W & Knapp	75	75	—
—	W Coast Tr	14¼	13¾	—
—	W Pac Pd	17	17	—
—	Weston "A"	17	17	—
—	Wstn A W	875	875	—
—	Weston "B"	18¾	18¾	—
200	Zeller's	36	38	38

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 hrs
—	Advocate	6.65	6.65	6.65
3000	Ajax	14	14	14
100	Alpha "A"	$ 5⅜	5⅜	5⅜
—	Alscope	80	73	73
2000	Alsof	17	17	17
—	AMg Beau/B	6½	6½	6½
—	Ameranium	6	5½	5½
1000	A A Moly	2.05	2.05	2.05
—	An C Pulp	$ 34½	34½	34½
—	Anglo-Nfl	$ 8¾	8¾	8¾
—	Anthonian	6	6	6
—	Arno	6	6	6
12900	Atlas Tel	2.80	2.75	2.80
3000	Augustus	30	30	30
—	Autofab B	40	40	40
5000	Baker Talc	10	10	10
—	Bande-Ore	7	7	7
—	Barvalee	4	4	4
—	Bateman	3½	3½	—
—	Beau Place	16	16	—
—	Beld Cort	$ 12	12	—
—	Bellechasse	11	11	—
—	Black Riv	7½	7½	—
—	Blue Bon	3.40	3.40	—
—	Blue B w	6.50	6.50	—
1000	Bluewater	13	13	13
3000	Bornite	15	14	15
—	Bruneau	17	16	—
—	Brunswi	3.80	3.80	—
—	Cal Ed	$ 18	18	—
—	Calumet	2½	2½	—
—	Camp Ch	3.65	3.65	—
—	CS Pete	4.30	4.30	—
200	C Collieri	$ 10½	10½	10½
—	C Delhi	4.10	4.10	—
—	Cdn Dev	4.35	4.35	—
—	C Indust	$ 40	40	—
—	CI Inv Tr	$ 26½	26½	—
—	Cdn LI Pete	90	90	—
—	Canorama	9	9	—
—	Cantexas	165	165	—
—	Canuba	1½	1½	—
—	Casavant	490	490	—
1000	Carbec	6	6	6
—	Cartier-Que	5	5	—
—	Cassiar	$ 11⅛	11⅛	—
—	Cent Man	4	4	—
1100	Chemalloy	70	70	70
—	Cessland	160	155	—
5000	Chib Copper	8	7½	7½
1000	Chipman	3½	3½	3½
5500	Cleveland C	3½	3½	3½
1700	Com Busin	430	425	430
—	Com Bus	145	145	—
—	Cominga	3	3	—
—	Com O	59	59	—
6000	C Bellekeno	11	11	11
500	C C Cad	4	4	4
—	C Div S. A	60	60	—
—	C Div S. p	$ 25⅞	24	—
—	C Mogador	14	14	—
3000	C New Pac	20	19½	20
180	Cns Papr	$ 38¼	38	38¼
—	C uQe Yell	6	6	—
—	Cop-Man	12	21	—
500	Copstream	11½	11½	11½
—	Coulee	29	29	—
—	Couv A	$ 9¼	9¼	—
—	Crusade	5	5	—
—	Dalfens	10	10	—
—	Delta Elct	1.55	1.55	—
—	Denault A	$ 15¾	15¾	—
—	Dolsan	6	6	—
—	Dome	$ 33	33	—
1000	D Explorers	31	31	31
2000	D. Leaseh.	20	20	20
—	D Oilcloth	$ 27	27	—
—	Drum Wld	$ 8½	8½	—
4700	Dumagam	1.33	1.27	1.27
—	Dumont	21	21	—
500	East Sull	2.28	2.28	2.28
3400	Elder	97	97	97
—	Emp Oil	3	3	—
8000	Equity Exp	12	12	12
—	Electrolier	10½	10	—
7000	Fab Met	12½	12	12½
—	Fabi	$8¼	8¼	—
—	Fano	2	2	—
—	Fiscal	$6½	6½	—
—	Flint Rock	15	15	—
4000	Fontana	3½	3	3½
—	Fo Power	4.00	4.00	—
500	Fo Reliance	19	19	19
5000	Fox Lake	20	20	20
—	Fundy	5½	5½	—
—	Futurity	17	17	—
200	Frigistors	1.10	1.05	1.10
—	G Autotr	3.80	3.20	—
—	Glen La	1.49	1.45	—
1000	Gold Age	21	21	21
—	Grissol	1.40	1.40	—
—	Gui-Por Ur	6	6	—
—	Hastings	90	90	—
	Hubbrd A	$ 25	25	—
—	Inlnd Chm	300	300	—
100	Inspiration	230	230	230
—	Int Ceram	8	7	—
3000	Int Helium	110	105	110
—	Int Pnts A	$ 11	11	—
—	Int Atlas	120	120	—
1000	Intp Drdg	10½	10½	10½
—	Inv Found	$ 51	51	—
—	Inv FD6Pr	$ 50¾	50¾	—
—	Israel Co	6½	6½	—
—	Jaye Expl	18	18	—
—	Jockey	320	320	—
1100	Jubilee	215	206	215
—	Keeley	21	18	—
—	Kenting Av	450	450	—
500	Kiena	435	430	435
—	Kodiak Pt	110	105	—
—	Kontiki	4	4	—
100	Lab Acc	$ 7⅛	7⅛	7⅛
—	Labrador	29	29	—
5000	Laudboro	128	127	127
150	Lait Lecl	$ 7¾	7¾	7¾
—	Lamb A	$ 18½	18½	—
—	Lamontag A	10	9½	—
—	Leland P	460	455	—
2000	Lingside	4	3	3
—	Lith Corp	6½	6½	—
—	Lowney	$ 21	21	—
—	Majtsans	4	4	—
1500	Mala rt HY	41	40	40
—	Massval	7	7	—
—	Matchewan	9	9	—
—	McIntyre	$ 48½	48½	—
—	McKinney	15½	13	—
—	McKinney	15½	13	—
—	Melchers	8¼	7¾	—
—	Melch Pr	$ 5½	5½	—
2000	Merc Chip	17	15	15
500	Merrill	51	51	51
1300	Mid Chib	25	25	25
200	Midepsa	160	160	160
400	Mistango	20	20	20
1500	Monpre	7½	7½	7½
20000	Mt Pleasant	96	91	93
—	M R Daries	$7	7	—
—	Native Min	13	13	—
2000	N ormaq	4	3½	4
—	Newrich	14½	14	—
1000	N WAmult	9½	9½	9½
—	Nocana	5½	5½	—
—	Norc Fin	$ 10¾	10¾	—
—	N A Asbests	10½	9	—
—	N A Rare	30	27	—
2100	Opemis Ex	16½	16	16
—	PA Inv	3	3	—
—	Patino	4	2	—
—	Pat Silver	21	15	—
—	Paudash	4½	4½	—
500	Peace Riv	3.70	3.70	3.70
—	Pennbec	4½	4½	—
—	Phoenix O	61	61	—
2500	Pitt Gold	6	5	6
1000	Porcupine	3½	3½	3½
—	Pw C 1 pr	$ 46¾	46¾	—
—	id 2 Pr	$ 9⅞	9⅞	—
35	Qu Cobalt	2.00	2.00	2.00
—	Que Lith	225	225	—
—	Que Smelt	10	10	—
—	Que PH 50	$20⅛	20⅛	—
—	Que PH 51	$20¼	20¼	—
—	Que PH 55	$19½	19½	—
500	Red Crest	2½	2½	2½
—	Ruy Foo	2.30	2.30	—
—	Ruby F dr	33	33	—
—	St L Col	3.00	3.00	—
200	St Law D	85	85	85
24600	Saucon D	35	32	33½
1500	Silver Reg	41	41	41
7700	Silver Sum	59	55	58
500	Silver T	28	28	28
6	Sobey's	$ 14	14	14
—	Soca	45	45	—
49000	S Dufault	19	15	16½
10	SC Pow	118	117¾	117¾
4100	Spartan Air	40	39	39
34400	Stairs Ex	263	250	263
—	Stand Gold	7	7	—
—	Sullivan	150	150	—
—	Suptest Or	$ 16½	16½	—
—	Tache	8	8	—
2500	Talisman	81	80	80
2000	Tazin	7	7	7
—	Texaco C pr	87	87	—
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	2½	2½	—
—	Tr C Fr	$2 50	2 50	—
—	U Asbest	3 15	3 15	—
—	U Corp B	26	25¾	—
1000	Un Obalski	50	50	50
—	U Principal	32	32	—
850	U Towns E	16¾	16¾	16¾
100	Val-Mar	5.00	5.00	5.00
—	Vander H	1.10	1.05	—
3000	Vanguard	7	7	7
300	Viola	2.15	2.10	2.15
—	Virginia	4	3½	—
1500	Westburne	83	83	83
—	W Helium	30	30	—
—	Westeel	$ 10¾	10¾	—
9000	Westville	4	4	4
—	York Spec	6	6	—

Allure plus stable à New York

Vers l'approche de la clôture, la tendance des cours aux deux bourses det **MONTREAL** se stabiliset, l'activité cepetndant est légère.

CPR est etn hausse de ¼. Price Bros., Great Lakes et Bell Tel. enrégistrent de faibles gains de ⅛ chacun. Commodore Business Machines Machines avance de 5 cents.

Parmi les perdants, Ontario Steel Products recule de 1¼ et Noranda de ⅛.

Dans le secteur minier, South Dufault réagit ett baisse de 2 cents à 16½. Saucon Dev. gagne 2 cents, Kiena Gold 5 cents et Equity Exploration 1½ cents.

* * *

Le marché a continué d'effectuer une légère reprise à la bourse de **TORONTO** au début de cette deuxième séance de la semaine, cependant que le virement demeurait peu élevé.

Vers la fin de la séance, le virement total s'élevait à 1,246,000 actions, contre 1,447,000 au même moment, lundi. Selon plusieurs courtiers, les investisseurs attendent maintenant pour agir dans un sens ou dans l'autre que le projet de taxe du président Kennedy ait été présenté devant le comité des voies et moyens du Congrès.

Imperial Oil a monté de ⅝, CPR de ½, B.A. Oil et la Banque de la Nouvelle-Ecosse de ¼, et Aluminium de ⅛.

Parmi les titres qui ont perdu du terrain, on note la Banque Canadienne Impériale de Commerce, une perte de ½, Consolidated Mining and Smelting et Dominion Foundries and Steel, un recul de ⅜.

* * *

La tendance à **NEW YORK**, était plus ferme vers la fin de la séance.

Les automobiles, les pétroles et les chimiques étaient actifs.

Les valeurs-clef enregistraient des changements variant de fractions à environ 1 point.

du parquet de la bourse

Xerox, très en demande, avance de 7 points.

L'attitude générale du marché semblait être une de prudence.

Un rapport du département du Commerce constatant une augmentation des revenus personnels annuels, ne sembla pas produire de réaction favorable sur le marché.

La moyenne établie par l'Associated Press pour 60 titres, baissa de .1 à 276.4, à midi.

Parmi les titres canadiens, CPR et Dome Mines avancent de ¾, Int. Nickel de 1¼ et Mc-

* * *

Les transactions étaient limitées au début de la séance à **LONDRES**, mardi, mais un regain s'est manifesté vers la fin de la séance.

Les valeurs de tout repos ont encaissé des pertes et les titres cotés en dollars étaient pour la plupart en baisse.

Parmi les titres canadiens, Hiram Walker et Imperial Oil ont fléchi d'un point tandis qu'Algoma a gagné l'équivalent à 94. Des pertes de ¾ de point ont été encaissées par Trans-Canada Pipe-Line, B.C. Power, Consolidated Paper et International Nickel.

Les banques canadiennes ont continué à fléchir.

* * *

Tout en demeurant foncièrement satisfaisante, la tendance est aujourd'hui plus irrégulière que la veille à **PARIS**.

Les professionnels mettent ces dispositions plus heurtées sur le compte de la liquidation qui doit se dérouler après-demain, après la réponse des primes de demain. Cette échéance suscite des aménagements de position qui se traduisent tantôt par des prises de bénéfices de la part des acheteurs qui se montrent les plus avisés, tantôt de rachats de vendeurs.

Le marché offre ainsi un aspect grandement technique et les fluctuations en hausse ou en baisse que l'on peut observer dans la plupart des groupes ne peuvent guère recevoir d'interprétation.

Aux étrangères, les allemandes sont très diversement tenues et les italiennes s'inscrivent en recul appréciable. Les américaines maintiennent généralement leurs positions et les néerlandaises les améliorent quelque peu. Bonne allure des valeurs belges et nouvelle avance des mines d'or sud-africaines.

cote des grains

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Avoine				77¼
Déc	75½	—	—	75½
Mai	77⅛	77¼	77⅛	77¼
Orge				
Oct.	1.08¾	1.08¾	1.08⅝	1.08¾
Déc.	1.06	1.06⅛	1.05⅞	1.05⅞
Mai	1.07⅛	1.07	1.07	1.06⅞
Lin				
Oct	3.18¾	3.18¾	3.17½	3.17⅝
Déc	3.12	3.12	3.10⅝	3.10⅝
Mai	3.15¾	3.15¾	3.14½	3.14½
Seigle				
Oct	3.38¼	1.39¼	1.38¼	1.38¾
Déc	1.33⅛	1.34	1.33	1.33½
Mai	1.37	1.37	1.36⅜	1.36⅜

Marché au comptant :

Avoine : 2 CW 75¼ ; EX 3 CW 74¼ ; 3 CW 74 ; EX 1 fourragère 74 ; 1 fourragère 73½ ; 2 fourragère 70½ ; 3 fourragère 67½ ; fourragère mélangée 59.

Orge : 1 & 2 CW 6-ROW 1.12¾ ; 1 & 2 CW 2-ROW 1.08¾ ; 3 CW 6-ROW 1.10¾ ; 3 CW 2-ROW 1.05 ; 1 fourragère 1.03¼ ; 2 fourragère 1.03¼ ; 3 fourragère 1.00.

Seigle : 1 & 2 CW 1.38⅝ ; 3 CW 1.32¾ ; 4 CW 1.18¾ ergoté. 1.17¼ ; sur voie 1.36⅜.

Lin : 1 CW 3.22¼ ; 2 CW 3.15⅝ ; 3 CW 2.82⅝ ; sur voie 3.17⅜.

Marché du lin :

Prix au comptant 14 cents de moins que l'option d'octobre.

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé				
Sep	1.80	1.80⅝	1.80	1.80¼
Déc	1.85⅞	1.86½	1.85⅞	1.86⅛
Mars	1.88¾	1.89⅛	1.88⅞	1.89¼
Mai	1.83½	1.85	1.83⅝	1.84⅞
Juill	1.56	1.58½	1.56	1.58½
1964				
Sep	1.58	1.60½	1.58	1.60¼
Maïs				
Sept	1.22¼	1.22⅞	1.21¾	1.22
Déc	1.12	1.12⅜	1.11¾	1.12¼
Mars	1.15	1.15⅝	1.14¾	1.15¼
Mai	1.17⅛	1.17⅞	1.17⅛	1.17⅜
Juil	1.19⅛	1.19½	1.18⅛	1.19½
Avoine				
Sept	63	63⅜	63½	62¾
Déc	66¾	66⅞	66¼	66½
Mars	68¾	68⅞	68⅜	68⅜
Mai	68½	68⅝	68½	68½
Seigle				
Sept	1.27¼	1.27⅞	1.26⅞	1.27
Déc	1.30¾	1.31½	1.30⅝	1.31⅛
Mars	1.33⅜	1.34½	1.33⅜	1.34⅜
Mai	1.33.	1.33¼	1.32¼	1.33
Juil	1.27⅞	1.28⅛	1.27⅞	1.28
Fève soya				
Août	2.56½	2.57¾	2.56¼	2.57⅝
Sept	2.54	2.54⅜	2.53⅜	2.54⅜
Nov	2.52¼	2.53¼	2.52	2.52¾
Jan	2.56	2.56⅞	2.55½	2.56⅜
Mars	2.58¾	2.59¾	2.58½	2.59⅜
Mai	2.61¼	2.62⅛	2.60⅞	2.61¾
Juil	2.61¾	2.62⅞	2.61⅜	2.62½

NEW YORK

	Ouverture	Haut	Bas	12 h.
Abbott Lab	114¼	114	113⅞	113⅞
Air Reductn	53¾	53¾	53¾	53¾
Am. Can	45½	45⅝	45⅜	45⅝
Am Locotv	18¾	18¾	18¾	18¾
Am Tl-Tel	123⅜	124½	124	124½
Am Tobac	27⅛	27⅞	27⅛	27⅞
Anacond Copr	9	49½	49	49½
Armco Stl	60⅝	60⅞	60⅝	60⅞
Bethlehm Stl	31⅛	31⅛	31⅛	31⅛
Boeing Aircr	32¾	32⅜	32¼	32⅜
Borden's Co	63⅝	63⅞	63⅝	63⅝
Caterpi Trctr	45	45	44½	45
Chespk Ohio	64¾	64⅝	64⅜	64⅝
Chrysler	63⅝	63⅝	63	63⅝
Coco Cola	101½	101⅝	101⅜	101⅝
Colgt-Palmlv	47	47½	47	47½
Cons Edisn	87⅜	87¾	87¼	87¾
Crn Porduct	58⅝	58⅞	58⅝	58⅞
Douglas Air	23⅛	23½	23	23½
Du Pont	243¾	244	241¼	243¾
Eastman Kod	111⅞	111¾	111¾	111¾
Firestone	34⅝	34⅞	34⅝	34⅝
Gen. Electric	81	81	81	81
Gen. Foods	83⅛	83⅛	83⅛	83⅞
Gen. Dynam	23⅜	23⅞	23⅞	23⅞
Gen. Motors	72½	72¾	72¼	72¾
Gillette S R	34⅞	34⅞	34⅞	34⅞
Goodrich	52	52	52	52
Goodyear T	36¾	36¾	36¾	36¾
General T	23⅞	23⅞	23⅞	23⅞
Homestak M	53⅛	53⅜	53⅛	53⅜
Illinois Cen	57	57½	57	57½
Int. B M	451¾	452	451⅛	451⅞
Int. Harv	56⅝	56¾	56⅝	56¾
Int. Nickel	61	61½	61	61½
Int. Paper	30½	30⅜	30⅜	30⅜
Int. T & T	50¼	50⅜	50¼	50⅜
Johns-Manv	49	49	49	49
Kennec Cop	73	73½	73	73½
Lockheed	36⅜	36⅝	36⅛	36⅜
Mack Trucks	38⅛	38⅝	38⅜	38⅝
Mont Ward	39	39	39	39
Motorola	76⅝	76⅞	76⅝	76⅝
N Cash Reg	70⅞	70⅞	70⅞	70⅞
N Yk Central	22	22½	22	22½
N Am Aviat	55¼	55⅝	55⅝	55⅞
Owens-Illinois	81	81¾	81¼	81¾
Pennvna RR	20¼	20⅜	20⅜	20⅜
Pepsi Cola	55⅞	56	55⅞	56
Phillips Pete	52	52½	52	52½
Pitts Pl G	58¼	58⅝	58⅜	58⅝
Prctr&Gmble	79¼	79¾	79¼	79¾
Radio Corp	71⅝	71⅞	71⅞	71⅞
Republic Stl	38⅝	39⅛	38⅞	39⅛
Shell Oil	46¾	46¾	46¾	46¾
Simmons	43⅛	43⅜	43⅛	43⅜
Sinclair Oil	47	47⅛	47	47⅛
Socony Mobil	71	71	71	71
Southern Pac	36⅞	36⅞	36⅞	36⅞
Southern Rail	66	66⅜	66⅛	66⅜
Standard Oil	70¼	70⅜	70⅛	70⅜
Standard Br	72⅛	72⅞	72⅛	72⅞
Studebaker	6⅝	6⅞	6⅝	6⅞
Texaco	73¾	73¼	73	73¼
Twentieth CF	31	31	31	31
Union Carb	106⅞	106¾	106¼	106¾
Union Pacific	40	40	40	40
Un Aaircraft	45¼	45⅜	45⅜	45⅜
US Rubber	49⅜	49⅜	49⅛	49⅜
US Smelter	88	88⅜	88⅛	88⅜
US Steel	48⅞	49⅛	48⅞	49
Wet Houe	35¾	36	35⅜	35⅜
Wet Union	28⅞	28¾	28¼	28¾
Woolworth	70	70⅛	70	70⅛
Youngtow S	111¾	112	111¾	112
Zenith Radio	62⅞	62⅞	62⅛	62⅞

américaine

		Haut	Bas	2 h.
300	Allegh CP wt	7⅜	7¼	7¼
500	Atlas CP wt	1¼	1⅛	1⅛
1800	Braz T L P	2¾	2¾	2¾
300	Breeze Corp	7⅛	7⅛	7⅛
100	Brit Col pwr	21⅝	21⅝	21⅝
300	Brit Pet	8⅞	8⅞	8⅞
1000	Brown Co.	13	12⅞	13
12600	Cadn Javelin	11⅞	10⅝	10⅞
200	Cott Ne	6⅞	6⅞	6⅞
12000	Creole Pet	42¾	42½	42⅝
900	Dynalcetron	2⅛	2⅛	2⅛
1100	Flemant Pet	7⅛	7⅛	7⅛
1300	Imp Chem	8⅞	8⅞	8⅞
200	Imperial Oil	38⅜	38⅜	38⅜
100	Mlybdenn	25¼	25¼	25¼
100	NJ Zinc	37¾	37¾	37¾
500	Pancoastal vtc	½	½	½
2300	Phillips Elect	41	40¼	40½
700	Scurry Rai O	15½	15¼	15⅜
500	Seeman Bros	9⅝	9½	9½
600	Tech Op	40	40⅛	40⅛
700	Tri Cont w	38	37⅝	37¾
900	Webb Knapp	⅛	½	½

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	3	6
Aconic vtc	2	5
Advance RL	11	13
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	6	9
Americ	—	25
Armora	½	1½
Ass. Dev.	6	9
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	5	7
Beauport	15	18
Black Hawks	55	57
Burnt Hill	15	18
Cdn Javelin	11¼	12¼
Coastal Mng.	8	12
Cuvier Mines	—	35
East Ventures	97	100
Elmac	7	9
Galloway	—	52
Garney	25	30
Gaspe Copper	31	33
Grt North Dev	—	35
Gibson	2	4
Glencona Ex.	5	6
Hucamp	60	70
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	4	6
Juma	23	26
Kenmac	1	3
Kewagama	10	12
Kukatush	6	6½
Lun Echo	42	45
Lake Chib	—	10
Main Oka	10	20
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	15
Milado	—	20
National Mal.	16	19
Nemrod Mining	32	37
New Assoc Devp	24	29
New Insco	17	21
New Lorie	9	11
New Miller Copper	6½	8½
New Pascalsis	70	80
Nipiron	6	8
Norque	10	12
Northern Explor	80	90
Oklend	2	4
Olympia	—	10
Pine Point	12¾	13¼
Quejo	3	5
Rand Mal	10	12
Rusty Lake	—	50
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scott Chib	2	4
Seaway	2	4
Spring Pole	—	10
Starlight	½	1¼
Sullico	2.40	2.75
Valmont	3	6
William Leys	2	3
Young Dave	15	18

Section industrielle et financière
Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Aggrite	200	225
Anglo Tel A	—	53
Banque d'Economie	78	83
Banque d'Epargne	158	162
Brinco	5.20	5.30
Can Sup Oil	10¾	11½
CPR 4% pr	2.05	2.15
Charter Credit	4½	5¼
Cons. Thea.	6½	—
Crédit Alliance	6¾	7¼
Credit St-Laurent	13	14
Crown Life	250	265
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	55	58
Five Wheels	5½	6½
Great West Life	760	780
Industrial Life nouv.	—	225
La Prévoyance	—	25¼
London Life	325	350
Les Prévoyants	—	90
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1¼	1¾
Nat Features	—	3
NB Tel.	13¼	14
Pac Gas	17¾	18¼
Permeator	15	16
Shoppers City	2¾	3¼
Soc d'Administration	37½	—
Superpack	7½	8
Steadman ind.	1½	2
Trizac	—	1.00
Trust General, priv.	37½	38½
Universal Factors	2	3
Un Amus A	15	—
Un Amus B	15	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

			Achat	Vente
4	15 déc.	1963	99¾	100¼
3½	1er sept.	1965	98¼	99
4½	15 déc.	1966	98¾	99¼
2¾	15 juin	1968	92¼	93
5½	1er juil	1969	103	103¾
4¼	1er sept	1972	94	95
5½	1er oct.	1975	101	102
3¼	1er juin	1976	81¾	82¾
4½	7 er sept	1983	91	92
	Perpétuels		67	69
CNR 5½	15 déc.	1964	102½	103½
CNR 4½	1er av.	1967	98¾	99¾
CNR 5¾	1er jan.	1985	104½	105½
CNR 5	1er août	1987	84½	85½
CNR 5	1er août	1987	95½	96½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

		Achat	Vente
Alta Mu Fin 5½	1983	99½	100½
BC Electric 5½	1988	92	94
BC Electric 3¾	1969	91¼	92½
BC Electric 3¾	1969	92½	93½
BC Electric 5¾	1977	100	101
BC Po 5 15 sept.	1982	91½	93½
Manit 5¾, 13 jan.	1981	103	104
NB 3½, 15 sept.	1965	96½	97½
NB 5¼, 15 déc.	1986	96	97
Newfnd 6, 1er fv.	1981	100	102
N Sco 5½, 1 sept	1982	96½	98
N Sc 3¾, 15 juin	1965	96	97
Onta 3, 15 avril	1965	96½	97½
On Hyd 5¼ nov.	1983	97	98
Ont Hyd, 4 mars	1966	97½	98½
Ont 5¼, 1 oct	1983	97½	98½
Que 4¾, 15 jan.	1977	94	95
Q. 5¼. 1er août	1985	95½	96½
Qué. 5½, 1 juin	1980	98½	99½
Que. 5¾, 1 fév.	1986	100	102
Québec 6, 1 août	1972	101	103
Qué 6 1er août	1982	102	103
Q Hy 3½ 1rmars	1975	84½	85½
Q Hd 5½ 1r nov	1985	98½	99½
Sask 5 ½10 mars	1982	99	100
Shaw W P 3½	1970	89	91
Shaw W P 4¾	1976	92	94
Shaw WP 5½	1972	99¼	100¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

		Achat	Vente
Abitibi P&P 4½	1966	99½	101
Brazilian T. 4½	1971	69	73
Can Delhi 5½	1973	93	95
Cdn Petro 4	1972	86	88
Cdn Utilities 5¾	1977	132	—
Gryhnd Lines 5½	1978	170	—
Home Oil 5¾	1971	108½	110½
Home Oil 6	1975	109	111
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gas 5½	1977	97	98½
Loblaw 4¾	1976	127	—
Pac Pete 5	1977	110	115
Simpson's 5	1978	129	—
Simpson's 5½	1979	104½	106½
T.C.P. 5	1988	123	125
TCP In Not 5½	1987	190	—
Triad Oil 4¾	1971	89	91
Utd. Town E 6¼	1981	111	—
Westcoast 5½	1988	104½	106½

MUNICIPALITES

		Achat	Vente
Mtl 3, 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 5⅛, 1er déc.	1981	98	99

		Achat	Vente
T Met. 5½, 15 fv.	1982	100	101
Ott. 5½, 2 juil.	1980	99	100
Van 6, 15 juin	1980	100	101

INDUSTRIES

		Achat	Vente
Alb. Gas Tr. 5¼	1981	96½	97½
Abit P P 6¼	1977	103	105
Algoma Steel 5¼	1978	97	98
Alum of Can 4½	1973	94	95½
BA Oil 5⅛	1977	97	98
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn Brews 5	1983	94	95
Cdn Brews 5½	1986	98½	100
Can. Chem 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97½	98½
CIL 5¾	1977	100	101
CPR 3¾	1972	88	89½
C.P.R. 5	1983	94	95
Crédit Fonc 5½	1974	99½	100½
Dom Tar 5¼	1978	97	98
Dom Stores 5¼	1976	98¾	99¾
Dom Textile 4	1966	96½	97½
GM Accept 4¾	1969	97	98
Imperial Oil 3	1969	91	92
Indus Accept 5¾	1982	99	100
Loblaw Groc 6	1977	101	103
Massey Ferg 4½	1976	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100½
Shell il 4¼	1976	90½	92
Shell Oil 5⅛	1977	102	104
St Law Corp 5	1978	95	96½
Simpson's 4¾	1973	97	93
Steinberg 5¼	1972	99½	100½
T.C.P. 5.85	1987	99	100½
Traders Fin 5¾	1974	99½	100½
Weston Geo 4¾	1971	96	97

SERVICES PUBLICS

		Achat	Vente
Anglo Teleph 6	1963	101	—
Avalon Tel 3½	1966	93½	—
Bell Teleph 3¾	1979	84	85
Bell Teleph 5½	1984	99	100
Bell Teleph 6¼	1978	104½	106
Bowat Pow 3¾	1980	83	—
Brazil Trac 4¾	1970	70	75
BC Telepho 5¼	1983	95	97
Calg Power 3¼	1972	85½	—
Cadn Electric 4	1968	91½	—
Cdn W Nat 5¾	1982	100	—
Consum Gas 5¾	1977	99½	—
East Lt & P 4	1969	90	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	100	102
Marit Electric 4	1975	84	—
Nfld Lt & P 4½	1974	89½	—
Nfld Lt & P 5½	1979	96½	—
N On N Gas 5½	1982	99½	—
N Telephone 6	1981	100½	—
Power Corp 5½	1977	99	—
Power Corp 5¾	1983	99½	—
Q Nat Gas 5¾	1985	90	—
Que Tel 6	1977	100½	—
Union Gas 5¾	1981	100	102

IMMEUBLES

		Achat	Vente
Brant Cr Real 5	1978	94½	—
Eaton's Real 3½	1968	93	—
Eaton's Realty 5	1978	94½	—
Lob. Leased 5½	1983	98½	—
Steinberg's P. 6	1982	100	—

rendement des valeurs

		Taux $	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	•	2.00	43	4.65
Algoma Steel		1.40	54	2.59
Aluminium	•	.60	26	2.30
Argus Corp	•	.30	13	2.30
Bell Tel	•	2.20	54	4.07
B A Oil	•	1.00	27	3.70
B. C. Forest		.60	19	3.15
Bldg Prod.		.90	26	3.46
C & D Sugar	•	1.00	29	3.44
boni incl.		1.20	29	4.13
Can. Cement	•	1.20	37	3.24
Can Iron Ddy	•	1.00	22	4.54
Can Malting	•	2.00	88	2.27
boni incl.		2.50	88	2.84
Can. Steam		1.80	48	3.75
Cdn Brew	•	.40	10	4.00
C. Celanese	•	1.80	68	2.64
C I L	•	.60	16	3.75
CPR	•	1.50	30	5.00
Cons. Glass		.60	44	1.80
Cons Paper	•	2.00	39	5.12
boni incl.		2.80	39	7.17
Crown Zell A		1.00	25	4.00
Dist Seag	•	1.80	50	2.60
Dom Bridge	•	.40	18	2.22
D Fdry & S	•	1.60	64	2.50
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	•	.40	16	2.50
Dom Oilcloth		1.20	27	4.44
boni incl.		1.30	27	4.81
Dom. Tar.	•	.80	17	4.70
Dom Textile	•	.80	20	4.00
boni incl		1.00	20	5.00
Donohue		1.00	23	4.34
Dow Brew		1.50	50	3.00
boni incl.		.80	39	2.05
Du Pont	•	.75	38	1.97
Foundation	•	.50	9	5.55
Fraser		1.20	29	4.13
boni incl.		1.40	30	4.66
Frosst "A"	•	.60	20	3.00
boni incl.		.65	20	3.25
Grat Lakes P	•	.80	19	4.21
Imp Oil	•	1.20	41	2.92
boni incl.		1.40	41	3.41
Imp Tobacco		.60	14	4.28
boni incl.		.75	14	5.35
Ind Accept	•	1.00	23	4.34
INil Paper	•	1.05x	31	3.38
Interp Pine	•	3.00	82	3.65
boni incl.		3.10	82	3.78
Intl Util	•	1.60	23	6.95
Labatt	•	.55	16	3.43
Laura Secord	•	.70	16	4.37
MacLaren P & P		1.00	23	4.34
boni incl.		1.10	23	4.78
MacMilln B&P	•	1.00	23	4.34
Massey-Ferg	•	.50	14	3.56
Molson "A"		1.00	29	3.44
Molson "B"		1.00	30	3.33
Moore Corp		1.00x	51	1.96
Ogilvie Flour	•	.60	13	4.61
Nat Drug	•	.80	16	5.00
Page-Hersey	•	.90	20	4.50
Penmans		1.80	30	6.00

		Taux $	Prix Approx.	Rend. %
Power Corp	•	.25	10	2.50
Price Bros.	•	2.00	35	3.71
Rolland Paper A		.30	8	3.75
Salada Foods		.24	10	2.40
boni incl.		.30	10	3.00
Simpsons	•	.90	32	2.81
Southam		1.20	30	4.00
Steel of C	•	.70	21	3.33
St. Lawr Corp	•	1.00	22	4.54
Texaco	•	1.60	48	3.33
Traders Fin A	•	.80	13	6.15
Viau Ltée	•	.80	12	5.83
Walk-G & W	•	1.60	56	2.85
boni incl.		2.00	56	3.57
Zellers	•	1.40	37	3.78
BANQUES				
Can Imp	•	2.00	62	3.22
boni incl.		2.25	62	3.62
Can Nat	•	2.00	74	2.70
boni incl.		2.40	74	3.24
Montréal	•	1.90	62	3.05
boni incl.		2.17½	62	3.50
Nouv.-Ecosse	•	2.20	70	3.14
boni incl.		2.45	71	3.45
Provinciale	•	1.20	50	2.40
ooni incl.		1.45	50	2.90
Royale	•	2.40	72	3.33
boni incl.		2.65	72	3.68
Tor-Dom		2.05	60	3.41
boni incl.		2.05	60	3.41
PRIVILEGIEES				
Abitibi	•	1.12½	25	4.50
BC Tel 4½%	•	4.50	92	4.89
Celanese $1.75	•	1.75	38	4.64
Can Cement	•	1.30	29	4.48
Dom Glass	•	.70	18	3.88
Dom Textile	•	7.00	20	3.50
Du Pont	•	1.75	84	4.46
Ogilvie flr	•	1.75	28	6.25
Power C 4½%	•	2.25	46	4.89
Weston 4½%	•	4.50	99	4.54
MINES				
Asbestos	•	1.20	24	5.00
boni incl		1.60	26	6.15
Cons Smelt	•	.80	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome	•	.80	33	2.42
Falconbridge	•	2.00	56	3.57
boni incl.		2.50	56	4.46
Hollinger	•	.60	26	2.30
Hudson Bay		3.00	55	5.45
Int Nicel	•	2.00x	63½	3.17
boni incl.		2.20	63½	3.17
Kerr-Addison	•	.80	63	3.49
Noranda	•	1.20	36	3.33
Quemont	•	.90	10	9.00

*Placement éligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (l'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives.)

xEn devises américaines.

fonds mutuels

Compilés par Franci I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil. Fund Inc.	8.30	8.98
xAmer. Bus. Shares	4.18	4.52
All Canad. Com.	4.77	5.23
All Canad. Div.	6.64	7.28
American Growth	8.92	9.75
Beaubran Corp.	33.44	36.31
xBoston Fund Ltd.	9.79	11.69
xBullock Fund Ltd.	13.66	14.97
Canada Growth	5.10	5.58
Cdn Gas & En Fund	6.81	7.44
Canad. Investment	10.34	11.34
Canad. Trusteed Inc.	4.65	5.08
Canafund Co. Ltd.	42.21	44.32
Cmap Mut. of Can.	5.84	6.42
Commonwealth Intl.	9.02	9.88
C. I. Leverage	7.52	8.24
Corporate Invest.	10.21	11.17
Diversif Shar. S. 'A'	21.60	—
Diversif. Shar. S. 'B'	4.42	4.86
Dividend Shares	3.50	3.83
Domin. Equity Inv.	19.10	19.51
Dreyfus Fund Inc.	17.83	19.38
European Growth	6.88	7.52
Federated Growth	4.82	5.27
First Oil & Gas	4.49	4.91
Fonds Collectif 'A'	6.32	6.86
Id. 'B'	5.49	5.84
Id. 'C'	6.48	7.04
Group/Inc.	3.63	3.97
Growth Oil & Gas	9.27	9.73
xIncorp. Invest.	7.25	7.92
Invest Growth	6.98	7.58
Invest Intl Mut.	4.69	5.10
Invest Mut of Can	12.60	13.69
xKeyst Custod B-3	16.61	18.12
x id B-4	10.42	11.37
x id K-1	9.14	9.98
x id K-2	5.32	5.81
xMass Invest. Trust	15.29	16.71
xMass Invest Growth	8.43	9.21
Mut. Accumulat	3.84	4.20
Mutual Income	5.38	5.88
North Amer of Can	11.08	12.11
One William Street	14.36	15.69
Prêt & Revenue Mut	6.08	6.65
Provident Mutual	4.94	5.37
Putnam Growth	8.94	9.77
Radisson R.I.	4.55	5.00
Research Invest	10.69	11.68
Sav Invest Mut of C	6.08	6.65
1962 Ex. Fund of Can	5.38	5.63
T.V. Electronics	7.50	8.17
Timed Investment	6.20	6.81
United Accum.	6.13	6.70
xWellington Fund	14.79	16.12
Western Growth F	4.53	4.92

x—En devises américaines.

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Pipe	—	60
Alaska Ffn prf.	—	1.00
Anaconda	7½	9½
Bashaw	1¼	1½
Blue Crown	20	24
Canadian Fortune	2	2½
Castle	1.	14
Claybar	9¼	17
Edoran	1¾	2
Gateway	1½	2¼
Kenare	3	3½
Leduc Caimar	3	4
Merit Oil	20	21
Mill Creek	6	8
New Richfield	2	3
New Ridgeway	5	10
North Continental	1	1¾
Nuco	3	4
Ranchmens	6½	8½
Sage	25	35
Sastex	4	7
Share	2½	2¾
Silver City	1½	4½
Turner Valley	12	—
Western Warner	3½	—

COURS DU DOLLAR

NEW YORK, ouverture — Le dollar canadien, cotait en devises américaines, 92⅝, en hausse de 1/32. La livre sterling est inchangée à $2.79 59/64.

MONTREAL, ouverture — Le dollar américain est en baisse de 1/16 à $1.08 9/32 en devises canadiennes. La livre sterling baisse de ¼ à $3.03⅛.

DEVISES ETRANGERES

Source
Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud, Rand	1.52
Allemagne, Deutsche Mark	.2720
Angleterre, £	3.03⅜
Argentine, Peso	.0082
Australie, £	2.42⅞
Autriche, Schilling	.0421
Belgique, Franc	.0217¼
Brésil, Cruzeiro	.0019
Chili, Escudo	.3717
Danemark, Couronne	.1568
Espagne, Peseta	.0182
France, Franc	.2211
Hollande, Florin	.3004
Italie, Lire	.001746
Japon, Yen	.0030
Mexique, Peso	.0881
New York, Dollar	1.08 5-16
Norvège, Couronne	.1517
Nouvelle-Zélande, £	3.02⅝
Pérou, Sol	.0407
Suède, Couronne	.2068
Suisse, Franc	.2511
Tchécoslovaquie, Couronne	.1519
Vénézuela, Bolivar	.2390

Information Boursière

Malartic Hydrade Gold Mines Limited — Les ex-droits de la compagnie se négocient sur la Bourse Canadienne depuis son ouverture le 19 août 1963.

* * *

La Corporation de Gaz Naturel du Québec — 300,000 actions ordinaires additionnelles, d'une valeur au pair de $1.00 chacune, de la compagnie, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 19 août. Ces actions sont réservées pour fins d'émissions à la suite de l'exercice des "Warrants" d'achat d'actions attachés aux actions privilégiées, rachetables, 6% cumulatif, série 1959.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 51½-52 ; A-gros 50, A-moyen 43, A-petits 26 à 27 ; B 26 ; C 30.

Beurre : arrivages courants, admissible 50¾ ; non-admissible 50¼ à 50½.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc 35¼ ; coloré 35⅜.

Pommes de terre : Nouvelles du Québec 1.50 les 75 livres, $1.25 les 50 livres ; Nouveau-Brunswick $1.70, nouvelles $1.50 les 50 livres, .40 les 10 livres.

Marché des bestiaux

Rapport des réceptions jusqu'à 11 a.m. mardi tel que transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DE L'OUEST

	Bovins	Veaux	Porcs	Ovins
	40	24	2	—
Lundi :	702	397	103	11

Bovins : Lundi les transactions s'effectuaient activement et les prix payés étaient stables à plus cher. Les meilleures catégories de bouvillons se sont vendus .50 de plus tandis que les autres classes sont demeurées stables à fermes.

Les bouvillons ont rapporté $17.25-$27.25, les taures $12.25-$21.75, les vaches $8.50-$19.25 une très commune de poids léger aussi bas que $3.00. Les taureaux se sont vendus de $13.50-$22.25.

Veaux : Lundi le marché des veaux était actif à la suite d'une forte demande pour les veaux des meilleures qualités. Ceux-ci rapportaient des prix stables à fermes. Les bons veaux de lait se sont vendus .50 plus cher tandis que les autres ont rapporté des prix stables à ceux de la semaine dernière. Bons veaux de lait $26.00-$28.00, meilleures jusqu'à $29.00, moyens $20.00-$25.00, communs $14.00-$20.00. Veaux de champ $15.00-$18.00.

Porcs : Prix non établis.

Ovins : Un lot de qualités mélangés se sont vendus $8.00 le cent lb.

Marché de l'est

	Bovins	Veaux	Porcs	Ovins
	218	109	7	17
Lundi	533	524	115	28

Bovins : Les réceptions se formaient pour la plupart des vaches de qualité moyenne et commune. Les transactions s'effectuaient plus lentement et les premières ventes enregistrées des prix allant jusqu'à .50 à $1.00 moins cher que lundi.

Taures moyennes $18.25-$19.00, munes $13.00-$16.00. Quelques vaches de qualité moyenne $17.00, commune $13.50-$15.00, très commune $7.00-$13.00. Taureaux communs et moyens $15.00-$18.00.

Veaux : Marché actif. Les prix payés étaient stables à ceux d'hier et $1.00 plus cher que la semaine dernière. Bons veaux de lait $26.00-$29.00, moyen $21.00-$25.00 communs $19.00-$20.00, quelques sujets d'un an $13.00-$14.00.

Porcs : Prix non établis.

Ovins : Aucune vente.

TORONTO

Ventes		Haut	Bas	2 h.
170	Abitibi	$ 43½	43⅛	43½
100	Abit pr	$ 24⅞	24⅞	24⅞
700	Alta iDst	300	295	295
915	Alta Dsl vt	260	255	255
330	Alta Gas	$ 27	26⅞	27
15	Alt Gs pr	$107	107	107
z10	Alta Gas w	775	57	75
160	Alg Cen	$ 22½	22½	22½
309	Alg Cen w	600	600	600
265	Algoma	$ 53¼	53	53
823	Alumini	$ 26⅝	26½	26⅝
75	Alum 2pr	$ 47	47	47
100	Alumi4¼	$ 39⅝	39⅝	39⅝
z50	Argus	$ 11	11	11
105	Arg C P p	$ 8⅜	8⅜	8⅜
390	Atl Sugar	$ 16¾	16¾	16¾
z1	Atl Sug p	$103	103	103
1700	Autofab B	33	33	33
607	Bk Mont	$ 62⅝	62½	62½
165	Bank NS	$ 69⅝	69½	69¾
250	Bartaco	230	230	230
25	Bath P A	$ 51¾	51¾	51¾
1726	Bell Phon	$ 53⅜	53⅛	53¼
z75	Bow Vall	$ 16¼	16¼	16¼
200	Br Tank	185	185	185
588	BA Oil	$ 26⅞	26⅞	26⅞
1150	BC Forest	$ 19⅛	19	19
3290	BC Pow	$ 23⅜	23¼	23⅜
z25	BC Sug. p	$ 19¾	19¾	19¾
214	BC Phon	$ 54½	54	54⅜
300	Bruck B	$ 5	5	5
25	Build Prd	$ 25½	25½	25½
400	Burns	$ 8⅜	8½	8½
100	Burrard A	$7⅛	7⅛	7⅛
530	Cabol	48	48	48
40	CD Sug	$26	26	26
100	C Foils A	$40	39	40
z8	CI F 4¼	$89¼	89½	89½
z40	Can Malt	$23	23	23
z20	C Safe	$97¼	97¼	97¼
1750	CAE	$9¾	9½	9½
820	C Brew	$10⅜	10⅜	10⅜
25	C Brew p	$52½	52½	52½
250	C Br Al A	$8½	8	8
430	CBal A w	175	170	175
300	Cdn Can A	$13	13	13
385	C Chem	$10	9⅞	10
300	C Chem w	395	375	395
700	C Collieri.	$10⅝	10½	10½
z49	C Colli p	$17½	17½	17½
200	C Curt W	65	65	65
35	C Hydro	$ 17	17	117
706	C I B C	$ 62	61⅝	61⅝
1300	C I G p	$ 11⅞	11⅝	11⅞
335	C I L	$ 15	15	15
400	C Marc	410	400	400
3554	C P R	$ 32	31¾	32
z15	Cdn Tire	$ 34	34	34
75	C Tire A	$ 26	26	26
200	Cap Bld	290	290	290
190	Clairtone	$ 6¾	6¾	6¾
200	Clairt w	270	270	270
150	Col Cel	$ 7	7	7
800	Con Bl	$ 8½	8½	8½
495	Con B w	595	590	590
742	C M S	$ 26⅞	26½	26⅞
505	Con Pap	$ 38⅜	38⅛	38⅜
2724	Con G n	$ 11¼	11	11¼
250	Corby vt	$ 18	18	18
225	Coronation	$ 5⅜	5⅜	5⅜
200	Coron 2 p	$ 8⅛	8⅛	8⅛
100	Cosmos	$ 9¾	9¾	9¾
100	Craig bit	180	180	180
200	Crestbrk	105	105	105
125	Crestbrk	$ 43	42	43
110	Dist Seag	$ 50½	50½	50½
250	D Bridge	$ 18¼	18¼	18¼
z100	Dom Elect	$ 10¾	10¾	10¾
215	Dofasco	$ 62¼	62	62
200	Dom Glass	$ 17¼	17¼	17¼
800	Dom Stor	$ 15¾	15¾	15¾
2155	Dom Tar	$ 17	17	17
843	Dom Text	$ 19⅜	19¼	19¼
242	Du Pont	$ 37	36½	36½
10	Emp Life	$250	250	250
100	Exquisite	$ 11	11	11
1066	Falcon	$ 55½	55½	55½
z75	Fam Play	$ 18¾	18¾	1T¾
600	Fed Farms	410	400	400
z5	Fed Grain	$ 69½	69½	69½
100	Fibre	$ 6	6	6
200	Fleet Mrg	60	60	60
z5	Freiman p	$105	105	105
200	Frosst A	$ 19	19	19
z40	Fruehauf	$ 6	6	6
102	G M C	$ 78½	78½	78½
200	GS Wares	$ 12	12	12
450	Globe A	$ 10¾	10	10
z5	Goodear	$130	130	130
780	GL Paper	$ 20	19⅞	19⅞
100	GN Cap	$ 9⅛	9⅛	9⅛
842	GN Cap w	35	35	35
1100	Great West	75	70	70
228	Gr Wpg G	$ 17¼	17¼	17¼
138	Gr Wpg v	$ 17	17	17
z30	Greyhnd	$ 13¼	13¼	13¼
35	Guar Tr	$ 58¼	58¼	58¼
700	Hardee	175	170	170
100	Hard Ca	$ 24½	24½	24½
z45	Hard C pr	$ 24⅞	24⅞	24⅞
615	Hawker S	$ 5⅜	5½	5⅜
z25	Hawker pr	$ 96	96	96
675	H Dauch	$ 55½	55½	55½
100	Horne Pf	165	165	165
35	Hur Erie	$ 64	64	64
100	Husky	$ 6	6	6
2040	Husky w	52	50	50
z5	Imp Flo	$ 38½	38½	38½
204	Imp Oil	$ 41¾	41¾	41¾
2350	Imp Tob	$ 13⅞	13¾	13⅞
260	Ind Accep	$ 22½	22⅜	22⅜
z25	Inlnd Gas	$ 6⅛	6	6
z50	Inlnd G p	$ 18¼	18¼	18¼
150	IMC	$ 62	61	61
430	Int Nckl	$ 65⅝	65½	65½
635	Int Util	$ 23¼	23¼	23¼
50	Int Util pr	$ 49	49	49
295	Inter PL	$ 80⅞	80⅜	80¾
3675	Int Stl P	355	345	345
885	Inv Syn A	$ 51	50¾	50⅞
100	Jefferson	$ 6½	6½	6½
1625	Jockey C	315	310	310
z35	Jock C pr	$ 10¾	10¾	10¾
z50	Jock CB p	220	220	220
500	Kelly D A	$ 5¾	5⅜	5⅜
950	Kelly wts	175	175	175
z35	Labatt	$ 17	17	17
100	Lafarge A	$ 7¾	7¾	7¾
4110	Lakeland	405	400	400
200	Lont Cem	250	245	245
z25	Lont C p	$ 10¾	10¾	10¾
200	Lambtn L	$ 42	42	42
430	Lau Fin	$ 13!	13¼	13¼
225	Lau Fin 6¼	$ 20¾	20⅜	30⅜
z75	Lau F 125	$ 20½	20½	20½
425	Leland	465	460	460
975	Levy	$ 18¾	18¼	18¼
375	Levy 2 p	$ 12⅛	12½	12½
350	Lobco A	$ 7½	7½	7½
785	Lobco B	$ 7¾	7⅜	7¾
330	MB-PR	$ 23	23	23
1125	Mass-F	$ 13¾	13⅜	13⅜
2600	Mid-West	210	205	210
900	Molson A	$28⅛	28½	28!
125	Mont Loco	$12	12	12
203	Moore	$49¼	49¼	49¼
150	Morse A	$9⅜	9⅜	9⅜
600	Nat Drg	$ 15⅜	15½	15½
50	N Groc p	$ 28	28	28
1092	Noranda	$ 36¾	36½	36¾
	NOn Gas	$ 19¾	19½	19¾
200	Nor Phone	$8¾	8¾	8¾
502	Ogilvie	$ 12½	12½	12½
100	Ocean C	$ 12	12	12
4565	Int Loan	$ 52¾	50¼	52¾
3375	Ont Stel	$ 21¼	20¼	20¼
940	Pac ePte	$ 12¾	12⅞	12¾
780	Page-Hers	$ 19½	19⅜	19⅜
1500	Phantom	145	100	130
430	Pow corp	$ 9	9	9
1155	Pric Bros	$ 34¼	34	34
30	QN aGs p	$ 98	98	98
110	QN Gas w	60	60	60
255	Reichold	$ 14½	14½	14½
800	Revolstok	$ 6⅛	6⅛	6⅛
100	Rockowr p	$7¾	7¾	7¾
100	Rothman	$7	7	7
579	Roy Bank	$71¾	71½	71½
500	St Maurice	56	56½-r—	
500	St Maurice	46	46	46
510	Salada	$9⅞	9⅞	9⅞
100	Sayvette	305	305	305
300	Seven Arts	$8⅜	8¼	8⅜
100	Shawin In	490	490	490
875	Shell Oil	$16¼	16⅛	16¼
128	Shell I pr	$27	27	27
1570	Shell I wt	605	595	595
200	Shully's	410	410	410
100	Silverwd A	$14⅛	14⅛	14⅛
z15	Simpsons	$32	32	32
1300	SKD Mfg	290	290	290
25	Somville p	$52½	52½	52½
55	Southam	$29	29	29
1880	Steel Can	$20½	20⅜	20⅜
50	Ster Tr	$ 55½	55½	55½
z5	S Prop p	$ 25⅜	25⅜	25⅜
z25	Suptest or	$ 16½	16½	16½
z34	Texaco	$ 47¾	47¾	47¾
187	Tor Dom	$ 60½	60½	60½
4005	T Fin A	$ 13	12⅞	12⅞
100	T Fin B	$ 12¾	12¾	12¾
25	T Fin	$ 94½	94½	94½
3775	Tr Ca Pl	$ 28⅞	28¾	28¾
1050	Trans Mt	$ 15¼	15⅛	15⅛
200	Tran PPL	$ 7⅜	7⅜	7⅜
z10	Trunbull	$ 13	13	13
100	Turn pr	$ 23	23	23
225	Un Gas	$ 19⅜	19⅜	19⅜
200	Un Steel	490	490	490
200	Vulcan	435	435	435
462	Walk GW	$ 55½	55¼	55½
208	Westcoast	$ 14¾	14¾	14¾
205	Wcoast v	$ 13¾	13¾	13¾
300	W Pacific	$ 18	17¾	17¾
1955	Weston A	$ 16⅞	16¾	16¾
270	Weston B	$ 18⅜	18⅜	18⅜
z48	West A w	905	905	905
95	White 1 pr	$ 27	27	27
125	Woodwd A	$ 19¾	19¾	19¾
z25	Y Knit A	285	285	285

PETROLES

Ventes		Haut	Bas	2 h.
924	AP Cons	60	60	60
500	All Rox	28	28	28
433	Alminex	230	230	230
1000	Anchor	12	12	12
4000	Ang U Dv	27½	27½	27½
800	Asamera	85	85	85
700	Bail5¾pr	$ 25	24⅞	24⅞
4900	Banff	115	115	115
z105	Cal Ed	$ 18	18	18
1210	CS Pete	420	415	420
3600	C Delhi	400	390	395
925	C Ex Gas	100	100	100
982	Cent Del	755	750	750
2000	Charter Oil	145	145	145
100	C West P	169	169	169
500	Dev-Pal	63	63	63
220	Dome Pete	$ 13¾	13¾	13¾
1000	Dynamic	18½	18½	18½
3000	Fargo	220	211	220
300	Fr Pe pr	300	300	300
500	Gr Plains	$ 12¼	12	12¼
1000	Gridoil	34	34	34
z70	Home A	$ 11	11	11
159	Home B	$ 12	12	12
325	H B Oil	$ 14¾	14⅜	14⅜
1000	Long Point	11½	11½	11½
6244	Medal	345	345	345
1000	Midcon	30	30	30
3176	Mill City	16	16	16
300	Nat Pete	235	230	230
5500	N Davies	15	14	14
42362	Northcal	41½	39	39½
1000	Northld	13½	13½	13½
500	Okalta	10	10	10
3100	Pamoil	40	40	40
1500	Permo	40	04	40
1000	Peruv Oil	65	65	65
1600	Place	49	47	49
167	Provo Gas	147	147	147
1000	Quonto	15	15	15
600	Sarcee	108	108	108
1000	Stanwell	30	30	30
1361	Triad Oil	156	155	155
2000	Unispher	32½	32½	32½
500	U Canso vt	145	145	145
200	Un Oils	122	122	122
600	Wespac	11½	11½	11½
1000	Wsurne	83	83	83
1358	W Decalta	115	114	114
12500	Yan Can	5½	5½	5½

MINES

Ventes		Haut	Bas	2 h.
3000	Acad Uran	5	5	5
1300	Accra	55	55	55
1300	Advocate	660	645	645
6995	Akaitcho	94	90	91
1000	Am Larder	18	18	18
500	Anacon	25	25	25
12000	Arjon	15½	14	14
3700	A Arcadia	45	43	43
4000	id B	15	15	15
1000	Atl C Cop	90	90	90
5000	Atlas Yk	11	10½	10½
2000	Atlin-Ruf	6	5½	5½
100	Aunor	3.90	3.90	3.90
3000	Bankeno	42	42	42
3000	Bankefield	15	14½	14½
4300	B-Duq	30½	30½	30½
700	Belcher	41	41	41
1200	Bethlm	4.70	4.65	4.70
2000	Bevcon	8	8	8
31200	Bibis	16	14½	14½
3200	Bidcop	9	9	9
10500	Black Bay	15	13½	15
5700	Bouzan	61	61	61
800	Bralorne	4.95	4.80	4.95
1900	Brunswk	3.90	3.90	3.90
600	Buff Ank	204	195	195
3000	Buff RL	8	8	8
6500	Camflo	91	90	90
1900	Camp Chib	395	375	375
13000	C Astoria	8½	8½	8½
3000	C Austral	7½	7½	7½
1050	C Dyno	90	90	90
1000	Cdn NW	4½	4½	4½
1000	Candore	9	9	9
500	Can-Erin	8	8	8
1000	Captain	10	10	10
675	Cassiar	$ 11	10⅞	11
500	Cent Pat	115	115	115
10000	Cheskirk	6	6	6
5000	Chester	15	15	15
z603	Chib M	38	35	35
820	Coch Will	485	485	485
4000	Coin Lake	26	25	26
2000	Con-Key	11½	11½	11½
4600	Con Shaw	43	41	41
24333	C Bellek	11	10	10½
1000	C Callinan	7½	7½	7½
2000	Con C Cad	4½	4½	4½
1500	Con Gillies	6	6	6
815	C Marcus	140	138	138
2800	C Mogul	104	99	99
3910	C Mosher	203	201	201
7000	C Northld	30	28	29
100	C Rambler	120	1·20	120
4500	C Red Pop	13	12½	12½
1000	C Regcourt	9½	9½	9½
600	Conwest	435	425	430
3000	Cop Corp	16	16	16
1000	Cop-Man	10½	10½	10½
100	Cowich	100	100	100
z50	Craigmt	$ 17	17	17
1500	Crowpat	11	11	11
3289	Cusco	16½	16½	16½
5000	Daering	9½	9½	9½
1000	D'Aragon	16½	16½	16½
1000	De Cour	7	7	7
9000	Deer Horn	67	65	67
1100	Denison	$10¾	10½	10⅝
27124	Dicknsn	695	605	670
920	Dome	$33¼	31	33¼
3000	E Amphi	7	7	7
134	East Mal	225	225	225
100	East Sull	230	230	230
900	Elder	95	95	95
2000	El Sol	6½	6¼	6½
2300	Eureka	30	27	27
500	Faraday	128	128	128
14400	F'west T	20	18	18
5000	Frncoeur	10	10	10
986	Frobex	66	66	66
1000	Gaitwin	6½	6¼	6¼
175	Geco Min	$ 27¾	27¾	27¾
809	Giant Yk	$ 12⅝	12½	12⅝
5000	Glenn Ur	5	5	5
2300	Goldale	26	26	26
500	Golray	26	26	26
1750	Grandroy	13½	13½	13½
1250	Granduc	405	400	400
320	Gunnar	880	875	875
500	H of Lak	15	15	15
4000	Headway	18½	18	18½
240	Howey	455	455	455
230	Hud Bay	$ 54⅛	54⅛	54⅛
1000	Iso	79	79	79
8000	J Waite	12	12	12
3000	Jellicoe	4	4	4
6000	Joburke	10	10	10
3300	Keeley-F	21½	20	20
19000	eKnville	7½	7	7
1000	Ker Ad	630	625	630
9000	Kirk Town	24½	24	24
5000	Kopan	14	13	13
14775	L Dufault	805	780	870
3000	Lake Ling	9	8½	8½
1000	L Osu	16½	16½	16½
3000	Langis	33	32	33
2600	Latin Am	27½	27½	27½
9000	Lencourt	9½	9	9
4500	Lorado	127	125	127
2000	Lyndhst	8	8	8
304	Macassa	325	320	325
5820	Madsen	250	249	250
14500	Majtrans	4	3¾	3½
3000	Marchant	93	92	92
1700	Maritime	34	34	34
2500	Martin	63	62	62
306	Mattgml	825	815	825
225	McIntyre	$ 48¾	48½	48½
16800	McKen	32	30	31
2000	McMar	7	7	7
1500	McWat	21	21	21
1000	Mentor	24½	24½	24½
16300	McKen	32	30	31
2000	McMar	7	7	7
1500	McWat	21	21	21
1000	Mentor	24½	24½	24½
1420	Min Corp	$ 18⅛	18	18
2000	Multi-M	21	19	21
1300	Murray M	114	113	114
8900	Nama Cr	18	17½	½
16500	Nealon	12	11	11½
9500	New Alger	10	8	9½
2000	New Ath	30	39	39
500	New Cal	24	24	24
500	N Harri	7½	7½	7½
2800	Nw Hoscoe	157	155	155
17000	N Kelore	8½	8	8
1500	Newlund	15½	15	15
9000	New Rouyn	11	10	10
6000	N Senator	19	18½	19
1253	Nickel MS	25	25	25
1200	Nick Rim	18½	18½	18½
10600	Norlex	43½	42	42
124	Normetal	310	310	310
1000	Norpax	7½	7½	7½
3000	N Bordu	25	25	25
600	N Coldst	56	56	56
2166	N Goldcrt	22½	22	22½
10550	Northgate	315	305	305
1100	O'Brien	48	48	48
666	Opemiska	710	705	705
1100	Orchan	279	273	275
7000	Ormsby	34	28	34
1500	Osisko	42	42	42
500	Pamour	123	122	122
500	Paramaq	13½	13½	13½
9448	Patino rts	½	½	½
5500	Pax Int	19	18½	19
2600	Peerless	26½	26½	26½
1000	Perron	11	11	11
815	Pick Crow	58	58	58
100	Placer	24½	24½	24½
500	Preston	835	835	835
1000	Pros Air	60	60	60
5000	Que Chib	16	15½	15½
2000	Qunston	14	14	14
450	Quemont	$11¼	11⅛	11¼
1000	Radiore	42½	42½	42½
1800	Raglan	53	51	51
100	Renabie	205	205	205
8500	Rexspar	19½	18½	19½
2318	Rio Algm	$ 13¾	13⅝	13¾
4000	Rio Rup	6	5½	5½
1000	Rix Athab	22	22	22
5500	Rockwin	18	18	18
2000	Ryanor	12	11½	12
500	San Ant	30	30	30
8500	Sand Riv	6	5½	5½
30800	Satellite	15½	14	15
500	Sherritt	2.78	2.75	2.75
625	Silvmaq	24	24	24
1100	Sil Miller	26½	26½	26½
600	Siscoe	1.95	1.94	1.94
11500	Starratt	10	9½	10
5000	Steeloy	6	6	6
700	Steep R	4.15	4.10	4.15
1100	Sturgeon	26	26	26
1000	Sunburst	11	11	11
4900	Teck-H	180	180	180
2000	Territor	14	13½	13½
17500	Tormont	23	22	22½
1000	Trans Res	10	10	10
4100	Tribag	166	165	165
1200	Tundra	88	85	88
556	U Asbestos	315	315	315
130	Un Keno	575	575	575
5600	Un Macfie	34½	33	33
400	Upp Can	154	151	151
833	Vespar	16	16	16
29250	Violam	220	195	208
1000	W Malar	5½	5½	5½
1250	West Mines	330	325	330
775	Willroy	145	143	143
40600	Wiltsey	18½	17	18½
8286	Windfall	43	42½	42½
z100	Wr Harg	87	87	87
1000	Youn HG	8	8	8
1200	Zenmac	21	21	21
1500	Zulapa	26½	26	26

Total des ventes, 2 p.m. 1,346,000 actions.

L'Hydro-Québec annonce l'octroi de 3 contrats

L'Hydro-Québec annonce l'octroi de trois contrats de plus de $200,000, relativement à l'achat de bois de construction, de deux pylônes d'acier pour Manicougan 2 et de sectionneurs pour la sous-station Rivière-du-Loup.

La Cie Industrielle de Hauterive Limitée fournira 1,050,000 pieds linéaires d'épinette de construction No 2 au prix de $83,914.85 f. à b. quai de Baie Comeau, excluant la taxe de vente fédérale. Les autres soumissionnaires étaient La Cie de Bois Luceville Ltée et Lagueux & Frères Inc.

Deux pylônes d'acier pour le système d'éclairage du barrage principal de Manicougan 2 seront fournis par Canadian Structural Steel Works Company Ltd au coût de $78,101, toutes les taxes comprises. L'adjudicataire sera responsable de la fabrication, du montage sur place et de la peinture des pylônes.

Lord & Cie Ltée, Standard Sturctural Steel Ltd et Dominion Bridge Co. Ltd ont aussi soumissionné pour ce contrat.

L'entreprise montréalaise James R. Kearney Corp. of Canada Ltd est l'adjudicataire d'une commande, au prix de $49,570, de dix sectionneurs de 230 kV et de douze sectionneurs de 69 kV pour la sous-station Rivière-du-Loup. Le seul autre soumissionnaire était I-T-E Circuit Breaker (Canada) Limited.

Hausse des ventes de gaz naturel en mai

Les ventes de gaz naturel en mai ont totalisé 34,607,995,000 pieds cubes, soit 13.6 p. 100 de plus qu'un an plus tôt (30,465,671,000). Les ventes de janvier-mai se sont établies à 229,358,975,000 pieds cubes, avance de 8 p. 100 sur une année auparavant (212,328,705,000). Les recettes provenant des ventes ont grimpé de 16 p. 100 durant le mois $21,053,755 contre $18,150,079) et de 12.5 p. 100 durant les cinq mois ($154,239,287 contre $137,062,691). Les usagers, fin mai, se chiffraient par 1,393,407, augmentation de 7.7 p. 100 sur un an plus tôt (1,294,218).

Baisse de la production de bois à pâte en juin

La production de bois à pâte a baissé de 4 p. 100 en juin sur un an plus tôt (1,641,274 cordes brutes contre 1,704,412) et de 5 p. 100 en janvier-juin (5,253,790 contre 5,539,637), selon des chiffres anticipés qui paraîtront dans la livraison de juin du rapport du B.F.S. intitulé Pulpwood and Wood Residue Statistics. La consommation a peu varié durant le mois (1,260,514 cordes brutes contre 1,266,891), tandis que celle du semestre a fléchi de 2 p. 100 (7,319,199 contre 7,445,773). Les stocks au 30 juin étaient 10 p. 100 moindres que ceux d'un an plus tôt (11,679,341 contre 13,000,237), et les arrivages de déchets de bois ont totalisé 224,740 cunits en juin.

fruits et LEGUMES

Voici telle que publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes, au marché central de Montréal.

Pommes : rouges hâtives $5, jaunes transparentes $1 à $2.50 le minot, melba $1.75 à $3.50, duchesse $1.75, astrachan $3 le minot.

Bluets : $9 le 24 pintes, $3 à $3.50 le panier de 11 pintes.

Aubergines : $3.50 à $4 le minot.

Betteraves : .40 à .50 la douzaine de paquets, $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Brocoli : $ la douzaine.

Maïs : .12 à .15, gros .20 à .25 la douzaine d'épis.

Carottes : .40 à .50 la douzaine de paquets, $1.35 à $1.50 les 50 livres.

Céleri : .75 à $1, gros $1.25 la douzaine, $2.75 à $3 le cageot.

Choux : .90 à $1 le cageot de 18, choux rouges $2 le cageot.

Choux de Bruxelles : $5 les 16 pintes.

Choux chinois : $1.75 à $2 le minot.

Choux fleurs : $2.50 à $2.75 la douzaine.

Concombres : $1 à $2 le minot, petits dill $1.75 à $3 le minot.

Courges : $2 à $1.50 le minot.

Epinards : $1.50 le minot; $1.70 les 12 cellos de 10 onces.

Fèves vertes : $2, jaunes $1 à $1.25 les 20 livres.

Laitue : en feuilles $1.50 les deux douzaines, Boston, $1.50, Iceberg $2 à $2.50, chicorée, escarole ou romaine $1 le cageot.

Navets : .45 à .50 le paquet de six, no 1, $2 à $2.25.

Oignons : du printemps .40 à .50 la douzaine de paquets, $2.75 à $3 les 50 livres, type espagnol — plante .90 à $1 la douzaine.

Panais : $3.50 le minot.

Pommes de terre : nouvelles $1 à $1.25 les 50 livres, $1.50 les 75 livres, de terre noire .90 à $1 les 50 livres.

Persil : .40 à .50 la douzaine de paquets.

Piments verts : doux $1.50 à $1.60 la boite.

Poireaux : .40 à .50, gros .75 la douzaine.

Radis : .40 à .50 la douzaine de paquets, $2 les 30 cellos.

Tomates : $2.25 à $2.90, roses $3.50 à $4 la boite.

Hausse de la production d'électricité en juin

La production nette d'électricité par les centrales qui fournissent 10 millions de kilowatts-heures ou plus par année a augmenté de 1.3 p. 100 en juin sur un an plus tôt (9,455,092 mwh contre 9,333,722 mwh). Durant le mois, les importatioins d'énergie ont monté de 220,816 à 239,210 mwh, tandis que les exportations ont baissé de $81,023 à 315,055 mwh. La quantité d'électricité disponible à la consommation primaire a augmenté de 4.3 p. 100 (9,074,597 mwh contre 8,702,278), tandis que la quantité utilisée dans les chaudières électriques a diminé de 35.4 p. 100 (304,650 mwh contre 471,237).

En janvier-juin, la production nette a monté de 1. 100 sur l'année précédente (60,179,090 mwh contre 59,579,218).

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.	Ex-div.
Bq d'Epargne de la C & D de Montréal	$0.70 tr.	1-10	30- 8	——
Calgary Power Ltd. (ord)	$0.15 tr.	15-10	16- 9	12- 9
Id. (5% priv).	$1.25 tr.	1-10	3- 9	29- 8
Can. Wire & Cable Co. Ltd "A"	$1.00	13- 9	30- 8	28- 8
Id. "B"	$0.15 int.	13- 9	30- 8	28- 8
Cdn. Collieries Resources Ltd (5% pr.)	$0.50 s.ann.	30- 9	13- 9	11- 9
Cdn. Gen. Securities Ltd "A" & "B"	$0.25 tr.	16- 9	30- 8	28- 8
Cdn. Wallpaper Mfrgs Ltd "A" & "B"	$1.00	9- 9	27- 8	23- 8
Dom. of Can. Gen. Insurance Co.	$0.42½ tr.	15-10	30- 9	26- 9
Globe Envelopes Ltd "A"	$0.13	1-11	17-10	15-10
Imp. Tobacco Co of Can. Ltd (ord.)	$0.15 int.	30- 9	30- 8	28- 8
Id. (6% pr.)	3% s.ann.	30- 9	30- 8	28- 8
Island Telephone	$0.20 tr.	16- 9	21- 8	——
Loblaw Groceterias ("B" priv.)	$0.40 tr.	15-10	18- 9	16- 9
Standard Radio Ltd	$0.05 tr.	10-10	20- 9	18- 9
Victoria & Grey Trust Co.	$0.10 tr.	14-9	30- 8	28- 8
Waterous Equipment Ltd.	$0.20	16-9	30- 8	28- 8

AU STAGE D'EDUCATION PHYSIQUE, A GUELPH. — Pendant qu'HELENE MERCIER, de St-Jean, lui tient les jambes, LORRAINE VALLERAND, de Longueuil, effectue ses exercices d'entraînement physique sous l'oeil attentif de PETER RADFORD. La scène se passe à la série de cours pour instructeurs d'Education Physique commanditée par la Légion Canadienne.

Téléphoto PC

St-Barnabé bat Longueuil, 1-0

Le St-Barnabé a pris les devants en semi-finale de la Ligue Montréal juvénile en triomphant du Longueuil, 1-0.

Raymond Ouellette a limité ses adversaires à deux coups sûrs. Gaétan Groleau a été le lanceur perdant.

Une erreur de l'arrêt-court a permis au St-Barnabé d'enregistrer le seul point du match.

Aux championnats juniors, à Ottawa

Trois Montréalais éliminés en finale

OTTAWA. (PC) — Faye Urban, 17 ans, de Windsor, a remporté hier une victoire de 10-8, et 10-8 sur Vicki Berner, 18 ans, de Vancouver, conservant ainsi son championnat de tennis junior féminin du Canada pour les moins de 18 ans.

Ce match a été le fait saillant d'une journée au cours de laquelle six championnats ont été décidés.

Mlle Urban, première tête de série dans sa catégorie, n'a pas eu la tâche facile contre Mlle Berner, qui a remporté ce championnat deux fois. L'an dernier, ces deux jeunes filles se sont affrontées en finale et Mlle Urban avait éprouvé moins de difficultés, triomphant par des comptes de 6-1 et 6-2.

Six champions sur huit ont été connus, hier et les deux autres le seront aujourd'hui.

Dans la catégorie des joueurs de 12 ans et moins, Scott Dunlop, d'Ottawa, deuxième favori, a eu raison de John Davis, de Montréal, et a été couronné champion de sa classe.

Une surprise

Puis, Linda Hilts, 13 ans, de Toronto a vaincu Carol Shannon, 14 ans, de Southampton, Ont., dans le groupe des jeunes filles de 14 ans et moins. Mlle Hilts, classée quatrième chez les favorites, a triomphé de sa rivale par 6-3 et 6-3.

Une surprise fut enregistrée dans la catégorie des 16 ans et moins lorsque Marie Sidone, de Vancouver, a éliminé la tête de série de ce groupe, Andrée Martin, 15 ans, de Montréal, par 6-4 et 6-2. Mlle Sidone, âgée de 16 ans, était classée troisième au palmarès.

Chez les garçons de 16 ans et moins, le favori Barry Shakespeare, d'Halifax, a eu raison de son rival Pierre Lamarche, 16 ans, de Montréal, par 6-2 et 6-0. Le jeune Shakespeare, âgé de 16 ans, a remporté quatre matches d'affilée sans perdre un seul set, méritant ainsi le titre.

Dimanche, Jane O'Hara, de Toronto, a été celle qui a remporté le premier championnat de cette compétition en battant Ginette Crotty, de Montréal, par 6-1 et 7-5.

Près de 250 joueurs canadiens, quelque 40 Américains et deux joueurs japonais sont maintenant en lice pour 13 titres omnium. Les huit championnats précédents étaient réservés aux joueurs canadiens.

Cette compétition internationale a débuté dimanche, mais la majorité des joueurs favoris ne joueront qu'aujourd'hui.

Hier, la championne des simples féminins 1962, classe des 18 ans et moins, a donné une solide exhibition de son savoir-faire lorsqu'elle a éliminé Bev Payson, de Montréal, par 6-0 et 6-0.

Bill Harris, de West Palm Beach, Flo., champion américain des joueurs de 16 ans et moins des Etats-Unis, a eu raison de deux adversaires, par 6-0 et 6-1, soit Pete Sutherland et Grant Fletcher, tous deux de Toronto.

(Voir résultats en page 39)

VICTOIRE-SURPRISE — La jeune MARIE SIDONE, de Vancouver, qui est âgée de 16 ans, a surpris, à Ottawa, lorsqu'elle a vaincu la Montréalaise ANDREE MARTIN par 6-4 et 6-2, remportant ainsi le championnat des simples féminins du Canada dans la section de jeunes filles de 16 ans et moins.

(téléphoto PC)

On parle d'eux

L'instructeur et propriétaire des Alouettes de St-Jérôme, de la Ligue Métropolitaine de hockey junior, **Yves Nadon**, a vendu sa franchise à **Claude Beaulieu**, de St-Jérôme... Il est fort possible que Nadon ait pris cette décision à cause du poste d'instructeur des Canadiens juniors qui, dit-on, lui incombera cette année... Le nouveau propriétaire n'a pas encore arrêté son choix quant au nouvel instructeur de l'équipe, mais on mentionne le nom de **Jacques Locas**, ancien porte-couleurs du Canadien de la LHN... Du 24 au 28 août, au **Forum, Scotty Bowman** recevra 64 joueurs de hockey dont l'âge varie entre 16 et 18 ans en vue d'un stage de hockey... Ces juniors proviennent en majorité de la région de Rouyn-Noranda, de l'Ontario et des Maritimes... Au nombre des Canadiens français qui y participeront on note **Lucien Grenier**, de Malartic, **Michel Paquin**, de St-Bruno de Guigues, **André Lajeunesse**, de Timmins, Ont., **Christian Bordeleau**, de Noranda, et **Claude Giroux** de Montréal... **Rogatien Vachon**, de Rouyn, **Gérard Pellerin**, de New Glasgow, **Gary Croteau**, de Sudbury, **Allan Gaudet**, de Summerside, Ile-du-Prince-Edouard, et de **Jean Lesarge**, de Blind River...

Du 28 au 31 août ce sera **Cliff Fletcher** qui recevra une trentaine de jeunes juniors du Québec pour un autre stage au Forum... **Camil DesRoches**, publicitaire du Canadien, a déclaré que l'équipe invitera **Maurice Richard** à se rendre à une joute du Canadien à New York où il rencontrera **Richard Nixon**, ancien vice-président des Etats-Unis... Ce dernier se serait informé du Rocket au cours d'un voyage en Europe où il a rencontré le publicitaire du Canadien... **Léo Blanchette**, solide joueur de défense du **Rosemont**, de la Ligue Métropolitaine junior, aura un essai avec le Canadien junior cet automne... Ce dernier avait reçu une invitation pour se rendre au camp des Black Hawks de St. Catharines, mais il ne pourra se rendre à l'invitation de cette équipe... Un total de 24 golfeurs de la région de Montréal sont arrivés à Edmonton hier en vue du championnat de golf professionnel du Canada pour une bourse globale de $10,000... Au nombre des golfeurs qui représentent le Québec on note les noms de **Jack Bissegger, Al Johnston, Jean-Guy Périard** et de **Jack Kay**...

René Cyr, gérant de la course des **Six Jours**, qui aura lieu du 13 au 16 septembre au centre Sauvé, a confirmé hier la nouvelle voulant qu'**André Darrigade**, le meilleur sprinter français, forme équipe avec son compatriote **Flilinger**, au cours de cette compétition... Par ailleur, l'équipe italienne sera composée de **Nando Turrozzi** et de **Lundon Faggin**... Jusqu'ici, onze équipes ont fait parvenir leurs inscriptions... Le maire **Ernest Crépeault**, de Ville d'Anjou, survolera en hélicoptère la majeure partie du narcours où se déroulera, dimanche prochain, la 30e édition de la course cycliste entre **Québec** et **Montréal**...

L'équipe de fastball à quatre hommes **Molson** affrontera le **St-Vincent-de-Paul** de la Ligue Intermédiaire Laval, ce soir, à 8h. au terrain de **Terrebonne**... Pour la circonstance, l'équipe de St-Vincent-de-Paul alignera l'habile lanceur **Lionel Gendron**, la sensation de la Ligue de Ville St-Michel...

Palmer et un quart-arrière mystère à Montréal?

Thompson pourrait fort bien être utilisé contre Toronto

par **Guy PINARD**

Après avoir été échangé à presque toutes les équipes canadiennes, après avoir été offert au repêchage, puis retiré devant l'intérêt manifesté par une équipe d'acheter son contrat moyennant la modique somme de $350, voici qu'il n'est pas impossible que Bobby Lee Thompson, le héros d'au moins deux victoires des Alouettes l'an dernier, participe à la prochaine joute du club.

Hier, pour la première fois depuis le début du calendrier régulier, Thompson a en effet eu la chance d'occuper un premier poste à la ligne tertiaire des Alouettes, dépassée par le travail lors des deux derniers matches.

Evidemment, personne ne peut douter de l'efficacité de Thompson comme demi défensif. Tous se rappelleront le succès qu'il avait remporté l'an dernier à "couvrir" le dangereux Dave Mann, au point où ce dernier n'avait pu effectuer un seul jeu extraordinaire de la saison contre les Montréalais.

Il n'est toutefois pas encore certain que Bobby Lee jouera car il n'a toujours pas signé son contrat, mais le fait mérite certes d'être souligné.

Paul Palmer à Montréal ?

D'ailleurs, il se pourrait que même Barrie Hansen soit remplacé au poste de demi défensif, puisque il n'est pas impossible que le demi Paul Palmer, qui jouait pour Jim Trimble l'an dernier à Hamilton, pratique dès ce soir avec l'équipe montréalaise. Palmer, qui a reçu son congé récemment du Edmonton, a tenté de rejoindre Trimble hier au parc Jarry.

De plus, il appert que la direction des Alouettes attend l'arrivée d'un 3e quart-arrière américain. Il a toutefois été impossible d'en apprendre plus long dans son cas. Cependant, il ne s'agirait pas de Sam Etcheverry, mais le nouveau venu compterait malgré tout sur un imposant bagage d'expérience.

Quant à Palmer, c'est un gaillard pesant 195 livres et il mesure 5'11". Torontois de naissance, il est maintenant âgé de 23 ans.

En parlant de quart-arrière, Sandy Stephens pratique toujours avec la deuxième équipe, et c'est toujours Bubba Marriott qui le remplace dans le champ arrière, composé de Don Clark, George Dixon, Meco Poliziani et Dave Hoppmann. Ce dernier, incidemment, a vivement impressionné hier.

Stephens réduit son poids

Stephens, entre-temps, a réduit son poids à 218 livres, soit une perte de trois livres depuis que Trimble lui a ordonné de maigrir. Jouera-t-il vendredi ? Difficile à prévoir, du moins si tôt dans la semaine.

Enfin, hier, Trimble a longuement étudié le jeu de ses formations défensive et offensive. A la défensive, aucun important changement à signaler, à part celui de Thompson. En fait, on remarquait seulement l'addition de Dick Dalatri au poste occupé par Ted Elsby avant sa blessure.

A l'offensive, devant Marriott, on remarquait la même ligne d'attaque qui a protégé Stephens lors de la défaite, à Ottawa.

Ou plutôt, seule l'addition de Dick Walton la modifiait quelque peu. Toutefois, il est difficile de croire que LeBlanc est encore utilisé comme bloqueur.

Les blessés

Du côté des blessés, Marvin Lee a recommencé à courir, mais il ne pourra revenir au jeu avant le 9 septembre, soit avant le départ de l'équipe pour l'Ouest du pays où elle jouera à Calgary et Vancouver.

Quant à Ted Elsby, il doit porter un plâtre, et la direction du club a décidé de placer son nom sur la liste des blessés.

Joe Stracina, enfin, a toujours les doigts de la main gauche à l'intérieur du corps où on aide la peau à repousser. Malgré le fait qu'il a subi cet accident stupide, Joe ne peut oublier son séjour à l'hôpital du Sacré-Coeur, où il a été traité comme un visiteur émérite. "Même mon petit ami, Michel Henri, pleurait quand je lui ai dit que je pouvais retourner chez moi", a raconté Joe, hier, en parlant d'un de ses plus grands admirateurs.

FOOTBALL

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

VENDREDI

Toronto à Montréal
Calgary à Regina
Winnipeg à Edmonton

SAMEDI

Ottawa à Hamilton

HIER

Regina	1	-	Winnipeg 16
Hamilton	31	-	Calgary 35
Toronto	14	-	Vancouver 22

Ligue canadienne

CONFERENCE DE L'EST

	J	G	P	Pp	Pc	Pts
Ottawa	2	1	1	36	22	2
Hamilton	3	1	2	64	47	2
Toronto	3	1	2	38	44	2
ALOUETTES	2	0	2	21	61	0

CONFERENCE DE L'OUEST

	J	G	P	Pp	Pc	Pts
Calgary	3	3	0	85	35	6
Vancouver	3	3	0	69	33	6
Regina	4	2	2	32	55	4
Winnipeg	3	1	2	51	51	2
Edmonton	3	1	2	46	66	2

TORONTO. (PC) — Rocky Marciano a esquissé un sourire et refuse une offre de $1,500,000 afin d'effectuer un retour dans l'arène. On sait que Marciano, qui est âgé de 39 ans, a déjà refusé la somme de $3 millions afin de remonter dans le ring. Cette dernière offre lui a été faite par un groupe d'hommes d'affaires italiens.

Oliver et Mosca mis à l'amende

WINNIPEG. (PC) — Le commissaire Sydney Halter, de la Ligue Canadienne de football, vient d'imposer des amendes à trois joueurs.

Bill Miller, des Stampeders de Calgary, a été condamné à $50 d'amende pour avoir été expulsé du jeu lors d'un match contre les Blue Bombers de Winnipeg.

Pour la même offense, Angelo Mosca, des Tiger-Cats de Hamilton, et Bobby Jack Oliver, des Alouettes de Montréal, ont été condamnés à débourser $100 de leur gousset. On sait que les deux joueurs ont été expulsés du jeu lors de la première joute du calendrier régulier pour ces deux équipes.

Butts peut réclamer plus de $3,000,000 de dommages du Saturday Evening Post

ATLANTA, 20. (UPI) — Le jury d'un tribunal fédéral de Georgie a donné gain de cause à Wallace Butts, ancien directeur d'un club de football, contre le Saturday Evening Post. Un article de cette importante revue, paru le 23 mars, accusait Butts d'avoir divulgué à l'entraîneur d'un club rival des secrets stratégiques concernant son équipe.

Les membres du jury, après avoir délibéré durant sept heures et demie, ont évalué à $60,000 les dommages causés à Butts et à $3,000,000 le montant de la compensation que l'ex-entraîneur pourrait éventuellement réclamer du Saturday Evening Post. La compensation est accordée dans les cas où il est prouvé que le défendeur a agi d'une façon malicieuse.

En entendant la décision du jury, Butts a éclaté en sanglots. Une de ses filles est accourue vers lui et l'a embrassé, tandis que tous les membres de sa famille se trouvaient dans la salle d'audience. Les douze membres du jury, dont aucun n'a joué au football, étaient en partie des hommes d'affaires. Le procès en libelle a duré 12 jours.

Edouard Carpentier opposé à Duke Noble

Le promoteur de lutte Yvon Robert a complété sa carte pour le programme de demain soir qui sera présenté au Centre Paul-Sauvé. En plus de la finale — un match par équipe — Robert présentera cinq autres combats.

Le match principal opposera Wladek Kowalski, le champion canadien, et Maurice Vachon aux populaires Johnny Rougeau et Larry Moquin. Kowalski a un compte à régler avec Rougeau et nul doute que l'action ne manquera pas lorsque ces deux hommes seront au même moment dans le ring.

Le lutteur français Edouard Carpentier sera opposé à Duke Noble dans attraction principale. Carpentier, le lutteur le plus populaire présentement, devra toutefois se surpasser s'il veut triompher de Duke Noble, la grande attraction de Minneapolis.

Le match spécial opposera Illio Di Paolo, un lutteur italien, qui a grandement impressionné la semaine dernière contre le rude Bob Nelson à The Crusher.

Dans les autres combats, Young Dusek, le neveu des cinq frères Dusek s'attaquera au lutteur indien Billy Two Rivers; Georges Gagney, un ancien favori du marché St-Jacques et du stade Exchange, sera de retour dans la métropole après plusieurs années d'absence alors qu'il sera opposé à Frank Caruso, et au lever du rideau, Bob Nelson disputera la victoire à Eddie Auger.

Congrès damiste à St-Hyacinthe

Le 32e Congrès linternational des damistes débutera samedi le 3 août à St-Hyacinthe, dans les spacieux salons du Grand Hôtel. A cette occasion il y aura la fameuse rencontre entre les champions des Etats-Unis et les champions du Canada et la rencontre des équipes Intermédiaires Américaines et Canadiennes. Dimanche le 1er septembre, messe spéciale chantée par l'abbé DesRuisseaux de Manchester, N.H., qui sera suivie d'une parade, de l'assemblée des congressistes, du banquet et pour terminer, la soirée dansante et récréative réhaussée par la reine des damistes Mlle Claire Rodier, la reine de la Province, Mlle Micheline Fregeau de St-Jean et la reine de Montréal, Mlle Monique Brière.

Vous pouvez compter sur un entretien spécialisé des

CAMIONS À MOTEUR CUMMINS

grâce au plus important des réseaux canadiens de centres d'entretien appartenant au fabricant

Il existe 20 succursales de camions International où vous trouvez des techniciens formés à l'entretien des moteurs Cummins et des stocks complets de pièces de rechange Cummins.

International vous assure un entretien spécialisé, par des mécaniciens qualifiés, de vos camions diesel ou à essence... où qu'ils aillent.

En plus de ces 20 succursales appartenant au fabricant, dans 18 villes, des centaines de marchands de camions International dans d'autres localités disposent du personnel formé, ainsi que du matériel et des pièces de rechange nécessaires pour maintenir vos camions au travail.

Cet entretien rapide et sûr, disponible partout au Canada, constitue une des nombreuses et excellentes raisons qui font choisir les camions International. Mais, *quelle que soit* la marque de vos camions, vous pouvez compter sur le personnel d'entretien des camions de la firme International pour les maintenir en état de marche... où qu'ils aillent.

CAMIONS INTERNATIONAL

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED, HAMILTON, ONTARIO

Les usagers de camions à moteur diesel Cummins de cette région peuvent les faire entretenir en toute confiance chez:

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED

7050, chemin Upper Lachine, Montréal, P.Q.

5615, boul. St-Laurent, Montréal, P.Q.

40-353

Allumez AISEMENT! AVEC Colibri

PIERRES À BRIQUETS MÈCHES et ESSENCE

Emotions! ce soir 8 h. 15 dimanche 2 h. 15

Pas de courses le jeudi

Permis complet

Salle à manger moderne

PARC Richelieu

SELECTIONS: CKAC 6 h. 10 • CANAL 10: 6 h. 50